



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172054 6

*DM

Метелко

Therese



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JANVIER 1770.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS.

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on payera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante
cahiers de trois feuilles chacun, à Paris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux
& mécaniques, des Spectacles, de l'Industrie
& de la Littérature. L'abonnement, soit à Pa-
ris, soit pour la Province, port franc par la pos-
te, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

EPHEMERIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, à Paris & en pro-
vince, port franc, 33 liv. 12 s.

JOURNAL POLITIQUE, port franc, 14 liv

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

LES *Æconomiques* ; par l'ami des hommes, in-4°. rel. 9 l.

Idem. 2 vol. in-12. rel. 5 l.

Origine des premières Sociétés, des peuples, des sciences, des arts & des idiomes anciens & modernes, in-8°. rel. 6 l.

Histoire d'Agathe de St Bohaire, 2 vol. in-12. br. 3 l.

Le bon Fils ou les Mémoires du Comte de Samarande ; par l'auteur des mémoires du Marquis de Solanges, 4 part. in-12. br. 4 l. 16 s.

Considérations sur les Causes physiques & morales de la diversité du génie, des mœurs & du gouvernement des nations, in-8°. broché. 4 l.

Traité de l'Orthographe Française, en forme de dictionnaire, in-8°. nouvelle édition, rel. 7 l.

Nouvelle traduction des Métamorphoses d'Ovide ; par M. Fontanelle, 2 vol. in-8°. br. avec fig. 10 l.

Parallele de la condition & des facultés de l'homme avec celles des animaux, in-8° br. 2 l.

Premier & second Recueils philosophiques & litt. br. 2 l. 10 s.

Le Temple du Bonheur, ou recueil des plus excellens traités sur le bonheur, 3 vol. in-8°, broch. 6 l.

Traité de Tactique des Turcs, in-8°. br. 1 l. 10 s.



M E R C U R E

D E F R A N C E.

J A N V I E R 1770.

P I È C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E.

LA VIEILLESSE DU SAGE. Epître.

Il est bien vrai, mon cher abbé,
Je me plains du poids des années.
Si le fil de mes destinées,
A la parque s'est dérobé,
C'est, je crois, pour quelques journées.
Le tems, dans l'âge des desirs,
S'enfuit, sans qu'il nous intéresse:
Il n'a que le vol des zéphirs

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Et l'impétueuse jeunesse,
Dans la poursuite des plaisirs,
Croit le surpasser en vitesse.
Je n'entendois dans mes beaux jours
Que le doux battement des ailes
Du folâtre essain des amours :
Mais les vétérans, un peu sourds,
N'entendent que le bruit de celles
De l'affreux oiseau qui, toujours,
Entr'ouvrant ses serres cruelles,
Prend quelques victimes nouvelles,
Les dévore & poursuit son cours.
Je fais que de ses doigts arides
La vieillesse n'a point, sur moi,
Gravé les traits les plus livides.
Oui, je dors, je mange, je boi.
Je dors ; mais, hélas ! de quel somme !
Qu'il est profond ! ah ! mon ami,
Vous dites fort bien, *le pauvre homme !*
Non, jamais je n'ai tant dormi.
Autrefois un léger murmure,
Le doux contact d'un bout d'orteil,
Le souffle d'une haleine pure
Eût interrompu mon sommeil.
Maintenant jusques au réveil,
Aussi calme que la nature,
J'attends le retour du soleil.
Je mange ; ah ! quelle économie !
Les suppôts de la faculté

Gênent mes goûts, ma fantaisie :
Mon estomac débilité
Trop aisément se rassasie :
Un mets sagement apprêté
Suffit au soutien de ma vie.
Dans l'âge heureux de la santé
Je craignois peu l'intempérie ,
Les sucs d'un ragoût frélaté ,
Et je croiois , plein d'ambrosie ,
Digérer l'immortalité.
Je bois ; que Bacchus me pardonne ;
Il est rare qu'à ses buffets
Je m'étonnasse & déraisonne.
Qu'un ami vienne , on fait les frais
D'un peu de sève bourguignonne ;
Mais , hélas ! lorsque l'on m'en donne ,
C'est dans des verres si discrets ,
Si médiocres , que jamais
Ils n'ont incommodé personne.
Oui , mes plaisirs sont différens :
Ai-je encor ces douces foiblesses
Qui sont au profit de nos sens ?
Vous m'enviez , & j'y consens ,
Les baisers de mes cheres nièces ;
J'aime fort leurs embrassemens ;
Mais ceux de mes belles maîtresses
Valoient bien les froides caresses
Que l'on prodigue aux grands parens.
Vous me peignez tel qu'Epicure

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Sur l'ouate bien repolée ;
Mais sous un Sybarite usé ,
Une feuille de rose est dure ,
Et de la plus mince plissure ,
Son vieil automate est brisé.
Par de trompeuses apparences
Mon sort vous a rendu jaloux.
Je vous donnerois mes aïssances ,
Mon fauteuil , mes coussins si doux ,
Et mon café des Chiaoux ,
Et mon chocolat des Bragances ,
Mes poulets , mes perdrix aux choux ,
Mon être avec ses dépendances ,
Tous mes plaisirs , oui , je dis tous ,
Pour une de vos jouissances.
Le seul goût qui me soit resté
De mes passions éclipsées ,
Oui , ma dernière volupté
Est de réchauffer mes pensées
A celles de l'antiquité ;
De lire & relire sans cesse
Ces philosophiques écrits ,
Où , sous l'enveloppe des ris ,
On nous fait aimer la sagesse :
D'aimer toujours avec tendresse
Les beaux vers , les vers favoris
D'Horace , le dieu du Permesse ,
Le plus sensé des beaux esprits ,
Le moraliste sans rudesse

A qui je donneroie le prix
 Sur les sept Sages de la Grèce.
 J'aime ce vicillard de Théos,
 Qui , voluptueux & tranquille ,
 Laisant les dieux & les héros ,
 Chantoit , près du jeune Batille ,
 Le vin , l'amour & le repos.
 J'aime ce vieux goutteux du temple
 Qui jouoit avec les amours.
 Vous direz : suivez son exemple
 Et sachez embellir vos jours.
 Ah ! croiez - moi , ce St Aulaire ,
 Chaulieu , ces libertins charmans ,
 Qui , sur leur front octogénaire ,
 Rajeunissoient les agrémens
 Qui , sous les drapeaux de Cythère ;
 Alloient dans nos cercles brillans
 Rire encor , folâtrer & plaire ,
 Rendus sous leur toit solitaire ,
 Sentoient leurs maux , grondoient leurs gens ,
 Et ne pouvant plus se distraire ,
 Gémissoient du fardeau des ans.
 Sortis de Sceaux , loin de du Maine ,
 Loin des soupers du grand Prieur ,
 Dans leur petit intérieur ,
 Goutte sciatique ou migraine
 Venoient affliger le rieur.
 Le plaisir trompe la douleur ,
 Mais le sentiment y ramene.

Av

Et vous, abbé, par quel chagrin
 Prétendez-vous flétrir les roses
 Qu'amour mit sur le front divin
 De l'auteur des métamorphoses ?
 Qui peut exciter vos dégoûts ?
 Ovide fut triste en Scythie,
 Et là sa muse appesantie,
 Des Césars pleura le courroux :
 Mais que sur les rives du Tibre
 Ses sons étoient mélodieux !
 Que sa muse élégante & libre
 Chanta bien les amours des dieux !
 Il faut encor qu'on l'apprécie
 Par la noblesse de son cœur ;
 Son ambition, sa folie,
 Fut d'être l'heureux séducteur,
 L'amant adoré de Julie.
 Il ne fut point le vil flatteur
 D'Octave, cet usurpateur,
 Qui, de sang, couvrit l'Italie ;
 Le prix que vous lui dérobez
 Est mérité par ses ouvrages.
 Ses écrits, quoique prohibés,
 Seront relus dans tous les âges,
 Et par les fous & par les sages,
 Je crois même par les abbés.

Sur ce Monsieur le ***
 Recevez mes tendres adieux.
 Si vous êtes libre d'affaire,

Prenez votre vol vers ces lieux.
Vous verrez encor à nos treilles
Quelques muscats bien parfumés,
Et nous chargerons nos corbeilles
De ces beaux fruits que vous aimez.
Avant que l'âge vienne éteindre
Le feu de vos sens émouffés,
Vivez satisfait, jouissez,
Et laissez les Vicillards se plaindre.

N O E L.

Sur l'AIR : *Joseph & Marie.*

AN O S cris le Ciel s'ouvre,
Le Juste est descendu ;
Bethléem nous découvre
Le Messie attendu.
Du péché qui l'attire ;
Admirable vainqueur,
Il prend pour le détruire
La forme du pécheur.

Engendré de son pere
De toute éternité,
Par une Vierge mere
Il veut être enfanté ;
Immortel par essence

A v j

12 MERCURE DE FRANCE.

Il naît vraiment mortel ,
Et déjà son enfance
Prélude sur l'autel.*

Il naît dans une étable ,
Une crèche est son lit ;
Ce Dieu , moins redoutable ,
Se fait pauvre & petit.
Lui , qui d'un mot enchaîne
La tempête & les vents ,
Cède à leur froide haleine
Ses membres tremblotans.

O nuit mystérieuse
Qui produit le soleil !
O nation heureuse
Dont il rompt le sommeil !
Des princes de Chaldée ,
Ce Sauveur adoré ,
Au sein de la Judée
Est du Scribe ignoré.

C'est un Enfant aimable
Qui nous invite tous ;
De la crèche adorable ,
Pauvres , approchez-vous ;

* *Preludit Infans futuro. victima funeri.*

S A N T E U I L.

Sans craindre pour vos trônes,
 Rois, portez lui vos vœux,
 Et gardez vos couronnes,
 Son royaume est aux sieux.

Et vous, Vierge féconde,
 Dont le sein maternel
 Enfante pour le monde
 Le Fils de l'Eternel;
 Soyez, dans sa misère,
 Un refuge au pécheur;
 Sans lui seriez-vous mere
 De son Réparateur ?

*VERS présentés à Mgr le Dauphin, à
 l'occasion d'une estampe où ce prince
 est représenté labourant.*

MORTELS infortunés & chéris à la fois,
 Utiles citoyens qui nourrissez les Rois,
 Que l'allégresse enfin succède à vos allarmes,
 Vous ne tremperez plus les sillons de vos larmes :
 J'ai vu, du bon Henri, le jeune rejeton
 Héritier de son cœur & digne de son nom,
 Dans nos champs étonnés essayant son courage,
 Soulever la charue; &, fier de son ouvrage,
 Tracer un durillon de cette même main
 Qui doit porter le sceptre & régler le destin. ...

14 MERCURE DE FRANCE

On verra donc un jour , au temple de mémoire ,
Un Roi cultivateur , un Prince dont la gloire
N'aura point épuisé le sang de ses Sujets ,
Qui n'aura rien conquis qu'à force de bienfaits.
Il aura pour appui Cerès & non Bellone ;
Pour sceptre un olivier , les vertus pour couronne :

L'airain n'offrira pas , aux yeux épouvantés ,
D'attributs teints de sang , de rebelles domptés ,
De captifs enchaînés une foule éperdue ;
Mais des gerbes , des socs , une simple charrue ,
D'utiles laboureurs & de bons payfans ,
Et leurs chastes moitiés & leurs nombreux enfans
Tout un peuple à genoux bénissant sa mémoire ,
Embrassant sa statue ; & la France , à sa gloire ,
Au lieu d'éloges vains , de titres fastueux ,
Y gravant ces seuls mots : *Il les rendit heureux.*

Par M. Brisard.

LE TEMPLE de la Fortune. Conte.

IL n'est point de divinités à qui on ait érigé plus d'autels qu'à la Fortune. Son culte est presque aussi ancien que le mon-

de, & ne finira, sans doute, qu'avec lui. Elle eut autrefois à Préneste* un temple fameux, & qu'elle visitoit souvent. Il réunissoit la magnificence à la régularité. Le marbre, l'or & les pierreries s'y faisoient remarquer de toutes parts. Il sembloit qu'on eût transporté dans le sanctuaire tous les trésors d'Ophir & des autres isles Fortunées.

Des chef-d'œuvres de peinture & de sculpture ajoutaient encore à cette magnificence. Ils retraçoient aux yeux tous ces mortels que la fortune éleva au faîte du bonheur, ou précipita dans l'abîme des revers. On y voyoit Cyrus sur un trône & Crésus sur un bucher; Pyrrhus, victorieux dans une bataille & vaincu dans une autre; Annibal, triomphant en Italie & réduit à s'empoisonner dans la Grèce; César, à qui on offre la tête de Pompée, & le même César tombant percé de coups aux pieds de la statue de cet ennemi. On y voyoit Sémiramis, passant du rang de sujette à celui de souveraine; d'autres souveraines passant du trône à l'esclavage. Tout, enfin, dans ces lieux attestoit le pouvoir de la fortune; tout annonçoit

* Ancienne ville d'Italie.

qu'il ne lui en coûte pas plus pour détruire que pour élever.

C'étoit - là qu'on venoit implorer ses bienfaits. On y venoit souvent aussi la prier de les reprendre. On dit même que ceux à qui elle accordoit cette seconde faveur ne la trouvoient pas inférieure à la première. On ne pénétoit point à volonté dans ce temple. Il falloit saisir l'instant où l'entrée en étoit permise , & nul signal ne l'indiquoit. La fortune est une amante indécise qui laisse toujours espérer sans jamais rien promettre. Elle veut qu'on attende & qu'on saisisse l'occasion. Malheur à qui ne fait rien deviner. Un jour que la déesse alloit rendre ses oracles , tout - à - coup les portes du temple s'ouvrirent avec grand bruit. Une foule empressée pénétra dans l'intérieur ; mais pour arriver au sanctuaire , il falloit être seul , ou n'avoir que les mêmes vœux à former. Chacun fit place à un homme vêtu de pourpre & qui s'avançoit d'un pas majestueux. C'étoit Trajan. Il s'approcha de l'autel , & adressa cette prière à la déesse : Fortune ! toi qui m'as rendu maître du plus vaste empire , je ne viens pas te prier d'en étendre les limites. J'ai combattu & triomphé. Quelques revers m'ont depuis fait sentir combien la gloire

des conquérans est fragile & frivole. Je renonce à cette ambition toujours funeste à l'humanité. Cet empire n'est déjà que trop étendu, s'il n'est pas entièrement peuplé de sujets heureux. Je ne puis l'être moi-même qu'autant qu'ils le seront. Mais un monarque n'est qu'un homme : il peut se tromper ; il peut être trompé. Des cris plaintifs sont arrivés jusqu'à moi : ils ont chassé de mon cœur cette paix que je cherche à maintenir dans mes vastes états. Une plaie fermée en laisse mille autres ouvertes. Fortune ! reprends tes bienfaits ou rends moi la tranquillité de l'ame. Qu'est-ce qu'un trône, si le bonheur n'y vient prendre place avec nous, & si le desir de faire des heureux nous empêche nous mêmes de l'être ?

Trajan se tût, & une voix qui partoît du fond du sanctuaire fit entendre cet oracle : *Je t'ai dispensé les grandeurs ; j'ai mis à tes pieds ce peuple qui fouloit aux siens les sceptres & les couronnes. Veille à sa garde & à son bonheur. Ses plaintes ne doivent t'affliger qu'autant qu'elles seront justes. N'épargne rien pour adoucir ses maux, & souviens toi que mes faveurs sont presque toujours mêlées de quelques disgrâces. Tu n'es qu'un homme & tu voudrois jouir du sort des dieux.*

18 MERCURE DE FRANCE.

L'empereur s'éloigna pour aller méditer sur cette réponse. Un de ses principaux ministres vint le remplacer. Déesse, à qui je dois tout, disoit-il, daignez ne pas mettre encore un terme à vos bienfaits. J'ambitionnai la place que j'occupe ; j'ambitionnerois aujourd'hui d'en descendre, si ma retraite volontaire pouvoit n'être pas envisagée comme une disgrâce. On me flatte & l'on me censure avec excès. J'ai pu quelquefois me tromper ; j'ai plus d'une fois été utile ; on ne me pardonne pas plus mes services que mes fautes. C'est à vous, déesse, qu'il appartient de me concilier les suffrages. Tout, ici bas, vous est soumis ; honneurs, estime, réputation, gloire, tout est votre ouvrage. **A**chevez celui que vous avez commencé en ma faveur : faites que je réunisse à celle du monarque l'approbation universelle de ses sujets. . . .

Ta demande surpasse mon pouvoir, interrompit l'oracle. N'attends que des regards jaloux de ceux qui te voyent placé au dessus de leurs têtes. Le droit de censurer les mortels que j'élève est la seule consolation de ceux que je néglige.

Un troisième personnage s'approcha de l'autel. C'étoit un courtisan. Il s'avançoit avec la même ardeur que s'il eut été

question de se rendre au *petit lever* du prince. Voici comment il harangua la déesse. Vous voyez en moi le plus zélé de vos sectateurs. Je vous adresse tous mes vœux ; je suis toutes les routes que vous semblez me prescrire. Chaque jour Trajan m'apperçoit à son réveil : souvent même il m'admet à son souper. Je flarte ses ministres & jusqu'aux substituts de ses ministres. J'embrasse mes rivaux ; je trompe des femmes. Tous ces moyens , si souvent efficaces , n'ont encore pu me tirer de la foule. Vingt gouvernemens ont été donnés depuis que j'en sollicite un : vingt officiers , inconnus à la cour , ont été faits généraux. Fortune ! leur élévation est une insulte pour toi. Je suis l'homme qu'il faut pour signaler ton pouvoir. Ma conduite prouvera que je me repose entièrement sur lui.

La voix lui répondit : *Sache attendre. Je veux dépouiller une province qui doit tout à son industrie : tu en seras nommé gouverneur. Je veux humilier l'orgueil des Romains : tu commanderas une de leurs armées.*

Julie s'avança. Elle étinceloit de charmes & de pierreries. J'ai aussi mon ambition , disoit-elle à la déesse. On me trou-

20 MERCURE DE FRANCE.

ve belle. Une foule d'adorateurs me le répète chaque jour. Peut-être ces hommes qui m'adorent ne m'aiment-ils que foiblement. Que m'importe? Je veux que l'amour ait plus d'éclat que de chaleur. Je supporte que l'on me quitte, & j'aime à quitter. Ce que j'ambitionne c'est le crédit, ce sont les honneurs. Feu mon époux, qui n'aspiroit à rien, pas même à me plaire, est mort oublié de tous ceux qu'il oublioit. J'ai toute l'émulation qu'il n'avoit pas. Je voudrois occuper le premier rang chez l'impératrice; fixer tous les regards de Trajan; gouverner les ministres; disposer des places; faire, à mon choix, d'un petit un grand, d'un grand un petit. Je voudrois, enfin, voir dépendre de moi tous les hommes & pouvoir désoler toutes les femmes...

N'attends plus rien de moi, interrompit l'oracle; je t'ai donné de la beauté, de la naissance, du manège & de l'ambition: avec de tels secours, tu peux te passer des miens.

Julie s'éloigna dans l'intention d'essayer son pouvoir. Une masse énorme & informe s'avançoit vers l'autel. C'étoit un de ces hommes qui percevoient, pour l'empereur & pour eux, les revenus de

l'état. Je crus qu'il venoit prier la déesse de les lui accorder sans partage. Il venoit, au contraire , déplorer les fruits de son opulence. O Fortune , disoit-il, que j'ai payé cher tes présens ! J'existois & je n'existe plus. Né sous un toit rustique , je m'occupois de travaux rustiques. Le champ que mes mains cultivoient suffisoit à ma subsistance. Rien ne bornoit les facultés de mon être. J'eus les besoins qu'il est le plus doux de satisfaire , & je les satisfis. L'appétit assaisonna mes repas grossiers ; Lycoris agréoit mes soins & y répondoit. J'aimois Lycoris , & jamais amour ne fut mieux prouvé. Enfin , j'étois heureux ; mais je ne fus point apprécier mon bonheur. Un char brillant versa à peu de distance de ma retraite. J'offris des secours qui furent acceptés. Celle qui les reçut étoit accoutumée à faire des grâces. C'étoit la femme du favori de l'empereur Nerva. Elle daigna se reposer dans ma chaumière & trouva que j'y étois déplacé. Elle me pressa de la suivre à la cour. Elle étoit belle ; son char étoit brillant , & sa suite nombreuse. Je me laissai éblouir & par ce que je voyois , & par ce qu'on me fit entrevoir. J'oubliai Lycoris , & suivis Hortense. Il me parut

22 MERCURE DE FRANCE.

que sa bonne volonté pour moi ne diminueoit pas. J'eus lieu d'en douter encore moins par la suite. Enfin, au bout de deux ans d'affiduités auprès d'elle, je fus mis au nombre des Publicains. Je vis du fonds de l'Asie, de l'Europe & de l'Afrique, l'or se rendre comme de lui-même dans mes coffres. Mon opulence embarrassé mes calculs, ou plutôt il me paroît superflu de calculer. Mais que n'ai-je pas perdu à ce gain factice ! mes trésors se sont accumulés & j'ai perdu le repos. J'ai le meilleur cuisinier de Rome & n'ai plus d'appétit ; vingt maîtresses que je paye & pas une qui m'aime ; des desirs & plus de facultés ; des adulateurs & pas un ami ; une satiété qui me rend tout insipide ; le malheur d'avoir tout épuisé sans avoir effectivement joui de rien. Daignez donc, ô déesse, me rendre mes travaux, ma santé, mes goûts, mon amour, ma vigueur & Lycoris : je vous abandonne en échange deux cens flatteurs, cinq cens tonneaux de Falerne, quelques millions entassés, quelques danseuses & quatre années du bail courant.

Sois content, lui dit l'oracle. Ce soir même Trajan va te rayer de la liste fortunée ; tes richesses passeront dans son trésor ; tes flatteurs s'éclipseront ; tes maîtresses iront

tromper ton successeur ; tu retourneras à ta chaumière avec quelques facultés de moins, & tu retrouveras Lycoris avec quelques années de plus.

Au lourd *Chifronius* succéda la vive *Aglaé*. A peine elle touchoit à son troisième lustre. Sa taille svelte & légère ; son œil doux & perçant ; ses traits piquans & animés ; sa bouche agaçante & enfantine ; certain air d'étourderie bien concerté ; certaines graces badines & finement ingénues , tout décéloit en elle le moyen de faire des conquêtes , & le desir de les multiplier. Elle venoit supplier la Fortune de lui être propice. J'ai mes vues, disoit - elle ; mais sans vous je ne puis rien. Voyez ces cheveux ; ils sont sans ornemens ; cette robe , que je porte , est presque aussi simple que celle d'une vestale : je ne m'apperçois pas encore si le Gange produit des perles & des diamans ; le char qui m'a conduite à votre temple est un char d'emprunt. Jusqu'à quand , ô déesse ! tant de choses me manqueront - elles ? Daignez conduire mes pas ; marquez moi la route que je dois suivre ; je vous jure de ne point m'en écarter. On m'a dit que l'Amour vous contrarioit assez souvent. C'est à quoi je

24 MERCURE DE FRANCE.

prendrai garde ; je le traiterai comme un enfant qu'il est difficile de ne pas caresser d'abord ; mais qu'ensuite on congédie sans façon. Je souffrirai qu'on décore ses autels ; mais jamais mon encens ne brûlera que sur les vôtres.»

Aglæ reçut cette réponse : *La Nature a tant fait pour toi qu'il reste à la Fortune peu de choses à faire. Apprends à mesurer tes pas en cadence , & monte sur la scène. Tu m'aideras à dépouiller quelques favoris qui abusent de mes présens.*

O tems ! ô mœurs ! ô siècle ingrat ! s'écrioit un homme dont l'ame & l'extérieur me parurent être un peu en désordre ! O Fortune , à qui tes bienfaits sont - ils prodigués ? Que de nouveaux Mœvius l'emportent chez toi sur Virgile ! J'ai tout donné à la Gloire , & la Gloire ne fait rien pour moi. Chaque jour voit renouveler mes sacrifices. J'ignore & les plaisirs & le sommeil. L'astre du jour a disparu ; l'astre des nuits a déjà rempli une partie de sa course : le mercenaire a quitté ses travaux ; l'esclave dort en attendant ceux du lendemain ; tout repose dans la nature ; . . & moi , j'écris ! L'Aurore s'est arrachée des bras du vieux Titon ; ses regards éclairent le sommet des montagnes ;
le

le coq vigilant s'éveille & chante , les oiseaux lui répondent par des concerts variés ; Lycas donne un doux baiser à Tymarette.... Et moi, j'écris ! Julie a déjà essuié vingt froideurs à sa toilette ; Casca préside à l'arrangement de ses cheveux ; Lysis attrape un coup léger , & baise la main qui le frappe. De la toilette on passe à la table , de la table on vole au cirque ; on applaudit ou l'on censure ; on en sort pour courir à de nouveaux amusemens... Et moi , j'écris ! Telle une lampe se consume pour éclairer une assemblée qui rit sans songer à elle : de même j'éclaire un public ingrat qui oublie qu'une lampe s'éteint si on ne l'alimente. J'écris d'une manière profonde , & mes lecteurs sont superficiels ; je place , avec intention , des traits fins ou délicats , & peu d'entr'eux peuvent ou daignent les saisir. Je réunis , pourtant , quelques suffrages ; mais d'autres qui n'en réunissent aucun , jouissent de tes faveurs. Daigne me répondre , ô déesse ! ne les accorde - tu qu'à ceux qui renoncent à la gloire ?

Il reçut cette réponse : *Les favoris de la gloire sont rarement les miens. Ecris moins , écris mal , si tu veux ; mais visite plus souvent mon temple. J'accorde quelquefois à l'importunité ce que je refuse au mérite.*

26 MERCURE DE FRANCE.

O Fortune ! s'écrioit une femme qui sembloit pourtant n'avoir pas à s'en plaindre, tu m'as comblée de bienfaits. J'ai eu la gloire de ruiner dix patriciens opulens & trois plébéïens dix fois plus riches que des patriciens. J'ai celle d'effacer en luxe nos plus fastueuses Dames Romaines. Je leur enleve le double avantage de plaire & d'éblouir. Elles me pardonnent plus facilement le premier que le second. C'est mon goût qui règle celui de la capitale. On me copie en tout sens, & j'ai tant d'imitatrices que je crains d'avoir bientôt des émules. Daigne , ô déesse ! me conserver la prééminence. Indique moi les moyens d'être toujours inimitable.

Sois , en tout point , le contraire de ce que tu es , répondit l'oracle.

Déesse ! dit , en s'approchant , un homme qui paroissoit fort ennemi du faste ; vous voyez en moi un amateur dont le goût fait honneur à la capitale du monde. Je n'ai qu'une passion , & c'est celle des coquilles. J'ai transformé en coquillages tout l'or que j'amassai dans les Espagnes lorsque j'en étois gouverneur. C'est une belle chose que l'histoire naturelle. Je troque volontiers une émeraude contre une huitre pétrifiée. Je fais parcourir & fouiller , à grands frais , les plus lointains

rivages. Il est vrai que le desir de rassembler tous ces cadavres de poissons me réduit à vivre de légumes. Ce n'est pas ce qui m'inquiète ; mais par malheur mon trésor est vide , & mon coquillier n'est pas rempli. Il me reste encore à garnir tout l'intérieur de mon alcove , un quart de ma salle à manger , & mon foyer d'un bout à l'autre. Je t'implore donc , ô Fortune ! fais que Trajan me nomme encore une fois gouverneur de province. J'en destine la dépouille à dépouiller les rivages de l'Inde. Mon bonheur sera complet , si ma collection se trouve une fois complète.

Rassure-toi , lui dit l'oracle ; *elle pourra l'être*. Tu préfères des madrépores à ta femme qu'un autre amateur préfère à toutes les curiosités qu'il possède. Il va te proposer un échange * qui vous satisfera tous trois.

Le curieux s'éloigna & courut accomplir l'oracle. Il s'éleva quelque tumulte dans l'assemblée. Chacun s'approcha sans garder beaucoup d'ordre.

* Chez les Romains ces sortes d'échanges étoient autorisés par les loix. Ils ne le sont plus maintenant que par l'usage.

28 MERCURE DE FRANCE.

Un sectateur d'Hermès pria la Fortune de favoriser sa recherche du grand-œuvre. Elle lui promit de briser tous ses fourneaux ; seul moyen de lui conserver son patrimoine. Un homme à projets lui en présenta de toutes les especes. Elle ne choisit que celui qui étoit le plus extravagant & le plus inutile. Un riche avare vint la prier de lui procurer du repos. Tu en auras, lui dit-elle ; on vient de t'enlever le trésor qui causoit ton insomnie. Une joueuse la supplia de lui rendre tout ce qu'elle avoit perdu au vingt & un. Volontiers, lui dit la déesse ; Crassus va t'en dédommager, si tu n'es pas trop difficile sur les conditions. Un habitant de la Gaule Narbonnoise prioit la Fortune, non de le servir, mais de le laisser faire. Elle y consentit, & il parut très-content de son lot. Un prêtre de Jupiter aspirait au pontificat. Il citoit en sa faveur, & sa santé affoiblie par l'étude & son indifférence pour les femmes. On lui conseilla de se réconcilier avec elles, & de rétablir sa santé. D'autres personnes de différens états formoient des vœux de différente espece. Ils furent ou adoptés ou rejetés, & les plus bisarres n'étoient pas toujours les plus

mal reçus. Il y eut un esclave à qui la Fortune promit les richesses, la place & la maîtresse de son maître; on vit un orateur qu'elle relégua parmi les mimes, & un mime à qui elle promit la réputation d'orateur: on vit un boucher décoré de la robe d'Esculape; un foible adolescent armé de la massue d'Hercule, & un brave, un robuste centurion couvert d'une tunique de corybante.

Un jeune couple se tenoit à l'écart, & sembloit attendre, pour s'approcher du sanctuaire, que la foule s'en éloignât. C'étoient Zélide & Leuxis. Tout, chez eux, déceloit, ou deux amans ou deux époux encore amans. Ils s'approchoient ensemble comme n'ayant que les mêmes vœux à former. Ce fut Leuxis qui parla, & son discours dût paroître tout nouveau, même à la déesse.

Nous n'implorons point tes bienfaits, lui disoit-il, répands les sur ceux que l'amour seul ne peut rendre heureux. Hé! comment pourront-ils donc jamais l'être? Je le suis par Zélide, & Zélide l'est par moi. Je l'emportai auprès d'elle sur une foule de tes favoris. Ils offroient des trésors. Je n'offris que de l'amour. C'est l'amour seul qui mérite le suffrage de la

30 MERCURE DE FRANCE.

beauté. Nous quittâmes la superbe Rome : Le bonheur est ennemi de l'éclat & du tumulte. Nous le goûtons loin des envieux , dans une retraite que lui-même semble avoir choisie pour son asyle. Elle est riante & n'est point fastueuse. Nous mêlons à nos amusemens quelques soins qui les varient. Je préside à la culture du champ qui fournit à ma subsistance ; je taille moi-même l'arbre que mon pere a planté. Zélide répand quelques bienfaits sur ces malheureux condamnés à des travaux dont ils ne recueillent pas même le fruit. Les cœurs tendres sont toujours bienfaisans ; les cœurs insensibles presque toujours inhumains. Les nôtres bornent leurs vœux à ne jamais changer ni de penchans ni de maximes. Chaque soleil qui se leve est pour nous le présage d'un jour fortuné. O déesse ! les mortels comblés de tes dons jouissent ils du même avantage ? Laisse nous celui dont nous jouissons. N'ajoute , ne retranche rien à ce que tu as fait pour nous. Assez d'autres viendront t'implorer pour que tu daignes te souvenir d'eux. Nous , au contraire, nous t'implorons pour être oubliés de toi.

Ce fut là , peut-être , le seul vœu raisonnable qu'on eut jamais adressé à la

Fortune. Il fut admis, & l'oracle congédia l'assemblée par cette maxime. O vous, qui cherchez le bonheur, apprenez que ce n'est pas dans mon empire qu'il réside, La Fortune peut rendre les mortels puissans; la modération seule peut les rendre heureux.

Par M. de la Dixmerie.

VERS à Madame Vien, de l'académie royale de peinture.

TANDIS que ton époux, par une touche fiere,
 Par les plus hardis monumens,
 Signale sa vaste carrière,
 Assise à ses côtés au temple des talens,
 Tu répands d'une main légère
 La richesse des ornemens;
 La riante nature à tes yeux se dévoile,
 Tout plaît, tout s'embellit sous tes pinceaux mi-
 gnons;
 Sous tes loix comme sur la toile
 Tu fais fixer des papillons;
 Tu fais éterniser l'éclat des fleurs nouvelles,
 Sans le secours de Flore, à loisir tu peux voir

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

Les plus fraîches & les plus belles
Chaque jour le modele est devant ton miroir.

Un fruit tenta le premier homme ,
On fait à quel desir ses sens furent enclins ,
J'en suis-peu surpris si la pomme
Ressembloit aux fruits que tu peins.

*Par M. de la Louptiere , de l'académie
des Arcades de Rome.*

MADRIGAL à Madame * *.

QUI te voit , dans tes fers est soudain retenu ,
Sans qu'il puisse jamais devenir infidèle ;
La raison vient ferrer une chaîne si belle.

Lorsqu'il est né de la vertu ,
L'Amour est durable comme elle.

Par M. François de Neufchâteau.

*VERS pour être mis au bas du portrait
de M. Bignicourt , auteur d'un recueil
de poësies latines & françoises , &c.*

EN latin , en françois , le bon goût suit ses traces ,
D'autres parlant leur langue y bornent leurs écrits ,
Plus heureux que ces beaux esprits ,
Il regne sur les deux Parnassus.

*Par Madame * *.*

*LA Méprise de l'Amour. Chanson.**SUR l'AIR : Dans un bois solitaire & sombre :*

L'AUTRE jour la jeune Lisette ,
En menant paître son troupeau ,
Vint se reposer sur l'herbette
Dans un bosquet près du hameau.

Le bruit sourd d'un ruisseau qui tombe ,
La tourterelle qui gémit ,
Et les plaintes de la colombe ,
Tout la flatte & tout l'assoupit.

On voit ses lèvres demi-closées
Que le zéphir vient caresser ;
Une abeille croit voir des roses ,
Et s'approche pour les sucer.

Cherchant la reine de Cythère ,
L'Amour s'en vint d'un air malin ;
Il prend Lisette pour sa mere ,
Et se repose sur son sein.

Ah ! dit-il , quelle est ma surprise !
De Vénus , j'ai cru voir les traits ;

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

On doit pardonner ma méprise,
Lifette n'a pas moins d'attraits.

Le soufle qui sort de sa bouche
Est plus pur que l'air du matin ;
Et lorsque la mienne la touche,
Un feu secret passe en mon sein.

Ah ! fuïons loin de cette belle,
Craignons un regard de ses yeux ;
Je pourrois oublier près d'elle
Le rang que je tiens dans les cieux.

Je savois que j'étois le maître
De pouvoir tout assujettir ;
Mais, Lifette m'a fait connoître
Que j'étois le dieu du plaisir.

Par M. Dclespine, âgé de 18 ans.

LA MÉPRISE.

LE feu Roi de P*** pouffoit la simplicité dans ses vêtemens au point que quand il voyageoit dans ses états, ceux de ses sujets qui ne le connoissoient point le prenoient pour une homme ordinaire.

Un jour qu'il passoit dans le B.
 sans suite , & très - simplement vêtu , il
 apperçut une jeune femme travaillant à
 la terre , & de taille gigantesque ; elle
 avoit près de sept pieds. Les grandes per-
 sonnes étoient sa passion ; il imagina
 qu'un couple de cette espece produiroit
 des enfans très - grands. Il descendit de
 cheval , s'approcha de cette paysanne ,
 causa avec elle , & apprit avec joie qu'elle
 n'avoit que dix - neuf ans ; qu'elle étoit
 fille encore , & qu'elle devoit le jour à un
 cordonnier. Il s'assit à terre & écrivit au
 colonel de ses gardes : « Vous marierez
 » la porteuse du présent billet, avec le plus
 » grand de mes grenadiers ; vous aurez soin
 » que la cérémonie se fasse sur le champ &
 » en votre présence ; je veux absolument
 » que vous puissiez me répondre sûre-
 » ment de l'exécution de cet ordre : il est
 » précis & je vous ferois un crime du
 » moindre délai » Le Roi remit cette let-
 tre à la jeune fille , sans l'instruire de ce
 qu'elle contenoit , & lui ordonna de la
 porter à son adresse , & de n'y pas
 manquer sous peine de son indigna-
 tion ; il lui fit ensuite un joli présent &
 continua sa route. La fille , qui ne s'ima-
 ginoit pas que c'étoit le Roi qui lui avoit

36 MERCURE DE FRANCE.

parlé , croyant qu'il étoit indifférent que la lettre fût rendue par une autre , pourvû quelle le fût sûrement , fit marché avec une vieille femme qu'elle chargea de cette commission , en lui enjoignant expreffément de dire qu'elle la tenoit d'un homme vêtu de telle façon. Celle ci exécuta fidèlement son message. Le colonel, surpris du contenu de la lettre ; ne pouvoit le concilier avec l'âge & la figure de la porteuse ; cependant l'ordre étoit exprès , il ne crut pas pouvoir , sans danger , se dispenser d'obéir ; il pensa que son maître vouloit punir le soldat qu'il devoit marier d'une manière si peu assortie ; il fit célébrer cet hymen devant lui au grand regret du grenadier , mais en même - tems à la grande satisfaction de la vieille. Quelque tems après le Roi revint à B*** , il demanda avec empressement à voir le couple qu'il avoit marié. Lorsqu'on le lui présenta , il entra dans une colere inexprimable ; le colonel cherchoit en vain à se justifier ; il ne le fut qu'après que la vieille eut avoué la vérité ; elle finit le recit de son aventure par lever les yeux au ciel , & remercier la Providence d'un bienfait aussi peu attendu que celui qu'elle venoit d'en recevoir.

*V E R S à M. le Chevalier de Pradine ,
sur plusieurs présens faits à ma fille ,
âgée de douze ans.*

CETTE croix guerrière , ô Pradine !
Que vous portez sur la poitrine ,
Votre Roi vous en a fait don ,
Pour montrer que votre vaillance
Brilla dans plus d'une action ;
Mais s'il étoit un ordre en France
De chevaliers de bienfaisance ,
Vous auriez le premier cordon.

Par la Muse Limonadiere.

*V E R S à Mde Cahouët de Vilaine , sur
les portraits du Roi & de Mde Victoire ,
& sur l'histoire , qu'elle rend en minia-
ture.*

L E S maris sont peu louangeurs :
Ton époux m'a vanté tes talens enchanteurs ,
Autant en fait la renommée.

38 MERCURE DE FRANCE.

A cette gloire confirmée
Je joins encor ma foible voix ,
Je t'en dois le tribut : ta peinture chérie
Honore également mon sexe & ma patrie.

Par la même.

LE SINGE & L'ÂNE.

Vous connoissez le Singe ; il est divertissant
Pour un instant.

Vous le voyez grimper , sauter , ruser sans cesse ,
Et faire maint tour de souplesse.

Comme un vrai saltinbanque , il fait rire les
gens ,

Se moque d'eux en face , & vit à leurs dépens.

Quant à moi , je ne l'aime guère.

Ce n'est au fond qu'un gauche imitateur ,

Qui gâte tout , fort enclin à mal faire ,

Paresseux & gourmand , libertin & colere.

Les grimaces , les sauts de ce vil bateleur

Lassent bientôt le spectateur.

Il vit un jour de la fenêtre

L'Âne chargé d'un lourd fardeau ,

Et tout prêt à partir. Ah ! le plaisant bardeau ;

Dit le Singe, où va - t - il ? Croit - il charmer son maître ,

Avec un air si leste , & baissant le museau ?

L'Anc répond , tu fais tout contrefaire ;

Mais , l'ami , tu n'es bon à rien ,

Qu'à tout défigurer. Tu grimaces fort bien ,

Je suis utile ; adieu , voilà mon savoir faire.

Pour le coup , maître Aliboron

Parloit mieux qu'un docteur ; il avoit bien raison !

Le plaisant & le parasite ,

Quelques auteurs aussi , dont je tairai le nom ,

Vrais singes en tout point , n'ont pas d'autre mérite.

L'AMOUR PATERNELLE.*

Histoire véritable.

BÉLIDOR ayant essayé des pertes considérables , se résolut à les aller réparer dans les isles. Il avoit un fils de sept ans

* On a cru devoir donner à cet *Amour* , qui est une vertu , le genre féminin que lui donnent quelquefois nos poètes. Cette licence devoit faire règle , pour qu'on ne le confondit plus avec l'amour qui n'est qu'une passion aveugle & souvent la source de nos peines.

40 MERCURE DE FRANCE.

au plus qu'il confia à son frere Cernin, & il partit avec Robert, un vieux domestique, qui ne voulut point l'abandonner, & qui jusques-là avoit été destiné à ne pas quitter Nervan son fils.

Ce dernier regretta son pere, & sur-tout son bon ami Robert, autant qu'on peut l'espérer d'un enfant de son âge, & il les oublia bientôt tous deux dans les dissipations d'un caractère trop vif & difficile à morigéner.

Cernin, oncle de Nervan, ne supporta qu'avec peine les fatigues de l'éducation de son neveu. Ni ses conseils, ni ses efforts ne purent l'empêcher de devenir un jeune homme à la mode, c'est-à-dire, une tête fort vide, un être fait pour n'être remué que par des objets ou très-frivoles ou très-indécens.

Il avoit d'abord annoncé quelque esprit, mais quel moyen d'y compter encore? Il n'y avoit pas de sottise qui ne se fût placée dans sa tête. L'idée d'un jeune étourdi mis élégamment, & qui caresse indécemment sur sa cuisse une masse de joujoux attachés à la chaîne de sa montre, remplissoit pour lui l'idée de toute perfection. Une voiture du dernier goût & le singulier honneur de perdre en com-

pagnie brillante mille ou douze cens pistoles lui sembloient mériter la vraie & la seule considération à rechercher. Personne n'étoit plus persuadé que lui de l'inutilité parfaite d'une bonne lecture ; tout homme raisonnable n'étoit qu'un pédant à fuir , il n'appercevoit pas le plus petit danger pour les mœurs à vivre avec des femmes *à tant pas mois* ; en un mot il y avoit à Paris peu de jeunes gens , même parmi ceux du plus grand nom , qui eussent de plus jolis principes que Nervan , & qui s'annonçassent dans le monde avec des qualités plus agréablement superficielles.

Son oncle , moraliste un peu sévère , avoit inutilement tâché de lui démontrer qu'il se trompoit sur tous les objets. Nervan n'en avoit tenu compte , & se fondant sur les espérances d'une fortune que son pere étoit allé faire pour lui , il empruntoit de tous côtés , & dissipoit d'avance un bien qui n'étoit pas encore réalisé en France.

On eut beau lui dire que son pere n'ayant point donné de ses nouvelles depuis deux ans , il y avoit à craindre qu'il n'eût éprouvé quelques revers fâcheux. Rien ne put l'arrêter dans sa fougue ; &

42 MERCURE DE FRANCE.

Cernin qui avoit épuisé tous les moyens ordinaires pour se faire redouter de son neveu , & pour l'épouvanter sur le danger des liaisons qu'il avoit contractées , sollicitoit enfin un ordre qui le mit hors d'état de faire de plus grandes sottises.

Cet ordre alloit être incessamment délivré , & Nervan , tranquille dans sa débauche , venoit d'irriter encore plus son oncle en voulant obtenir de lui 25 louis, lorsque Cernin vit entrer dans son cabinet quelqu'un , qu'il ne se rappela pas au premier coup d'œil , mais qu'il embrassa bientôt avec transport en le reconnoissant pour son frere.

La premiere effusion mutuelle passée entre Belidor & Cernin , il fut bientôt question de Nervan ; & voici quelle fut à cette occasion la conversation des deux freres.

B E L I D O R .

Vous hésitez Cernin ? Vous ne me répondez point sur mon fils ? Il vit sans doute ?

C E R N I N .

Oui , mon frere.

B E L I D O R .

Eh ! bien voilà tout ce que je deman-

J A N V I E R. 1770. 43

dois au Ciel , pourquoi m'avoir allarmé
sans raison ?

C E R N I N.

Eh ! mon cher Belidor , je craignois de
vous le peindre tel qu'il est.

B E L I D O R.

Point de mystere , mon frere , je vous
demande son portrait au naturel ; j'en ai
besoin , de grace ne dissimulez rien.

C E R N I N.

Premierement , c'est un franc étourdi.

B E L I D O R.

Il n'a que dix-huit ans.

C E R N I N.

Et qu'importe ? Mon frere , c'est un
jeune homme vain , léger , sans principes.

B E L I D O R.

Sans doute.

C E R N I N.

Comment sans doute ?

B E L I D O R.

Je vous étonne; je le sens bien, mais achevez votre portrait.

C E R N I N.

Toujours entouré des gens les plus dangereux, de joueurs, d'escrocs, de femmes perdues, d'usuriers; enfin, un dissipateur effrayant pour la fortune la plus grande. Eh! bien, vous êtes encore tranquille?

B E L I D O R.

Vous venez de me faire le portrait de toute la jeunesse de Paris, & je n'ai pas présumé que mon fils, né vif & sensible, pût échapper aisément à la contagion générale. Est-ce là tout?

C E R N I N.

Il n'y a pas deux heures qu'il est sorti de chez moi dans le désespoir du refus que je lui ai fait de 25 louis dont il avoit le plus grand besoin aujourd'hui. Apparemment que son crédit est épuisé, & je vous avoue que j'ai profité du silence que vous avez gardé depuis deux ans avec nous pour répandre beaucoup d'inquié-
tu-

J A N V I E R. 1770. 45
de sur votre compte , & pour effraïer les
usuriers qui le mettoient en état de se pas-
ser de moi.

B E L I D O R.

A merveille mon frere. C'étoit mon
projet de vous inquiéter tous , & sur-tout
mon fils , que je comptois trouver tel que
vous venez de me le peindre.

C E R N I N.

Votre sang froid , mon frere , est une
chose. . .

B E L I D O R.

Inconcevable , n'est-il pas vrai ? Attendez
jusqu'au bout.

C E R N I N.

Il s'en faut bien que j'aie pu envisager
ses désordres aussi tranquillement. Ennuïé
de l'inutilité de mes remontrances , j'ai
sollicité , pour St Lazare , un ordre que
j'attends à chaque minute.

B E L I D O R.

Oh ! voilà ce qui ne vaut rien , mon
frere ; vous ne pouvez plus , après mon
retour , mettre cet ordre à exécution. Je
serois très-fâché de n'avoir que ce moyen

46 MERCURE DE FRANCE.

d'espérer quelque changement de la part de mon fils. Ces maisons de force qui réunissent des libertins de toute espèce peuvent achever de perdre pour jamais un caractère qu'on eût pu ramener par des moyens moins violens. Réunissez deux méchans , vous les rendrez plus dangereux pour les suites. Vous n'avez point vu sur cet objet en pere : souffrez que je vous le dise.

C E R N I N.

Mais que tenterez vous donc pour lui donner des remords & pour le faire rougir de sa conduite.

B E L I D O R.

C'est ce que je vais vous dire , écoutez moi : vous avez eu de la peine à me reconnoître d'abord , & c'est une preuve que mes traits sont bien changés.

C E R N I N.

Je l'avoue , vous êtes méconnoissable pour un autre qu'un frere.

B E L I D O R.

Encore plus pour un fils séparé de moi à l'âge de sept ans.

C E R N I N.

D'accord. Mais quelle est votre idée ?

B E L I D O R.

La voici. Vous vous rappelez ce valet que je voulois laisser près de mon fils, & qui voulut me suivre.

C E R N I N.

Le pauvre Robert ! Je m'en souviens à merveille.

B E L I D O R.

Je l'ai perdu. Il est mort depuis deux ans ; précisément au tems où je discontinuai de vous faire passer de mes nouvelles.

C E R N I N.

Je ne vous comprends point.

B E L I D O R.

Dès ce tems-là je conçus le projet que je viens exécuter , & que je soupçonnois très - nécessaire.

C E R N I N.

Mais quel projet encore ?

B E L I D O R.

Ce n'est point Robert qui est mort, c'est votre frere. C'est moi. Vous ne voyez dans ce moment que mon ancien domestique que vous ne logerez & que vous ne traiterez, s'il vous plaît, que sur ce pied-là.

C E R N I N.

Mon cher frere ! . . . Se pourroit-il !...

B E L I D O R.

Quoi ?

C E R N I N.

Les fatigues d'un long voyage auroient-elles pu. . .

B E L I D O R.

Je vous entends, déranger ma cervelle. Eh ! non ; retenez bien tout ceci. Votre frere repassoit en France avec une très-grande fortune (ce qui est vrai.) Une tempête affreuse a fait périr le vaisseau (voici la fable.) Moi, Robert, j'ai eu le bonheur de me sauver, & je vous apporte la triste nouvelle & du naufrage & de la perte de Belidor, & de celle de tous ses biens. Quant au surplus, laissez agir Robert,

bert , paroissez affligé , prenez même mon deuil ; voilà tout ce que je vous demande , le reste est mon affaire.

Cernin eut beau s'opposer au dessein de son frere , il fallut lui promettre de se prêter à ce qu'il demandoit , & bientôt toute sa maison & le quartier même furent imbus de la nouvelle sinistre qu'avoit apportée Robert.

Ce dernier eut vingt récits à faire de la tempête où Belidor avoit péri , & ce rôle fut si bien joué de sa part qu'il fit verser des larmes à toutes les comeres des environs , dont il s'étoit vû entouré sans en être reconnu.

Une raison secrette fit que Nervan rentra à la maison de son oncle quelques heures après , & l'histoire fatale du naufrage occupant encore les valets , il en fut bientôt instruit lui même. Consterné d'abord par cette nouvelle , il court chez son oncle qui lui confirme son malheur. Il demande Robert ; il vole au - devant de lui ; il l'embrasse , ne veut apprendre aucun détail & tombe dans l'accablement.

Il faut ici rendre à Nervan la justice qu'il mérite ; c'est son pere qu'il regrette le plus , & Robert , attentif à tous ses mouvemens , en tire un bon augure , parce que l'amour n'est jamais sans espoir.

50. MERCURE DE FRANCE.

Il passe le reste de la journée dans son appartement sans vouloir que Robert le quitte , mais sans lui parler ; & jetant seulement sur lui , de moment à autre , des regards qu'éteignoit un torrent de larmes.

Robert pleuroit aussi , & ses larmes passaient auprès du jeune homme pour la juste expression de la douleur d'un valet qui regrette le meilleur des maîtres ; cette idée l'attendrissait encore davantage , en sorte que Robert fut obligé de le laisser à lui-même , après l'avoir supplié de prendre quelque repos.

Une conversation qu'il eut le lendemain avec le valet de Nervan le mit au fait de ses désordres. Champagne étoit un franc valet de comédie qui portoit le plus qu'il pouvoit son maître vers sa ruine , parce qu'il y trouvoit son compte. Il confia à Robert , qu'il avoit jugé son égal , que par décence il resteroit encore quatre ou cinq jours avec Nervan , mais qu'il alloit chercher un maître dont le pere n'eût pas fait naufrage , & auprès duquel il ne se vit pas dans la nécessité d'enfouir les heureux talens qu'il avoit reçus de la nature pour jeter un enfant de famille dans le monde.

Dès que Robert se vit seul avec Ner-

van , il l'éclaira sur l'attachement de Champagne ; & après avoir obtenu qu'il seroit renvoyé le jour même , il le supplia de se souvenir qu'il avoit dû jadis être son maître , & de permettre qu'il lui consacraît le reste de ses jours. A moi ? (lui répondit Nervan) A moi , qui me trouve aujourd'hui sans ressource ? Ah ! mon cher Robert , dérobez vous aux influences de l'infortune qui va m'environner... Serai-je en état désormais de payer vos services ? — Osez être plus tranquille à cet égard, Monsieur : j'ai , grace au ciel , sauvé avec moi de quoi me soutenir le reste de ma vie , & je ne vous serai point à charge. Permettez que je puisse par-tout accompagner vos pas , & je me croirai assez payé ; je dois cette reconnoissance à mon malheureux maître.

Nervan attendri , l'embrassa ; Champagne fut congédié , & Robert accepté pour son successeur.

Jamais le fils de Bélidor ne s'étoit vu servi avec le zèle qu'il trouva chez Robert. Il étoit prévenu sans cesse , & tout léger qu'il avoit été jusqu'alors , il ne put s'empêcher d'avoir , pour son nouveau domestique , des égards qu'il n'avoit jamais connus pour les gens de cet état.

C ij

Il n'avoit encore pu se déterminer à quitter sa retraite, malgré les conseils & les instances de Robert; cependant il avoit repris assez de force pour s'entretenir avec lui de la perte qu'il avoit faite. Mais, soit que Robert lui en imposât, soit que la nature se fît mieux entendre dans l'état de chagrin où il étoit, son pere étoit toujours le principal objet de sa douleur. Ah! Monsieur, lui disoit Robert, si vous saviez à quel point vous en étiez chéri, combien le desir de vous rendre heureux lui a coûté de soins & de peines, à quels travaux affreux cette seule idée lui faisoit trouver des douceurs, vous ne croiriez pas le regretter encore assez. Robert, me disoit-il, dans le funeste vaisseau où nous sommes montés pour revenir en France; Non, Robert, je ne me flatte pas de trouver mon fils aussi sage qu'il pourroit l'être: l'exemple, le funeste & contagieux exemple aura pu l'entraîner; il aura pu égarer sa raison. Mais il m'en souvient, mon fils avoit des organes sensibles; en me voyant il voudra ma félicité; il s'en occupera, & la légèreté de la jeunesse fera place à la réflexion.

C'est par de semblables adresses que Robert s'insinuoit dans l'âme du jeune

homme qui, dans ces momens, lui feroit la main avec tendresse, & l'embrassoit quelquefois.

Dès que Robert se vit aimé, il aspira à la confiance de Nervan; il voulut apprendre de lui l'histoire de ses premières années dans le monde. Arrêtez, lui dit le jeune homme, arrêtez; le tems & mon oncle vous en apprendront plus que je ne voudrois. Mon cher Robert, je vous redoute comme si vous étiez mon pere, n'exigez pas que je vous révèle tous mes désordres, toute l'horreur de ma situation.

R O B E R T.

Et pourquoi ne pas m'en instruire M. Peut-être puis-je en adoucir l'amertume. Ce que j'ai eu le bonheur de sauver avec moi est assez considérable. Il est au fils de mon maître; souffrez que je vous supplie d'en disposer.

N E R V A N (*avec vivacité.*)

Eh quoi! Robert vous pourriez. . . . Mais que dis je? Ah! malheureux que je suis, voudrois-je vous entraîner dans ma ruine? . . . Vous me sollicitez de quitter cet appartement. . . . Vous ignorez qu'un

54 MERCURE DE FRANCE.

billet d'honneur. . . . Mon cruel oncle m'a refusé le secours dont j'avois besoin... Peut-être cette rue est-elle pleine de gens qui n'attendent que l'instant de me voir paroître.

R O B E R T.

Mais, Monsieur, vous ne demandiez à votre oncle que 25 louis. Il me l'a confié, cette somme n'est pas assez forte...

N E R V A N.

Avec cet à compte que j'avois promis, on devoit me donner du tems pour le reste. J'ai manqué de parole; je ne me connois plus de ressource, & je ne puis m'exposer à l'infamie d'être traîné par des malheureux...

Cette image troubla Robert plus qu'on ne peut dire, & après avoir appris le nom & la demeure du créancier, sans aucune affectation, il sortit sous prétexte de quelque affaire.

Au moment qu'il rentroit, il vit descendre de chez Nervan quelqu'un qui cherchoit à cacher une petite figure sous un plus petit chapeau; & ce mystère acheva de le convaincre de ce qu'il soupçonnoit d'après tout l'ensemble de la personne.

Il rentre aussi-tôt, & remet la quittance qu'il apportoit. Eh ! quoi, Robert, (s'écrie Nervan) elle est du double de la somme promise. Oui, Monsieur, (répondit-il) on vous laisse plus de tems pour satisfaire au reste de cette dette, & vous voilà en état de rendre les visites que vous recevez ici. Il est vrai (reprend Nervan) que ce jeune homme. . . .

R O B E R T.

Monsieur, de grace, daignez ne pas me tromper, cette espece de page que je viens de rencontrer est une femme déguisée.

N E R V A N.

Eh bien ! je l'avoue ; mais, Robert, c'est une femme adorable, & dont je suis aimé autant qu'on le peut être.

R O B E R T.

Pardon, Monsieur, vous sçavez que nous autres voyageurs, croïons difficilement à de pareils amours.

N E R V A N.

Eh ! mon ami, après les malheurs qui viennent de m'accabler, si mon oncle m'abandonne, comme j'ai lieu de le crain-

C iv.

56 MERCURE DE FRANCE.

dre , c'est cet amour qui sauvera votre maître. . . . Un moment... Laissez moi vous ouvrir tout - à - fait mon cœur à cet égard. Une promesse que je lui ai signée... Vous frémissez , Robert.

R O B E R T.

Une promesse , Monsieur , & de quelle espece ?

N E R V A N.

De n'avoir jamais d'autre femme qu'elle. . . Ah ! Robert , que d'injustice , que de prévention dans votre effroi ; vous ne connoissez point Rosette ; vous ne connoissez ni ses charmes , ni son cœur. Ses mœurs , il est vrai , n'ont pas d'abord été aussi pures que vos préjugés pourroient vous le faire souhaiter.

R O B E R T.

Mes préjugés ! Monsieur , dites ma raison , ou plutôt le souvenir que j'ai gardé de votre pere , qu'un pareil engagement eût mis au désespoir.

N E R V A N.

Elle effacera la mémoire de ses premières années par sa conduite. Elle est

J A N V I E R. 1770. 57
riche, Robert, & le malheureux Nervan
peut échapper à l'indigence dont il est me-
nacé.

R O B E R T.

Ah ! Monsieur, vous voilà donc parvenu
au plus grand des dangers d'un pareil com-
merce ; c'est de dégrader l'ame au point de
lui faire trouver supportable ce qui devoit
la couvrir de honte.

En disant ces derniers mots, Robert
sortit brusquement & ne reparut plus dans
l'appartement de Nervan, ni dans la mai-
son de Cernin.

La douleur du jeune homme, con-
vaincu le lendemain qu'il étoit abandon-
né du plus fidèle des domestiques, fut
aussi vive qu'elle pouvoit l'être ; mais elle
ne le fit point rougir encore de sa foiblesse
pour Rosette, chez laquelle au contraire,
il crut devoir aller chercher des consola-
tions.

Quel fut son étonnement lorsqu'on re-
fusa de le laisser entrer chez elle, & qu'on
lui signifia qu'il étoit inutile qu'il se pré-
sentât davantage à sa porte. Il revole chez
lui ; il écrit à Rosette qui, par la réponse
la plus insolente, ne lui laisse aucun es-
poir. A peine en croit-il ses yeux ; il relit

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

la lettre : chaque mot lui peint encore un plus grand mépris qu'il ne l'avoit apperçu d'abord. L'insensé se désole , & ose se croire plus malheureux qu'il ne l'avoit été en apprenant la perte de son pere & celle de sa fortune. Il veut la voir. Il est prêt, s'il le faut , à se poignarder à sa vue. Il frappe ; il entre , on l'arrête ; il se voit entouré de gens d'une livrée inconnue qui , par leurs regards & leurs gestes , lui font appercevoir le plus grand danger s'il s'obstine à passer plus loin. L'effroi ramene sa raison ; il se retire , & va se venger par une nouvelle lettre , où les déclamations d'un amour qui fait place au mépris & à l'indignation , brillent dans leur plus grande énergie.

Qu'importoit ce courroux à Rosette ? Depuis quelques jours un étranger , chez lequel tout annonçoit la plus grande fortune , l'avoit fait prier de passer à son hôtel , voisin de sa demeure. Il avoit parlé de la passion la plus décidée & la plus délicate ; ce n'étoit pas ce dernier article qui plaisoit le plus à Rosette , mais c'étoit celui sur lequel son nouvel amant avoit intérêt d'appuyer davantage.

Bélidor (car c'est le pere de Nervan qui joue ici le rôle d'un riche Espagnol) avoit

même prétexté une incommodité qui exigeoit qu'il ne sortît point de son appartement, mais il avoit obtenu de Rosette de se faire servir chez elle par ses gens, & les espérances qu'il donnoit firent accepter cette condition d'un amant jaloux qui veut s'assurer de la conduite de l'objet aimé.

Elle avoit offert la première le sacrifice d'un jeune homme qui l'aimoit, & ce jeune homme étoit Nervan. On ne laissa pas ignorer non plus les ordres qu'on avoit donnés pour qu'on ne le laissât plus entrer, ni la réponse cruelle qu'on avoit faite à sa lettre; & c'étoit d'après cela que Bélidor avoit ordonné à ceux de ses domestiques qui servoient Rosette, d'effrayer autant qu'ils le pourroient le jeune amant, s'il venoit à reparoître.

L'infidélité intéressée de cette fille avoit conduit aisément Bélidor à témoigner assez d'inquiétude sur son prétendu rival, pour qu'elle cherchât à ne lui laisser aucun soupçon à cet égard.

Dans la visite qu'elle avoit faite à Nervan, en habit d'homme, le valet qui l'avoit accompagnée avoit appris le désastre de ses affaires, & l'étranger n'avoit fait qu'avancer de quelques jours la disgrâce

du jeune homme , qu'on ne croyoit plus bon à rien , puisque sa fortune étoit renversée.

Elle offroit donc à Bélidor de lui sacrifier une promesse de mariage que Nervan lui avoit faite , & elle fit valoir ce sacrifice autant qu'elle pût , en feignant de le supposer plus considérable qu'elle ne le croyoit intérieurement.

L'étranger, qui jouoit toujours avec elle l'amour honnête & passionné , reçut la promesse avec la plus vive reconnoissance , & donna ordre , qu'en la reconduisant , on portât chez elle quatre mille écus qu'il venoit de recevoir de son banquier.

Les remerciemens de Rosette auroient été dangereux sans doute pour la vertu de Bélidor , sans sa feinte incommodité qui duroit encore , & sur-tout si elle-même n'avoit pas commencé à jouer l'hypocrite avec l'étranger , qu'elle espéroit conduire bien loin par ce manège très-nouveau pour elle.

A peine se fût-elle retirée pour aller jouir du plaisir de voir une aussi grosse somme d'argent , que Bélidor , enchanté d'avoir si heureusement retiré des mains d'une pareille femme la funeste promesse de son fils , arrêta tous les comptes dans

l'hôtel qu'il habitoit, & sortit pour aller prendre, dans un autre quartier de la ville, un logement, un nom & un état fort différens de ceux qu'il avoit eus dans le voisinage de Rosette.

La surprise & le chagrin de cette fille, lorsqu'elle apprit le lendemain que son Espagnol étoit parti, furent d'abord assez considérables ; mais les cinq cens louis qu'elle avoit tirés de cette aventure étoient une assez douce consolation, & elle s'y livra comme auroit fait toute femme de son espece sans songer davantage à lui, ni à Nersvan, qu'elle étoit charmée d'avoir perdu, & qu'elle remplaça bientôt par un jeune étourdi, dont elle détruisit en peu de tems la fortune & les mœurs. Mais retournons à Bélidor.

Il ne pouvoit se féliciter assez de s'être bien tiré de l'affaire dans laquelle il s'étoit embarqué. Rosette l'avoit dispensé de toutes les petites faussetés auxquelles il avoit prévu avec peine qu'il seroit obligé de recourir pour l'amener à ses vues, elle s'y étoit elle-même présentée. C'étoit elle, qui la première, avoit parlé de la promesse, & qui en avoit offert le sacrifice, d'ailleurs assez bien payé par les 12 mille liv. qu'on avoit portées chez elle.

Il n'étoit plus question pour Bélidor que

62 MERCURE DE FRANCE.

de retrouver son fils. Cernin, avec lequel il avoit toujours été en commerce secret pendant toute l'intrigue dont nous venons de parler, lui apprenoit que depuis trois jours on n'avoit pas entendu parler de lui. Cette disparution étoit inquiétante; mais, ayant mis quelqu'un à sa suite, il découvrit qu'il s'étoit retiré chez un homme qu'il honoroit du nom de son ami, & qui étoit un joueur de profession dont on ne connoissoit ni la naissance, (sans doute obscure) ni le pays, ni les facultés.

Bélidor prend aussi - tôt son parti, & travesti comme il convenoit pour le nouveau personnage dont il alloit se charger, il retourne au cabaret que fréquentoit le valet du joueur. Il lie connoissance avec lui; il paye pour ce valet & son camarade; leur donne un autre rendez-vous, s'y trouve & fait encore les honneurs de la taverne; dit un mal prodigieux d'un prétendu maître qu'il se donne, & par-là engage son nouveau camarade à lui révéler l'horrible conduite de l'ami de son fils.

Il apprend que la nuit prochaine tout est disposé pour une partie où deux jeunes Anglois doivent être adroitement dépouillés; que le joueur est occupé depuis

deux jours à préparer & à marquer des cartes chez lui ; qu'il a fait ample provision de dez favorables pour cet important rendez-vous.

Bélidor étoit curieux d'entendre parler de son fils. Il demande si Delpont (c'étoit le nom du joueur) n'a pas quelques amis qui le secondent dans ses utiles expéditions ; on lui répond qu'il est en société de commerce avec un grand nombre d'honnêtes gens de Paris, dont il est, pour ainsi dire le chef. Que, depuis quelques jours, il a donné asyle à un pauvre diable ruiné de fond en comble ; mais qui, malgré sa misère, a encore une fausse délicatesse qui ne lui permet que d'être tout au plus témoin de ce qui se passe chez son ami Delpont.

Avec ces instructions un peu moins affligeantes que ne le redoutoit Bélidor, il quitte ses amis, enchantés de sa libéralité, & court chez un commissaire, auquel il fait sa confession & révèle tout ce qu'il vient d'apprendre.

On promet de le servir comme il le demande ; & en effet on se transporte chez Delpont avec bonne escorte, au moment où les deux victimes angloises se laissoient assez troubler par la constance

64 MERCURE DE FRANCE.

de leur malheur , pour ne plus voir avec quelle grossièreté on osoit les duper.

La fausseté des cartes & des dez bien vérifiée , & l'argent dont les tables étoient couvertes , rendu à ceux qui le demandèrent , on se saisit de Delpont & de son ami Nervan qu'on conduisit aussi-tôt en prison.

Ce fut là que le fils de Bélidor réfléchit amèrement sur la conduite qu'il avoit tenue jusqu'alors ; mais avec quelle surprise & quelle honte ne vit-il pas le lendemain son cher Robert se présenter à lui ! Il se jeta dans ses bras sans oser le regarder , mais en l'arrosant de ses larmes. Oh ! mon cher Robert , (s'écria-t-il) vous voyez l'abîme où plonge une vie défordonnée. Trop peu délicat sur le choix de mes amis , j'étois celui de cet homme que vous voyez là bas , triste & rêveur. Il peut avoir mérité son sort ; mais , daignez m'en croire , je suis innocent , & ne fus jamais son complice ; vous n'avez point encore à mésestimer tout-à-fait le fils malheureux de votre ancien maître. Oh ! Robert , voyez mon oncle , qu'il me tire de ce lieu , & qu'il m'obtienne un passeport pour nos îles ; je veux aller voir ces climats où mon malheureux

père s'occupa si long-tems pour un ingrat. Que votre attendrissement m'est précieux, mon cher Robert ! Ah ! ce n'est pas à vous à verser des pleurs.

Tout ceci peut se calmer ; (reprit Robert, en se remettant un peu) mais si vous m'en croyez , séparez - vous dans ce lieu même de cet homme que vous appeliez du nom de votre ami. Si vous n'avez point partagé sa bassesse , demandez une chambre où , seul , vous puissiez attendre la grace dont votre étourderie a besoin. Je prévois votre réponse ; je satisferai pour vous à cette dépense.

Nervan suivoit Robert avec joie , lorsque Delpont court après lui. Eh ! quoi , vous m'abandonnez , ami , (dit-il). Trop tard pour mon honneur , répondit le fils de Bélidor. Laisse moi , malheureux , tu m'as fait partager ta honte , & tu fais que je n'ai point partagé ton infamie. Je serai le premier à apprendre à tes juges l'indignité de ta conduite.

Ne l'accablez point dans l'état où il est , (dit Robert à Nervan) venez , je vais vous procurer au moins une retraite qui ne vous confonde pas avec tous les criminels dont cet endroit commun est rempli. Je vous ai vû des remords , puissent-ils s'augmenter encore & vous rendre di-

gne de la liberté dont je vais travailler à vous faire jouir !

Dès que le faux Robert eut placé Nervan dans un lieu moins fait pour l'avilir , il alla se présenter au magistrat , à qui il ne cacha rien de son histoire & de celle de son fils , & bientôt il en obtint la grâce qu'il lui demandoit. A l'égard de Delpont il sortit aussi le même jour ; mais comme il étoit noté depuis long-tems, on lui signifia l'ordre de s'éloigner de Paris de soixante lieues avec injonction de n'y rester que six jours.

On ne sauroit se peindre avec quelle joie Nervan se revit en liberté. Il embrassa mille fois son libérateur , qu'il conjura de ne plus l'abandonner. O Robert ! s'écrioit-il , je vais me jeter aux pieds de mon oncle ; il faut qu'il me pardonne mes égaremens & qu'il m'aide à choisir un état auquel je puisse me livrer. Mais ne l'espérez plus, Robert , non , je ne suis plus votre maître , vous serez mon égal ; vous serez plus , vous serez mon seul ami , mon guide , mon conseil. Je vous vois des sentimens. Je vous connois une ame si fort au - dessus de votre état , que je ne partagerai point le tort que vous a fait la nature.

Robert fut tenté plus d'une fois d'em-

brasser Nervan & de l'appeler son fils ; mais il crut devoir attendre encore quelques jours pour s'assurer de la vérité du changement qu'il appercevoit en lui. Il craignit que cet attendrissement qui faisoit toujours dans l'infame lieu qu'il quittoit, ne fût la source de cet enthousiasme vertueux , & que le tems ne ramenât trop tôt les penchans du caractère. Il se refusa donc à l'envie qu'il eut de se faire connaître , & voulut sur - tout le voir aux pieds de son oncle implorer des ressources contre la misère où il se croioit. Il jugea que cette humiliation , encore nécessaire pour dompter son orgueil , étoit faite pour dédommager Cernin des peines qu'il avoit prises pour son éducation.

Il le conduisit donc à la maison de son oncle qui , par hasard , étoit pour vingt-quatre heures à la campagne. Nervan , (lui dit-il) j'espère que l'heureuse disposition où vous êtes actuellement de rentrer en grace avec votre oncle ne se passera point jusqu'à son retour. Non , non , Robert (répondit Nervan) je veux mériter votre estime ; je me souviens de ce qu'il m'en a coûté pour l'avoir perdue ; vous m'aviez abandonné ; vous m'abandonneriez encore , ne craignez pas que je m'expose à ce danger.

En ce cas (dit Robert) je crois qu'en attendant Cernin, il faut que nous sortions. On a pu savoir votre détention, & il est essentiel pour vous de vous montrer par tout.

Ils sortirent en effet ensemble, & lorsqu'ils étoient prêts à rentrer, à la chute de la nuit, Robert entrevit la pointe d'un fer qui alloit frapper Nervan. Il se précipite entre elle & lui, & reçoit le coup, en criant : ah ! malheureux Delpont ! . . . Je me meurs, ô mon fils ! mon cher fils, j'ai couronné mon amour, je vous ai sauvé la vie.

Nervan, sur qui son ami Robert étoit tombé, put à peine se retourner, & il ne vit point l'assassin qui fuioit ; mais ce mot de fils, répété deux fois, l'agite & le trouble au point de ne pouvoir secourir l'infortuné qui s'appesantit sur lui. Il crie ; il appelle du secours, & on les entraîne tous deux dans une maison voisine.

Quel spectacle pour Nervan de voir Robert pâle, défait & baigné dans son sang. Il pousse des cris affreux ; il l'embrasse ; il se sent serrer la main ; il le baigne de ses larmes, mais Robert ouvre à peine les yeux & ne peut dire un mot. Les secours nécessaires arrivent ; la blessure est inquiétante, cependant on n'a

point prononcé le mot affreux auquel Nervan eût succombé.

Nervan , après le premier appareil , ne quitte pas des yeux son ami ; il attend qu'il puisse ouvrir les siens. Un sentiment profond donna sans doute des forces à Bélidor. Son ame étoit pressée de confirmer à Nervan ce qu'il lui avoit dit. Il soulève sa paupière ; il voit son fils. Oui , dit-il , oui , je suis votre pere. Nervan , à ce mot , se précipite à ses pieds , en s'écriant : ah ! je devois mourir de honte de vous avoir méconnu , en voyant tout ce que vous faisiez pour moi. Il n'y a que la nature capable d'inspirer l'amour que vous m'avez montré. Oh ! le meilleur des peres , vivez , vivez , pour éprouver ma reconnoissance.

On voulut les attacher l'un à l'autre , parce que Bélidor avoit besoin de tranquillité ; mais Nervan promit , sous tous les sermens possibles , de ne plus dire un mot , pourvu qu'on ne le séparât point de son pere , & qu'il lui fût permis de le voir & la nuit & le jour.

Heureusement pour tous les deux , le mal fut moins considérable qu'on ne l'avoit craint. Le meurtrier n'avoit percé que des chairs qui , bientôt , se referme-

70 MERCURE DE FRANCE.

rent, & la tendresse mutuelle du pere & du fils put éclater à son aise.

Nervan devint le plus sage & le plus tendre des fils. Il dut ses vertus & son bonheur au meilleur de tous les peres. Quel amour ! que de peines & de soins pour ramener un fils ! Ce seroit une histoire affreuse que celle de l'oubli des peres d'aujourd'hui sur ce point.

Fables imitées de l'allemand.

LES FURIES.

LE prince des sombres lieux ;

Le vengeur des ames impies ,

Pluton tint l'autre jour au messager des dieux

Ce discours à peu-près. « Mercure, mes Furies

« Commencent à vieillir. Assez & trop long-tems

« Je m'en fers, m'en lasse & prétends

« En avoir d'autres : va t'en faire

« Un tour là haut sur la terre.

« Je te connois, tu n'es pas fort.

« Choisis moi donc trois personnes gentilles ;

« Ou femmes, ou veuves, ou filles ,

« Toutes trois propres, en un mot ,

« A remplir dignement la place

« Que je leur destine ici bas. »

Gentil Mercure avec grace

Lui repartit, Seigneur, j'y vole de ce pas

Et j'y vole en deux tire-d'aîles.

Huit jours après Junon causant avec Iris,
Non au milieu des jeux, des plaisirs & des ris,
Mais dans le sein des contraintes cruelles,
Des noirs chagrins & des cuisans soucis,
Lui dit, cours parmi les mortelles,

» Me trouver en ce moment

» Trois filles sages ; mais... sages parfaitement,

» De mon projet toi seule peut répondre :

» Tu m'entends bien, Iris, je veux confondre

» L'insolente Vénus

» Qui prétend... mais c'est un abus,

Avoir subjugué toute fille

» Jeune & vieille, laide & gentille :

» Tâche de me donner ce seul contentement. »

Iris part, & parcourt tous les coins de la terre,

Et de la mer, mais inutilement ;

Alors grande fut sa colère.

O pur effet d'un chaste souvenir !

N'importe donc, il falloit revenir ;

Et revenir seule. Quelle tristesse !

S'écria, de fort loin, la jalouse déesse.

O pudeur ! ô vertu ! dans quels affreux mépris

Etes - vous à présent ? Déesse, dit Iris,

J'aurois pu t'amener trois femmes, non trois filles ;

Farouches autant que gentilles,

Qui, toutes trois, étoient sages parfaitement ;

Qui, toutes trois, n'osoient pas même seulement

Regarder un homme en face ;

Qui , toutes trois , encor ignoroient en ce jour ;
Et le nom de l'amant & celui de l'amour.

Mais je suis arrivé trop tard ; quelle disgrâce !

Comment trop tard ? reprit la superbe Junon ,
Faisant à ce propos une laide grimace.

Oui , Mercure venoit de les prendre , dit-on ,
Dans le moment : pour qui ? repart avec colere
De la folâtre Hébée , la fiere & triste mere.

Iris lui répondit pour le seigneur Pluton !

Que veut faire Pluton de ces filles jolies

Et vertueuses ? . . . *Des Furies.*

LE MONSTRE DE L'AMOUR.

Je lisois l'autre jour cette galante histoire ,
Qu'il faut rimer afin de la faire mieux croire.

Au siècle d'or que l'on estime tant ,
Où l'on vivoit sans loix , sans armes & sans
crainte ,

Où les cœurs se donnoient sans force & sans con-
trainte ,

On croit qu'Amour eut un regne éclatant :
C'est ma foi bien à tort ! Il fut si peu content ,

Qu'à Jupiter , un jour , il porta cette plainte :

« Seigneur , j'ai des sujets , mais ils sont trop sou-
» mis ,

» Dit-il , je regne & n'ai pas grande gloire ;

» Je

« Je ne veux plus enfin d'empire sans victoire ;
 « J'aimerois mieux cent fois dompter des enne-
 « mis ,
 « Donnez moi quelque monstre à l'instant à com-
 « battre ,
 « Ainsi qu'Hercule, un hydre, un diable à quatre. »
 A ce discours Jupin rêve , invente & produit
 L'honneur , le fier honneur , épouvantail des bel-
 les ,

Rival d'amour & maître des cruelles ,
 Qui peut & fait beaucoup avec un peu de bruit.
 Le petit dieu mutin le considère en face ,
 De près , de loin , & d'en bas & d'en haut ,
 Par-devant , par-derrière , & puis faisant un saut
 Avec la plus élégante grimace :
 « Puissant pere des dieux ! dit-il , je te rends grace ,
 « Le voilà , le voilà , le monstre qu'il me faut. » *

Par M. L. C. D. E. C.

*BOUQUET à M. Philippe , Censeur-
 Royal & Maître d'histoire , pour le jour
 de St André , sa fête , 1769.*

NOTRE ami , Monsieur Andréas ,
 Bon jour vous dis , & bonne fête.

* On imprime un recueil de fables allemandes
 & de contes en vers du même auteur.

Vo l.

D

74. MERCURE DE FRANCE.

Si vous aviez force ducats ,
 Comme où vous trouveroit honnête !
 Et combien feroit de fracas ,
 Tant de livres ayant en tête
 Notre ami Monsieur Andréas i
 Combien , sans peine & sans tracas ,
 Il leveroit bientôt la crête
 Entre sçavans & sçavantas ,
 Et beaux esprits plus délicats ;
 Et tiendrait son rang , sans requête ,
 Dans ces deux troupes où l'on quête
 Des Varrons ou des Vaugelas ?

 O tems ! ô mœurs ! hommes ingrats !
 Sans l'argent seul , dont on fait cas ,
 Le mérite n'est qu'une bête :
 On le laisse là sans fouslas.
 Témoin , sans aucune autre enquête ,
 Mon ami Monsieur Andréas.
 Moi-même , plus gueux que mes rats
 Tandis que je gronde & tempête ,
 J'en suis réduit à dire , hélas !
 Bon jour vous dis & bonne fête ,
 Notre ami Monsieur Andréas.

*VERS adressés à Mlle de B***, fille
de M. de B***, Conseiller au parle-
ment de Paris.*

QUE tu m'as fait verser de pleurs,
Jeune & tendre de B. !
Que j'ai souffert de tes douleurs !
J'y pense encore, & j'en frissonne . .
Tout le monde qui t'environne
M'auroit souvent pris pour ta sœur.*
Quoi ! sur tes jours à peine en fleur,
L'air se déchaîne, & le ciel tonne ?
Faut-il qu'un myrthe qui fleurit,
Qui croît en paix dans un bocage,
Et que chaqu'instant embellit,
Hélas ! soit frappé de l'orage !
Mais puisque le tems sans nuage
Finit tes maux & mes regrets,
Puisqu'un souffle agréable & frais
Agite à présent ton feuillage :
Reprends donc vite tes attraits,

* M. de B*** a eu la bonté d'appeler sou-
vent à sa campagne Mlle Philippe sa fille ; Mlle
de B*** a bien voulu lui confirmer un titre
aussi flatteur.

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

Ton coup d'œil riant, ta verdure,
 Tes doux parfums, ton négligé,
 Et ces graces de la nature
 Que ton goût n'a jamais changé;
 Reviens à nous toujours charmante,
 Toujours aimable & caressante
 Sur les aîles de la santé.
 Je reverrai ce qui me flatte,
 Ton front, ton sourire & tes yeux,
 Ton air ouvert, ingénieux,
 Ton ame tendre & délicate.

Tu fais porter dans tous les lieux
 L'avantage délicieux
 D'être en tout tems sage & sensible;
 C'est à cette pente invincible
 Qu'on doit des jours vraiment heureux.
 L'indifférence inattentive
 Ne peut arrêter le destin;
 Aucun objet ne la captive,
 Et tout se flétrit sous sa main.¹

Tu trouves bien plus doux sans doute
 D'interroger souvent ton cœur,
 De réfléchir avec lenteur,
 D'apprendre à distinguer la route
 Qui nous éloigne de l'erreur.
 Plus ton cœur voit, sent, pense, écoute...
 Plus il est proche du bonheur;
 Aussi jamais il ne repose,
 C'est ce que j'ai vu bien des fois;

Air tendre.

Janvier,
1770.



Non, ce n'est qu'aux amans heu-
-reux Que la na-tu-re pa:roit bel:-
-le. C'est pour eux seuls que Zéphire amou-
-reux F'ait e-clore la fleur nou-vel:-le,
Et les oi-seaux ne chan:-:-:-tent, Ne
chan:-
:-:-:-tent que pour eux. Non, ce
n'est qu'aux amans heureux Que la na-
-tu-re paroît bel:-:-:-le.

De l'Imprimerie de Récoquillée, rue du
Foin S.^t Jacques.

Et jusques dans la moindre chose
 Le sentiment est une rose
 Qui vient s'effeuiller sous tes doigts.

Par Mlle Philippe , fille du Censeur royal.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du volume du mois de Décembre 1769 , est le *Paquebot* , vaisseau anglois ; celle de la seconde est *les Pions* des échecs ; celle de la troisième est le *Cordier* ; celle de la quatrième est *la culotte* ; celle de la cinquième est *les bas tricotés*. Le mot du premier logogryphe est *larme* , où se trouvent *arme* , *rame* , *ame* , *lame* , *la* , *re* , *mer* , *male* , *râle* , *mâle* , *mal* : Celui du second est *havrefac* , où l'on trouve *Havre* , synonyme de port de mer , & *fac*.

É N I G M E.

ON trouve , vers les Antipodes ,
 Un pays des plus incommodes ,
 Humide & sombre en tous les tems ,
 Sans nulle espèce de denrée ,

D iij

Où manque un des quatre élémens ,
 Où , des cieux , la voûte azurée
 N'a que trois aunes en tout sens.
C'est le pays des fables , je parie.
 Non , cher lecteur , tu te méprends ;
 C'est celui de leur ennemie.

A U T R E.

R IEN de stable dans l'univers ,
 Quand j'en dérange l'harmonie :
 Tu peux connoître par ces vers ,
 Jusqu'où je pousse la manie ,
 Disons mieux , la bizarrerie.
 Tu dois rire de mes travers ;
 Car par moi la marche est un charme ;
 La lune , rien ; la vie , un jeu ;
 Le ciel , une rivière , & tout amer est arme ,
 Si tu veux réfléchir un peu.
 Saint Luc , moyenant ma magie ,
 Deviendra suivante partie.
 Tout rond est vent ; le monde est un démon ;
 Il n'est pas chien qui ne traîne sa niche ;
 La ruse est sûre , & si tu veux mon nom ,
 En expédiens je suis riche.
 Le crâne devient fer ; le lièvre est un reveil ;
 Je change en acier le miel ;

C'est moi qui , le premier , rendis la tuiſte utile ;
 Par moi le trône exhale une mauvaife odeur ,
 Je le rends par mon art la choſe la plus vile.
 A ce mot indiscret , tu me tiens , cher lecteur ;
 Tu me tiens , j'en ſuis ſûr , adieu je me retire ;
 Ne vas pas te fâcher , le plus court eſt d'en rire.

Par M. de la Roſerie.

A U T R E.

T EINTE de ſang , je brille aux champs de Mars.
 Sous mes coups , vois les eſcadrons épars.
 De mes fureurs fais parler les victimes ;
 Elles diront qu'on me voit chaque jour ,
 A table comme en ville , & ſur-tout à la cour ;
 Que j'aide trop ſouvent l'aſſaſſin dans ſes crimes :
 Et ſi tu veux me fixer autrement ;
 Je ſuis fille de la tempête ,
 Le pilote n'eſt qu'une bête ,
 Si le tort que je fais il n'eſtime aiſément.

Par le même.

Div

A U T R E.

De mes sœurs je suis la dernière ;
 Nous sommes deux fois douze. Un homme est
 notre père.

Son nom , je ne m'en souviens pas.

Pour me reconnoître , en tout cas ,

Ce nom n'est pas bien nécessaire.

J'avoue ici de bonne foi

Que de rire , à chacun je fais naître l'envie ;

Est-ce un nain , un pignée à taille mal polie ?

De le railler , si l'on a la manie ,

On dit qu'il est fait comme moi !

Quoi qu'il en soit , j'ai sçu me couronner de gloire ,

En me trouvant toujours dans les hazards.

Je m'offre aux yeux de toutes parts ;

Et (ce qu'on aura peine à croire)

Je ne suis point dans l'eau , dans le feu , dans les
 airs ,

Ni même dans tout l'univers.

Je vais pourtant , & sans me contredire ,

Vous dire où l'on peut me trouver :

C'est toujours avec le zéphire ,

Au zodiaque encor . . . Fort bien , allez vous dire ,

Je n'irai pas vous y chercher.

Par M. T.

L O G O G R Y P H E.

JE suis , si l'on m'en croit , un remede à tous
maux ;

Mais bien fou qui s'y fie ;

Car , malgré mes efforts & ceux de mes suppôts ,
Je dois manquer mon coup une fois dans la vie.

Si ce portrait ne me décele pas ,

Pour dissiper ton embarras ,

Je te dirai , d'après un sage ,

Qu'on doit me cultiver dès ses plus jeunes ans ;

Mais il est aujourd'hui d'usage

De m'abandonner à des gens ,

Qui me vendent à prix d'argent.

Malgré ma profonde science ,

Ce n'est qu'en tâtonnant qu'à mon but je parviens ;

Aussi dès que quelqu'un je tiens ,

Il a besoin de patience.

Je fais presque mourir de faim

Celui qui tombe sous ma main ;

Et cependant , malgré cette abstinence ,

De tout tems j'ai regné sur ce vaste univers.

Dv

32 . MERCURE DE FRANCE.

L'on trouve en moi , le haut d'une montagne ;
Un souterrain fatal à plus d'un combattant ,
Ou ce geste muet dont on use souvent.
Ce qu'on trouve en été dans toute la campagne ;
Un cruel Empereur Romain ;
Un peuple fameux dans l'histoire ;
Ce qui tient le milieu du pain ;
Un héros amoureux ; la fille de ton frere ;
Mon premier officier ; un divisé par deux ;
Une ville d'Asie ; une autre de Provence :
Enfin , si tu veux vivre heureux ,
Rends inutile ma science.

Par M. de Madières.

A U T R E.

Avec cinq pieds , je suis un instrument ;
Otez en deux , je deviens vêtement.

Par M. Cat. . .



A U T R E.

ENNEMI de Phébus , je le fais dans sa course.
 FAVORI d'Orithie , on me voit gagner l'Ourse ,
 Quand l'ardent Phaëton , d'un pas précipité ,
 Vient fondre les frimats du sévère Borée.

Esope , en ses vers m'a chanté :
 Je prends l'essor vers la voûte azurée ;
 On m'accuse de cruauté ;
 Veux-tu , lecteur , sçavoir la vérité.
 En deux divise moi : la première partie
 Répand dans la forêt une mâle harmonie ,
 Et la seconde exprime la beauté.

Par M. de la Roserie.

A U T R E.

PORTÉ sur mes cinq pieds , je m'annonce avec
 bruit.

Sous mes puissans efforts l'onde murmure & fuit.
 Aux Nochers , à Cérès souvent je fais la guerre.
 L'arbre qui , vers le ciel , leve sa tête altière
 Est sujet à mes coups comme l'humble roseau :
 Mon chef est un dieu sur la terre ;
 Mon reste trop ancien de l'homme est le fléau.

Par le même.

D vj

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Second recueil philosophique & littéraire
de la société typographique de Bouillon.*

A Bouillon ; & se trouve à Paris , chez
Lacombe , rue Christine , in-12. Prix
br. 2 liv.

Nous avons rendu compte dans le
tems du premier volume de ce recueil
philosophique. La société typographique
de Bouillon est une société littéraire ; les
morceaux qu'elle publie sont de différens
genres ; ils présentent beaucoup de choix
& de variété ; ils réunissent sur-tout l'in-
struction & l'agrément. Nous nous con-
tenterons d'en indiquer plusieurs qui doi-
vent être lus de suite , & qui ne pour-
roient que perdre dans un extrait ; tels
sont les réflexions politiques sur le droit
naturel & les loix positives , & l'essai sur
cette question : *Cicéron a-t il été plus élo-
quent qu'ambitieux , plus utile que dange-
reux à sa patrie.* Nous nous arrêterons un
instant sur les recherches de M. de Haren
sur la conduite des Hollandois au Japon ;
il s'attache à les justifier de plusieurs re-
proches qu'on leur a faits sur la manière

dont ils ont ruiné le commerce des Portugais & établi le leur dans cette contrée ; il fait voir qu'ils n'ont fait que profiter des circonstances , & qu'user quelquefois de représailles sur une nation avec laquelle ils étoient en guerre.

L'auteur examine sur-tout une question curieuse : exige-t-on le *Jesumi* des Hollandois , s'y sont-ils soumis ? Cette cérémonie se fait au Japon dans les lieux où l'on soupçonne qu'il y a des Chrétiens ; des commissaires chargés d'une liste des noms des habitans de tout sexe & de tout âge se rendent successivement dans toutes les maisons avec deux images , l'une représentant un Crucifix & l'autre la sainte Vierge ou tout autre saint. Ils rassemblent dans une salle tous ceux qui habitent cette maison , & leur font mettre les uns après les autres le pied sur ces images. Les enfans même n'en sont pas exempts, leurs meres ou leurs nourrices les amènent , placent leur pied , & les soutiennent pas le bras.

M. de Haren assure qu'on n'a jamais rien exigé de tel des employés de la compagnie ; il n'ont même été témoins qu'une fois de cette cérémonie , à l'occasion d'un fait rapporté dans les registres du comp-

86 MERCURE DE FRANCE.

toir de Nangazaqui. En 1704 le gouverneur fit venir les chefs du comptoir hollandois pour examiner six étrangers qu'on avoit arrêtés & dont on n'entendoit point la langue ; deux se trouverent Hollandois, un Flamand, deux Ecoissois & un Anglois ; prisonniers des Espagnols, ils s'étoient sauvés dans une barque, & avoient été conduits par le hafard au Japon. L'un d'eux dit qu'il étoit protestant, & les autres voyant la satisfaction que cette nouvelle donnoit aux Hollandois, ne manquerent pas de se dire de la même religion. Les Japonnois qui avoient fait un inventaire exact de leurs effets, avoient vu avec peine un livre de prieres dont les Catholiques font usage. Le propriétaire de ce livre trouva une excuse qui fut reçue ; cependant le gouverneur les fit fouiller encore ; « Et à la grande conster-
» nation du conseil japonnois, on trouva
» dans la poche de l'un des deux Hollan-
» dois, un chapelet avec une médaille
» au bout qui représentoit un saint. Cela
» mit de nouveau tout en allarme, & les
» Japonnois firent de grands reproches à
» cet homme de ce qu'il n'avoit point
» dénoncé ce chapelet à l'examen ; mais
» lui, sans se démonter, répondit froi-

» dement qu'il n'avoit pas cru qu'une
 » babiole pareille valut la peine d'en par-
 » ler, d'autant plus que ce n'étoit pas un
 » chapelet, vu qu'il y manquoit beaucoup
 » de grains; & pour son bonheur il mon-
 » tra qu'il s'étoit servi de quelques - uns
 » de ces grains pour en faire des boutons
 » à sa camifolle, où effectivement il y
 » en avoit trois ou quatre qui servoient
 » à cet usage, ce qui adoucit beaucoup
 » les Japonois. »

Ces prisonniers avoient un journal parmi leurs effets; il appartenoit à l'un des Hollandois; on le remit aux chefs du comptoir pour en rendre compte, ils y découvrirent que cet Hollandois étoit Catholique zélé, & qu'il se vantoit d'avoir converti à cette religion deux personnes. Ils pouvoient les perdre tous en déclarant ce qu'ils avoient découverts; ils se contenterent de dire qu'aucun des six n'étoit prêtre, que l'un des Hollandois avoit déserté de Batavia, & qu'ils le réclamoient pour l'y renvoyer & l'y faire punir. Le gouverneur Japonois ne se contenta pas de ces examens; il fit un long recit des persécutions que les Catholiques avoient essuyées, & de leur constance à souffrir la mort plutôt que de commettre un sacrilège; après cela il fit apporter les

88 MERCURE DE FRANCE.

images dont on se servoit pour exiger le *Jesumi*, & il dit aux prisonniers de cracher dessus avec mépris & de les fouler ensuite aux pieds. Aucun ne balança. On les fit sortir du pays en leur ordonnant de s'embarquer sur les vaisseaux hollandois. Aussi-tôt qu'ils avoient été arrêtés, on leur avoit bâti une cabane de bois dans laquelle on les gardoit à vue, & on l'avoit brûlée aussi-tôt qu'ils l'avoient quittée ; tous les soirs, pendant leur route, ils en trouverent une nouvelle qui, le lendemain, fut embrasée. Il résulte des recherches de M. de Haren, que les Hollandois plus habiles & plus sages que les Portugais ne se mêlerent jamais des affaires politiques de l'empire du Japon, & qu'ils profitèrent des circonstances pour s'y établir ; ils s'y sont maintenus en se conduisant avec la même sagesse, & se soumettant aux loix qui défendent de prêcher aucune religion contraire au culte suivi dans cet empire.

Parmi les autres morceaux il y en a de très-philosophiques & de très-curieux, mais la plupart ont trop d'étendue pour être susceptibles d'extrait ; ils sont terminés par un mémoire pour servir à la vie d'Uriel Acosta. Cet homme, fameux par son

apostasie & par son inconstance , étoit Portugais , d'extraction juive , mais né & élevé dans le christianisme. Il se sentit entraîné vers la religion de ses ancêtres ; & résolu de l'embrasser , il se rendit à Amsterdam avec sa mere & ses freres qui , persuadés par ses discours & par ses exemples , en étoient venus à penser comme lui.

Ils se firent tous circoncire à leur arrivée. Bientôt Acosta s'aperçut que les Juifs modernes avoient dégénéré , qu'ils s'étoient fort écartés des loix de Moïse ; il s'avisa de faire des remontrances aux chefs qui le menacerent de l'excommunier s'il ne se conduisoit pas comme les autres ; son zèle l'emporta , & la menace fut exécutée. Il se détermina alors à composer des écrits & à publier sa défense. En s'occupant de ce travail , il crut faire de nouvelles découvertes , & il se convainquit que Moïse ne parle que de récompenses & de punitions temporelles , sans rien dire d'une vie à venir & de l'immortalité de l'ame. Ses ennemis ne manquerent pas de saisir cette occasion , & ils irritèrent les Chrétiens contre lui. Acosta éprouva beaucoup d'infortunes ; les enfans le poursuivoient dans les rues avec

90 MERCURE DE FRANCE.

des pierres ; on cassaït ses vîtres ; il fut même mis en prison & condamné à une amende ; ces disgraces le firent tomber dans une nouvelle inconstance ; il douta de la loi de Moïse , & bientôt il la regarda comme fausse ; il crut cependant devoir rentrer dans la compagnie des Juifs ; il se rétracta extérieurement , & il fut absous. Il ne jouit pas long - tems de la tranquillité qu'il avoit espérée ; un de ses neveux , qui vivoit avec lui , l'accusa de manger des alimens pros crits par la loi ; ses autres parens se réunirent & le dépouillèrent de ses biens ; deux Chrétiens qui vouloient judaïser le consulterent & il les en dégoûta ; ceux-ci l'allerent dénoncer , il fut cité au tribunal ; obligé de comparoître devant le Sanhedrin , comme il ne voulut pas se soumettre à la sentence , il fut excommunié de nouveau , & plus malheureux encore qu'il ne l'avoit été ; il prit enfin le parti de se soumettre une seconde fois ; il rend compte ainsi de la maniere dont il fut réintégré parmi les Juifs. « J'entrai dans la synagogue que je trouvai aussi remplie de » monde qu'on en voit dans les spectacles ; on me fit avancer vers le pupitre » dans le milieu de ce temple , & là , je

„ lus à voix haute , un écrit préparé par
 „ les chefs de la synagogue , & dans le-
 „ quel je confessai : *Que je méritois de*
 „ *souffrir mille morts pour les crimes que*
 „ *j'avois commis , nommément pour mon*
 „ *infraction à la foi judaïque que j'avois*
 „ *si odieusement violée , que j'avois même*
 „ *persuadé à des Chrétiens de ne point em-*
 „ *brasser le judaïsme ; en réparation de*
 „ *quoi , j'étois prêt d'obéir à tout ce qui*
 „ *me seroit prescrit , & à subir la sentence*
 „ *prononcée contre moi , promettant de ne*
 „ *jamais plus retomber dans ce péché &*
 „ *dans ce crime.* Quand j'eus fini on me
 „ fit descendre de cette espèce d'échafaut
 „ qu'on avoit élevé vers le pupitre , &
 „ un des chefs de la synagogue vint me
 „ dire à l'oreille de me retirer dans un
 „ coin du temple qu'il me désigna. Là ,
 „ je me dépouillai de mes habits , & me
 „ mis à nud jusqu'à la ceinture. J'ôtai
 „ mes souliers & je m'enveloppai la tête
 „ d'un linge blanc. Ensuite je fus lié à
 „ une colonne , & le précenteur ou celui
 „ qui dirige le chant dans la synagogue ,
 „ me donna trente - neuf coups de cour-
 „ roye , afin que , suivant la loi , il n'ex-
 „ cédât pas le nombre de quarante. Tan-
 „ dis qu'on me fouettoit , on chantoit un

92 MERCURE DE FRANCE.

» pſeume de David. Après cette exé-
» cution , on me fit coucher par terre , &
» le prédicateur auffi-tôt vint m'abſou-
» dre de mon excommunication. Dans
» ce moment on me dit que les portes du
» ciel n'étoient plus fermées pour moi.
» Enſuite on me r'habilla , & l'on me
» conduiſit ſur le ſeuil de la porte du
» temple , où je me couchai tout de mon
» long , n'ayant ſimplement que la tête
» ſoutenue par le portier de la ſynago-
» gue. Alors tous ceux qui ſortoient me
» marchotent ſur le corps, les uns ſur les
» pieds , d'autres ſur les bras , & d'au-
» tres ſur le milieu du corps. Lorſque
» tout le monde fut ſorti , & après avoir
» eu tous les membres brifés , on me re-
» leva , on m'ôta la pouſſière dont j'étois
» couvert , & l'on me ramena , ou plutôt
» on me traîna à ma maifon. »

Acosta voulut ſe venger de ſes pa-
rens qui avoient été ſes plus cruels en-
nemis ; il entreprit de tuer ſon frere
ou ſon couſin , car on ne fait pas le-
quel des deux ; il lui tira un coup de piſ-
tolet comme il rentroit dans ſa maifon ;
l'ayant manqué , il ferma la porte de ſa
chambre , & prenant un autre piſtolet

J A N V I E R. 1770. 93
qu'il avoit préparé, il s'en brûla la cer-
velle.

Variétés littéraires & politiques, avec cette
épigraphe :

Simul & jucunda & idonea dicere vitæ.

H O R A T.

A Stockholm, chez J. George Lange;
& à Paris, chez Lacombe, libraire, rue
Christine, in-12. tom. I^r. 1^{re}. part.

Cet ouvrage, sorti des presses de Stock-
holm, a pour objet de présenter aux Sué-
dois un choix de pièces estimées de notre
littérature, & de faire connoître aux
étrangers l'état des affaires publiques &
celui des lettres dans la Suède. Il paroî-
tra périodiquement, & on souscrit à Pa-
ris pour se le procurer. Le prix de chaque
partie, qui fera toujours de 120 pages,
comme celle que nous annonçons, est de
36 sols. Cette première partie offre du
choix & de la variété; parmi les pièces
de vers qu'on y a recueillies, on distin-
guera une épître de M. l'abbé de l'Isle,
sur la nécessité de la retraite pour les gens
de lettres; les lecteurs reliront avec plaisir
une héroïde de M. de la Harpe, *Socrate*

à ses amis, dans laquelle ils retrouveront cette poésie noble, harmonieuse & pensée qui caractérise ses ouvrages, & qui s'est fait remarquer dans ses premiers essais. On ne fera pas fâché de voir aussi une pièce de vers suédois avec la traduction à côté, adressée à la Suède le jour de la naissance du Prince Royal, le 24 Janvier 1769. Les morceaux de prose ne sont pas moins intéressans; les thèses philosophiques de M. du Roveray sur la patrie annoncent l'homme instruit & le citoyen; elles sont peu susceptibles d'extrait ainsi que les réflexions politiques de M. Gordon.

Nous nous empresserons d'annoncer la suite de cet ouvrage lorsqu'elle nous parviendra, & de mettre sous les yeux de nos lecteurs les articles les plus curieux, lorsqu'ils en seront susceptibles.

Le Voyageur François, ou la connoissance de l'ancien & du nouveau monde, mis au jour par M. l'abbé de la Porte. A Paris, chez L. Cellot, imprimeur-libraire, rue Dauphine; Tom. IX & X. Prix 3 liv. le volume relié.

Le succès de cet ouvrage est décidé depuis long tems; chaque volume qui pa-

roît le confirme & l'augmente ; il n'est point d'histoire de voyages qui présente un plan plus vaste & en même tems plus exact ; on se promene avec l'auteur dans toutes les contrées de la terre ; on étudie avec lui leur histoire politique & naturelle, le caractère, les mœurs, les usages, l'esprit des nations différentes qui les habitent, tous ces détails fournissent beaucoup d'intérêt & de variété, semés d'observations qui annoncent un voyageur philosophe.

L'auteur est arrivé dans le Canada ; il jette un coup d'œil rapide sur nos établissemens dont il donne une histoire précise ; il fait connoître les peuples sauvages qui habitent ce pays. Les Iroquois qui occupent le côté méridional du lac Ontario sont célèbres par leur inclination belliqueuse, & par leur position qui est entre les colonies françoise & angloise. Ils sont doux, civils, affables à l'égard de leurs amis, & féroces envers leurs ennemis. On fait de quelle maniere ils traitent les prisonniers qu'ils font à la guerre. Lorsqu'on fait sortir un de ces malheureux de la cabane où il est renfermé pour le conduire au lieu où on doit le tourmenter, on lui dit : prends courage, mon

96. MERCURE DE FRANCE.

frere, nous allons te brûler; il répond froidement, c'est bien fait, je vous remercie. La fermeté de ces victimes est aussi extraordinaire que la fureur de leurs bourreaux; la férocité est la source de l'une & de l'autre; hommes, femmes, enfans, tous se réunissent contre l'infortuné; on lui arrache les membres, pieces par pieces; les femmes sur-tout semblent être plus cruelles; l'unique barbarie qu'elles se refusent ou qu'elles n'exercent que le plus tard qu'il est possible, c'est la mutilation du captif; & c'est sans doute pour éviter cet affront que le patient, au milieu des tourmens, a soin de les faire souvenir qu'il est homme. Ces usages sont communs à la plûpart des peuples sauvages de ces contrées.

Les filles, chez les Hurons, jouissent de la plus grande liberté; elles en abusent quelquefois. Lorsqu'elles sont mariées, elles se respectent davantage; elles ont l'adultere en horreur, peu s'en rendent coupables, ce qu'il faut peut-être attribuer à l'usage qui leur permet de quitter leurs maris quand il leur plaît. La cérémonie des mariages Hurons est fort simple & fort courte; mais les époux n'usent pas du droit conjugal avant l'année révolue;

révolue ; si le jeune marié oſoit en faire la proposition à ſa nouvelle épouſe , elle ſe croiroit peu eſtimée ; & on en a vu ſe ſéparer de leurs maris parce qu'ils avoient eu cette indiſcrétion ; ce qui les rend ſi réſervées , c'eſt peut-être l'eſpèce de hon-
te attachée par le préjugé à la groſſeſſe d'une femme la première année de ſon mariage.

Quelques hordes de Hurons ſont moins délicates ſur l'adultère ; cet exemple le prouve , ainſi que le peu d'égards que les enfans ont ſouvent pour leurs peres. « Un
» ſauvage , qui avoit long-tems ſervi dans
» nos troupes contre ſa propre nation ,
» rencontra ſon pere dans un combat , &
» l'alloit percer lorsqu'il le reconnut. Il
» s'arrêta , & lui dit : j'ai reçu une fois de
» toi la vie ; je te la donne aujourd'hui ,
» mais ne te retrouve pas une ſeconde
» fois ſous ma main ; car je ſuis quitte
» de ce que je te devois. Ce fils dénaturé
» ſe nommoit la Plaque ; les François
» l'avoient fait lieutenant dans nos trou-
» pes , pour le fixer parmi eux , parce
» qu'il étoit brave & bon guerrier. Mais
» il ne put y reſter , & ſ'en retourna dans
» ſa nation , n'emportant de chez nous ,
» que nos vices ſans en avoir corrigé au-
» cun des ſiens. Il aimoit éperdument les

98 MERCURE DE FRANCE.

» femmes, & sa valeur lui donnoit un
 » grand relief. Aussi fit-il bien des épou-
 » ses infidèles & des maris mécontents.
 » Ses désordres allèrent si loin qu'on dé-
 » libéra dans le conseil, si l'on ne pren-
 » droit pas le parti de s'en défaire. Il fut
 » conclu qu'on le laisseroit vivre, parce
 » qu'étant aussi brave en amour qu'à la
 » guerre, il peupleroit le pays d'excellens
 » soldats. »

Les songes forment un point essentiel
 de la religion des Hurons ; ils leur accor-
 dent la confiance la plus aveugle ; la
 veille d'un jour de combat, ils ne man-
 quent pas de se rappeler leurs songes & de
 les expliquer ; ceux qui en ont fait de
 malheureux se retirent, personne ne les
 blâmant ; ce préjugé superstitieux ne laisse
 pas d'être fort commode pour les lâches ;
 il est poussé fort loin. « Ce n'est pas seu-
 » lement celui qui a rêvé qui doit satis-
 » faire aux obligations qu'il imagine lui
 » être imposées ; ce seroit un crime que
 » de lui refuser ce qu'il desire dans son
 » rêve. Un sauvage ayant vu à un Fran-
 » çois une couverture meilleure que la
 » sienne, y rêva, & la lui demanda. Le
 » François la lui donna de bonne grace,
 » comptant bien d'avoir sa revanche. Peu
 » de jours après il va trouver son homme,

» & lui voyant une belle fourrure , fei-
 » gnit d'y avoir rêvé , & le sauvage la
 » livra fans se faire prier. Cette alterna-
 » tive de songes dura quelque tems ; mais
 » le sauvage s'ennuyant le premier , par-
 » ce qu'il perdoit toujours le plus à ces
 » sortes d'échanges , alla trouver le Fran-
 » çois & lui fit promettre qu'ils ne rêve-
 » roient plus à rien qui pût appartenir à
 » l'un ou à l'autre. Mais voici quelque cho-
 » se de plus fort. Un Huron ayant rêvé que
 » le bonheur de sa vie étoit attaché à la pos-
 » session d'une femme mariée à un des plus
 » considérables du village , lui en fit faire
 » la demande. Le mari & la femme vi-
 » voient dans une parfaite union , & la
 » séparation devoit être bien sensible à
 » l'un & à l'autre. Cependant ils n'ose-
 » rent la refuser & se quitterent. Le mari
 » abandonné prit un nouvel engagement
 » pour ôter tout soupçon qu'il pensoit
 » encore à sa première épouse. »

L'auteur passe ensuite dans les colonies
 angloises ; les premières ont été formées
 par des non-conformistes qui vinrent
 chercher dans l'Amérique Septentrionale
 un asyle contre la persécution ; ils ache-
 rerent des sauvages le terrain sur lequel
 ils s'établirent ; mais à peine cessèrent-ils
 d'être persécutés qu'ils devinrent intolé-

rans; ils firent éprouver aux autres les maux qu'ils avoient soufferts; la Nouvelle Angleterre devint le théâtre des fureurs de leur zèle. La Pensylvanie a été exempte de toutes ces atrocités; le caractère doux & pacifique de ses premiers colons s'est perpétué; c'est aujourd'hui la colonie la plus florissante; nous rapporterons une anecdote assez singulière qui peut donner une idée du degré de liberté & de tranquillité dont chaque citoyen jouit dans cette province. « Une femme, d'un certain âge, tombe malade & se voit bientôt à l'extrémité; l'idée de ses enfans qui sont encore jeunes vient troubler ses derniers momens. Elle fait venir son mari & lui confie la crainte qu'elle a que la nouvelle femme qu'il prendra ne les maltraite. Elle le conjure de se remarier avec la grosse & jeune Rosine, domestique fidèle qui les a toujours servis avec affection. Le mari regardant d'abord ce discours comme un effet du délire; mais sa femme exige de lui qu'il jure d'épouser cette fille; il fait le serment par complaisance. Le lendemain, se défiant de la promesse de son époux, elle l'appelle auprès de son lit avec Rosine, déclare à celle-ci qu'elle va la marier avec un homme qu'elle

» laissera bientôt veuf, l'exhorte à l'ai-
 » mer fidèlement, & à donner tous ses
 » soins à ses enfans & à son ménage. Ro-
 » sine en pleurs promet tout ce qu'on
 » veut; la moribonde les unit elle-mê-
 » me, reçoit leurs sermens, & les force
 » à mettre le mariage en état de ne pou-
 » voir être rompu. Cependant la malade
 » guérit; mais le mari qui a pris du goût
 » pour sa nouvelle femme, déclare à
 » l'ancienne qu'il ne veut point la quit-
 » ter; que puisqu'elle l'a contraint de
 » l'épouser, il la gardera toute sa vie.
 » Loin de s'en fâcher, la vieille en est
 » enchantée, embrasse son mari, & té-
 » moigne toute sa satisfaction. Jamais
 » le moindre orage n'a troublé la paix &
 » l'union de ce double ménage. La jeune
 » épouse en a plusieurs enfans dont la
 » vieille a pris soin de même que de la
 » mere pendant ses couches. Celle-ci, de
 » son côté, n'a pas cessé d'avoir, pour
 » l'ancienne, les égards & les sentimens
 » qu'elle lui devoit comme à sa bienfai-
 » trice. Les jours du Bigame ont coulé
 » sans inquiétude, & personne ne s'en
 » est scandalisé. »

Le voyageur se rend ensuite dans la
 Louisiane, qui lui fournit un grand

nombre de traits intéressans que les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de rapporter ; il arrive ensuite au Mexique ; l'ignorance est générale dans ce pays ; on raconte qu'une Créole trouva, par hasard, un exemplaire des métamorphoses d'Ovide ; il le remit à un religieux qui le prit pour une bible angloise ; les figures qu'il trouva à la tête de chaque métamorphose furent ses preuves. *Voilà, s'écria-t-il, comme ces hérétiques adorent le diable qui les change en bêtes.* La prétendue bible fut jetée ensuite dans un feu qu'on alluma exprès. Les tribunaux de la justice ne sont point exempts de l'ignorance générale. « J'ai vu porter dans une même audience » la même sentence sur deux cas directement opposés. Quand on eut fait comprendre au juge cette contradiction , il » se leva sur son siège , & jura par tous » les saints que ces chiens de Luthériens » Anglois lui avoient enlevé parmi ses » livres , ceux du Pape Justinien , dont il » se servoit pour juger les causes douteuses ; mais que si ces huguenots repassoient par la Nouvelle Espagne , il les » feroit tous brûler. » L'auteur termine ces volumes par la Californie ; on ne peut qu'en désirer la suite avec impatience.

L'ouvrage entier formera le cours le plus complet & le plus intéressant qui existe sur l'histoire & la géographie.

L'Art des expériences, ou avis aux amateurs de la physique : sur le choix, la construction & l'usage des instrumens; sur la préparation & l'emploi des drogues qui servent aux expériences; par M. l'abbé Noller, de l'académie royale des sciences, de la société royale de Londres, de l'institut de Bologne, &c. maître de physique & d'histoire naturelle des Enfans à de France, & professeur royal de physique expérimentale au collège de Navarre; 3 vol. in - 12. de plus de 500 pages chacun avec 56 planches gravées en taille-douce. A Paris, chez P. E. G. Durand, neveu, libraire, rue St Jacques, à la Sagesse.

Cet ouvrage est comme le supplément des *leçons de physique expérimentale* de l'auteur; il est divisé en trois parties, dont la dernière partie est, à proprement parler, le corps du livre. De trois volumes, dont il est composé, elle en occupe deux, où les amateurs trouveront des instructions particulières sur chaque expérience; mais comme M. l'abbé Noller

a prévu que plusieurs d'entr'eux, par goût, ou par nécessité voudroient construire eux-mêmes les machines, ou en conduire la construction, préparer les drogues ou les tirer d'un laboratoire de province, le plus souvent borné à la plus simple pharmacie, il s'est vu obligé d'enseigner en général comment on travaille les différentes matieres auxquelles un physicien, dénué de secours, pourroit avoir affaire ; c'est ce qui fait le sujet du premier volume divisé en deux parties.

« Les principales matieres dont nous
 » faisons nos instrumens, dit l'auteur,
 » sont le bois, le métal & le verre ; nous
 » nous servons de celui-ci à cause de sa
 » transparence, & de ceux-là, à cause de
 » leur solidité. Si nous employons quel-
 » qu'autres substances, c'est rarement &
 » en petite quantité ; telles sont certaines
 » parties animales, l'ivoire, l'écaille, la
 » corne, la peau ou le cuir, &c. ou bien
 » quelques matieres métalliques qui ne
 » vont pas seules, mais dont on se sert
 » avec les instrumens proprement dits
 » pour produire certains effets, comme
 » le mercure, l'aimant, le bismuth, l'an-
 » timoine, &c. Je parlerai des premières
 » à la suite des bois, parce qu'elles se

» travaillent à-peu-près comme eux ; &
 » je dirai ce qu'il y a à savoir sur les au-
 » tres à l'occasion des métaux , à cause de
 » l'analogie qu'elles ont avec eux , soit
 » par leur nature , soit par la maniere de
 » les traiter ; ou bien je les renverrai au
 » chapitre des drogues. »

Après cet exposé , M. l'abbé Noller
 entre en matiere , par quelques avis sur
 le choix du bois en général , sur celui des
 especes qui conviennent le mieux pour la
 construction des instrumens , sur la ma-
 niere de les débiter & de les conserver.
 Ensuite il s'étend sur les différentes façons
 dont le bois est susceptible entre les mains
 du menuisier & du tourneur. « Le bois ,
 » dit-il , rendu au laboratoire , se scie , se
 » coupe & s'ébauche avec la hache , la
 » plane ou le ciseau : il se dresse , s'unit
 » & se corroye avec le rabor : il reçoit
 » différentes formes & moulures : il se
 » perce , il s'assemble , il se colle : on le
 » gratte , on le polit , on le cire , on le
 » peint. » Voilà le précis du premier
 chapitre , qui apprend en détail les outils
 dont on doit se pourvoir pour façonner
 les différens bois , la maniere de s'en ser-
 vir , les formes & les ornemens qui con-
 viennent le mieux ; les accidens qui peu-

106 MERCURE DE FRANCE.

vent nuire à la perfection de l'ouvrage, le moyen de les éviter, d'y remédier, &c.

Dans le second chapitre, M. l'abbé Noller traite des métaux, & commence par dire comment il faut les choisir & les préparer avant que d'en venir à les façonner : ensuite il enseigne la manière de travailler chacun d'eux. Voici comme il annonce ce qu'il a à dire sur cette partie, « Les métaux, dit-il, se fondent & » se coulent dans des moules; on les forge à chaud ou à froid; on les durcit, & » l'on augmente leur élasticité; on les coupe à la scie ou au ciseau; on les perce à chaud & à froid; on les façonne en les faisant passer par des filières, on les lime, on les use, on les aiguise avec des sables ou sur de certaines pierres; » on les tourne, on les assemble par des brasures, par des soudures, par des rivures, par des goupilles, par des vis : » enfin, on les polit, & on leur fait prendre un brillant dont ils sont plus » susceptibles qu'aucune autre matière. » Toutes ces manières de travailler les métaux auroient fourni une matière immense, si chacune d'elles eût été traitée dans toute son étendue; mais M. l'abbé Noller, ne perdant point de vue son

objet, instruit suffisamment l'amateur à qui il parle, en ne lui disant que ce qu'il aura besoin de savoir.

Dans le troisième chapitre, il s'agit du choix du verre & des différentes façons qu'on peut lui donner quand il est sorti de la verrerie. M. l'abbé Nollet, après avoir dit ce qu'on doit observer sur le choix & la qualité du verre, & sur les précautions qu'il faut prendre pour se procurer des pièces d'une forme convenable, d'une juste épaisseur, d'une belle transparence, & qui ne soient point sujettes à se casser sans qu'on y touche, comme cela n'arrive que trop souvent, enseigne comment on doit faire les modèles qu'on envoie aux verreries, & ce qu'on doit observer pour les pièces assujetties à des mesures précises : après quoi il continue ainsi. « Vous » avez souvent, dit-il, à retrancher quelques parties aux pièces de verre ou de » cristal que vous voudrez faire servir à » vos expériences ou à la construction de » quelques-unes de vos machines. Je ne » vois que trois moyens à choisir pour » cette opération ; le premier, c'est d'user ce qu'il y a de trop sur une platine » de métal avec du grès battu & de l'eau ; » le second, c'est de le grésiller avec la

E vj

» pince du miroitier ou avec le grésoir
 » du vitrier ; le troisième, c'est de le cou-
 » per. »

Le premier moyen , celui d'user le verre , donne occasion à M. l'abbé Nollet d'apprendre à son lecteur comment on taille les verres concaves & convexes , en les frottant avec certaines poudres & de l'eau , dans des bassins de formes convenables ; avec les instructions qu'il donne sur ce sujet , un homme un peu adroit pourra se passer du secours d'un lunetier pour des verres qui n'auront pas besoin de la dernière perfection , ce qui suffit dans bien des cas. Après cela suit la description d'une machine propre à couper le verre & à le percer. L'équipage de l'émailleur avec les principales manipulations de son art. La manière d'amollir le verre au fourneau , soit pour en former des masses propres à faire des prismes , soit pour courber des glaces pour en faire des miroirs concaves & convexes ; des lentilles creuses pour y renfermer de l'eau ou d'autres liqueurs , &c.

La seconde partie de l'ouvrage dont nous rendons compte roule sur le choix des drogues simples & sur la manière de préparer celles qui doivent être composées.

« Les drogues simples , dit l'auteur , à
 » proprement parler , sont celles que nous
 » recevons immédiatement des mains de
 » la nature , & sur lesquelles l'art ne s'est
 » point encore exercé : cependant sous
 » cette dénomination on comprend bien
 » des substances que l'on a déjà travail-
 » lées , soit pour les épurer en leur enle-
 » vant ce qu'elles ont d'étranger , soit
 » même pour changer par quelques ad-
 » dirions leurs qualités naturelles , & les
 » rendre par-là propres à certains usages.
 » C'est dans un sens encore bien plus
 » étendu que j'emploie ici le nom des
 » *drogues simples* : Je vous donne géné-
 » ralement comme tel tout ce qui se vend
 » communément & sans être commandé
 » d'avance dans les boutiques des apo-
 » thicaires ou des droguistes , & je n'en
 » exclus que ce que vous serez obligé
 » de composer vous-même ou de faire
 » composer exprès pour vos expériences.
 » Je suivrai l'ordre alphabétique afin que
 » vous puissiez trouver plus aisément les
 » articles auxquels vous aurez affaire.
 » Après ce préambule suit le chapitre pre-
 » mier , qui est intitulé : *Indication des*
 » *drogues dont il faut se pourvoir pour pré-*
 » *parer les expériences.* »

Le second chapitre commence ainsi.

« Tant que vous pourrez acheter des dro-
 » gues toutes préparées par un bon ar-
 » tiste , je vous conseille de prendre ce
 » parti préférablement à celui de les com-
 » poser vous-même : vous épargnez beau-
 » coup de tems , bien de la peine & mên-
 » me de la dépense ; car un homme de
 » la profession , qui a un laboratoire tout
 » monté , fera toujours mieux que vous
 » & avec plus d'économie , s'il faut faire
 » entrer en compte l'appareil que vous
 » serez obligé d'avoir pour vous mettre en
 » état de travailler. »

» Mais je conçois , continue M. l'abbé
 » Nollet , que vous pourrez y être forcé
 » par les circonstances ; que , placé dans
 » le fond d'une province & éloigné des
 » grandes villes. . . . vous serez obligé de
 » mettre la main à l'œuvre vous même ,
 » au risque d'essuyer des dégoûts d'un ap-
 » prentissage , & de gâter plusieurs com-
 » positions avant d'en faire une bonne. »

Ce chapitre est divisé en deux articles.
 Dans le premier , M. l'abbé Nollet en-
 seigne comment il faut disposer & meu-
 bler le laboratoire , où l'on puisse tra-
 vailer & préparer les drogues ; mais
 n'ayant en vue que ce qui est nécessaire à
 la physique expérimentale , & même se
 bornant à celle que renferment ses leçons

imprimées, il n'exige qu'un appareil assez simple & le moins dispendieux. Après cela il donne une idée des principales opérations dont le physicien aura besoin, & il lui enseigne en général comment il doit les conduire.

Le second article contient cinquante-quatre préparations ou compositions sur chacune desquelles M. l'abbé Nollot donne à son lecteur toutes les instructions dont il peut avoir besoin, tant pour conduire le travail à son but que pour éviter les pertes de tems, les dépenses inutiles & les accidens fâcheux.

Le troisième chapitre contient des instructions sur l'emploi de différens vernis dont on trouve la composition à la fin du chapitre précédent. « Presque tous les
» bois de nos instrumens, dit M. l'abbé
» Nollot, sont peints avec des couleurs
» détrempées au vernis d'esprit de vin,
» & une partie de ceux qui sont de métal
» sont aussi couverts d'une peinture au
» vernis gras. Non-seulement ils en sont
» plus agréables à voir; mais plusieurs
» d'entr'eux étant sujets à être souvent
» mouillés, cette espece d'enduit empêche l'eau de pénétrer dans les assemblages, qui, sans cela, seroient bientôt pourris; elle préserve les bois tendres

112 MERCURE DE FRANCE.

» de la piquûre des vers , ce qui n'est
» point un petit avantage ; elle empêche
» que les métaux ne se rouillent : elle
» dispense du soin de les frotter souvent
» pour sauver aux yeux le désagrément
» de les voir sales & tachés. »

M. l'abbé Nollot enseigne d'abord la maniere de peindre le bois ou le métal avec des couleurs détrempées, soit avec le vernis d'esprit de vin, soit avec le vernis gras; il apprend à distinguer les moulures & les revers par des couleurs différentes de celles du fond : il indique celles de ces couleurs qui conviennent le mieux ; & il explique comment on donne le luisant à toute la piece , quand elle est peinte. « Voilà, dit-il, ce qu'on peut » faire soi - même sans le secours des » peintres & des vernisseurs ; heureusement c'est ce qu'il y a de plus nécessaire » & ce qui peut suffire. Je conviens que » les machines ont un agrément de plus, » lorsque , sur les fonds peints en noir , » en rouge , &c. on apperçoit des ornemens de bon goût , qui les égayent & » qui relevent leur trop grande simpli- » cité. »

Après cette réflexion , M. l'abbé Nollot continue d'enseigner l'art du vernisseur , en expliquant comment on prépare

& comment on applique le mordant; comment on le couvre avec des feuilles d'or, d'argent, de cuivre, ou avec des bronzes & des aventurines de différentes couleurs, ou avec des pailletes de quelqu'un de ces métaux : enfin, de quelle maniere on rehausse les couleurs transparentes en les appliquant sur certaines parties déjà couvertes de métal. Ces manipulations générales sont suivies d'instructions plus particulieres sur la maniere de dessiner les ornemens; sur les parties auxquelles ils conviennent, le tout accompagné d'exemples & d'avis sur les moyens de les varier.

Enfin pour ne rien laisser à desirer sur cette partie, M. l'abbé Nollot offre aux personnes qui prendront goût à cette espece de travail, tout ce qui reste à savoir sur l'art de traiter les vernis. Il leur apprend comment on doit les polir, soit avant que les fonds soient ornés, soit après qu'on les a décorés par des peintures, par des ornemens en or, en argent, en aventurine. Ce chapitre est terminé par des remarques sur certaines précautions qu'il faut prendre en employant les vernis, & par un tableau des couleurs qui vont le mieux avec tel ou tel vernis,

& du mélange desquelles il résulte telle ou telle nuance. Voilà ce que contient le premier volume : en le lisant il est aisé de reconnoître, par la méthode & la clarté qui y regnent, que l'auteur n'a écrit que ce qu'il a vu & pratiqué lui-même, & qu'une longue expérience l'a mis en état de choisir les moyens les plus simples & les plus sûrs.

Quoique les deux autres volumes soient, comme nous l'avons dit plus haut à proprement parler, le corps de l'ouvrage qui fait le sujet de cet extrait, nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'en faire ici une analyse exacte ; il suffira de dire que cette troisième partie, qui est la plus étendue, offre, aux amateurs, des avis particuliers sur chacune des expériences qui sont employées dans les *leçons de physique* de l'auteur, & sur celles qu'il a ajoutées par occasion dans ce nouvel ouvrage ; qu'on y trouve la construction & l'usage d'un grand nombre de machines nouvelles ou perfectionnées ; & , quant aux manipulations, dit M. l'abbé Noller, « Je suis en-
 » tré dans un si grand détail, qu'on m'ac-
 » cusera peut-être de m'être appesanti
 » sur des minuties ; mais j'ai mieux aimé
 » m'exposer à ce reproche qu'à celui d'a-

» voir laissé quelqu'un de nos jeunes
 » physiciens dans l'embarras, ou dans le
 » cas de manquer une expérience qui
 » pourroit par-là devenir dangereuse : au
 » reste, je n'offre mes *avis* qu'à ceux qui
 » croiront en avoir besoin ; le lecteur qui
 » trouvera quelque chose de trop, pourra
 » le laisser à part & penser que ce n'est pas
 » pour lui que je l'ai écrit. »

M. l'abbé Noller, pour rendre ses descriptions & ses enseignemens plus clairs & plus intelligibles, a employé cinquante-six planches proprement gravées : il en auroit fallu bien davantage ; mais par une sage économie il a fait servir les figures qui accompagnent ses *leçons de physique* imprimées, qu'il cite en marge toutes les fois qu'il en a besoin. Il regrette, avec raison, que ses nouvelles planches ne soient pas du format *in 4^o*. pour représenter les objets avec de plus grandes proportions ; mais *l'art des expériences* étant comme la suite du premier ouvrage qui est *in 12.*, il étoit comme indispensable que l'un fût conforme à l'autre. Au reste ce qu'on a perdu par le défaut d'étendue, on s'est appliqué à le regagner par la correction du dessin & par la netteté de la gravure qui en a été faite toute entière au

116 MERCURE DE FRANCE.

burin , & l'auteur a eu soin d'énoncer encore dans le discours les mesures de chaque piece , toutes les fois que cela lui a paru de quelque importance.

Cet ouvrage , promis & attendu depuis long tems , paroît aujourd'hui fort à-propos ; toutes les universités du royaume , animées d'une nouvelle émulation , s'appliquent , comme de concert , à perfectionner les études , & font entrer la physique expérimentale dans leur plan : elles ne seront plus arrêtées par la difficulté de se procurer des instrumens. Le professeur zélé rendra de vive voix les *avis* de M. l'abbé Nollet à quelques artistes choisis , qui travailleront sous ses yeux & qui meubleront son école à moins de frais que s'il falloit avoir recours aux ouvriers de la capitale , & courir les risques d'un transport difficile & dispendieux. La préface , qui est à la tête du premier volume , nous apprend que c'est là l'intention de l'auteur. Elle est bien digne d'un académicien qui a consacré ses jours à l'étude de la physique , qui a su la faire goûter à la cour & à la ville , & qui employe tous les moyens possibles pour en étendre les progrès , & pour affermir son regne par des établissemens solides.

Psyché, poëme en huit chants ; par M. l'abbé Aubert, pour servir de suite à son recueil de fables, avec des notes & des pieces fugitives du même auteur. A Paris, chez Montard, libraire, quai des Augustins, à S. Ambroise, in-12.

Tout le monde connoît le roman de la Fontaine; cet écrivain naïf & charmant s'est abandonné dans l'histoire de *Psyché* à toute sa facilité & à toute sa négligence; on regrette souvent qu'il soit trop long; mais quelques morceaux qui succèdent promptement à ceux qui causent ce reproche, font ordinairement oublier ce défaut. M. l'abbé Aubert, qui a fait une étude particulière de ce poëte, & de sa manière de peindre qu'il semble avoir assez bien saisi quelquefois dans quelques-unes de ses fables, a essayé de marcher encore sur ses traces dans les aventures de *Psyché*; il les a dépouillées des longueurs, des détails inutiles & souvent minutieux de son original; il en a fait un petit poëme, où l'on trouve des morceaux intéressans & bien faits. L'ouvrage de la Fontaine est trop connu pour que nous nous arrêtions sur celui de M. l'abbé Aubert, qui suit précisément la même mar-

118 MERCURE DE FRANCE.

che , en élaguant toujours son texte & quelquefois en y faisant des changemens qui vont toujours au même but ; souvent il a rendu les mêmes idées que la Fontaine a rendues en vers , & il s'attache à ne pas le copier. Nous citerons quelques morceaux de comparaison que M. l'abbé Aubert nous fournit lui-même dans ses notes ; nous nous arrêterons d'abord au debut. Voici celui du nouveau poëte :

L'enfant cruel qui tourmente nos ames ,
N'est pas exempt des maux qu'il fait souffrir.
Même on a vu ses redoutables flammes ,
Ses traits puissans aider à le punir.
Il est aveugle , & peut avec ses armes ,
Lorsqu'il médite un dangereux dessein ,
En se blessant venger le genre humain.
Psyché lui plût ; Psyché , de qui les charmes
Furent pour elle une source de larmes.
Ainsi souvent le ciel fait à nos cœurs
Payer bien cher les dons de la nature.
De cette belle , écoutez l'aventure :
Je vais chanter sa gloire & ses malheurs.

La Fontaine avoit dit :

Le dieu qu'on nomme *Amour* n'est pas exempt
d'aimer.

A son flambeau quelquefois il se brûle ;

Et si les traits ont eu la force d'entamer
 Les cœur de Pluton & d'Hercule,
 Il n'est pas inconvenient
 Qu'étant aveugle, étourdi, téméraire,
 Il se blesse en les maniant.
 Je n'y vois rien qui ne se puisse faire;
 Témoin, Pſyché, dont je vous veux conter
 La gloire & les malheurs chantés par Apulée,
 Cela vaut bien la peine d'écouter;
 L'aventure en est signalée.

Le premier morceau est peut-être plus correct, mais il n'a pas les graces du dernier; elles en rachettent bien la négligence. Dans le second chant, Pſyché est transportée dans le palais de l'Amour. On lui chante des paroles auxquelles elle prend plaisir; les idées des deux poëtes sont les mêmes, la mesure des vers & le nombre de ceux qui composent les deux couplets sont absolument semblables; c'est ainsi que sont ceux de M. l'abbé Aubert.

Du dieu charmant, à qui tout sacrifie,
 Dans vos beaux jours éprouvez les douceurs.
 C'est au printems qu'on voit naître les fleurs;
 Et les plaisirs sont les fleurs de la vie.
 Jeune Pſyché, formez de tendres vœux:
 Aimez, aimez: l'amour seul rend heureux.

Sur votre cœur cédez lui la victoire,
 Les plus beaux lieux languissent sans l'amour ;
 Jupiter même , au céleste séjour ,
 S'il n'aimoit pas s'ennuyeroit de la gloire.
 Belle Pſyché , formez de tendres vœux ,
 Aimez , aimez : l'amour ſeul rend heureux.

Il eſt difficile de méconnoître la Fontaine dans les couplets ſuivans.

Tout l'univers obéit à l'amour ;
 Belle Pſyché , ſoumettez lui votre ame.
 Les autres dieux , à ce dieu font la cour,
 Et leur pouvoir eſt moins doux que la flamme.
 Des jeunes cœurs c'eſt le ſuprême bien ,
 Aimez , aimez , tout le reſte n'eſt rien.

Sans cet amour , tant d'objets raviſſans ,
 Lambris dorés , bois , jardins & fontaines ,
 N'ont point d'appas qui ne ſoient languiſſans ;
 Et leurs plaiſirs ſont moins doux que ſes peines ,
 Des jeunes cœurs c'eſt le ſuprême bien :
 Aimez , aimez , tout le reſte n'eſt rien.

Dans la deſcription du palais il y a beaucoup de longueurs dans la Fontaine ; c'eſt ainſi que M. l'abbé Aubert en rend un morceau.

Pſyché , ſur-tout , admire en ce ſéjour

Une

Une superbe & vaste galerie,
 Où l'on voyoit, en l'honneur de l'amour,
 Briller *encor* l'art de la broderie.
 Là, Cupidon débrouillant le chaos,
 Autour du feu faisoit tourner la terre,
 Semoit les vents, domptoit l'orgueil des flots;
 Ailleurs, aux pieds de l'enfant de Cythère,
 Le fils d'Alcmene oublioit ses travaux,
 Mars, sa cuirasse, Atropos, ses ciseaux.
 Mais, à son tour, à Cupidon lui-même,
 Une mortelle avoit donné des loix.
 A ses genoux, sans flèches, sans carquois,
 Il l'assuroit de son ardeur extrême.

La Fontaine place quatre tapisseries
 dans cette galerie; on regrette que M.
 l'abbé Aubert n'ait pas conservé la des-
 cription qu'il en donne; nos lecteurs
 seront sans doute bien aise de la trouver
 ici.

Dans la première on voyoit un chaos,
 Masse confuse, & de qui l'assemblage
 Faisoit lutter contre l'orgueil des flots
 Des tourbillons d'une flamme volage.

Non loin delà dans un même monceau,
 L'air gémissoit sous le poids de la terre;
 Ainsi le feu, l'air, la terre avec l'eau,
 Entretenoient une cruelle guerre.

I. Vol.

E

122. MERCURE DE FRANCE.

Que fait l'Amour ? volant de bout en bout ;
Ce jeune enfant , sans beaucoup de mystere ,
En badinant , vous débrouille le tout ,
Mille fois mieux qu'un sage n'eût sçu faire.

Dans la seconde , un Cyclope amoureux ,
Pour plaire aux yeux d'une nymphe jolie ,
Se démêloit la barbe & les cheveux ;
Ce qu'il n'avoit encor fait de sa vie.

En se moquant la belle s'enfuyoit :
Amour l'atteint , & l'on voyoit la belle
Qui , dans un bois , le Cyclope prioit
Qu'il l'excusât d'avoir été rebelle.

La description des deux autres tapisseries est en prose. Il y a d'autres endroits où M. l'abbé Aubert a été plus heureux que son modèle ; son ouvrage en général se fait lire avec plaisir , mais il n'y a pas toujours assez de chaleur ; & c'est la flamme qui constitue le poëte : les pieces fugitives qu'on trouve à la suite offrent quelques détails agréables & de la facilité.

Recueil chronologique & analytique de tout ce qu'a fait en Portugal la société dite de Jesus , depuis son entrée dans ce royaume en 1540 jusqu'à son expul-

J A N V I E R. 1770. 123

sion en 1759; mis au jour par ordre de Sa Majesté Très-Fidèle, & composé par le docteur Joseph de Scabra da Sylva, conseiller de la chambre des requêtes & procureur-général. A Lisbonne, chez Michel Manescal da Costa; & se trouve à Paris, chez Barrois, libraire, quai des Augustins, *in* - 12. tomes II & III.

Nous avons rendu compte du premier tome de ce recueil curieux dans le second volume du Mercure de Juillet de cette année. On suit, dans ces derniers, l'histoire de la société dans le royaume de Portugal depuis son établissement; on y montre tout ce qu'elle a fait sous chaque regne. On lui reproche sur-tout d'avoir inondé le Portugal d'une infinité d'ouvrages superstitieux, capables d'y allumer le feu du fanatisme; parmi ces productions absurdes dont on parle, nous nous arrêterons à celle-ci, dont le titre seul peut donner une idée. « Jardin agréable, » monarchie portugaise, empire de Christ, » prophéties, oracles, prédictions, pronostics & révélations de plusieurs saints » & saintes, religieux & serviteurs de » Dieu, personnages illustres & *astrolo-*

F ij

» *gues les plus fameux* qui , éclairés du
 » Saint-Esprit , ont écrit sur la durée du
 » royaume de Portugal , à *Deo dato* , de
 » son élévation à la dignité impériale en
 » la personne du méconnu des Espagnes ,
 » & dernière monarchie du monde , re-
 » cueillies & mises en ordre par le licen-
 » cié Pédreánés de Alvélos , né au bourg
 » d'Abiul , professeur de philosophie en
 » l'université de Coïmbre , dans l'ordre
 » intellectif , l'an 1635. » Les Jésuites ,
 dit l'auteur du recueil , ne songeoient
 qu'à accroître leur crédit , & , pour y par-
 venir , ils excitoient des révolutions ; par
 des accusations injustes , ils écartoient de
 la personne du Roi , les ministres les plus
 fidèles , les plus sages , & dont les conseils
 auroient pu leur nuire ; ils avoient soin
 de se faire charger de l'éducation des jeu-
 nes princes ; il est aisé de voir comment
 ils s'en acquittoient , par ce passage de la
 vie du prince Don Théodose , écrite par
 Jean-Baptiste Domingue. « Nous pour-
 » rions connoître , dit-il , toute l'étendue
 » des lumieres de ce prince dans l'astro-
 » nomie & l'Astrologie , si l'on avoit im-
 » primé un ouvrage de sa composition ,
 » que l'on garde dans les archives roya-
 » les , & qui est intitulé : *Summa astr-*

„ *nomica , in duos divisa libros : primus*
 „ *de astronomiâ , secundus de astrologiâ.*
 „ *Autore D. Theodosio Lusitano , anno*
 „ *ætatis suæ duodecimo labente 1646.*
 „ Aussi fit-il divers pronostics que l'évé-
 „ nement vérifia. Il dit de l'Infant Don
 „ Alphonse qu'il regneroit & occasionne-
 „ roit des troubles. Ses pere & mere, dans
 „ une conversation où il étoit présent ,
 „ ayant agité laquelle des Infantes se ma-
 „ rieroit , il dit que ce seroit l'Infante
 „ Dona Catherine , parce qu'il avoit ob-
 „ servé de grandes choses à son sujet. De
 pareilles connoissances ne faisoient pas
 honneur à l'instituteur de ce prince. Dans
 ces tems d'ignorance , l'astrologie judi-
 ciaire marchoit avec les révélations ; par
 ces deux moyens on prétendoit lire dans
 l'avenir & découvrir les secrets les plus
 cachés ; lorsque les lumieres de la philo-
 sophie ont décrédité l'astrologie , on s'en
 est tenu aux révélations ; c'est Dieu lui-
 même qui les accorde aux mortels, & cer-
 tainement on ne peut pas soupçonner
 qu'il n'en ait le pouvoir ; on impute à la
 société d'avoir souvent abusé de la reli-
 gion des personnes qui avoient confiance
 en elle pour leur en imposer. A la fin de
 cet ouvrage on entre dans des détails assez

étendus sur la dernière révolution de Portugal ; la plupart des choses que l'on rapporte de Malagrida annoncent la plus grande scélératesse, un fourbe consommé ; lorsqu'il fut remis à l'inquisition, il conserva ce caractère ; on cite plusieurs paragraphes de sa sentence, qui sont très-curieux ; il continuoit de prophétiser, lorsque ses juges l'avertirent de renoncer à ses fictions, & de confesser ses fautes. « Il » répondit qu'il étoit absous de toute fau- » te & peine par N. S. J. C., & qu'il ne » savoit pas pour quelle raison on n'ajou- » toit pas foi à la vérité de sa déposition » affirmée par serment, tandis que les » révélations de quelques servantes de » Dieu qui n'avoient ni tant souffert, ni » rendu d'aussi grands services, & dont » l'une étoit la vénérable sœur Marie de » Jesus d'Agreda, s'étoient accréditées, » & que la nuit précédente à cette déclara- » tion qu'il faisoit, il avoit eu, lui cri- » minel, une vision intellectuelle des » peines que souffroit l'ame de Sa Ma- » jesté, & avoit entendu les reproches » que lui faisoient quelques ames devo- » tes, dans des termes qu'il a déclarés, » pour les persécutions de la compagnie ; » que les personnes qui concouroient à la

» destruction de son ordre éprouveroient
 » les mêmes châtimens ou d'autres sem-
 » blables, & qu'il n'y avoit dans ces cho-
 » ses aucune imposture , puisqu'elles
 » étoient révélées à un homme à qui , par
 » un privilège spécial, la très sainte Ma-
 » rie administroit tous les jours l'absolu-
 » tion dans la forme suivante : *Dominus*
 » *nostre Jesus Christus, filius meus te ab-*
 » *solvat, & ego auctoritate ipsius, te ab-*
 » *solvo ab omnibus peccatis tuis & pœnis.*
 » *In nomine Patris & Filii, &c. »*

Nous bornerons ici l'extrait de cet ouvrage qui doit piquer la curiosité, & qui la satisfera. Il est actuellement fini; mais il seroit à souhaiter que le traducteur y eût joint les pieces justificatives; il pourroit encore les publier par supplément, & ce ne seroit pas la partie la moins curieuse de son recueil.

Histoire, antiquités & description de la ville & du port du Havre-de-Grace, avec un traité de son commerce & une notice des lieux circonvoisins de cette place; par M. l'abbé Pleuvri. Seconde édition revue, corrigée & augmentée. A Paris, chez Dufour, libraire, rue de la Vieille Draperie, près le palais, au bon Pasteur, in-12.

F iv

M. l'abbé Pleuvri a senti le ridicule de la manie des historiens des villes particulieres qui se sont égarés en recherches inutiles pour leur donner une antiquité reculée , comme si quelques siècles de plus ou de moins ajoutoient à la gloire actuelle du lieu. Loin de chercher à reculer l'origine de la ville du Havre , il releve une méprise du Pere Daniel , qui la faisoit plus ancienne qu'elle ne l'est réellement ; & il a apporté autant de soin à le convaincre d'erreur qu'un autre en auroit pris pour soutenir cette méprise favorable à une vanité mal entendue , dont peu de peuples & peu d'historiens ont été exempts. C'est à l'an 1516 qu'il rapporte la fondation du Havre-de-Grace. François I, pour opposer une barriere aux courses des Anglois & pour mettre la Normandie en sûreté , résolut d'y établir une place forte ; les marais du Havre furent choisis , & on commença à bâtir la ville. François I. voulut lui donner son nom ; mais les premiers habitans , c'est-à-dire les pêcheurs qui y étoient établis , ne purent pas s'y accoutumer , & le nom de Havre-de-Grace prévalut. Le Roi saisit en sa main le territoire de cette ville & supprima toutes les rentes qu'en percevoit le seigneur de Graville ; il voulut

absolument être l'unique seigneur de cette place importante. M. l'abbé Pleuvri poursuit son histoire jusqu'au tems présent ; nous ne nous arrêterons pas sur les événemens , ils sont liés avec ceux qui composent l'histoire de la monarchie ; les fondations particulieres n'appartiennent qu'à la ville , mais sont peu susceptibles d'extrait. Il n'oublie pas les personnes célèbres qui sont nées au Havre-de Grace ; on trouve dans cette liste M. & Mlle De Scudery, Mde de la Fayette, Dom Garer, de la congrégation de St Maur, à qui l'on doit une édition des œuvres de Cassiodore, M. Hantier, qui étoit à la fois mathématicien, peintre & graveur, &c.

Son ouvrage est terminé par un traité du commerce maritime du Havre-de-Grace, & une notice détaillée de ses environs. Il y a beaucoup de recherches, de critique & d'exactitude dans cette histoire. Elle a sur-tout un mérite qu'on trouve aujourd'hui rarement dans les histoires particulieres, celui d'être très-courte.

Cours de latinité ; par M. Vaniere. Ouvrage utile à tous ceux qui étudient la langue latine, & nécessaire à toutes les personnes de l'un & de l'autre sexe qui veulent l'apprendre aisément, en peu

F v

de tems, fans le secours des maîtres , & fans déranger le cours de leurs occupations ordinaires. A Paris, chez Anroine Boudet , imprimeur du Roi, rue St Jacques, *in-8°*.

On connoît le cours de latinité de M. Vaniere. La réputation de cet ouvrage est faite; on regrette seulement que la mort ne lui ait pas permis de l'achever; on se propose aujourd'hui de le continuer; le second volume que nous annonçons se distribuera feuille par feuille; on en recevra une toutes les semaines: la première, qui paroît déjà, sert de prospectus à l'ouvrage; on y donne une légère idée de la vie de M. Vaniere; il naquit à Cosse près de Beziers, dans la province de Languedoc, en 1696. Il entra d'abord chez les Jésuites, qu'il quitta à l'âge de 30 ans. Il avoit 52 ans lorsqu'il se maria; les réflexions qu'il avoit faites sur la méthode longue, sèche & rebutante qu'on suit dans l'éducation, & sur-tout dans l'étude de la langue latine, l'engagerent à composer son cours de latinité; sa fortune trop bornée ne lui permit pas de se livrer entièrement à cet ouvrage, & de l'achever; il espéra l'augmenter par le four économique qu'il imagina, & pour lequel il obtint un pri-

vilége exclusif; mais la nature même de cette machine l'empêcha d'en tirer un grand parti; elle étoit trop chere pour les gens du commun, à qui elle auroit convenu par l'épargne du combustible, & elle étoit inutile aux gens en état de l'acheter. M. Vaniere mourut auprès de Corbeil le 12 Avril 1767. On ne peut que sçavoir gré au continuateur du cours de latinité de M. Vaniere; il suit exactement le plan qui lui a été tracé par l'inventeur de cette méthode déjà apperçue avant lui, mais sur laquelle personne n'avoit encore écrit; il est bien singulier en effet que l'usage de la composition se soit établi de préférence à la version, & qu'il prévale encore dans la plupart des collèges. M. Vaniere avoit choisi pour ses leçons, ce que les écrivains anciens ont dit de mieux sur le spectacle de la nature. Le second volume roulera sur les devoirs de l'homme; on y rapportera les exemples des vertus héroïques les plus propres à échauffer le cœur & à l'encourager à les imiter; il sera terminé par un tableau abrégé de ces devoirs, tiré du traité de Cicéron. Ce volume fera suivi d'un troisième, où l'on offrira toutes les sciences dans l'ordre le plus naturel, avec les avantages qui les

132 MERCURE DE FRANCE.

accompagnent ; & on y joindra à la fin une rhétorique & une poétique , puisées dans les auteurs qui ont le mieux parlé de ces deux arts. Le dernier volume ouvrira aux yeux de l'élève la scène du monde & le tableau des passions qui l'agitent. Il faut s'adresser chez Boudet pour se procurer cette suite du cours de latinité.

Discours sur les Lettres & sur les Arts. A Rome ; & se trouve à Paris , chez Fertil , libraire , rue des Cordeliers près de celle de la Comédie Française , in-12. Prix 30 sols.

Ces discours sont au nombre de trois ; l'auteur s'attache à répondre à celui de M Rousseau contre les sciences ; les lecteurs trouveront peut-être que c'est s'y prendre bien tard , & un grand nombre pourra juger que cela étoit inutile ; on connoît l'adversaire des sciences ; le Public appréciera facilement leur défenseur. Le premier discours a pour objet de montrer combien les sciences & les arts influent sur les mœurs d'une nation ; il n'étoit peut-être pas nécessaire de prouver qu'ils les rendent plus douces , plus polies , plus décentes ; il suffit d'ouvrir l'histoire & de lire. Nous citerons ce morceau qui don-

nera une idée de la maniere de l'orateur.

« Les vastes déserts de l'Amérique & de
 » l'Afrique déposeront sans doute en fa-
 » veur de l'ignorance. . . Quels horribles
 » tableaux ils présentent à mon imagina-
 » tion effrayée ! Là des hommes barbares
 » se disputent la chair d'un malheureux
 » qui , lors même qu'il lutte contre la
 » mort, ose encore la braver par ses chants
 » de victoire ; ici la foiblesse d'un pere
 » est un crime que la mort seule peut ex-
 » pier. Là on engraisse les hommes com-
 » me autant de victimes ; ici des fem-
 » mes, indignes du nom de mere, ne sou-
 » haitent de le devenir que pour se rassas-
 » sier de leurs propres enfans. Ainsi ces
 » peuples inhumains sembloient vouloir
 » le disputer en cruauté aux animaux fa-
 » rouches qui infestent leurs déserts. Leurs
 » freres n'étoient pour eux que de vils
 » troupeaux destinés à les nourrir. Voyez
 » vous , dans cette ville immense , dont
 » les richesses & la splendeur ont étonné
 » l'Europe , ces tours formées des osse-
 » mens blanchis des victimes humaines,
 » immolées sur un autel détestable ; ces
 » tours qui ne s'élèvent vers le ciel que
 » pour l'outrager , & pour y porter l'or-
 » gueilleux témoignage de l'aveuglement
 » du peuple qui osa les construire. »

La poésie est l'objet du second discours. L'auteur prend un autre ton ; il entreprend de développer comment on doit étudier les poètes , comment on peut , sans avaler le poison qu'ils cachent quelquefois sous les fleurs , goûter la nourriture agréable & solide qu'ils nous présentent. Son raisonnement est bien simple ; il faut ne lire que ce qui peut l'être sans danger & éviter tout le reste. Le dernier discours est le plus intéressant ; il traite de l'utilité de l'établissement des écoles de dessin en faveur des métiers relatifs aux arts. « Un » magistrat , digne d'entrer dans les vues » du grand Colbert , a senti ce qui man- » quait à son ouvrage ; l'exécution des » loix dont les détails sont confiés à ses » soins , l'ont accoutumé à examiner sans » préjugé , cette partie de la nation qui , » placée aux derniers rangs de l'état , en » porte tout le fardeau ; il a pu se con- » vaincre aisément combien elle renfer- » me de talens déplacés , combien de » grands hommes , combien d'artistes su- » blimes se confondent dans la foule & » meurent ignorés ; il a connu toute l'é- » tendue du mal , & cette connoissance , » loin de le rebuter , n'a servi qu'à l'ex- » citer à en découvrir le remède. Que » d'autres cherchent dans les projets qu'ils

» adoptent un éclat passager qui puisse
 » rejaillir sur leurs noms , une ame tou-
 » jours guidée par le bien public, ose adop-
 » ter des projets qui ne sont qu'utiles; tel-
 » les sont les écoles de dessin , établies
 » dans l'enceinte de la capitale. A s'y les heu-
 » reux , destinés à l'enfance des arts, où
 » l'émulation échauffe le génie , dévelop-
 » pe & cultive les talens trop souvent
 » étouffés par la pauvreté, toujours alte-
 » rés par une éducation grossière. » Nous
 ne nous arrêterons pas davantage sur ces
 discours , qui ne sont pas sans mérite , &
 dont le dernier sur-tout roule sur un sujet
 intéressant.

L'Ingénue ou l'encensoir des Dames ; par
 la Nièce à mon Oncle. A Geneve; &
 se trouve à Paris, chez Des Ventes de
 la Doué, libraire, rue St Jacques, vis-
 à-vis le collège de Louis le Grand,
in-12.

Sur ce titre *l'Ingénue*, on seroit tenté
 de croire qu'on a voulu faire le pendant
 du roman charmant qui a paru il y a quel-
 que tems; dès les premières pages on est
 bien détrompé. On s'attache ici à faire
 l'apologie des Dames; on rappelle une
 multitude de faits tirés de l'histoire & de

136 MERCURE DE FRANCE.

la fable qui font honneur au beau sexe , cet ouvrage est dans le genre de plusieurs qui ont paru sur la fin du siècle dernier , dont les auteurs prétendoient au titre d'hommes galans & de bon ton. Quelques foibles qu'il soient , celui-ci leur est encore inférieur ; on a voulu rendre aux femmes un hommage dont elles seront peu flattées.

Traité historique des Plantes qui croissent dans la Lorraine & les trois Evêchés , contenant leur description , leur figure , leur nom , l'endroit où elles croissent , leur culture , leur analyse & leurs propriétés , tant pour la médecine que pour les arts & métiers ; par M. J. Buchoz , médecin naturaliste Lorrain , & de feu Sa Majesté le Roi de Pologne , membre du collège royal des médecins de Nancy , & de plusieurs académies , &c. A Paris , chez Durand neveu , rue St Jacques , chez Didot le jeune , quai des Augustins , & Cavelier , rue Saint-Jacques ; tome IX.

Ce traité , de M. Buchoz , devoit contenir vingt volumes ; les plantes évacuantes qui forment la première classe de sa division , remplissent les huit premiers vo-

lumes que nous avons annoncés successivement lorsqu'ils ont paru. Les plantes altérantes devoient faire l'objet de douze volumes suivans ; des raisons particulières forcent M. Buchoz à resserrer son plan, & à réduire tout l'ouvrage à dix volumes ; le neuvième , que nous annonçons contient un abrégé succinct des plantes altérantes qui sera terminé dans le dixième , qui ne tardera pas à paroître. La mort du feu Roi de Pologne , duc de Lorraine & de Bar , sous les auspices duquel cet ouvrage avoit été entrepris , & celle de plusieurs seigneurs qui vouloient bien aussi le protéger , sont une des causes de cette réduction. L'auteur devoit joindre quatre cens planches à son traité ; mais il ne s'y étoit engagé qu'autant qu'il trouveroit des personnes assez zélées pour contribuer aux frais des gravures ; le manque de secours pour cet objet l'oblige aussi à les réduire à deux cens ; il en a fait graver une certaine quantité à ses dépens pour compléter ce nombre. On ne peut donner trop d'éloges au zèle & au travail de M. Buchoz , que rien n'a pu décourager ; l'abrégé qu'il donne des plantes altérantes , quelque succinct qu'il soit , offre des détails suffisans pour satisfaire les amateurs de l'histoire naturelle.

Histoire d'Emilie Montagut ; par l'auteur de Julie Mandeville, traduit de l'anglois. A Paris, chez le Jay, libraire, rue St Jacques, au dessus de la rue des Mathurins, au grand Corneille ; quatre parties in-12.

Ce roman est dans la forme épistolaire, comme celui de Julie Mandeville, qui a eu beaucoup de succès en Angleterre, & dont la traduction françoise a paru vers la fin de 1764. Celui que nous annonçons n'offre pas moins d'intérêt & de vérité.

Le colonel Rivers, l'homme du monde le plus aimable & le plus honnête, mais peu riche, abandonne son petit patrimoine à sa mere & à sa sœur, & va tenter la fortune en Amérique ; il se propose d'y faire un établissement ; arrivé à Montréal, il y fait connoissance avec une jeune Angloise, Miss Emilie Montagut ; il apprend avec douleur qu'elle est destinée à Sir Georges Clayton ; il ne peut résister aux premières impressions de l'amour, mais il se garde bien de faire connoître sa passion à celle qui en est l'objet ; il respecte les engagements qu'elle a pris ; il la fuit même pour parvenir à se vaincre, mais ses efforts sont inutiles.

Emilie, de son côté, n'est point insensible au mérite de Rivers; elle s'apperçoit qu'elle n'a jamais aimé Sir Georges, & frémit à l'idée seule de lui donner sa main sans son cœur. Heureusement pour elle, Sir Georges, qui étoit le cadet de sa famille, en est devenu l'appui par la mort de son aîné; sa mere, qui avoit consenti à l'unir avec Emilie, regrette d'avoir donné son aveu, & n'ose pas le rétracter; elle fait cependant sentir que la circonstance a mis son fils en état de prétendre à une très-riche héritière; Emilie ne veut pas mettre obstacle à l'avancement de Sir Georges; son amour naissant pour Rivers, & sa délicatesse la déterminent à rompre. Le colonel a droit de soupçonner la part qu'il a dans cette rupture, & il en est transporté; il est au désespoir de n'être pas aussi riche que son rival pour dédommager Emilie qui, de son côté, n'a point de fortune; il prend le parti de s'établir en Amérique; il y vivra heureux en possédant Emilie; il fait divers voyages pour examiner des terrains qu'on lui propose; pendant ce tems il reçoit des lettres de Londres; sa sœur est mariée; sa mere est désolée de l'absence de son fils, elle mourra s'il ne revient

pas ; s'il se marie en Amérique , elle en conclura qu'elle ne le reverra plus , & cette idée désespérante abrégera ses jours ; Emilie apprend ces nouvelles ; elle part pour l'Angleterre de peur que son amant ne balance entre la nature & l'amour ; elle craint d'être trop foible pour pouvoir lui conseiller son devoir. Rivers cependant étoit déterminé à aller consoler sa mere ; le départ d'Emilie précipite le sien ; il arrive peu de jours après elle ; il arrange ses affaires pour pouvoir se marier ; sa mere lui rend son bien , & se contente des appointemens, qu'il avoit en qualité de colonel ; ce qui le détermine à y consentir c'est le retour d'un parent qui arrive des Indes , & qui , pénétré de reconnaissance pour les bienfaits qu'il a reçus du pere de Mistriss Rivers , lui fait une pension de 400 guinées ; il lui écrit aussi qu'il revient avec des richesses considérables, & qu'il les destine avec la main de sa fille au colonel ; Rivers , affligé de cette nouvelle , précipite son mariage avec Emilie ; c'est le seul moyen qui puisse le mettre en état de résister à des prieres qui l'affligeroient. Le colonel Wilmott , c'est le nom de ce parent , arrive & pardonne ce mariage qui dérange ses projets

en faveur des graces touchantes d'Emilie; par un événement étrange, il se trouve que cette même Emilie est sa fille, celle qu'il destinoit à Rivers. Il se félicite du soin que la fortune a pris de remplir ses vues.

Il y a beaucoup d'intérêt dans ce roman, les situations en sont simples & touchantes; on desireroit seulement que la fin en fût moins romanesque, & peut-être ne le paroîtroit-elle pas si elle étoit un peu mieux préparée. Cela n'empêche pas qu'elle ne fasse effet; le lecteur, qui a pris part aux aventures des héros, les voit avec plaisir débarrassés de toutes sortes d'inquiétudes, & dans un état où ils n'ont rien à desirer; comme il souhaitoit de les y laisser, il est satisfait qu'on ait rempli cette attente, & cela le rend plus indulgent sur les moyens.

Vies des Peres, des Martyrs & des autres principaux Saints, tirées des actes originaux & des monumens les plus authentiques, avec des notes historiques & critiques; ouvrage traduit de l'anglois. A Villefranche de Rouergue, chez Pierre Vedeilhié, libraire-imprimeur; & à Paris, chez Barbou, rue des Mathurins, in-8°. tom. VI.

Cet ouvrage, qui mérite d'être distingué de la foule de ceux que nous avons dans le même genre, se continue avec succès ; il offre une lecture à la fois édifiante & instructive ; l'auteur a sçu le dépouiller de cette multitude d'anecdotes & d'historiettes apocryphes, imaginées par un zèle peu éclairé, & reçues par l'ignorance & par la crédulité ; une critique sage a présidé aux recherches du savant écrivain de ces vies des Saints ; les traducteurs ont eu le talent assez rare de s'approprier son travail, & de donner un air original à leur version. Ce sixième volume contient les vies des Saints que l'église honore depuis le premier Juillet jusqu'au 31 inclusivement ; sous chaque jour on fait ordinairement mention de plusieurs Saints, honorés généralement dans l'église, & particulièrement fêtés dans différens endroits ; on rapproche leurs actions, & on fournit aux fidèles des exemples capables de nourrir leur piété, & de les fortifier dans les principes de la religion ; les personnes versées dans les sciences ecclésiastiques y trouvent aussi de quoi satisfaire leur érudition & même de quoi l'augmenter. Ce que nous avons dit déjà de cet ouvrage nous dispense d'entrer dans des dé-

J A N V I E R. 1770. 143
tails ; nous nous bornons à en recomman-
der la lecture.

*La Vie de Madame la Duchesse de Mont-
morency*, supérieure de la Visitation de
Sainte - Marie de Moulins, tirée des
manuscrits conservés dans ce monastè-
re. A Clermont-Ferrand, chez P. Vial-
lanes, imprimeur des domaines du
Roi, près l'ancien Marché au bled ; 2
vol. in-12.

**Madame la Duchesse de Montmoren-
cy**, après la mort de son mari, se retira
dans le monastere de la Visitation de
Moulins, où elle passa le reste de ses jours
dans la retraite & les exercices de piété.
L'auteur de sa vie a suivi les mémoires
composés par la sœur Agnès Ducros, re-
ligieuse de la Visitation, & conservés
dans cette maison ; elle étoit fille d'un
homme qui, pendant long - tems, avoit
été attaché au maréchal duc de Montmo-
rency, de qui elle tenoit les particulari-
tés de la vie de la duchesse dans le mon-
de. « Lorsqu'elle eut composé ses mé-
» moires, peu de tems après la mort de
» la mere de Montmorency, elle en fit
» la lecture en présence de toute la com-
» munauté, & celles qui la composoient

144 MERCURE DE FRANCE.

» ayant vu de leurs yeux tout ce qu'elle
 » dit de la vie de Madame de Montmo-
 » rency dans le monastere , & ayant en-
 » tendu cette Dame faire le recit de bien
 » des traits de sa vie dans le monde, con-
 » vinrent de la vérité de tout ce que la
 » sœur Ducros avoit écrit , & y mirent
 » le sceau de leur approbation , afin que
 » ses mémoires fussent regardés , dans la
 » suite , comme authentiques. » On ne
 fera pas surpris de trouver dans cette vie
 des faits quelquefois opposés à ceux que
 rapporte l'historien de la maison de Mont-
 morency , & quelques-uns présentés d'une
 autre maniere ; les mémoires sur lesquels
 il a travaillé , n'ont pas été composés par
 une religieuse , & on ne voit pas toujours
 de même dans le monde & dans le cloî-
 tre ; l'historien se contente de suivre les
 grands événemens , & néglige souvent
 d'autres détails qui peuvent édifier ; per-
 sonne ne lui en fait un crime ; nous nous
 arrêterons à ce seul trait.

M. Déformeaux n'oublie pas le duel
 du duc de Retz avec le duc de Montmo-
 rency ; il se contente de dire que celui-ci
 désarma son ennemi , le renversa par
 terre & lui accorda la vie. La sœur Du-
 cros ajoute cette particularité. La veille
 du

du jour assigné pour le combat, le duc, pendant qu'on deshabilloit la duchesse qui alloit se coucher, la pria de lui expliquer à quoi servoient plusieurs bijoux pieux qui étoient sur sa toilette, & lui demanda en même-tems un *Agnus Dei* qu'elle portoit. La duchesse le lui attacha aussi-tôt au bras; & l'époux satisfait se mit à écrire des lettres dans sa chambre jusqu'à la fin de la nuit; il sortit alors sans faire de bruit, & courut au rendez-vous où on l'attendoit; il se met en devoir de se battre, tire son épée, & est fort surpris de la voir échapper de sa main; il regarde cet événement comme un avertissement du Ciel; il abandonne le dessein qui l'amenoit & le déclare à son ennemi que sa franchise désarme, & qui depuis ce tems fut toujours son ami. L'auteur justifie la duchesse de l'imputation qu'on lui a faite d'avoir porté, par ses sollicitations, son mari à la revolte. Ni Ducros, ni un autre historien de la duchesse ne l'en ont accusée; c'est l'auteur anonyme d'une histoire du duc, publiée en 1699, après les deux précédentes qui, le premier, a avancé ce fait. M. Désormeaux l'a copié; la conduite que la cour tint d'abord à l'égard de la duchesse, montre qu'on

soupçonnoit son innocence ; parente de la Reine , mécontente du cardinal de Richelieu , il étoit naturel de penser qu'elle favorisoit le parti de Gaston. Il se peut que le premier écrivain qui a rapporté ce fait , ait voulu diminuer le crime de son héros ; mais ne peut-il pas aussi avoir été bien instruit ? Simon Ducros , attaché à la maison du duc , a pu vouloir , de son côté , laver la duchesse d'une imputation qui pouvoit lui être funeste , & faire tomber toute l'horreur du crime sur son mari qui n'étoit plus ; l'autre historien anonyme de la duchesse insinue qu'il a puisé dans les mémoires de la sœur Ducros , & il n'est pas étonnant qu'il ait parlé comme le pere de cette religieuse. Il est difficile peut-être de décider de quel côté est la vérité ; il y a des raisons pour & contre ; nous nous bornons à en indiquer quelques-unes , & nous nous gardons bien de prononcer.



A C A D É M I E S.

I.

Lyon.

LA société royale d'agriculture de Lyon, proposa l'année dernière, le prix d'une médaille d'or de 300 livres, au meilleur mémoire, concernant l'utilité résultante actuellement de la libre exportation des bleds, à la forme autorisée par l'édit du mois de Juillet 1764, & sur les inconvéniens ou les avantages ultérieurs qui pourroient résulter d'une entière & pleine liberté d'exploiter les grains de toute espèce.

Ce prix devoit être adjugé dans le commencement du mois de Décembre de cette année; mais la multiplicité des ouvrages présentés au concours, a mis la société dans la nécessité de prendre un plus long terme pour l'examen convenable, & de renvoyer son jugement après les fêtes de pâque prochaines; elle a d'ailleurs présumé que ce délai pourroit devenir utile, en accordant jusqu'au premier de Mars,

la liberté de lui faire parvenir de nouveaux mémoires, ou des additions à ceux précédemment envoyés.

I I.

Klagenfurt

La société impériale & royale d'agriculture & des arts utiles, établie à Klagenfurt, a tenu dernièrement une assemblée générale dans laquelle elle a adjugé à M. Jean-Frédéric Mayer, pasteur à Kupferzell, dans la principauté de Hohenloë Schillingfurt, le prix qu'elle avoit proposé pour cette année, & dont le sujet étoit d'examiner : *S'il est plus utile de nourrir des bêtes à cornes dans les étables que de les faire pâturer.*

La même société propose, pour sujet du prix de l'année prochaine, la question suivante : *Si l'on peut préparer une terre légère de manière qu'elle puisse produire, avec utilité, du froment, & quels sont les procédés qu'on doit suivre pour cet effet.*

Le prix qui est fondé par l'Impératrice Reine consiste en une médaille d'or du poids de 36 ducats.

I I I.

Ecole Vétérinaire.

Une maladie épozootique qui ravageoit l'élection de Langres, ayant décidé M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de Champagne, à recourir à l'Ecole royale vétérinaire de Lyon, le nommé la Borde, l'un des élèves, fut envoyé sur le champ le 11 du mois d'Octobre dernier dans les paroisses de Saint-Giesmes, Verzeilles, Perrogney, Pierre Fontaine, Orbigny-au-Val, Voisine, Bonzy & Vaillant. 354 bêtes à cornes avoient été attaquées; on en comptoit 199 mortes avant son arrivée. Il en a guéri 142, & 13 sont mortes entre ses mains. On doit à ses efforts la cessation de cette maladie, dont les progrès auroient pu être très-rapides.

Ces faits sont attestés par un certificat de M. de Serrey, bailly d'épée, subdélégué de l'intendance au département de Langres, en date du 18 Novembre; & par ceux de M. Harot, prêtre desservant St Giesmes; de M. Jourdeuil, curé de Perrogney; de M. Fargeot, curé d'Orbigny; de M. Annequin, curé de Voisine;

G iij

de M. Janniot , curé de Bonzy , & par les attestations de tous les syndics & principaux habitans.

S P E C T A C L E S.

C O N C E R T S P I R I T U E L.

IL y a eu concert le vendredi 8 Décembre 1769. Il a commencé par une symphonie ; ensuite *Super flumina Babylonis* , &c. motet à grand cœur de M. l'abbé Giroult , maître de musique de l'église des SS. Innocens. M. Bezzozzi , de la musique du Roi , a exécuté un nouveau concerto de hautbois de sa composition , avec les applaudissemens dus à la supériorité de ses talens & à la délicatesse de son jeu. M. Durand a chanté un nouveau motet à voix seule , d'une composition très-agréable , de M. l'abbé Feray , ordinaire de la musique de Madame la Duchesse de Villeroy. M. Cramer a exécuté un nouveau concerto de violon de sa composition , avec un éclat & une sûreté qui ont ravi les amateurs & le public. Mlle du Plant a chanté *Venite exultemus* , &c. motet à voix seule de Mouret. Le concert a fini par

J A N V I E R. 1776. 151

Omnes Gentes, &c. beau motet à grand cœur de M. l'abbé du Gué, maître de musique de l'église royale de St Germain-l'Auxerrois.

O P É R A.

EN attendant l'ouverture de la nouvelle salle, qui se fera dans le mois de Janvier prochain par une représentation de *Zoroastre*, l'académie royale de musique vient de remettre *Dardanus*, qui a été reçu avec le même transport qu'à la première représentation, & qui sera toujours applaudi lorsqu'il sera rendu par des talents aussi supérieurs que ceux de Mlle Arnoult, de Mrs Gelin, le Gros & Larivée.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a donné sur ce théâtre trois ou quatre représentations de *Guillaume Tell*, tragédie de M. Lemierre. Il est vrai qu'on est un peu étonné de voir donner le nom de tragédie à un ouvrage où, pendant

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

trois actes, il s'agit de savoir si on fa-
luera un chapeau. Il se peut qu'il y ait eu
un tyran assez absurde pour imaginer un
ordre aussi ridicule. Il se peut que l'his-
toire de Guillaume Tell soit aussi vraie
qu'elle est douteuse ; mais assurément elle
est très-contraire à la vraisemblance, &
par conséquent très-peu théâtrale. Ce mot
si fameux de Guillaume Tell : *je te réser-
vois cette flèche, si j'avois tué mon fils,*
n'a aucun sens. S'il a le courage de tirer
une flèche sur le tyran, il est bien plus
simple de le tuer avant d'exposer son fils
à la mort que d'attendre à l'en menacer
après avoir obéi à ses ordres inhumains.
D'ailleurs, une pomme abbatue par un
pere sur la tête d'un enfant est une atro-
cité plus bizarre que tragique ; cependant
il y a quelques idées fortes dans cet ou-
vrage, que le jeu de M. Lekain a soutenu
un moment.

On a remis le *Magnifique*, comédie en
deux actes de M. de la Motte ; & *Ham-
let*, tragédie nouvelle dans laquelle l'au-
teur a fait des changemens qui ont paru
faire plaisir au Public.

COMÉDIE ITALIENNE.

LA Rosiere de Salenci, qui avoit été représentée à la cour le 25 Octobre avec succès, vient d'être jouée sur le théâtre italien avec beaucoup plus d'applaudissemens. Le sujet de cette comédie, en trois actes, mêlée d'ariettes est tirée d'un établissement fondé par St Medard dans le village de Salenci, où il avoit reçu le jour. Ce saint évêque de Noyon, qui vivoit dans le cinquième siècle, voulut encourager la vertu dans le lieu qui lui avoit donné la naissance, & institua, le 8 Juin de chaque année, une cérémonie destinée à couronner la fille la plus sage qui reçoit un chapeau de roses & une somme de vingt-cinq livres tournois qui avoit une valeur plus considérable dans ces tems reculés; mais sans doute le véritable prix de cette récompense étoit dans l'honneur qu'en recevoit celle qui l'avoit mérité, puisque l'émulation qu'elle excite n'a point diminué. Les habitans de ce village sont tous honnêtes, sobres, laborieux & sans ambition. On assure qu'il n'y a pas un seul exemple d'un crime commis par un naturel

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

du lieu , pas même d'un vice grossier, encore moins d'une foiblesse de la part du sexe. Les bornes qui nous sont prescrites par la forme de ce journal ne nous permettent pas d'entrer dans les détails de cette anecdote intéressante, dont on peut d'ailleurs s'instruire dans un ouvrage très-agréable de M. de Sauvigny, intitulé : *l'Innocence du premier âge*. Nous passerons à l'extrait de la pièce à laquelle il a donné lieu.

Le théâtre représente un paysage, au fond duquel est un bosquet orné de guirlandes & préparé pour la fête que M^{de} Michel annonce. Sa fille Hélène vient la joindre ; la bonté de leur cœur, qui se fait connoître dans cette scène, intéresse d'abord en leur faveur. La mere d'Hélène lui rappelle les leçons de son pere par ce couplet :

AIR : Menuet d'Exaudet.

Cet étang.

Qui s'étend

Dans la plaine,

Répète au sein de ses eaux.

Ces verdoyans ormeaux

Où le pampre s'enchaîne ;

Un jour pur,
 Un azur
 Sans nuages,
 Vivement s'y réfléchit ;
 Le tableau s'enrichit
 D'images.
 Mais tandis que l'on admire
 Cette onde où le ciel se mire ,
 Un zéphir
 Vient ternir
 La surface
 De la glace :
 D'un souffle , il confond les traits ;
 Détruit tous les effets ,
 L'éclat de tant d'objets
 S'efface.
 Un soupir ,
 Un desir ,
 O ma fille !
 Peut ainsi troubler un cœur
 Où se peint la candeur ,
 Où la sagesse brille.
 Le repos
 Sur les flots
 Peut renaître ;
 Mais il se perd sans retour ,
 Dans un cœur dont l'amour
 Est maître.

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

Hélène quitte sa mère pour aller faire des guirlandes de fleurs pour ses bonnes amies Nicole & Thérèse qui doivent lui disputer le prix, mais dont elle n'est point jalouse; Colin, qui l'aime, mais qui n'a jamais osé le lui dire, vient prier la mère de son amante d'être favorable à son amour. Elevés ensemble sur les genoux de Mde Michel, son époux les avoit destinés l'un à l'autre. Ils s'aimoient dès leur enfance; mais Hélène a tout-à-coup changé de conduite avec lui, & ce qui devoit flatter son espérance ne sert qu'à faire croire à cet amant simple & timide qu'il est haï de sa maîtresse.

Hélène

M'interdit par sa rigueur;

Ma peine

Ne sauroit toucher son cœur.

D'abord elle part,

Et fuit à perdre haleine,

Lorsque par hasard,

Je la rencontre aux bois ou dans la plaine.

Hélène, &c.

Quand elle rit, quand elle chante,

Si je l'écoute, elle se tait :

Et sût que je me présente,

Tout l'inquiète & lui déplaît.

Au son de ma musette,
On l'entend soupirer.
Ah ! je crois qu'elle est faite
Pour me désespérer.
Chaque jour sa fierté redouble,
Et quand on parle de Colin,
Elle rougit, elle se trouble,
C'est un effet de son dédain.

Hélène

M'interdit par sa rigueur ;
Ma peine
Ne sauroit toucher son cœur.

La mère d'Hélène, qui craint de compromettre la réputation de sa fille, ne veut s'engager à rien sans l'aveu du Bailli qui arrive accompagné du Régisseur & suivi de la maréchaussée, des miliciens, des garde-chasses & des Messieurs ; il reçoit Colin & Mde Michel qui se recommandent à lui, avec l'importance d'un Bailli qui se trouve dans ses fonctions, & les renvoie en leur promettant sa protection.

L E R É G I S S E U R.

Mais n'êtes-vous pas obligé quelquefois de réserver le prix ?

L E B A I L L E

Jamais.

158 **MERCURE DE FRANCE.**

LE REGISSEUR.

Là, en conscience, vous n'êtes donc guère difficile?

LE BAILLI.

Guère difficile ! La plus petite inconscience suffit pour qu'on ait l'exclusion.

LE REGISSEUR.

Diable !

LE BAILLI.

Je vous avouerai pourtant que nous avons quelquefois de mauvaises années, des tems de disette.

LE REGISSEUR.

Je le crois.

LE BAILLI.

Par exemple quand le hasard nous amène des militaires, des petits maîtres de robe, de jeunes abbés...

LE REGISSEUR.

Oui, c'est comme un vent d'orage ; tout est grêlé, adieu la récolte.

J A N V I E R. 1770. 159

L E B A I L L I.

Pastout à fait; nous avons alors recours à la réserve.

L E R É G I S S E U R.

Qu'appellez vous la réserve ?

L E B A I L L I.

Ce sont des filles qui n'ont pas le malheur d'être jolies, & qui, par conséquent, sont sages par nécessité.

L E R É G I S S E U R.

J'entends, vous faites de nécessité vertu.

Le Régisseur déclare au Bailli qu'il projette d'épouser celle qui aura le prix de la sagesse; c'est pourquoi il examine Nicole, dans laquelle il ne trouve que de l'imbécillité. Tous les garçons du village viennent se faire inscrire, comme prétendant au choix que la Rosière doit faire de l'un d'eux; mais le Bailli, qui a donné sa parole au Régisseur, les refuse & les renvoie.

Hélène ouvre le second acte en chantant, tandis qu'elle forme des guirlandes

pour ses compagnes ; Colin , qui suit ses pas , se cache pour l'entendre , & le Régisseur qui survient se tient aussi à l'écart pour l'admirer. Dès qu'elle apperçoit Colin , elle s'en va : il veut la suivre , mais le Régisseur le retient pour lui demander quelle est cette jeune fille dont il est enchanté. Colin se recommande à lui , & prend pour favorables les réponses du Régisseur , ce qui produit une scène très-comique. M^{de} Grignard , dont le nom annonce le caractère , amène sa fille Thérèse , qu'elle tourmente sans cesse. Hélène reparoit & apporte des guirlandes , dont elle pare son amie Thérèse. Colin , qui n'a pas manqué de revenir en entendant la voix d'Hélène , est congédié par le Bailli , qui lui défend de la voir & lui déclare qu'un autre lui est destiné ; il sort au désespoir. M^{de} Grignard jette des soupçons sur la vertu d'Hélène , qui est sortie d'un autre côté & elle emmène le Bailly pour lui remettre plusieurs mémoires qu'elle a recueillis sur la conduite d'Hélène. Le Régisseur reste seul avec Thérèse ; mais Thomas , garçon du village , qui en est amoureux & qui cherche à profiter de cette occasion pour lui parler , éconduit le Régisseur , en lui disant que

le Bailli le demande. Il saisit ce moment pour remettre à Thérèse une lettre & une rosette qu'il lui recommande de porter, si elle consent à le choisir au cas qu'elle soit Rosière; Mde Grignard revient, & surprend sa fille, lisant la lettre; en femme adroite, elle prétend que ni la lettre ni le ruban ne sont pour sa fille; elle lui ordonne de remettre, la rosette à Hélène, à qui sans doute elle est destinée, & garde la lettre pour servir à ses desseins. Thérèse ne peut se résoudre à faire ce que sa mere lui ordonne, dans la crainte de nuire à son amie; mais Hélène la tire d'embarras en prenant elle-même le ruban, & lorsque Thérèse veut l'avertir du mystere qu'il renferme, Mde Grignard vient & la fait rentrer dans sa maison. Ce ruban, resté entre les mains d'Hélène, favorise les dépositions de Mde Grignard; mais les précautions qu'elle a prises tournent contre elle-même. L'innocence d'Hélène est reconnue; sa sagesse est couronnée, & l'amour sincere & respectueux de Colin est récompensé par la main de cette vertueuse épouse qui déclare le penchant qu'elle avoit pour lui, mais qu'elle n'osoit s'avouer à elle-même.

Le dialogue spirituel & le style fleuri qui se font applaudir à chaque instant dans

162 MERCURE DE FRANCE.

cette piece , y décèlent par-tout le talent si reconnu de M. Favart. Cet auteur ingénieux & honnête a senti qu'un sujet si moral devoit être présenté d'une maniere conforme à ce but , & c'est ce qui l'a engagé à établir les caracteres opposés des trois prétendantes. Nicole est sage par ignorance ; Thérèse , par contrainte ; Hélène , par devoir & par amour pour la vertu. Il n'auroit pas manqué de développer davantage tous les moyens qui sortent naturellement de ces oppositions sans les entraves de la musique , qui vient arrêter à chaque instant une intrigue & qui s'oppose au développement des grands caracteres dont on ne peut traiter que des esquisses. Celle-ci passe mal à-propos pour être entièrement parodiée ; le plus petit nombre des airs est dans ce cas. M. Blaise en a créé une bonne partie ; mais sa santé ne lui ayant pas permis d'achever cet ouvrage , M. Philidor , & plusieurs amateurs de la premiere distinction , ont bien voulu l'achever. Le sujet du ballet qui termine cette piece est tiré d'une anecdote qui le rend plus intéressant encore.

« Louis XIII se trouvant , il y a cent cinquante ans , au château de Varennes ,
 » près Salency , M. de Belloi , alors seigneur de ce dernier village , supplia ce

J A N V I E R. 1770. 163

» monarque de faire donner en son nom
» le prix destiné pour la Rosiere. Louis
» XIII y consentit , & envoya M. le Mar-
» quis de Gordes , son premier capitaine
» des gardes , qui fit la cérémonie de la
» Rose pour Sa Majesté , & qui , par ses
» ordres , ajouta une bague & un cordon
» bleu. C'est depuis cette époque que la
» Rosiere reçoit cette bague , & qu'elle
» & ses compagnes sont décorées de ces
» rubans. »

C'est dans ce ballet qu'a débuté , avec beaucoup de succès , le Sr Fierville , élève du Sr Lepy , ainsi que Mlle Niel , qui obtient & mérite chaque jour de nouveaux applaudissemens.

A R T S.

G R A V U R E.

LE goût que le Public connoisseur témoigne pour les belles gravures , a engagé le Sr Lacombe , libraire , à réunir à son commerce cette branche intéressante des beaux arts. Plusieurs anciens libraires pensoient avec raison que le commerce d'estampes devoit faire partie de celui de la

librairie, puisque la gravure contribue si souvent à orner les belles éditions des livres. Les estampes qu'il se propose de publier sont toutes exécutées par des artistes distingués & dans le grand genre d'histoire, de paysage, de marine, &c. d'après les plus célèbres maîtres des trois écoles.

On a souvent reproché aux graveurs de laisser ignorer le sujet qu'ils avoient gravé. Dans cette nouvelle entreprise, la composition de chaque estampe sera expliquée par deux vers latins, traduits par deux vers françois. Une des suites intéressantes de cette entreprise est l'histoire de St Grégoire le Grand, que le célèbre Carlo Vanloo, premier peintre du Roi, a représenté en sept tableaux ou cartons. Ces tableaux ont été exposés au salon du Louvre; & on a applaudi dans le tems à la sagesse de la composition, à la pureté du dessin, au beau choix des attitudes & à la noblesse des expressions. Ils étoient destinés à orner la chapelle de St Grégoire aux Invalides; mais la mort de ce grand artiste a suspendu l'ouvrage, & le génie de l'histoire a remis ses pinceaux entre les mains de M. Doyen, peintre du Roi. Les sept tableaux de Carlo Vanloo appartiennent aujourd'hui à l'Impératrice de Rus-

J A N V I E R. 1770. 165
sie , qui les destine aux progrès de son
académie de peinture : on croit donc avoir
prévenu les regrets des artistes & des vrais
amateurs , en faisant graver ces cartons
avant qu'ils fussent enlevés à la France.
Le prince Gallitzin a bien voulu les con-
fier pour la gravure.

I.

On met aujourd'hui en vente l'estampe
représentant *St Grégoire , retiré dans une
caverne* , où le clergé & le préfet de Ro-
me viennent le chercher pour l'élever sur
le trône de l'Eglise.

On lit au bas ces deux vers :

*Summi Pontificis fugiens insignia , ab antro
Romanum ad solium , populo plaudente , vocatur.*

Sors de cet antre obscur , entends la voix de
Rome ,

Et viens remplir un trône où la vertu te nomme.

Cette estampe a vingt pouces de haut
sur 14 de large. Elle est dédiée à Mgr L.
S. de Jarente de la Bruyere , évêque d'Or-
léans , abbé commendataire de St Van-
drille , chargé de la feuille des bénéfices,
directeur-général des économats & de la

166 MERCURE DE FRANCE.

régie des biens des Religionnaires, commandeur de l'ordre du St Esprit. Elle est gravée par M. Molès, pensionnaire de l'assemblée du commerce de Barcelonne, de l'académie d'Espagne, &c. Son prix est de 6 liv. chez Lacombe, libraire, rue Christine; Vernet le jeune, marchand d'estampes & de tableaux de grands maîtres, quai des Augustins, & chez les principaux marchands d'estampes.

Les figures du premier plan de cette nouvelle estampe ont près d'un pied de proportion, ce qui a donné lieu au graveur d'y développer ces beaux caractères de tête que l'on admire dans les originaux. Son burin, régulier sans affectation, a cette douceur, cette souplesse & cette variété de tailles, dont les Rouillet, les Poilly, les Edelinck ont donné l'exemple, & qu'ils mettoient en usage pour exprimer avec élégance les formes des objets & en faire sentir l'effet & l'harmonie.

On publiera incessamment *St Grégoire qui guérit les malades*, & les autres sujets de cette suite.

I I.

Le Bain troublé, & Sacrifice au dieu Pan,
deux estampes en pendant d'environ

18 pouces de haut sur 13 de large, gravées par M. T. de Launay, femme de Mangein, d'après les tableaux de M. Lallemant. A Paris, chez l'auteur, à l'entrée de la rue d'Enfer porte St Michel, au café de Toulouse.

De jeunes pastourelles qui se baignent sont effrayées à la vue d'un berger qui les surprend. Dans la seconde estampe un amoureux berger cherche à enlacer, avec une guirlande de fleurs, sa bergere qui vient de sacrifier avec sa compagne au dieu Pan. Ces sujets, agréablement composés, font honneur à M. Lallemant. Cet artiste a fait de bonnes études en Italie, & en a copié les points de vue les plus agréables, qu'il fait enrichir de fabriques, de statues, de vases, &c. La gravure de Mde Mangein est agréable; elle a de la couleur & ne manque pas d'effet.

I I I.

Fontaine des environs de Tivoli, & vue des environs de Fiescati, deux estampes en pendant d'environ 1, pouc. de haut sur 11 de large, gravées par D. Née, d'après les tableaux originaux de J. B. Lallemant. A Paris, chez Lempereur,

graveur du Roi, rue & porte St Jacques,
au-dessus du petit marché.

Ces deux nouvelles vues confirment les éloges que nous venons de donner à M. Lallemand. Son graveur l'a copié avec intelligence, & ses estampes entreront dans le porte-feuille de l'amateur.

I V.

Concert champêtre & Goûté champêtre,
deux estampes en pendant d'environ 15
pouces de haut sur 11 de large, gravées
par Halm, élève de M. Wille, d'après
les tableaux originaux de M. Wille fils.
A Paris, chez Buldet, rue de Gêvres.

Les amateurs applaudiront à ces deux nouvelles compositions de M. Wille fils, parce qu'ils remarqueront un artiste qui cherche à animer ses compositions par des caractères variés & expressifs. Le graveur, M. Halm, s'est montré un digne élève de M. Wille père, par la pureté, l'agrément & le brillant de son burin.

V.

Les Amusemens italiens, estampe d'environ 15 pouces de large sur 15 de haut,
gravée

J A N V I E R. 1770. 169

gravée par N. Ransonette d'après le tableau de Wateau, peint sur bois. A Paris, chez l'auteur, place Maubert, maison d'un marchand de bas au coin de la rue des Noyers; & chez J. F. Chereau, rue St Jacques, aux deux piliers d'or.

V I.

Recueil des ouvrages en ferrurerie que Stanislas le *Bienfaisant*, Roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, a fait faire pour la place royale de Nancy, à la gloire de Louis le Bien - Aimé; composés & exécutés par Jean Damour, son ferrurier ordinaire, avec un discours sur l'art de la ferrurerie, & plusieurs autres dessins de son invention; dédié au Roi, vol. *in-fol.* format d'atlas. A Nancy, chez l'auteur, rue Notre-Dame. A Paris, chez la veuve François, graveur du Roi, rue St Jacques, à la vieille poste.

Les beaux ouvrages dont ce volume nous offre les dessins, ont déjà assuré à l'auteur un rang distingué parmi les premiers artistes. Ces ouvrages attestent les progrès qu'a fait de nos jours l'art si utile de la ferrurerie. Il seroit même difficile, à

I. Vol.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

celui qui n'a pas vu les superbes grilles qui décorent la place royale de Nancy , de s'imaginer jusqu'à quel point le fer s'assujettit à recevoir les formes les plus agréables & les plus variées. M. Damour a joint au recueil de ces beaux monumens , plusieurs dessins de sa composition. Le modèle de la serrure , appelée gothique , qu'il nous donne, suffiroit seul pour nous convaincre que l'art de la serrurerie est plus étendu qu'on ne pense , & qu'il exige bien des talens dans celui qui veut l'exercer avec distinction.

V I I.

Portrait de Sa Majesté le Roi de Danemarck & de Norwege , gravé par le Sr Suvart. Ce portrait, qui est très-ressemblant & très-bien fini , est accompagné d'ornemens agréables. Il porte en tout 3 pouces & demi de haut , & un pouce dix lignes de large. Il est en médaillon , à mi-corps ; il peut se découper pour être monté sur une tabatiere. Prix 1 liv. 10 s. Il se vend chez Desnos , libraire & ingénieur-géographe de Sa Majesté Danoise , rue St Jacques , au globe.

G É O G R A P H I E.

Globe plat ou Mappemonde d'une projection nouvelle , dédié & présenté à S. A. S. Mgr le Prince de Conti ; par A. Dupleissy. A Paris , chez l'auteur , à l'entrée du pont Notre-Dame , près le quai de Gèvres , au bureau du tabac d'Espagne , à la civette couronnée.

LA division horaire , suivant le cours journalier du soleil , est marquée sur ce globe ; & des chiffres romains indiquent l'heure qu'il est par toute la terre lorsqu'il est midi à Paris. On trouve aussi sur cette mappemonde d'autres divisions & observations intéressantes.

Le même géographe distribue chez lui un tableau abrégé , & très bien gravé , de la population des états du monde les plus connus. Ce tableau , qui a été dressé sur les calculs d'écrivains dignes de foi , par M. Louis de Brion , ingénieur géographe de Sa Majesté , peut donner une idée de la puissance des états ; puissance qui ne doit se mesurer qu'au nombre des sujets ,

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.
ainsi qu'à leur industrie, & non à l'étendue
du terrain.

M U S I Q U E.

I.

*IVe. Nouveau choix de pieces françoises
& italiennes*, petits airs, menuets, &c.
avec des doubles, & variations accom-
modées pour violoncelles, bassons, bas-
ses de viole, &c. par M. Taillart l'aî-
né; le tout recueilli & mis en ordre
par M. * * *; Prix 6 liv. A Paris, chez
M. Taillart, rue de la Monnoie, la
premiere porte cochere à gauche, en
descendant du Pont neuf, chez M. Fa-
bre; & aux adresses ordinaires de mu-
sique.

LES amateurs de la musique instrumen-
tale ont toujours recherché avec empref-
sment les recueils de M. Taillart; c'est
ce qui a engagé ce professeur de musique
à donner le nouveau choix que nous
annonçons. Il est aussi varié qu'agréable
& contient les airs qui ont fait le plus de
plaisir, soit sur le théâtre, soit dans les

J A N V I E R. 1770. 173.
concerts. Quelques menuets avec des doubles & variations contribueront par la facilité du doigté & le goût qui y regne, à faire briller l'exécution de l'amateur sans la gêner.

I I.

Sei duetti per due violi, composti dall Signor A. L. Baudron, premier violon de la comédie françoise; œuvre IV^e. Prix 7 liv. 4 sols. A Paris, chez l'auteur, rue Guenegaud, à la manufacture des chapeaux de soie, chez la Dame Berault, rue & à côté de la comédie françoise, & aux adresses ordinaires.

I I I.

Six Sonates à violon seul & basse; par Pugnani, premier violon du Roi de Sardaigne; œuvre VI^e. Prix 7 liv. 4 sols. A Paris, chez Hubert, rue des deux Ecus, au pigeon blanc.

I V.

Six Quatuors consistans pour deux violons, alto & basse; par Vannhall; œuvre I^r. Prix 9 liv. à la même adresse.

Cinq Quatuors de Vannhall; œuvre 2^e. Prix 9 liv. chez le même.

H iij

V.

Premier & deuxième Recueils de le Jay, contenant douze romances chacun, avec accompagnement de guitarre & clavecin. Les accompagnemens de Guitarre sont de M. Peant, & les paroles de M. Rozoy. Prix 3 liv. 12 sols chaque recueil. A Paris, au bureau d'abonnement de musique, cour de l'ancien grand cerf, rue St Denis, & aux adresses ordinaires.

V I.

Sonates pour le clavecin, avec accompagnement de violon *ad libitum*, composées par le St Poulain, maître de musique & de claveffin. Prix 4 liv. 4 sols. A Paris, chez l'auteur, rue du petit Pont, maison du commissaire, & aux adresses ordinaires.

V I I.

Nouvelles Sonates à violon & basse, de M. l'abbé Robineau, dédiées à M. Audibert de Luffan, chevalier, commandeur de l'ordre de Malthe. Prix 7 liv. 4 s. A Paris, chez l'auteur, au palais marchand; & aux adresses ordinaires.

V I I I.

Livre de Guitarre, contenant des airs d'opéra comique avec des accompagnemens d'un nouveau goût, des préludes & des ritournelles; par M. Merchi, œuvre XXIV^e. Prix 9 liv. A Paris, chez l'auteur, rue St Thomas du Louvre, en entrant du côté du château d'eau, à côté de de M. Godin, & aux adresses ordinaires de musique. A Lyon, chez M. Castaud, place de la Comédie.

I X.

Journal de Claveffin & de Chant, composé sur les ouvrages des meilleurs auteurs étrangers; par M. Clément, auteur du Journal de claveffin, commencé l'année 1762 & continué avec succès jusqu'aujourd'hui. L'auteur se propose de faire connoître, par ce nouveau Journal, une partie des bonnes ariettes composées par les auteurs étrangers, pour servir de continuation au Journal précédent, dans lequel se trouvent les meilleures ariettes des auteurs françois. On y trouvera des paroles françoises, analogues au caractère de l'ariette; ce journal sera utile aux per-

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

sonnes qui chantent, & qui jouent du claveffin ou de la harpe ; l'ariette étant arrangée pour être jouée en pièce de claveffin avec la voix, ou simplement accompagnée, la basse étant chiffrée. Il peut aussi servir à faire un petit concert entre une voix, un claveffin, un violon & une basse. Il se vend à Paris, chez l'auteur, cloître St Louis du Louvre, & aux adresses ordinaires.

L'abonnement des douze cahiers est de 12 liv., & séparément 1 liv. 16 s.

A R C H I T E C T U R E.

Les ruines des plus beaux monumens de la Grèce, considérées du côté de l'histoire & du côté de l'architecture ; par M. le Roi, historiographe de l'académie royale d'architecture & de l'institut de Bologne ; seconde édition, corrigée & augmentée, 2 vol. *in fol.* format d'atlas. Prix 96 liv. A Paris, chez Musier fils, libraire, quai des Augustins.

LE premier volume contient les ruines des monumens élevés par les Athéniens avant la fin du siècle de Periclès, avec un essai sur l'histoire de l'ar-

chitecture & une dissertation sur la longueur du pied grec. Le second volume renferme les ruines des monumens élevés par les Athéniens après la fin du siècle de Periclès , & les antiquités de Corinthe & de Sparte , avec un essai sur la théorie de l'architecture & une dissertation sur la longueur de la carrière d'Olympie.

Ce recueil parut pour la première fois en 1758. On applaudit dès - lors à la netteté , au goût , à l'intelligence qui regne dans les gravures de ce grand & magnifique ouvrage. Ces gravures nous offrent des pieces très-pittoresques & très-satisfaisantes des plus beaux monumens qui nous restent de l'architecture des Grecs , nos maîtres dans les beaux arts. La partie historique qui y est jointe ne pouvoit manquer d'intéresser les gens de lettres , puisqu'elle leur donne des notions utiles sur plusieurs villes de Grèce , sur les monumens qu'elles renferment , sur les mesures des Grecs , &c.

Les plans , les façades & les coupes des monumens avec leurs mesures sont rassemblés dans la seconde partie de chaque volume. Les architectes y trouvent des remarques intéressantes , non-seulement sur les différentes particularités que l'on observe dans ces monumens , & qui nous indiquent les progrès de l'architecture en Grèce , mais encore sur les rapports que leurs principales dimensions , ou celles de leurs parties ont entre elles ou avec les monumens romains.

Il n'étoit sans doute pas moins utile pour les progrès de l'art de faire voir les rapports que les monumens de la Grèce ont avec ceux des peuples qui les ont précédés ou suivis dans la connoissance de l'architecture. Quoi de plus avantageux

H v

encore que de déterminer la liaison qu'ont les principes qui font la base de l'architecture grecque avec ceux qui, dans cet art, tiennent aux loix de la mécanique, ou qui dépendent de la nature de notre ame & de nos organes, & souvent de l'habitude que nous contrainsons en voyant les objets répandus le plus généralement sur la surface de notre globe? C'est aussi ce que M. le Roi s'est proposé d'examiner dans ses deux essais, l'un sur l'histoire, l'autre sur la théorie de l'architecture, qui sont à la tête de chacun des volumes de cet ouvrage. Ces discours sont remplis de nouvelles réflexions sur les arts en général & sur l'architecture en particulier. Ces réflexions sont celles d'un artiste éclairé, d'un observateur intelligent & d'un homme de goût.

Les édifices décrits dans cette nouvelle édition y sont rangés de telle sorte que le premier volume contient ceux que les Athéniens éleverent avant la fin du siècle de Périclès; & le second, ceux qu'ils construisirent après cette époque. Cette division, en effet, offre un tableau intéressant de l'influence des conquêtes d'Alexandre sur la Grèce. Elle fait voir de la manière la plus frappante quelle est la différence qu'on observe entre les édifices élevés par un peuple libre, & donnant par sa puissance & ses lumières, des loix aux autres peuples, & ceux qu'il exécuta quand, sous le joug des Romains, il eut perdu une partie de sa fierté & du génie qui l'animoit.

L'auteur a ajouté dans cette seconde édition, des recherches sur l'étendue de la carrière d'Olympie & sur les rapports qu'avoient entr'eux les statues les plus célèbres de la Grèce. Les autres additions faites au corps du livre même sont très-

considérables ; mais ce qui distingue particulièrement cette édition de la première , c'est le grand nombre de citations dont elle est enrichie. L'auteur s'est appliqué à les faire avec beaucoup d'exactitude. Il a même souvent rapporté en entier les passages originaux qui servent à établir ses opinions , afin que le lecteur fût plus en état de les apprécier. M. le Roi auroit bien désiré pouvoir former , de ces additions , un supplément pour la première édition , mais elles sont de nature à ne point permettre de prendre ce parti.

L'auteur , dans ce même ouvrage , répond aux critiques que M. Stuard , écrivain Anglois , qui a donné une description de quelques édifices d'Athènes , a faites de la première édition du livre que nous annonçons ; mais ces réponses sont fort courtes , parce que M. le Roi en a publié une assez étendue dans ses *Observations sur les édifices des anciens Peuples*.

*DIFFÉRENCE ou parallèle d'Amant
& d'Amoureux.*

AMANT & amoureux sont-ils synonymes ? *Amans* & *amator* paroissent l'être. Mais dans le françois je m'en forme une toute autre idée,

Amoureux , selon moi , dit plus qu'amant. Le premier rebute à la première idée ; le second offre quelque chose de

H vj

plus doux. Celui-là exprime une passion violente qu'on ne peut réfréner; celui-ci un amour vif & respectueux. L'amoureux ne connoît aucunes bornes, l'amant se tient toujours dans celles de la bienséance. On peut être amoureux de plusieurs objets à la fois, mais l'amant ne connoît que l'objet qu'il aime digne de ses feux. L'amoureux est emporté par la fougue du feu qui le consume, l'amant même au milieu de ses feux, trouve une aimable tranquillité. L'amour de celui-là ne tend qu'à la volupté; l'amour de celui-ci n'est qu'un doux plaisir. Le premier abrutit l'esprit; le second paroît l'aiguïser. Le vice trouve des amoureux; mais la vertu a des amans. La nature fait les uns; la raison forme les autres. Ceux-là n'aiment que par passion & par tempérament; ceux-ci aiment seulement par inclination & par goût. Les premiers n'écourent & ne suivent que les mouvemens de la nature; les seconds ne sont guidés que par les sentimens, & ne s'écartent jamais du respect qu'ils se preserivent. L'honneur est pour les uns une chimère, pour les autres un point fixe où ils tendent. L'amoureux regarde le respect comme une gêne insupportable; l'amant, comme

un lien invincible de l'amour. L'amoureux affecte par-tout une liberté dont il ne goûte pas les douceurs; l'amant, en paroissant la fuir, jouit de tous ses agrémens. Tout, chez l'un, n'est que grimace; chez l'autre sincérité pure. Protestations, larmes, sermens, désespoir, tout enfin vous montre la passion du premier; la candeur est seule l'apanage du second. Celui-là fait expirer à vos genoux; celui-ci, dans une posture moins romanesque, vous prouve la pureté de ses feux. L'ardeur de celui-là est trop violente pour pouvoir se soutenir; l'amour de celui-ci augmente par degrés, sans en venir à l'extrême de l'autre. Enfin l'on cesse d'être amoureux dès qu'on jouit de l'objet de ses amours; mais un véritable amant est toujours constant.

Par M. le Chevalier de H. . . .



Un Curé de province me prie de vous faire parvenir le trait de générosité qu'il vient de m'envoyer. Si vous le jugez digne de figurer dans le Mercure, vous en ferez part au Public. Le B... de C... & son domestique G. sont ses paroissiens, à ce que je crois.

J'ai l'honneur, &c.

GAUDIN

TRAIT DE GÉNÉROSITÉ.

M. le B** de C**, après avoir été attaché long-tems à la cour, fut obligé de vendre sa charge pour vaquer à ses affaires qui se trouverent dans un mauvais état, quoiqu'il eût joui d'un très-gros revenu. Il fut obligé de se défaire d'un nombreux domestique, & il ne garda que son valet-de-chambre G**, dont la fidélité & l'attachement lui étoient connus. Il se retira dans le fond d'une province où le peu de bien qui lui restoit

J A N V I E R. 1770. 183
lui fut encore disputé. G** avoit été
valet-de-chambre d'un ministre, qui lui
avoit laissé en mourant 600 liv. de rente
viagere. Il vendit la moitié de sa rente
pour tirer son maître d'embarras; mais
cette somme fut bientôt consommée, &
M. le B** ne trouva point d'autre res-
source que de se retirer chez un neveu
qui jouissoit d'un bénéfice qu'il tenoit de
son oncle. Cet ecclésiastique l'obligea
bientôt, quoiqu'âgé de plus de 80 ans,
de sortir de chez lui. G** a loué une chau-
miere pour loger son respectable maître,
où il le sert avec tout le respect qu'il
avoit pour lui lorsqu'il étoit dans l'opu-
lence; il ne porte que ses vieux habits,
quoiqu'il lui en fournisse de neufs; &
tous les deux n'ont autre chose pour vivre
que les 300 liv. qui restent de la portion
du généreux G**.

Le dernier trait que j'en fais, c'est que
les parens de G. sachant qu'il n'étoit pas
à son aise, lui ont envoyé une douzaine
de chemises; il les a mises dans l'armoire
de son maître, & n'en veut point porter
d'autres que celles que M. le B** ne peut
plus mettre.

A N E C D O T E S.

I.

THYNCH-TI, empereur de la Chine, avoit des vertus; mais il étoit foible, & plusieurs fois il se seroit deshonoré sans les conseils de sa mere Pan-Hyay. Il devint éperdument amoureux d'une comédienne. Sa passion l'entraîna si loin qu'il répudia l'Impératrice pour mettre l'histrione à sa place; il voulut que toutes les Reines assistassent à son couronnement; enchanté de sa maîtresse, il demanda à sa mere ce qu'elle en pensoit. *Elle est à merveille, répondit Pan-Hyay, elle joue avec beaucoup de vérité, & un premier rôle ne lui messied pas.* L'Empereur réfléchit sur cette réponse; on le vit pâlir & rougir successivement; enfin il prit son parti. *Vous avez raison, s'écria-t-il, son élévation n'est aussi qu'une comédie :* & il fit en effet tout ce qui étoit nécessaire pour persuader que le projet qu'il avoit eu n'étoit qu'un jeu.

I I.

L'écho de Rosneath offre une singularité curieuse; Rosneath est une maison de campagne située au couchant d'un lac d'eau salée qui se perd dans la rivière de Clyde à 17 milles au - dessous de Glasgow. Plusieurs collines, dont la plupart ne sont que des rochers arides, entourent ce lac, & forment l'écho dont il est question. Le Lord B... se rendit dans ce lieu, il y a quelques années, avec une compagnie curieuse d'entendre cet écho; il avoit eu soin d'amener un homme qui donnoit du cor-de-chasse; il le fit placer sur une pointe de terre que l'eau du lac laisse à découvert. L'homme se tourna du côté du nord & donna un air, après lequel il s'arrêta. Un écho reprit aussi-tôt l'air & le répéta très-distinctement & très-fidèlement, mais deux tons plus bas que le cor. Lorsqu'il eut fini, un second écho répéta exactement l'air, mais encore d'un ton plus bas que le premier; un troisième se fit entendre ensuite en baissant encore le ton dans la même progression. On répéta plusieurs fois la même expérience, en variant les airs, & les trois échos se succédèrent de la même manière.

I I I.

Le docteur Swift mourut en 1745, âgé de soixante-dix-huit ans; il fit des vers enjoués sur sa mort quelque tems avant qu'elle arrivât; il suppose qu'on vient l'annoncer à deux Dames qui sont occupées d'une partie de jeu. « Ah ! mon Dieu, » s'écrie l'une d'elle, le pauvre Swift est » mort... *Carreau*... C'étoit un homme » d'esprit... *Treffe*... Il étoit un peu » malin... *La vole*. »

Cette anecdote a été retournée de plusieurs manières; elle rappelle celle que raconte Mde de Sevigné au sujet de la mort de M. de Turenne; on en a fait un conte agréable; M. Poinfinet l'a encore copiée dans la comédie du *Cercle*.

I V.

Le comte de Caylus raconte de Bouchardon, célèbre artiste françois, que l'étant allé voir un jour, il le trouva lisant une mauvaise traduction d'Homère; il lui demanda comment il pouvoit se résoudre à lire un si grand poëte dans une si pitoyable version, tandis qu'il en pouvoit trouver d'autres plus heureuses. *N'importe*,

J A N V I E R. 1770. 187

s'écria Bouchardon avec le feu dans les yeux , *je ne vois que ses idées sans m'occuper de l'expression ; depuis que je le lis , les hommes ont quinze pieds , & la nature s'est aggrandie pour moi.* M. de Caylus avoit raison de dire à ce sujet , qu'il étoit difficile de trouver un exemple plus frappant du génie qui parle au génie.

V.

Despréaux disputoit avec vivacité contre quelqu'un qui s'emporta , & lui dit une injure grossière. Des amis communs le prièrent de ne pas en avoir de ressentiment , & de pardonner à la chaleur de la conversation. *Volontiers* , dit Despréaux , *car j'ai raison , & je me suis possédé.*

V I.

Despréaux étant dans un couvent de moines fort riches , ils lui demandèrent de leur montrer le lieu où logeoit la mollesse , comme il l'avoit dit dans son *lutrin* ; c'est à vous , mes Peres , dit le Poëte , *de me la faire voir , car vous la tenez cachée avec grand soin.*

V I I.

Le savant Pere Hardouin pensoit que tous les écrits des anciens auteurs Grecs & Latins qui ont fait les délices des gens de lettres, avoient été supposés & composés par des moines ; Despréaux disoit à-propos de cette opinion ridicule. *Je n'aime pas beaucoup les moines, mais je n'aurois point été fâché de vivre avec Frere Horace, Frere Juvenal, Dom Virgile, Dom Cicéron, &c.*

V I I I.

Le Poëte Gacon attendoit la réponse à une critique qu'il avoit faite contre M. de la Motte, pour y répliquer ; & comme cet auteur se taisoit, il fit sa brochure, ayant pour titre : *Réponse au silence de M. de la Motte.*



S C I E N C E S.

*Expériences sur la méthode de faire purger
les bêtes à laine en plein air.*

*EXTRAIT du Mémoire lû par M. d'Aubenton
à la rentrée publique de l'Académie royale des
Sciences, du 13 Avril 1768.*

LA sueur est plus à craindre pour les animaux ruminans que pour les autres , parce qu'elle suspend ou diminue la sécrétion de la sérosité du sang qui est nécessaire pour la rumination. Les bêtes à laine étant en sueur lorsqu'elles ruminent , ont une double évacuation de sérosité ; leur corps est desséché par la perte de cette liqueur , & leur sang épaissi & échauffé ; elles sont altérées , & elles boivent plus qu'il ne convient à leur tempérament. La sueur cause aussi de mauvais effets par rapport à la laine , en la privant d'une partie de sa nourriture : d'ailleurs , la chaleur qui excite la sueur , la fait croître trop promptement pour qu'elle prenne assez de consistance.

« Cependant nous logeons nos bêtes à laine
» dans des étables , où elles suent non-seulement
» dans l'été , mais aussi dans l'hiver ; par des soins
» mal entendus & par une dépense inutile & même
» nuisible , nous altérons leur santé & nous gâtons
» leur laine. Pourquoi renfermer ces animaux
» dans des bâtimens ? La nature les a vêtus de
» façon qu'ils n'ont pas besoin de couvert ; ils ne
» craignent que la chaleur : le froid , la pluie , ni

190 MERCURE DE FRANCE.

« les injures de l'air ne leur font point de mal. Je
« puis l'assurer, dit M. d'Aubenton, parce que
« j'en ai des preuves acquises par des expériences
« qui s'accordent avec ce que j'ai pu savoir d'au-
« tres expériences faites aussi en France sur le mê-
« me sujet, mais dont je ne connois pas les dé-
« tails. Voici l'exposé de la mienne.

« J'ai tenu, aux environs de la ville de Mont-
« bard, un petit troupeau dans un parc en plein
« air, nuit & jour, sans aucun abri pas même
« pour le ratelier, pendant tout l'hiver dernier
« qui a été fort rigoureux. Les bêtes qui compo-
« soient ce troupeau étoient de tout sexe & de
« tout âge; il y avoit deux agneaux, l'un du pre-
« mier Mars & l'autre du premier Avril précédens,
« deux brebis pleines & six moutons de différens
« âges, tous de la race des bêtes à laine de l'Au-
« rois. Ces animaux étoient placés dans un lieu
« exposé au nord & l'un des plus froids du can-
« ton; ils ont éprouvé des gélées qui ont fait des-
« cendre le thermomètre de M. Réaumur jusqu'à
« 14 degrés & demi au-dessous de la congellation;
« ils ont été exposés à des vents très-froids &
« très-violens, & à des pluies très-froides & con-
« tinuelles, à des brouillards qui ont duré plu-
« sieurs jours de suite, au givre & à la neige. Ils
« ont subi toutes sortes d'épreuves des intempe-
« ries de l'air, & cependant ils ont toujours été
« & ils sont encore plus sains & plus vigoureux
« que ceux que l'on a renfermés dans des étables.
« J'ai visité très-souvent ces animaux dans les
« tems les plus critiques de l'hiver. Après de gran-
« des pluies j'ai écarté les flocons de leur laine
« pour toucher leur peau; jamais je ne l'ai sentie
« mouillée; la laine étoit toujours chaude & lé-
« che autant qu'elle peut l'être, sur la longueur

de près d'un ponce au-dessus de la racine, tan-
 dis que le reste étoit mouillé, glacé couvert de
 neige ou de givre : j'ai lieu de croire que le suint
 de la laine, qui est une matiere grasse, empêche
 l'eau de la pluie de pénétrer jusqu'à la peau de
 l'animal. La partie de la laine qui se mouille est
 bien plutôt séchée au grand air que dans des
 étables.

Les deux brebis du troupeau exposé en plein
 air, ont mis bas au mois de Février ; l'une le 18
 & l'autre le 28 ; l'agneau du 18 étant né par un
 tems de pluie, y fut exposé nuit & jour ; l'a-
 gneau du 28 Février éprouva d'assez fortes gelées
 dans les premiers jours de sa vie au commen-
 cement de Mars, cependant ces agneaux sont
 très-sensiblement plus vigoureux que ceux des
 étables, & leurs meres n'ont eu aucun mal.

Il y a eu dans l'expérience, dont je viens de
 rapporter le détail, une circonstance qui la
 rend encore plus décisive, c'est que le 14 Dé-
 cembre dernier je joignis au troupeau, que je te-
 nois en plein air, un mouton qui m'arriva du
 Roussillon avec d'autres bêtes à laine de cette
 province. Quoique ce mouton fût né dans un
 pays plus chaud que celui où il arrivoit, &
 qu'il eût été élevé & soigné selon l'usage de ce
 pays qui est de loger les bêtes à laine dans des
 étables bien fermées, & de ne les jamais expo-
 ser à la pluie, s'il est possible ; cependant il a
 résisté au froid, à la neige & aux pluies aussi-
 bien que les autres.

J'ai aussi mis dans le même troupeau un mou-
 ton flandrin qui m'arriva de Lille le 21 Jan-
 vier ; quoique ce mouton eût été renfermé tous

» les ans dans une étable depuis le commence-
 » ment de Novembre jusqu'au mois de Mars ,
 » comme les autres bêtes à laine de Flandre , les
 » injures de l'air ne lui ont fait aucun mal depuis
 » qu'il y est exposé.

» Dans la suite toutes les bêtes à laine qui se-
 » ront en ma disposition n'auront point d'autre
 » gîte qu'un parc ; non pas tant pour faire une
 » épreuve , comme je l'ai faite l'hiver dernier, que
 » parce que je suis convaincu qu'il n'y a point de
 » moyen plus sûr , pour maintenir les bêtes à lai-
 » ne en bonne santé , pour leur donner de la vi-
 » gueur , pour les préserver de la plûpart des ma-
 » ladies auxquelles elles sont sujettes , pour don-
 » ner un meilleur goût à leur chair & pour ren-
 » dre la laine plus blanche , plus abondante & de
 » meilleure qualité. Il est fort à désirer pour le
 » bien public que cet usage se répande dans tout le
 » royaume.

» La plûpart des gens de la campagne ne con-
 » noissant ni la force des raisonnemens , ni l'au-
 » thenticité des faits , ne peuvent pas avoir con-
 » fiance aux innovations qu'on leur propose sans
 » leur en montrer le succès au doigt & à l'œil. Il
 » n'y a que l'exemple palpable qui puisse les dé-
 » terminer à suivre de nouvelles pratiques ; il
 » faut leur faire voir dans les différentes provin-
 » ces du royaume , & s'il se peut , dans chaque
 » canton , des troupeaux de bêtes à laine élevées
 » en plein air & soignées de la manière la plus
 » convenable au tempérament de ces animaux ;
 » leur faire remarquer la vigueur de ce bétail ,
 » les bonnes qualités de leur laine , le produit que
 » l'on en retire , & les exhorter à comparer ces
 » troupeaux avec les leurs : cette comparaison les
 » déterminera

» déterminera bientôt à faire tout ce qui sera né-
 » cessaire pour en avoir de pareils. Voilà le meil-
 » leur moyen d'établir des usages qui peuvent re-
 » lever l'espèce des bêtes à laine en France , y
 » multiplier , y maintenir de bonnes races & pro-
 » curer à la nation des laines nécessaires pour ses
 » manufactures. Qui peut faire un si grand bien ?
 » Le gouvernement s'en occupe efficacement, c'est
 » aux bons citoyens à y concourir. Vous, qui
 » avez le goût des occupations champêtres & l'a-
 » mour de l'humanité, élevez des troupeaux ,
 » donnez par votre exemple , aux gens de la cam-
 » pagne, des moyens d'être plus heureux par le
 » produit qu'ils peuvent tirer des bêtes à laine. »

*STANCES à Monseigneur le Duc
de Wirtemberg.*

(Mgr le Duc de Wirtemberg, chas-
 sant dans les environs d'Hailbron , vint
 inopinément descendre chez *Mde de*
Wacks. Cette Dame, une des plus aima-
 bles & des plus spirituelles de ce pays,
 eut l'honneur de lui présenter le café. Elle
 a mis en vers cet événement, bien pré-
 cieux pour elle. Nous croyons qu'on re-
 trouvera, dans ces stances, ces graces natu-
 relles qui caractérisent *Mde de Wacks*.

DANS ces lieux où règne la paix ;
 Quels sons guerriers se font entendre ?
I. Vol.

194 MERCURE DE FRANCE.

Quel tumulte vers nos forêts !
Est-ce Mars qui vient d'y descendre ?

Du Neckre (1) respecte les bords ,
Dieu fier , la Vistule (2) t'appelle ;
Ne viens point troubler les accords
Que nous consacre Philomèle,

A ce maintien majestueux ,
Germainas , peut-on le méconnoître ?
C'est Charles (3) qui s'estime heureux
Lorsque ses sujets peuvent l'être,

Intrépide dans les hasards ,
Il préfère un destin tranquille :
Sa cœur est le centre des arts ;
Son cœur des vertus est l'asyle.

Mais... ô surprise !... Instant heureux !,
O jour de la reconnoissance !
Charles prévient, comble mes vœux ;
Il m'honore de sa présence,

Dans une coupe de Maïßen , (4)
Qu'aux vases chinois l'on préfère ,

²⁵
1 Riviere qui coule à Hailbron.

³⁰
2 Riviere de la Pologne.

⁶⁰
3 Mgr le Duc de Wurtemberg.

⁶⁰
4 Ville de Saxe , où l'on fabrique la porcelaine.

J A N V I E R. 1770. 195

De la fève de l'Yemen (1)
Il boit la liqueur salutaire.

Ma main la verse ; & cet honneur
Dont Hébé doit être si fière ,
Qui fait dans les cieux son bonheur ,
Je le partage sur la terre.

O ma retraite , désormais
Ne craignez point que je vous quitte :
Un grand Prince change en palais
L'obscur asyle qu'il visite.

LETTRES-PATENTES, ARRÊTS, &c.

I.

LETTES-PATENTES du Roi , données à Versailles au mois de Juin 1769 , registrées en parlement le 12 Août suivant , par lesquelles le Roi maintient les privilèges de l'académie royale de musique , & ceux des personnes qui y sont employées.

I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 5 Septembre 1769 ; qui protège pour dix années , à compter du premier Janvier 1768 , le paiement des Quatre sous pour livre en sus du don gratuit ordinaire du clergé de Toul.

1 Le café.

I ij

I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 9 Octobre 1769 ; qui ordonne que les droits des Quatre-Membres, & autres y joints, qui ont lieu dans la Flandre maritime, lesquels avoient été aliénés pour dix ans à Nicolas Remy, seront, à compter du premier Janvier 1770, perçus & régis pour le compte du Roi par l'adjudicataire des fermes générales.

I V.

Arrêt de la chambre des comptes, du 26 Octobre 1769 ; servant de reglement au sujet des erreurs dans les quittances des Rentiers, relativement à l'énoncé de leur âge.

V.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 3 Novembre 1769 ; par lequel Sa Majesté autorise les délibérations prises par le chapitre général des Chanoines réguliers de la Congrégation de France, les 2, 24 & 28 Octobre 1769, pour l'acquittement des dettes de ladite Congrégation.

V I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 4 Novembre 1769 ; qui défend aux parties de faire imprimer & distribuer aucuns mémoires, consultations ou écrits au sujet des demandes en cassation, en révision ou en contrariété d'arrêts : Et à tous imprimeurs, de les imprimer avant qu'il ait été ordonné que lesdites demandes seront communiquées.

V I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 9 Novembre 1769 ; par lequel Sa Majesté, en dérogeant à quelques articles du règlement du 28 Juin 1738, concernant la procédure qui doit être observée en son conseil, ordonne : 1°. Que les greffiers du conseil ne pourront recevoir à l'avenir aucune requête en cassation après l'expiration du délai fixé pour les présenter, qu'il ne leur apparaisse des lettres de relief de laps de tems accordées aux parties : 2°. Que les Srs Maîtres des Requêtes, qui ne sont pas de quartier, pourront être choisis comme ceux qui sont de quartier, pour être rapporteurs sur toutes matières.

A V I S.

I.

GU I D E des Lettres, volume in-4°. de 80 planches, où tables gravées ; il contient, par ordre alphabétique & par colonnes, les jours & heures du départ des lettres de toutes les villes de commerce de France les unes pour les autres, celles de leurs arrivées & leurs destinations. Une carte de France & deux grandes tables, contenant l'ordre général du départ & de l'arrivée des lettres au bureau de Paris ; la taxe & le tems qu'elles sont en route ; le départ & arrivée des principales villes de l'Europe, & le prix de l'affranchissement. Ouvrage utile & nécessaire à tous banquiers, négocians, & à toutes personnes qui sont en com-

198 MERCURE DE FRANCE.

merce de lettres. Par M. Guyot, de la Société littéraire militaire de Besançon, & directeur au bureau général des postes. Prix, broché 6 liv. & 7 l. 10 s. relié.

Pour satisfaire les personnes qui ne voudront que les deux grandes tables, elles se vendent séparément, 12 sols en feuilles & 18 s. collées sur carton, & la carte de France seule, 6 sols, revue & corrigée; chez le Sieur Guyot, rue des Arcis, tenant la seule manufacture d'encre à Paris; & chez l'auteur, rue Ticquetonne, au premier, chez l'Ebeniste.

I I.

Étrennes à la Noblesse, pour l'année 1770. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine, près la rue Dauphine; avec approbation & privilège du Roi. Prix, 15 s. broché.

Ces étrennes, qu'on présente à la Noblesse comme l'hommage le plus digne de lui être offert, renferment des anecdotes concernant la Noblesse; les différens sentimens sur l'origine de la troisième race des Rois de France; le tableau de la maison regnante; celui des maisons souveraines, avec la notice des familles titrées & illustrées. Le Public y trouvera de quoi satisfaire sa curiosité sur des personnes que leurs services personnels, ou ceux de leurs ancêtres, rendent chers à la nation.

I I I.

Calendrier perpétuel & historique, précédé d'une instruction raisonnée sur ses différens usages.

& suivi d'une idée générale de la géographie & de l'histoire moderne. A Paris, chez le Sieur Desnos, libraire & ingénieur géographe du Roi de Dannemarck, rue St Jacques, au globe. Prix 1 liv. 16 s. broché, sans les cartes, relié en veau avec les cartes, 6 liv. ; & en maroquin, les cartes enluminées, 9 liv.

Cet opusculé qu'on se propose de continuer tous les ans, formera un cours complet de géographie élémentaire & d'histoire.

I V.

On trouve chez Dufour, libraire, rue de la vieille Draperie près celle aux Fèves, un assortiment complet de tous les almanachs chaptans & autres, & sur-tout les suivans :

Etrennes aux Frans-Maçons & Franches-Maçones, ou recueil de chansons pour la maçonnerie des hommes & des femmes, augmenté de vaudevilles nouveaux, in-12. Prix, 1 l. 4 s.

Agenda du Voyageur.

Vive l'Amour.

L'Amour est de tout âge.

Les Horoscopes de Village.

Le Gout de tout le Monde.

Le Joujou des Dames.

Le Tribut du Cœur & de l'Esprit.

Les Etrennes du Plaisir, présentées par l'Amour.

Bachus à Cythere.

Moins que rien.

Titre qui convient à toutes ces bagatelles.

Il vend aussi des lettres changeantes gravées & enluminées avec soin, pour les étrennes & les at-
trapes. Prix, 8 sols.

V.

Humaire, libraire, rue du marché Pallu près le petit châtelet, vend un *Almanach chrétien & moral*, composé pour la première partie de cantiques nouveaux sur les mystères, & pour la seconde partie d'un cantique sur la mort de la Reine, &c. avec cette épigraphe : *In canticis spiritalibus in gratia cantantes.*

« Il est encore des âmes pures, des cœurs innocens qui n'ont point mêlé leurs voix dans les concerts impies de Belial ; c'est pour de telles âmes que l'auteur, M. l'abbé du R***, a composé ces cantiques ; & s'ils sont bien reçus du Public, il promet de ne rien épargner chaque année pour le rendre aussi agréable qu'édifiant. »

V I.

Atlas méthodique & élémentaire de géographie & d'histoire, dédié à M. le président Hénault ; par M. Buy de Mornas, géographe du Roi & des Enfans de France ; 4 vol. chez l'auteur, rue St Jacques, à côté de St Yves.

Cette précieuse collection de cartes est enfin terminée. C'est l'ouvrage le plus complet que nous ayons pour le progrès de l'éducation. C'est l'unique en ce genre où l'on fait marcher d'un pas égal la géographie, la chronologie & l'histoire. Il est inutile d'en faire l'éloge ; l'empressement que le Public a eu de s'en procurer les premiers volumes, & son impatience à jouir des derniers, justifient suffisamment ce que les Journalistes en ont dit ; tout ce

qu'on peut ajouter aujourd'hui , c'est que ce quatrième & dernier volume est supérieur aux trois premiers , tant pour le fond que pour l'exécution. On y trouve la même clarté , la même méthode , la même précision , & sur-tout la même exactitude dans les faits & dans les dates. Cet ouvrage a eu des retards que l'auteur ne pouvoit ni ne devoit prévoir , ce qui lui a fait un tort considérable. La plus grande partie des premiers souscripteurs , dans la crainte de ne pas voir finir son atlas , ont discontinué de prendre la suite des livraisons à mesure qu'elles ont été annoncées. Ils ne sont plus dans ce cas aujourd'hui. Il leur est facile de compléter une aussi belle collection qui , sans cela , leur deviendrait inutile. L'auteur , pour les mettre à même de savoir où ils en sont , & le nombre de cartes dont ils ont besoin , les invite à voir le numéro de la dernière carte qu'ils ont , & d'indiquer la grandeur du papier , attendu qu'on a tiré les cartes sur trois papiers différens. L'atlas est aujourd'hui composé de 268 cartes , & divisé en quatre volumes ; le premier a 57 cartes , le second en a 71 , le troisième , 62 , enfin le quatrième en a 78.

V I I.

Le Sr Fortin , expert mécanicien dans l'art de monter les globes & autres machines , avertit qu'il possède aujourd'hui le fonds de globes le plus complet & le plus nouveau. Il annonça , l'année dernière , des globes & sphères de quatre diamètres différens ; sçavoir , de 12 , de 10 , de 7 & de 5 pouces , dont le Public a paru satisfait , tant pour le fond que pour l'exécution ; on ne peut qu'y avoir confiance , puisqu'ils ont été rédigés par M. Buy de Mornas , géographe du Roi & des

202 MERCURE DE FRANCE.

Enfans de France , d'après les observations astronomiques les plus récentes.

Le Sr Fortin , pour mériter de plus en plus la confiance du Public & répondre aux empressements d'un grand nombre d'amateurs , vient de faire graver deux nouveaux globes d'un diamètre qui lui manquoit , je veux dire de 8 pouces. Ils ne peuvent qu'être reçus favorablement , attendu qu'ils sont la réduction exacte de ceux de 12 pouces ; mais on a gravé de plus , sur l'équateur , les 13 heures de jour & de nuit. Ils sont également divisés de 15 en 15 degrés , & la longitude partagée de même en orientale & en occidentale , avantage que l'on ne trouve que sur ses globes ; quand au céleste , il est calculé pour l'année 1780 pour un plus long usage. On y a pointillé les figures dans le goût du planisphère de Senex ; on y a inséré les nouvelles constellations de l'abbé de la Caille , & on a désigné chaque étoile par les caractères de Bayer ; en un mot , on n'a rien oublié pour réunir dans ces globes l'agréable à l'utile. Ils sont également accompagnés des sphères de Copernic & de Ptolomée , du même diamètre.

On trouve de plus , chez lui , rue de la Harpe , à côté de celle du Foin , 1°. Un planisphère monté dans le goût le plus nouveau , & qui sert à résoudre facilement tous les problèmes astronomiques & donne la connoissance du ciel sans autre secours que celui d'un petit livre que l'on donne pour en faire connoître les usages. Le prix est de 15 liv.

2. Un mécanéclipse , d'après MM. de la Hire & de la Caille , qui indique les éclipses de soleil & de lune jusqu'à l'an 1869. Il nous fait connoître également les jours des nouvelles & pleines lunes ;

on y a joint un calendrier relatif à l'année courante jusqu'à l'année 1812. Son prix est de 6 liv.

3°. Une petite machine , servant à régler les pendules , montres & horloges , tant pour le tems vrai que pour le tems moyen ; c'est une application mécanique de la table des équations insérée dans le livre de la connoissance des tems : elle se vend 4 liv.

4°. Enfin , le calendrier astronomique & maritime de M. de Gaulle , hydrographe du Roi au Havre, instrument très-ingénieux pour résoudre avec précision une grande quantité de problèmes d'astronomie , de géographie & de marine : on y a joint un petit livre qui en donne la clef. Son prix , monté en blanc , 6 liv. & 7 liv. 10 s. enluminé. Il se vend également chez l'auteur , au Havre.

Tous ces instrumens , artistement montés, sont enluminés à la hollandoise , avec un très-beau vernis , & peuvent décorer les cabinets.

V I I I.

Il y a quelques années que nous annonçâmes un *Calendrier perpétuel*, inventé par le Sr Duplessis ; il vient d'imaginer pour le pendant un *globe plat*, ou mappe monde d'une nouvelle projection , dédié à S. A. S. Mgr le Prince de Conti. Cet instrument renferme non-seulement les avantages des globes terrestres ordinaires , mais encore il supplée à ce qui leur manquoit. Il offre d'abord un tableau fidèle de l'ancien & nouveau Monde , réunis dans un seul point de vue , c'est-à-dire : les situation & position des empires, états, roya-

mes, isles, villes les plus considérables des quatre parties du monde ; il a encore d'autres utilités qui seront apperçues, comme de faire connoître les zones, les climats, la différence des méridiens, &c. &c. On donnera, avec l'instrument, un traité & usage du globe-plat, un recueil alphabétique des lieux de la terre les plus considérables. On joindra à ce traité un tableau abrégé de la population des états du monde les plus connus, par une approximation fondée, tant sur quelques dénombremens que sur des combinaisons politiques pour l'Europe, & sur des conjectures pour les autres parties, d'après les écrivains les plus célèbres & les plus connus. Ce tableau donne une idée de la puissance des souverains, qui ne doit se mesurer qu'au nombre des sujets, ainsi qu'à leur industrie & non à l'étendue du terrain ; il est très-intéressant, très-curieux & très-utile pour l'histoire.

On en trouve à présent de monté en carton & sous verre, avec bordure dorée, chez le Sr Duplessis, à l'entrée du pont Nôtre-Dame, à la civette couronnée, près le quai de Gèvres, au bureau de tabac d'Espagne ; & chez le Sr Grangé, imprimeur libraire.

I X.

Les Tabatieres optiques pour étrennes qui offrent plusieurs dessins mobiles & qui sont d'une invention & d'une forme très-agréables, ainsi que les *Diamans nouveaux*, blancs & de toutes couleurs, imitant parfaitement les diamans fins, se vendent actuellement, comme nous l'avons annoncé, chez le Sr Roger, orfèvre - joaillier, au *chapelet d'or*, sur le pont au Change.

X.

Le Sr Rissoan, Marchand Epicier-Distillateur, ancien élève de l'apothicairerie de l'Hôtel-Dieu, demeurant rue de Bussi, au grand Turc, en face de la rue Mazarine, débite avec succès le syrop de guimauve & de capillaire à 15 sols; le syrop d'orgeat à 16 s.; le syrop de limon à 18 s.; le syrop de groseille & de vinaigre à la framboise, à 24 sols la bouteille.

Il débite aussi plusieurs bijoux en sucre, & beaucoup de liqueurs de différentes sortes, telles que l'eau de pucelle, l'eau de Pere André, l'eau de canelle, la belle de nuit, &c. l'huile de Vénus, l'huile d'anis, de rose, de noyau, de Jupiter, de Cythère, &c.

Il annonce une liqueur nouvelle & très-fine, dite la crème d'ananas; il vend la véritable eau de Cologne, eau de melisse, de la Reine d'Hongrie, de Chypre, de beauté, de fleur d'orange, l'eau vulnérable de Capron, l'élixir de Garus, & toutes sortes d'épiceries & drogueries à bon compte.

X I.

Le Sr le Camus, Marchand Confiseur, à la ville de Verdun, rue des Lombards, annonce pour cette année beaucoup de nouveautés, & d'étrennes en sucre d'un dessin nouveau, & des médailles en sucre, avec toutes sortes de bijoux & de surprises qui plairont aux curieux.

X I I.

Le Sr Bresson de Maillard, Marchand d'Estampes, rue St Jacques près celle des Mathurins,

206 MERCURE DE FRANCE.

206 nombres de nouveautés pour étrennes, en fleurs, devises ornées, bouquets, guirlandes, pots de fleurs, petits calendriers de la grandeur du ponce & d'autres grandeurs, différens dessins & découpures à l'usage des marchands confiseurs, &c.

X I I I.

Arbres & arbrisseaux curieux & étrangers qui ont de l'agrément, soit par leurs fleurs, soit par la beauté de leurs feuillages ou par leurs singularités.

On fournit de grands arbres d'alignement pour former des allées, des salles, des quinconces; des arbrisseaux & arbustes fleurissans pour former des bosquets & orner les parterres; des arbres & arbrisseaux toujours verts pour former des bosquets d'hiver & des palisades, des arbrisseaux grimpons pour garnir des murs & des berceaux, des arbres fruitiers précieux & curieux, enfin de toutes sortes d'espèces bonnes, rares & recherchées, & d'une variété infinie; le tout à un prix modique. Il faut s'adresser à *M. d'Aubenton, maire & subdélégué à Montbard en Bourgogne.*

X I V.

Arbres d'Allemagne des pépinières situées dans le grand Parc de Versailles près St Cyr.

Ces arbres prospèrent d'autant mieux dans le sol de France qu'ils y sont transplantés d'un pays froid & sec. Ils sont très-propres pour former des avenues, des bosquets couverts, & ils ont d'ailleurs l'avantage de pousser très-prompement.

La compagnie continuera de fournir de ces arbres de huit à neuf pieds de hauteur à 20 s. pièce.

& des grands, depuis 30 f. jusqu'à trois liv. avec promesse de les garantir & d'en fournir *gratis* de quatre pieds plus haut à la place de ceux qui mourront la première année de leur plantation, afin que les allées ou quinconces soient d'arbres égaux en hauteur & en grosseur. Elle fournira de grosses souches à 10 f., de petites à 5 f. Les plants, avec bonnes racines, à la botte de 250; sçavoir, les gros, 37 liv. 12 f., & les petits, 18 liv. 15 f. la botte; le tout rendu à Paris en la demeure de ceux qui en demanderont.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Warfovie, le 8 Novembre 1769.

LE Sieur Mlodziejewski, évêque de Posnanie & grand chancelier de la couronne, a ordonné dans toutes les paroisses de cette capitale & de son diocèse, des prières publiques pour obtenir du Ciel la fin des troubles qui désolent ce royaume depuis si long-tems. Ces prières ont commencé le 29 du mois dernier & dureront jusqu'à la fin de cette année.

Plusieurs lettres annoncent que le corps de troupes Russes qui est sous Bender, commence à souffrir de la disette des vivres & qu'on est fort embarrassé sur les moyens de lui en procurer.

De Stockholm, le 24 Novembre 1769.

Aujourd'hui on a déposé dans l'église de Riddarcholm, le corps du feu orateur des Payfans Oloff Hockanson, mort subitement la nuit du 17 au 18, âgé de soixante-quinze ans; il s'étoit rendu

208 MERCURE DE FRANCE.

célèbre par son zèle patriotique , par l'étendue de ses connoissances & par son éloquence naturelle ; il remplissoit , pour la huitieme fois , la place d'orateur ; l'ordre des payfans lui a nommé pour successeur Lars Torbiornson. Dès que le traînage pourra avoir lieu , son corps sera transporté dans la province de Blecking , où ce citoyen étoit né. Le convoi a été suivi du maréchal de la diète , de l'ordre entier des Payfans , & des députés des trois autres ordres , ayant à leur tête leurs orateurs respectifs.

De Ratisbonne , le 9 Novembre 1769.

La diète a tenu sa premiere assemblée le 6 de ce mois. On a remis ce jour-là , à la dictature , un écrit de la chambre impériale du 18 Juillet dernier , adressé à l'assemblée de l'Empire , & auquel étoit joint un état des sommes payées à la chambre l'année dernière , avec la note des objets pour lesquels on les a employées & de ce qui reste encore en caisse ; suivant cet état , la recette a été pendant ladite année de 103 , 198 rixdales 44 creutzers $\frac{7}{8}$, & la dépense de 83 , 293 rixdalers 60 creutzers.

De Lisbonne , le 7 Novembre 1769.

Il est entré dans le port de cette ville , le 30 du mois dernier , un navire marchand portugais venant de Riojaneiro , après 117 jours de navigation ; sa cargaison consiste en or , en piastras & en cuirs , avec quelques caisses de sucre , & on l'évalue à un million de livres tournois , sans y comprendre deux cens octaves de diamans pour le compte de Sa Majesté.

De Rome , le 8 Novembre 1769.

Le Cardinal Pallavicini , secrétaire d'état , vient

de recevoir d'Ancône des dépêches par lesquelles on l'informe que cinquante-neuf Monténégrins, accompagnés de vingt & un officiers munis d'un passeport du Prince George, sont arrivés à Ancône, & ont déclaré qu'ils attendoient des vaisseaux & des troupes Russes pour aller avec eux aux environs de Montenero, en côtoyant la Dalmatie, & pour aller ensuite en Turquie afin d'y faire une diversion d'armes. Le Cardinal secrétaire s'est rendu sur le champ auprès du Saint Pere pour lui rendre compte de cette nouvelle, & le soir même on a dépêché à Ancône les ordres relatifs à la réception que l'on doit faire aux Monténégrins, lesquels sont actuellement en quarantaine.

De Naples, le 11 Novembre 1769.

Le Roi a fait adresser au marquis de Cavalcante par la secrétairie d'état, un ordre relatif à l'escadre russe qui est attendue dans la Méditerranée. Il y est dit que, comme il est possible que cette flotte soit obligée, en tout ou en partie, d'aborder quelques-uns des ports de ce royaume pour se procurer des vivres ou pour se réparer, la volonté de Sa Majesté est que dans ce cas on ne permette l'entrée que de trois de ces vaisseaux dans chaque port; qu'on leur donne, avec discrétion, les vivres que leurs commandans demanderont, mais pour un mois seulement & sous condition qu'ils payeront les denrées selon le prix courant; que, quant aux munitions de guerre, l'intention du Roi est qu'on ne leur en fournisse d'aucune sorte sous quelque prétexte que ce soit, Sa Majesté ne voulant point s'écarter de la règle généralement reçue dans de semblables circonstances, ainsi que le demandent l'amitié & la bonne intelligence qui subsistent entre cette Couronne & la Porte Ottomane, & ainsi

que Sa Majesté peut en agir sans contrevenir en rien à ses engagements & traités avec la Russie.

De Londres , le 28 Novembre 1769.

On remit, le 25 de ce mois, à la trésorerie l'amende de 4000 liv. sterl. que le contré d'Halifax a été condamné de payer au Sr Wilkes, à qui elle a dû être remise sur le champ.

Du 5 Décembre.

Des lettres de Boston portent que les principaux habitans de la colonie ont tenu une assemblée dans laquelle, après avoir examiné les copies des lettres & mémoires du gouverneur Barnard, du général Gage, du chef d'escadre Hood & des commissaires de la douane, ils ont délibéré de nommer un comité chargé de justifier les habitans de Boston des imputations contenues contre eux dans ces lettres & mémoires. Ils ont renouvelé en même tems l'engagement qu'ils avoient pris de suspendre, jusqu'au premier Janvier prochain, l'importation des marchandises de la Grande-Bretagne.

De Versailles, le 6 Décembre 1769.

Le 3 de ce mois, l'Académie royale des Sciences eut l'honneur de présenter au Roi le volume de ses mémoires pour 1766, ainsi que les quatre dernières descriptions des arts qu'elle a publiées. Le Sr de Lalande présenta la connoissance des tems. Les Srs Cassini & le Sr de Montigni eurent l'honneur de présenter aussi à Sa Majesté les 92^e & 93^e feuilles de la grande carte de la France. L'abbé Noller eut en même tems l'honneur de présenter aussi à Mgr le Dauphin, ainsi qu'à Mgr le Comte de Provence & à Mgr le Comte d'Artois, un ouvrage dédié à Mgr le Dauphin, & intitulé : *L'art des expériences, ou avis aux amateurs de la physique*

sur la construction & l'usage des instrumens, & sur la composition des drogues qui servent aux expériences. Le Sr de Villevault, maître des requêtes, intendant du commerce, & le Sr de Brequigni, de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, eurent l'honneur de présenter aussi le XI^e volume des ordonnances des Rois de France de la 5^e race. Le Sr de Fougeroux de Bondaroy, un ouvrage intitulé : *Recherches sur les ruines d'Herculanum & sur les lumieres qui peuvent en résulter relativement à l'état présent des sciences & des arts, avec un traité sur la fabrique des mosaïques*, & le Sr Bezout, de l'académie des sciences & de celle de la marine, un *Traité de navigation, faisant suite du cours de mathématiques à l'usage des Gardes du Pavillon & de la Marine*.

De Paris, le 11 Décembre 1769.

Le 4 de ce mois les Chevaliers de l'ordre de St Michel se rendirent au couvent des grands Cordeliers, & y tinrent leur chapitre, auquel le Duc d'Harcourt présida en qualité de commissaire du Roi. Le Sieur Morand, secrétaire de l'ordre, prononça, suivant l'usage, un discours relatif à la constance.

Le 22 Novembre, M. l'Archevêque de Paris a beni la premiere pierre de la chapelle du séminaire du St Esprit, rue des Postes; ce prélat & M. de Sartine, conseiller d'état & lieutenant-général de police, l'ont posée : On a jeté cette inscription dans les fondemens : *Pauperes evangelisantur ad revel. Gent. & Glor. Pleb. Ex munificentia Regia, Oratorii sub invoc. S. Spiritûs & imm. Virginis, primarium lapidem benedixit illustr. ac reverendiss. in Christo P. DD. Christoph. de Beaumont, Archiep. Paris. Dux S. Clodoaldi, Par*

Francia, Ord. S. Spiritus Commendator ; imposuit ill. D. D. Ant. Raym. Joan. Gual. Gab. de Sartinæ Regi à sanctorib. consiliis , disciplinæ politicæ prim. Præfæctus Ann. M. DCC. LXIX. die Nov. 22 adfuere Franciscus Becquet , superior generalis , J. Duflots , J. M. Duflots & J. Roquelin , Semin. Direct. operibus gratuito præfuit Nicol. le Camus de Mezieres expert. Reg. academiæque stud. Paris. Archit. cæmentavit Julianus Martin. Cette maison fut établie en 1703 pour l'éducation des pauvres Ecclésiastiques de France & des pays étrangers , afin d'être employés dans les postes les plus laborieux ; de cette maison aussi ils se répandent dans les campagnes des différens diocèses. Le séminaire des Missions Étrangères en a tiré nombre de vicaires apostoliques & autres missionnaires , employés dans la Chine , la Cochinchine , la Camboye & le Tonquin. C'est aussi de cette maison que le ministère a fait partir la plupart des prêtres séculiers pour le Canada & l'Acadie ; & il paroît avoir des vues pour la charger des missions de Cayenne & de la Guyanne Française.

LOTÉRIES.

Le cent septième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait le 25 de Novembre en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 85053. Celui de vingt mille livres , au N°. 87079 , & les deux de dix mille livres aux numéros 83415 & 92680.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 du mois dernier. Les numéros fortis de la roue de fortune sont , 64 , 29 , 32 , 8 , 26.

M O R T S.

Louis-Jacques d'Audibert de Luffan , archevêque de Bordeaux , est mort en son diocèse le 15 de ce mois , d'une attaque d'apoplexie dont il avoit été frappé la veille ; il étoit dans la 66^e année de son âge.

François-Joseph de Choiseul, marquis de Stainville, chevalier de la toison d'or, est mort à Paris le 27 du mois de Novembre, âgé de 75 ans.

Jean - François - Ferdinand Olivier, comte de Sénozan & de Viriville, mestre de camp de cavalerie, maréchal-général des logis des camps & armées du Roi, chevalier de l'ordre royal & militaire de St Louis, est mort à Paris le 26 Décembre, âgé de 37 ans.

Diane-Adelaïde de Mailly, duchesse de Lauraguais, Dame d'atours de feu Madame la Dauphine, épouse de Louis de Brancas - Villars, duc de Lauraguais, pair de France, lieutenant-général des armées du Roi, chevalier de la toison d'or & gouverneur pour Sa Majesté des ville & château de Guise, est morte à Paris le 30 Novembre, âgée de 56 ans.

Henri - Claude comte d'Harcourt, lieutenant-général des armées du Roi, est mort le 2 Décembre dans la 66^e année de son âge.

Etienne de St Quentin du Doignon, brigadier des armées du Roi, ancien lieutenant-colonel du régiment de la Fere & ci-devant lieutenant de Roi de Bergues, est mort à Poitiers le 6 Novembre, âgé de 83 ans.

214 MERCURE DE FRANCE.

Louis-Charles Baudouin , prêtre , chanoine de l'église de Paris , doyen du chapitre de Clingenmunster dans le Palatinat , ancien abbé de l'abbaye royale de Mauzat , est mort à Paris le 8 Décembre , dans la 90^e année de son âge.

Aymond - Chrétien de Nicolai , évêque de Verdun , est mort en son diocèse , le 9 Décembre , âgé de 50 ans.

Françoise - Charlotte Bidal d'Asfeld , épouse d'Antoine-Louis comte de la Rochaymont , maréchal des camps & armées du Roi , est morte le 5 Décembre , âgée de 42 ans. Elle étoit fille du feu maréchal d'Asfeld & d'Anne Leclerc de Lesleville.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose ,	page 6
La vieillesse du Sage , épître ,	<i>ibid.</i>
Noël ,	11
Vers à Mgr le Dauphin , sur une estampe ,	13
Le temple de la Fortune ,	14
Vers à Mde. Vien , de l'académie de peinture ,	31
Madrigal à Mde * * * ,	32
Vers pour le portrait de M. Bignicourt ,	<i>ibid.</i>
La Méprise de l'Amour , chanson ,	33
La Méprise ,	34
Vers à M. le Chevalier de Pradine ,	37
Vers à Mde Cahouet de Villers ,	<i>ibid.</i>
Le Siège & l'Ane , fable ,	38
L'Amour paternelle , histoire véritable ,	39

Les Furies , fable imitée de l'allemand ,	70
Le Monstre de l'Amour , fable ,	72
Bouquet à M. Philippe , par Mlle sa fille ,	73
Vers à Mlle de B * * * ,	75
Explication des Enigmes ,	77
ENIGMES ,	<i>ibid.</i>
LOGOGRAPHES ,	81
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	84
Second recueil philosophique & littéraire ,	<i>ibid.</i>
Variétés littéraires & politiques ,	93
Le Voyageur François ,	94
L'Art des Expériences ,	103
Psyché , poëme ,	107
Recueil chronologique de ce qu'a fait la so-	
ciété de Jesus en Portugal ,	122
Histoire du Havre de Grace ,	127
Cours de Latinité ,	129
Discours sur les lettres & les arts ,	132
L'Ingénu ou l'encensoir des Dames ,	135
Traité des Plantes de la Lorraine , &c.	136
Histoire d'Emilie Montagut ,	138
Vies des Peres , des Martyrs & des Saints ,	141
La Vie de Mde la Duchesse de Montmorency ,	143
ACADÉMIES ,	147
SPECTACLES ,	150
Concert spirituel ,	<i>ibid.</i>
Opéra ,	151
Comédie françoise ,	<i>ibid.</i>

216 MERCURE DE FRANCE.

Comédie italienne,	153
ARTS ; Gravure,	163
Géographie,	171
Musique,	172
Architecture,	176
Parallele d'Amant & d'Amoureux,	179
Trait de générosité,	182
ANECDOTES,	184
Sciences; expériences sur les bêtes à laine,	189
Stances à Mgr le Duc de Virtemberg,	193
Lettres-patentes , Arrêts , &c.	195
AVIS ,	197
Nouvelles Politiques ,	207
Loteries,	212
Morts,	213

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le premier vol. du Mercure de Janvier 1770, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 30 Décembre, 1769.

GUIROY.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue des Cordeliers.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JANVIER 1770.
SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnaissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on payera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, *in-4° ou in-12*, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante
cabinets de trois feuilles chacun, à Paris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux
& mécaniques, des Spectacles, de l'Industrie
& de la Littérature. L'abonnement, soit à Pa-
ris, soit pour la Province, port franc par la pos-
te, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

EPHEMERIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. *in-12.*
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, à Paris & en pro-
vince, port franc, 33 liv. 12 s.

JOURNAL POLITIQUE, port franc, 14 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

Les *Æconomiques* ; par l'ami des hommes, in-4°. rel. 9 l.

Idem. 2 vol. in-12. rel. 5 l.

Origine des premières Sociétés, des peuples, des sciences, des arts & des idiomes anciens & modernes, in-8°. rel. 6 l.

Histoire d'Agathe de St Bohaire, 2 vol. in-12. br. 3 l.

Le bon Fils ou *les Mémoires du Comte de Samarande* ; par l'auteur des mémoires du Marquis de Solanges, 4 part. in-12. br. 4 l. 16 s.

Considérations sur les Causes physiques & morales de la diversité du génie, des mœurs & du gouvernement des nations, in-8°. broché. 4 l.

Traité de l'Orthographe Françoisse, en forme de dictionnaire, in-8°. nouvelle édition, rel. 7 l.

Nouvelle traduction des Métamorphoses d'Ovide ; par M. Fontanelle, 2 vol. in-8°. br. avec fig. 10 l.

Parallele de la condition & des facultés de l'homme avec celles des animaux, in-8° br. 2 l.

Premier & second Recueils philosophiques & litt. br. 2 l. 10 s.

Le Temple du Bonheur, ou recueil des plus excellens traités sur le bonheur, 3 vol. in-8°. broché. 6 l.

Traité de Tactique des Turcs, in-8°. br. 1 l. 10 s.



MERCURE

DE FRANCE.

JANVIER 1770.

PIÈCES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

ETRENNES AU MERCURE.

DE tous les messagers de France,
Sans excepter le messager boîteux,
Celui qui sûrement a le plus de souffrance
Est, à ce que je crois, le messager des dieux.
Pauvre Mercure, hélas ! prends patience !
L'an qui renaît & recommence,
Avec lui te ramene un cercle de tourmens.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Je vois maint auteur qui s'empresse
A te faire gémir , toi , ton dos & la presse.
D'épigrammes sans sel , de fadeurs quels torrens !
De légers madrigaux quelle masse pesante !
L'année en mauvais vers sera fort abondante.
En vérité , pour aller vite & loin
Porter ces lourdes bagatelles ,
Ce n'est point assez de quatre aîles ;
Et tu cours, risque, hélas ! de rester en chemin.
Ecoute mon avis , ne crains point de le suivre ;
Colle douze aîles à ton livre
Et huit ou dix à tes deux bras.
Tu n'aurois point cet embarras
Si chacun suivoit mon exemple ;
Car de long-tems tu ne verras
Fumer mon encens dans ton temple.
Peut-être que tu répondras
Que si tu n'avois rien à faire ,
Rien ne feroit en sûreté ,
Qu'on voleroit avec impunité * ;
Et que ton livre est un mal nécessaire.
Malgré tes soucis & tes soins ,

* Mercure est le dieu des voleurs.

J A N V I E R. 1770. 7

Tes fatigues & tes affaires ;
Tu conviendras pourtant qu'on n'en vôle pas
 moins ;
Tes petits auteurs plagiaires
Sont mes preuves & mes témoins.
Adieu , je ne veux pas t'arrêter davantage ;
On t'attend , vole , bon voyage.

Par M. M.

*INSCRIPTIONS propres à être placées
au bas de différens Portraits.*

Sous celui de l'auteur d'É M I L E.

VERO qui cedit non arma dat , ipse reportat.

*Sous celui de feu M. R A C I N E , auteur
du poëme de la Religion.*

Sanctum est pauca loqui de Numine : credere
multa.

Sous celui de M. D O R A T.

Fabula tres finxit charites : hunc qui legit , ipsas
Judicat innumeras , istud & historia est.

A iv

3 MERCURE DE FRANCE.

Sous celui de M. PIGALE.

Olim in saxa homines verterunt ora Medusæ,
Nunc lapis arte tuâ fit propè vivus homo.

VERS sur l'Existence de Dieu.

*Dixit insipiens in corde suo :
Non est Deus.*

TOUT n'étoit qu'un chaos & la nature entière
N'étoit qu'un poids informe, une énorme matière.

Dieu veut, parle, & soudain tout se change à sa
voix ;

Il range l'Univers sous d'immuables loix.

Les cieux en un instant enveloppent la terre ;

La nuit fait place au jour, l'ombre suit la lumière,

Des globes lumineux brillent au firmament ;

Tout obéit, tout cède à son commandement.

De ces signes certains, dans sa folle impudence,

L'impie en vain veut-il obscurcir l'évidence ?

En vain par ses détours l'Athée audacieux

Prétend-il démentir & la terre & les cieux ?

L'Univers fait connoître un Dieu par ses merveilles,

Il les étale aux yeux , les annonce aux oreilles ;
 Et prouve ce qu'il est par tout ce qu'il a fait.
 J'entends par son saint Nom un Etre tout par-
 fait ,

Un Etre nécessaire , existant par lui-même ,
 Tout puissant , éternel , d'une bonté suprême ;
 La lumière du juste & l'effroi du méchant ,
 Le vengeur des forfaits , le fléau des coupables ;
 Pere des affligés , l'appui des misérables ,
 Le protecteur du pauvre & de l'homme innocent.
 Tél est aux yeux de tous l'Etre par excellence :
 Qu'ose-t-on réfuter ? Sa réelle existence.
 L'un , comme un vil esclave , en proie aux pas-
 sions ,

De ses sens seuls reçoit quelques impressions ,
 Sa vie est un sommeil , où s'ignorant lui même ;
 Il commence , il existe , & dépérit de même.
 L'autre moins aveuglé , mais aussi criminel ,
 S'efforce d'étouffer le reproche cruel
 Qui déchire son cœur , trouble sa conscience ,
 Et , par crainte , d'un Dieu rejette l'existence.
 Celui-ci plus hardi s'érige en esprit fort :
 Tout n'est devant ses yeux qu'un simple jeu du
 fort.

Epris des faussetés d'une vaine chimère ,
 Son esprit ne connoît de Dieu que la matière.
 Le hasard seul , dit-il , forma cet Univers ,
 Il résulte du choc des atomes divers.

Av

10 MERCURE DE FRANCE.

Où t'entraîne, insensé, cette aveugle manie ?
 Le cœur pour un instant d'accord avec les yeux ;
 Combine les ressorts de ce tout merveilleux ,
 Tout te confirmera ce que ton esprit nie ,
 Tout te reprochera cette incrédulité ,
 Que défend hautement ton orgueil entêté ;
 Des astres lumineux le cours & l'harmonie ,
 Ce Soleil qui répand la chaleur & la vie ,
 Qui , plus près ou plus loin , variant les saisons ,
 Fait croître , vivifie & mûrit les moissons ;
 Et cet Astre inégal dont la douce influence
 Eclaire de la nuit le ténébreux silence ;
 Ces élémens unis , quoiqu'entre eux divisés ;
 Ce feu qui rend la vie aux êtres épuisés ,
 Qui nous donne la force , & ranime & recrée ;
 Cet air qui nous soutient , auteur de la durée ,
 L'ame des végétaux & l'aliment des corps ,
 Qui , de tout l'Univers , fait jouer les ressorts .
 Cette terre en son sein qui porte l'abondance ,
 Si prodigue des dons qu'elle-même dispense ,
 Où l'homme trouve ensemble une mère , un ber-
 ceau ,
 Le soutien de ses jours & même son tombeau .
 Ce point où , dans l'instant , tout naît , tout vit ,
 tout passe ;
 Cette eau qui , pénétrant la terre qu'elle embrasse ,
 Y porte la fraîcheur & la fertilité ,
 Qui rend aux animaux la force & la santé ;

Sans qui tout dépérit , tout se sèche & se fane ;
 Ce corps humain où tout est si bien combiné ,
 Où , de l'Esprit divin , tout semble être émané .

Ces fibres qu'enveloppe une foible membrane ,
 Ces membres qui , chacun , ont leurs loix , leurs
 rapports ;

Ces poulmons dont l'air seul fait jouer les res-
 sorts ;

Ces artères qui , tous , portent leur pellicule ;

Ces veines où le sang de tout côté circule ,
 De chef-d'œuvres si grands tout ce concours par-
 fait

N'annonce-t-il donc pas quel Etre les a fait ?

Qui peut avoir créé cet amas de prodiges ,

Qu'avec peine on conçoit , qu'à peine même on
 sent ,

Si ce n'est un seul Dieu , tout sage , tout puissant ?

De l'impie , en un mot , confondons les vertiges.

D'où conjecture-t-il que l'homme réfléchit ,

Et sur quoi fonde-t-il ce qu'il appelle esprit ?

Sur ces raisonnemens que long-tems il rumine ;

Que pas à pas il suit , qu'à la fin il combine ?

Et l'aveugle qu'il est , dans l'insecte rampant ,

Méconnoît de son Dieu le symbole frappant.

Réponds , réponds , Athée , où sont ces vains
 mensonges ,

Que dans la vérité du dis avoir puisés ?

Ainsi que le réveil dissipe de vains songes ;

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Celui de ta raison les a tous éclipsés.

Va , reconnois un Dieu ; seul , il fit la matiere ;

Soul , il en fut toujours le suprême moteur ,

De tout cet Univers , il est le seul auteur ,

Lui seul peut , quand il veut , le réduire en poussière.

Si tu ne m'en crois pas , tu croiras mieux ton cœur ,

Consulte-le toi-même ; écoute son langage ,

Il te dit d'adorer un maître à son ouvrage ,

Ou de trembler du moins devant un Dieu vengeur.

Par M. l'abbé de Rexel.

L'ACCÈS DE FIÈVRE. Ode.

. . . . *Velut ægri somnia , vanæ
Finguntur species. . . .*

H O R. de arte poet.

AUX regards des mortels une sainte harmonie,
D'un voile impénétrable a caché l'avenir :
L'ignorance & l'erreur remplissent notre vie ;
Mais je vais m'éclairer : je suis près de mourir.

Le triste mouvement des aîles du silence ,
La nuit , la solitude & ces pâles flambeaux ,
Semblent me présager que mon heure s'avance :

Je ne vois en ces lieux que l'horreur des tombeaux.

O douleur ! ô douleur , c'est assez me poursuivre.
Cesse de m'accabler , ou termine mon sort ;
Mais n'est-ce que par toi que l'on cesse de vivre ?
Et les orages seuls conduisent-ils au port ?

Déjà de l'Acheron je vois l'entrée ouverte :
Sur son trône de fer Radhamante m'attend :
Minos agite l'urne : ils prononcent ma perte. . .
Ah ! cruels , arrêtez , je ne veux qu'un moment.

Ils sont sourds à mes cris ; la mort impitoyable ,
De ses crêpes sanglans environne mon lit :
Aux pieds du noir Pluton l'on me traîne en coupable ;
Tous mes crimes en foule assiègent mon esprit.

Mes yeux sont défilés ; & par l'attrait du vice ,
Par l'éclat des grandeurs mon cœur n'est plus séduit.

Je vois à découvert la vertu , l'injustice :
La vérité paroît ; l'imposture s'enfuit.

Quel demon me contraint à m'accuser moi-même ?

Tisiphone , Alecto , préparez vos serpens.
Je reconnois ici la puissance suprême :
Je reconnois les dieux ; mais à leurs châtimens.

14 MERCURE DE FRANCE

De mes séductions , malheureuse victime ;
O toi que je perdis , ô toi que j'adorois ,
Aminte , tu gémis des suites de mon crime ;
Du séjour des humains partage mes regrets.

D'un triomphe charmant ma tendresse enivrée
Se livra toute entière aux transports des desirs ;
Mais bientôt de chagrins je te vis dévorée :
Grands dieux ! que les regrets sont voisins des plaisirs.

Je fus pere ; & je vis avec indifférence
La plus belle faveur de la Divinité.
Vas , tu fus trop heureux de perdre l'existence ,
Triste enfant par ton pere en naissant rejeté.

J'outrageai la beauté malheureuse & sensible :
Je la fuis : je m'armai d'un courage inhumain.
Que ne puis-je échapper de ce séjour terrible ,
Et malgré mes serfaits m'unir à son destin.

Souhaits vains & tardifs ! un redoutable asyle ,
A mes feux renaissans l'arrache pour toujours ,
Et tandis que j'éprouve un remords inutile ,
Elle expie aux autels le crime des amours.

Etres vils & charmans qu'on aime & qu'on mé-
prise ,
Qui vendez les regrets en vendant les plaisirs ,
Dans vos liens dorés ma jeunesse surprise
Coula rapidement dans de honteux loisirs.

Phantôme séducteur , honneur imaginaire ,
 Vous , préjugés cruels , vous , que j'ai trop suivis ,
 Idole des humains , vous , gloire passagère ,
 Que me sert en ce jour de vous avoir servis.

L'amour , le faux honneur guident ma main
 cruelle.

Dans le sang d'un rival j'assouvís ma fureur :
 Dieux ! je crois voir ici son ombre qui m'appelle :
 Il y devient mon juge & mon accusateur.

Le repos s'est enfui de mon ame égarée.
 Mes sens sont enivrés de débauche & d'amour :
 Comme une frêle plante aux orages livrée ,
 Ainsi les passions m'attaquent tour-à-tour.

Vains plaisirs , en ces lieux vous me faites des-
 cendre ,

Moi qui , dès mon printems , ai servi vos autels :
 Le feu du sentiment & le cœur le plus tendre ,
 Ne suffissent donc pas pour nous rendre immortels.

Mais ton image ici me poursuit-elle encore ;
 Flattense volupté , fuis loin de mes regards :
 Jusques dans ce séjour ta flamme me dévore ,
 L'enfer n'a contre toi que de foibles remparts.

Ah ! si le repentir fléchit les destinées ,
 Dieux ! suspendez encor votre juste courroux.

16 MERCURE DE FRANCE.

J'abjure les erreurs de mes jeunes années ,
Vertus aux yeux du monde & crimes devant vous.

Tous mes maux ont cessé , la plus brillante aurore
Vient dissiper la nuit qui couvroit tous mes sens.
Mes yeux , aux feux du jour , peuvent s'ouvrir en-
core .

Et le calme succède aux plus cruels tourmens.

Mais ce songe effrayant tourmente ma pensée :
Il n'aura pas en vain agité mes esprits :
J'y vois , des immortels , la volonté tracée.
Je ne balance plus : ils parlent , j'obéis.

A mes instans passés une immense barrière
A prescrit pour jamais d'immuables destins ;
Mais je vais m'élancer dans une autre carrière ,
L'emploi de l'avenir est remis dans mes mains.

Fuis donc loin de ces lieux , passion effrénée :
Je cesse désormais de ramper sous ta loi.
Mon ame , en tes liens , trop long-tems enchaî-
née ,
Vertueuse aujourd'hui n'est plus digne de toi.

Vous , tendres sentimens , vrais besoins de la vie ,
D'amour & d'amitié venez remplir mon cœur.
Je suis loin d'abjurer ta douce frénésie ;
Amour , c'est de toi seul que j'attends mon bon-
heur.

L'abus des passions fouille l'ame & l'opprime ;

Mais malheur à qui songe à les anéantir.

S'il travaille sans fruit , il en est la victime :

Plus à plaindre cent fois s'il a sçu réussir.

Mais heureux qui les tient dans un juste équilibre.

Il peut rendre , à son gré , leurs efforts superflus :

D'esclaves entouré , son ame est fiere & libre ,

Et de ses passions fait autant de vertus.

Ainsi , dans les accès d'une fièvre brûlante ,

Je tâchois d'écarter de trop justes terreurs ,

En traçant au hasard , & d'une main tremblante ;

Ces vers trop négligés , nés du sein des douleurs.

La vertu vint briller à mon ame abatue.

Je ne fus point en vain frappé de sa beauté :

Dans mon cœur , dans mes sens la flamme est répandue ,

Et c'est à ses bienfaits que je dois la santé.

Par M. Barb... de M...

LA PROBITÉ VILLAGEOISE.

PERRIN étoit né en Bretagne, dans un village auprès de Vitré; la pauvreté environna son berceau; il perdit son pere & sa mere avant de pouvoir en bégayer les noms; il dut sa subsistance à la charité publique; il apprit à lire & à écrire; son éducation ne s'étendit pas plus loin; à l'âge de quinze ans, il servit dans une petite ferme; on lui confia le soin des troupeaux. Lucette, une jeune paysanne du voisinage, fut, dans le même tems, chargée de ceux de son pere; elle les conduisoit dans des pâturages, où elle voyoit souvent Perrin qui lui rendoit tous les petits services qu'on peut rendre à son âge & dans sa situation. L'habitude de se voir, leurs occupations, leur bonté mutuelle, leurs soins officieux les attachèrent l'un à l'autre; ils aimoient à être ensemble; ils attendoient chaque jour, avec impatience, le moment où ils se réunissoient dans la prairie; ils la quittoient avec regret parce qu'il falloit se séparer. Leurs jeunes cœurs étoient sensibles; ils éprouvoient déjà l'amour sans savoir ce que c'étoit que

cette passion. Cinq ans s'écoulerent dans des jeux innocens ; leurs sentimens devinrent plus vifs ; ils ne s'aborderent plus sans trouble ; leurs caresses naïves ne servoient qu'à l'augmenter ; Lucette les refusoit , & regrettoit ses refus ; Perrin , en gémissant , imitoit sa retenue. Ils soupirerent tous deux après leur union , ils la desirerent & se communiquèrent leurs desirs ; c'est le but de tous les amours de village ; on n'y connoît pas la séduction , on n'y cherche point à s'en défendre. Perrin se proposa de demander Lucette à son pere ; il le dit à son amante qui rougit de cette résolution , lui en sçut gré & le lui avoua franchement ; mais elle ne voulut pas être présente à cette visite ; elle devoit aller le lendemain à la ville ; elle pria son amant de choisir cet instant , & de venir le soir au-devant d'elle pour lui apprendre comment il auroit été reçu.

Le jeune homme , au tems marqué , vola chez le pere de sa maîtresse. Il lui parla librement ; on ignore l'art & les detours au village ; il déclara avec franchise qu'il aimoit Lucette. Tu aimes ma fille , interrompit brusquement le vieillard ; tu voudrois l'épouser ! Y songes-tu , Perrin ? Comment feras-tu ? As-tu des habits à

20 MERCURE DE FRANCE.

lui donner , une maison pour la recevoit & du bien pour la nourrir ? Tu sers ; tu n'as rien ; Lucette n'est pas assez riche pour fournir à ton entretien & au sien ; Perrin , ce n'est pas ainsi qu'on se met en ménage. — J'ai des bras , je suis fort ; on ne manque jamais de travail quand on l'aime ; & que ne ferai-je point quand il s'agira de soutenir Lucette ! jusqu'à présent j'ai gagné cinq écus tous les ans ; j'en ai ramassé vingt ; ils feront les frais de la nôce ; je travaillerai davantage ; mes épargnes augmenteront ; je pourrai prendre une petite ferme ; les plus riches habitans de notre village ont commencé comme moi , pourquoi ne réussirois-je pas comme eux ? — Eh ! bien tu es jeune ; tu peux attendre encore ; deviens riche , & ma fille est à toi , mais jusqu'à ce moment ne m'en parle pas.

Perrin ne put obtenir d'autre réponse ; il courut chercher Lucette ; il la retrouva bientôt ; il étoit triste ; elle lut sur son visage la nouvelle qu'il venoit lui annoncer. — Mon pere t'a donc refusé ? — Ah , Lucette , que je suis malheureux d'être né si pauvre ! Mais je n'ai pas perdu toute espérance ; ma situation peut changer ; ton mari n'auroit rien épargné pour

te procurer de l'aïfance ; ton amant fera-t-il moins pour devenir ton époux ? Nous ferons unis un jour, j'aime à m'en flatter ; conſerve - moi toujours ton cœur ; ſouviens - toi que tu me l'as donné ; ſi ton pere te propoſoit un établifſement. . . .

Lucette. . . Je ne crains que ce maheur , j'en mourrois. . . — Et moi , Perrin , vivrois-je pour un autre ? Non , je ſerai ta femme , ou je ne ſerai celle de perſonne.

En parlant ainſi ils étoient toujours ſur la route de Vittré ; la nuit qui ſ'avançoit les preſſoit de regagner leurs maiſons ; le tems étoit très - ſombre ; Perrin fait un faux pas & tombe ; en ſe relevant ſes mains cherchent ce qui a cauſé ſa chute ; c'étoit un ſac aſſez peſant ; il le ramaffe ; curieux de voir ce qu'il contient , il entre avec Lucette dans un champ où brûloient encore des racines auxquelles les laboureurs avoient mis le feu pendant le jour ; à la clarté qu'elles fournifſent , il ouvre ce ſac & y trouve de l'or. Que vois-je , ſ'écria Lucette ? Ah ! Perrin , tu es devenu riche. — Quoi , je pourrois te poſſéder ! Le Ciel , favorable à nos amours , n'auroit-il envoyé de quoi ſatisfaire ton pere & nous rendre heureux ? Cette idée verſe la joie dans leurs ames ; ils contem-

22 MERCURE DE FRANCE.

plent avidement cet or, & ne le quittent que pour se regarder ensuite avec plus de tendresse. Ils comptent la somme qu'ils ont trouvée; elle est de douze mille francs; ils sont dans une espèce d'enchantement. Ah! Lucette, s'écria Perrin, ton pere ne pourra plus te refuser à mes vœux. Lucette ne lui répond pas; ses yeux sont plus animés; elle prend la main de son amant qu'elle presse avec transport. Perrin ne doute plus de leur union prochaine; cette félicité le remplit tout entier; emporté par un mouvement rapide, il presse sa maîtresse dans ses bras. —Chere Lucette, que cette fortune me devient chere! nous la partagerons ensemble.

Ils resserrent leur trésor, & se mettent en chemin pour aller sur le champ le montrer au vieillard; ils étoient déjà près de sa maison, lorsque Perrin s'arrête. — Nous n'attendons notre bonheur que de cet or; mais est il à nous? Sans doute il appartient à quelque voyageur; la foire de Vitré vient de finir; un marchand, en retournant chez lui, l'a vraisemblablement perdu; dans ce moment où nous nous livrons à la joie, il est peut-être en proie au désespoir le plus affreux. —Ah! Perrin, ta réflexion est terrible; le mal-

heureux gémit sans doute ; pouvons nous jouir de son bien ? Le hasard nous l'a fait trouver ; mais le retenir est un vol. — Tu me fais frémir... Nous allions le porter à ton pere ; il nous auroit rendus heureux ; mais peut-on l'être du malheur d'autrui ? Allons voir M. le Recteur (c'est le nom que les Bretons donnent à leurs curés) ; il a toujours eu mille bontés pour moi ; il m'a placé dans la ferme où je fers ; je ne dois rien faire sans le consulter.

Le Recteur étoit chez lui ; Perrin lui remit le sac qu'il avoit trouvé , & avoua qu'il l'avoit regardé d'abord comme un présent du Ciel ; il ne cacha point son amour pour Lucette & l'obstacle que sa pauvreté opposoit à leur union. Le pasteur l'écoute avec bonté ; il les regarde l'un & l'autre ; leur procédé l'attendrit ; il voit toute l'ardeur de leur passion mutuelle , & admire la probité qui lui est encore supérieure ; il applaudit à leur action. — Perrin, conserve toujours les mêmes sentimens ; le Ciel te bénira ; nous retrouverons le maître de cet or ; il récompensera ta probité ; j'y joindrai quelques unes de mes épargnes ; tu posséderas Lucette ; je me charge d'obtenir l'aveu de

son pere ; vous méritez d'être l'un à l'autre. Si l'argent que tu déposes entre mes mains n'est point réclamé, c'est un bien qui appartient aux pauvres; tu l'es; je croirai suivre l'ordre du Ciel en te le rendant; il en a déjà disposé en ta faveur.

Les deux jeunes gens se retirèrent, satisfaits d'avoir fait leur devoir, & remplis des douces espérances qu'on leur donnoit. Le recteur fit crier dans sa paroisse le sac qu'on avoit perdu; il le fit afficher ensuite à Vitré & dans tous les villages voisins; plusieurs hommes avides & intéressés se présentèrent, mais aucun n'indiqua la somme, ni l'espece de monnoie, ni le sac qui la contenoit.

Pendant ce tems le Recteur n'oublia pas qu'il avoit promis à Perrin de s'occuper de son bonheur; il lui fit avoir une petite ferme, la monta des bestiaux & des instrumens nécessaires au labourage, & deux mois après il le maria avec Lucette. Les deux époux, au comble de leurs vœux, remercièrent sans cesse le Ciel & le Recteur. Perrin étoit laborieux. Lucette s'occupoit de son ménage; ils étoient exacts à payer le propriétaire de leur ferme; ils vivoient médiocrement du surplus, & se trouvoient heureux.

L'or

L'or perdu ne fut point réclamé durant deux ans; le Recteur ne jugea pas qu'il fallût attendre d'avantage; il le porta au couple vertueux qu'il avoit uni. Mes enfans, leur dit-il, jouissez du bienfait de la Providence, & n'en abusez pas; ces douze mille francs sont actuellement sans produit, vous pouvez en faire usage. Si par hasard vous en découvriez le maître, vous devriez sans doute les lui rendre; faites-en un emploi qui, les changeant seulement de nature, n'en diminue point la valeur. Perrin suivit ce conseil; il se proposa d'acquérir la ferme qu'il tenoit à bail; elle étoit à vendre; on l'estimoit un peu plus de douze mille francs; mais en payant comptant on pouvoit espérer de l'avoir à ce prix; cet argent, qu'il ne regardoit que comme un dépôt, ne pouvoit être mieux placé, & si le maître se retrouvoit un jour, il n'auroit pas à se plaindre.

Le Recteur approuva ce projet; l'acquisition fut bientôt faite; le fermier devenu propriétaire, donna une plus grande valeur à son terrain; ses champs mieux entretenus, mieux cultivés, devinrent plus fertiles; il vécut dans cette douce aisance, qu'il avoit eu l'ambition de pro-

26 MERCURE DE FRANCE.

curer à Lucette ; deux enfans bénirent successivement leur union ; ils prenoient plaisir à se voir revivre dans ces tendres gages de leur amour. En revenant des champs , Perrin trouvoit sa femme qui venoit au-devant de lui, & lui présentoit ses enfans ; il les embrassoit l'un & l'autre , & ne les quittoit que pour serrer son épouse dans ses bras ; les tendres fruits de son hymen s'empressoient autour de lui ; l'un essayoit la sueur dont son front étoit couvert , l'autre essayoit de le soulager du poids du hoyau qu'il portoit. Perrin sourioit de ses foibles efforts, le caressoit de nouveau , & rendoit grâces au Ciel qui lui avoit donné une épouse tendre & des enfans qui lui ressembloient.

Quelques années après le vieux Recteur mourut ; Perrin & Lucette le pleurerent ; ils songeoient avec attendrissement à ce qu'ils lui devoient ; cet événement les fit réfléchir sur eux-mêmes. Nous mourrons aussi , disoient-ils ; notre ferme restera à nos enfans ; elle n'est pas à nous ; si celui à qui elle appartient , revenoit , il en sera privé pour toujours ; nous emporterons le bien d'autrui au tombeau. Ils ne pouvoient soutenir cette idée ; leur délicatesse leur fit écrire une déclai-

ration qu'ils déposèrent entre les mains du nouveau Recteur, & qu'ils firent signer par les plus notables habitans du village. Cette précaution, qu'ils jugeoient nécessaire pour assurer une restitution à laquelle ils croyoient leurs enfans obligés, les tranquillisa.

Il y avoit dix ans qu'ils étoient établis; Perrin, après un travail pénible, revenoit un jour dîner avec son épouse; il vit passer sur la grande route deux hommes dans une voiture qui versa à quelques pas de lui; il courut porter du secours; il offrit les chevaux de sa charrue pour transporter les malles; il pria les voyageurs de venir se reposer chez lui; ils n'étoient point blessés; ce lieu-ci m'est bien funeste; s'écria l'un d'eux; je ne puis y passer sans éprouver des malheurs; j'y ai fait, il y a douze ans, une perte assez considérable; je revenois de la foire de Vitré; j'emportoïs douze mille francs en or, que j'y ai perdus. Comment, lui dit Perrin qui l'écoutoit avec attention, avez-vous négligé de faire des recherches pour les retrouver? — Cela ne me fut pas possible; je me rendois à l'Orient où je devois m'embarquer pour les Indes; le temps pressoit; le vaisseau prêt à mettre à la voi-

le ne m'auroit point attendu ; je ne pus faire des perquisitions sans doute inutiles qui , en retardant mon départ , m'auroient apporté un préjudice beaucoup plus grand que la perte que j'avois faite.

Ce discours fait tressaillir Perrin ; il s'empresse d'avantage auprès du voyageur ; il le conjure de nouveau d'accepter l'asyle qu'il lui offre ; sa maison étoit la plus prochaine & la plus propre habitation du lieu ; on cede à ses instances ; il marche le premier pour montrer le chemin. Il rencontre bientôt sa femme qui , selon son usage , venoit au-devant de lui ; il lui dit d'aller promptement préparer un dîner pour ses hôtes ; en attendant le repas il leur présente des rafraîchissemens , & fait retomber la conversation sur la perte dont l'un s'est plaint. Il ne doute plus que ce ne soit à lui qu'il doit une restitution ; il va chercher le nouveau Recteur , l'informe de ce qu'il vient d'apprendre , l'invite à partager le dîner de ses hôtes , & à leur tenir compagnie. Celui-ci l'accompagne , & ne cesse d'admirer la joie que ce bon paysan a d'une découverte qui doit le ruiner.

On dîne ; les voyageurs satisfaits ne savent comment reconnoître l'accueil que

leur fait Perrin ; ils admirent son petit ménage , son bon cœur , sa franchise , l'ait ouvert de Lucette , sa candeur , son activité. Ils caressent les enfans ; Perrin , après le repas , leur montre sa maison , son potager , sa bergerie , ses bestiaux , les entretient de ses champs & de leur produit ; tout cela vous appartient , dit - il ensuite au premier voyageur ; l'or que vous avez perdu est tombé entre mes mains ; voyant qu'il n'étoit point réclamé , j'en ai acheté cette ferme dans le dessein de la remettre un jour à celui qui y a de véritables droits. Elle est à vous ; si j'étois mort avant de vous rencontrer , M. le Recteur a un écrit qui constate votre propriété.

L'étranger , surpris , lit l'écrit qu'il lui remet ; il regarde Perrin ; Lucette & ses enfans ; où suis-je , s'écrie-t-il enfin ? Et que viens-je d'entendre ? Quel procédé , quelle vertu , quelle noblesse ! & dans quel état les trouvé-je ! Avez-vous quelque autre bien que cette ferme , ajouta-t-il ? — Non ; mais si vous ne la vendez point , vous aurez besoin d'un fermier , & j'espère que vous me donnerez la préférence. — Votre probité mérite une autre récompense. Il y a douze ans que j'ai perdu la somme que vous avez trouvée. Depuis ce

tems Dieu a beni mon commerce; il s'est étendu; il a prospéré; je ne me suis pas ressenti long-tems de ma perte. Cette restitution aujourd'hui ne me rendroit pas plus riche; vous méritez cette petite fortune; la Providence vous en a fait présent; ce seroit l'offenser que de vous l'ôter; conservez-la, elle vous appartient, & s'il le faut, je vous la donne. Vous pouviez la garder, je ne la réclamois point; quel homme eût agi comme vous!

Il déchira aussi-tôt l'écrit qu'il tenoit dans ses mains; une si belle action, ajouta-t-il, ne doit pas être ignorée; il n'est pas besoin d'un nouvel acte pour assurer ma cession, votre propriété & celle de vos enfans; je le ferai cependant écrire pour perpétuer le souvenir de vos sentimens & de votre honnêteté.

Perrin & Lucette tomberent aux pieds du voyageur; il les releva & les embrassa; un notaire qui fut mandé écrivit cet acte le plus beau qu'il eût rédigé dans sa vie; Perrin versoit des larmes de tendresse & de joie; mes enfans, s'écrioit-il, baissez la main de votre bienfaiteur. Lucette, ce bien est à nous, & nous pouvons-en jouir sans trouble & sans remords.

*VERS de Mlle de Surville, à Jeanne-
Agathe, enfant-trouvé.*

REGNEZ, aimable infortunée ;
 Tout doit céder à vos attraits ;
 Espérez une destinée
 Aussi brillante que vos traits.
 Les vertus doivent à vos charmes
 Mille triomphes les plus doux ,
 Votre sort excita nos larmes ,
 Mais aujourd'hui nos cœurs en sont jaloux ;
 Votre éloge enchanteur , tracé par la Louprière ,
 Déjà de toutes parts a fait naître l'amour ;
 Ce digne favori du Pinde & de Cythère
 A fait luire pour vous l'aurore d'un beau jour.
 Quand il peint les plaisirs on le prend pour leur
 frère ;
 Et par un charme plus puissant ,
 Lorsqu'il nous les inspire il en devient le pere ,
 Lorsqu'il les chante on les ressent.
 Jeanne, si dans votre retraite
 Vous aviez lu les vers ingénieux
 Qui font voler votre gloire en tous lieux ;
 Vous verriez vos malheurs d'une ame satisfaite ;
 Vous n'auriez plus à désirer
 Que de connoître le poëte

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

Qui fait tout pour les réparer.
Ce qu'il nous dit de vous séduit, enchante & flatte.
Pour mériter de si beaux vers,
Les déesses de l'univers
Voudroient devenir Jeanne-Agathe.

L'ÉCOLE DE L'AMOUR, *Ode anacréontique.*

DANS un bosquet fleuri de l'isle de Cythère,
L'Amour tenoit école aux belles de sa cour ;
A chacune il donnoit , selon son caractère,
Sa leçon tour-à-tour.

Il dictoit ce bel art dont le charmant Ovide
Autrefois lui montra les loix & les détours ;
L'assemblée en silence & d'une oreille avide
Écoutoit ses discours.

Pour rendre sa doctrine encor plus séduisante ;
Et des cœurs attendris mouvoir mieux les efforts,
Aux accens de sa voix , de sa lyre charmante
Il joignoit les accords.

Jamais on n'entendit une telle harmonie.
Jamais si doux concert ne charma les échos ;

Sur son livre divin , à la belle Amélie ,
Il chantoit en ces mots.

De la belle nature
Suivons les douces loix ;
Le faux sage murmure ,
Mais laissons-le parler sans écouter sa voix ;

Loin de nous la tristesse ;
Contentons nos desirs ,
Le tems de la jeunesse
Est le tems des plaisirs.

Fais valoir tes attraits ,
Lorsqu'on leur rend hommage ;
Le ciel de ses bienfaits
N'a voulu te combler que pour en faire usage ;

La gloire ou la sagesse
Peut nous rendre fameux ;
Mais c'est à la tendresse
A faire des heureux.

Ainsi chantoit l'amour , & d'une voix commune
Chacune applaudissoit à ses doctes chansons.
Sous un myrthe caché , conduit par la Fortune ,
J'écrivois ses leçons.

Par M. Dumasous.

B v

*FABLES lues aux séances publiques de
l'académie des belles-lettres de Cuën
par M. Boissard, membre de cette aca-
démie & secrétaire de l'intendance.*

LE SOURICEAU.

UN Souriceau, rôdant une nuit sans sa mere,
Fut conduit par son odorat
Vers le trou d'une souriciere
Qui receloit un mets qu'il jugea délicat.
« Ou je me trompe à cette odeur,
« Ou cette nuit je ferai fine chere,
Dic en son cœur la jeune aventuriere,
Un fil, pour un moment, modéra son ardeur.
Le bestion recule; il rumine en sa tête
S'il doit franchir, ou non, l'obstacle qui l'arrête
« Ma mere m'avertit jadis,
« Se disoit il, que pour notre ruine,
« L'homme a construit mainte machine;
« Que certains trous sont mortels aux souris...
« Le meilleur mets est bien cher à ce prix...
« C'est dommage... Après tout la vieillesse est
« peureuse...
« Peut être un peu jalouse, & souvent radoteuse...
« Je ferois bien d'avis d'en courir le hasard;
« Le plaisir passoit sûr & la perte est douteuse...

» Puis mourir en mangeant du lard ,
 » Est-ce une mort si malheureuse ? »
 Il flaire , il flaire encore . . Il rentre au trébuchet ;
 A l'odeur de la chair son appétit s'enflamme . .
 Il n'y peut plus tenir ; il coupe le filet :
 La parque , de ses jours coupe aussi-tôt la trame.
 Jeunes cœurs , au danger qui plaît ,
 S'exposer & périr se touchent de bien près.

Par M. Boissart.

L'Homme , l'Abeille & le Frelon.

Poussés aveuglément par un instinct fatal ,
 L'abeille piqua l'homme , au danger de sa vie :
 » Vas , méchante , dit-il ; mais utile ennemie ,
 » Pour le bien que tu fais , je pardonne le mal. »
 Le frelon aussi-tôt vint r'ouvrir sa blessure.
 » Oh ! pour toi , reprit-il , ta récompense est sûre ;
 » Etre inutile & malfaisant ,
 » C'est trop de moitié , meurs ; » il l'écrase à l'instant.

Par le même.

B vj

L'Araignée & le Ver à soie.

- « **Q**UOI ! toujours un maudit balai
 » Emportera tout mon ouvrage !
 » Et jamais je n'acheverai.
 » Ah ! cette fois je perds courage.
 » Imbécilles humains ! mais vous n'y songez pas !
 » De la rivale de Pallas,
 » Barbares , vous brisez la trame inimitable ;
 » Et d'un vermisseau méprisable,
 » Vous recherchez le fil mille fois plus grossier !
 » Pour encourager l'ouvrier ,
 » Vous vous chargez de sa dépense ;
 » Vous le logez avec magnificence ! »
 C'étoit ainsi qu'Araigne exhaloit son courroux.
 Vermisseau son voisin lui dit d'un ton plus doux :
 » Dame Arachné , pourquoi vous échauffer la
 » bile ?
 » Eh ! de grace , modérez-vous. . .
 » Oui , de par tous les dieux , vous êtes fort ha-
 » bile ;
 » Votre ouvrage est fort beau ; mais il est
 » inutile. »

Par le même.

*BOUQUET d'une jeune Dame à une
jeune Demoiselle de ses amies.*

L'AMOUR, par les mains de sa sœur,
Belle Eglé, de son myrthe orne aujourd'hui ta
tête.

Un jour viendra qu'il briguera l'honneur
De l'attacher lui-même ; & le fripon s'apprête
A célébrer plus dignement ta fête.

Hélas ! peut-être de ton cœur

Il effacera mon image ;

Mais du moins , s'il fait ton bonheur ,
Souviens-toi de la main qui t'en offrit le gage.

Par le même.

*QUATRAIN à M. Moncrif, de
l'académie des Sciences.*

N O U V E L Anacréon , si de la loi des ans ,
Le corps ne peut pas se défendre ,
Quand on a , comme vous , l'ame sensible & ten-
dre ,

On est toujours dans son printems.

A Dourdan , par un Abonné au Mercure.

AVIS trop tard donné.

A TON âge j'étois gentille,
Disoit une mere à sa fille :
Comme toi j'avois des appas ;
Mais , ma chere enfant , ne crois pas
Ce qu'un amant pourroit te dire.
Evite mieux que moi les pièges séducteurs
Dans lesquels l'ingrat nous attire ;
Tous les hommes sont des trompeurs.
J'ai fait plus d'une fois l'essai de ma foiblesse ;
Mais , dans ce tems plus qu'à présent ,
Pour notre sexe on étoit indulgent ;
N'ouvre jamais ton cœur à la tendresse.
Tant pis , maman ; car nature entre nous
A mis si grande ressemblance
Que j'aurois déjà , comme vous ,
Besoin de la même indulgence.

Par le même.

LA HAINE MAL FONDÉE. Come.

DEPUIS long tems la famille des Précelles & celle de la Valice s'étoient juré une haine irréconciliable. Le jeune de

Précelles, sur-tout, né avec un caractère impétueux, & nourri dans cette antipathie, ne voyoit qu'avec des transports de colere tout ce qui portoit le nom de la Valice. On ne fait trop quel fut le fondement de cette cruelle division. Ce fut l'intérêt sans doute qui désunit ces deux familles; ce fut lui du moins qui les réconcilia.

Un procès, d'où dépendoient des biens considérables, demeurait en suspens par la perte de quelques pièces nécessaires pour le faire juger. L'accommodement ne pouvoit qu'être avantageux à l'un & à l'autre, sur-tout à M. de Précelles qui n'avoit pas le bon droit de son côté. Ce fut donc lui qui fit les premières démarches, malgré l'extrême répugnance de son fils. Il fit proposer à M. de la Valice de donner sa fille au jeune de Précelles. Ce mariage tranchoit toutes les difficultés. Il réunissoit les biens en question en rapprochant les deux familles. M. de la Valice, moins animé, moins entêté que son adversaire, saisit avec joie cette occasion de se délivrer des embarras d'un procès, & de renouer une amitié dont il n'avoit pu oublier les charmes. On conclut le mariage aux dépens de la félicité du jeune de Précelles, qui regardoit comme le mal-

heur le plus insupportable d'être l'époux de la fille de son ennemi.

On vantoit l'esprit, les graces, & surtout la douceur de caractère de Mlle de la Valice. De Précelles ne l'avoit jamais vue, mais ses préjugés d'antipathie ne lui permettoient pas d'ajouter foi aux éloges qu'on ne cessoit de faire de cette jeune personne. Les plus grandes perfections prennent l'apparence de vices à des yeux prévenus. De Précelles ne pouvoit se mettre dans l'esprit qu'une fille dont il haïssoit si fort les parens, pût posséder les qualités les plus aimables.

Tout s'apprétoit cependant pour son hymen. Ses prieres, ses larmes, sa fureur n'obtinrent rien sur son inexorable pere. Il fallut obéir. Les nœces furent célébrées avec toute la tristesse que de pareilles dispositions devoient y répandre. De Précelles, au désespoir, méditoit de se soustraire à son infortune. Fuyons, disoit-il, fuyons une chaîne odieuse. Pere cruel ! je vous obéirai, mais ce sera pour le malheur de tous. Je donnerai ma main à celle que vous me forcez de prendre pour épouse ; mais je suis seul maître de mon cœur, elle ne l'obtiendra jamais. Les loix nous donneront des liens, mais ils ne

seront resserrés ni par l'amour ni par la nature. Fuyons dès la première nuit ce joug que je déteste. Que la honte & le désespoir me vengent, s'il se peut, de celle que mon cœur s'est fait une loi de haïr.

Malgré cette belle résolution, de Précelles se met au lit avec sa nouvelle épouse. Ses premières réflexions sont les préparatifs de son départ. Il est étonné d'y rêver avec plus de distraction que de coutume. Pour la première fois le regret pénétre dans son cœur adouci. Pourquoi quitter, avant de la connoître, une femme avec laquelle il est peut-être possible d'être heureux ? Il a beau combattre cette idée, elle prend peu à peu l'empire sur les autres. A force de s'occuper de son épouse, il s'apperçoit qu'il est auprès d'elle, & il ne s'en apperçoit pas impunément. La nature a ses droits, & de Précelles est homme. Une caresse innocente achève de l'enflamer. Les idées du plaisir dissipent celles de la haine. Il oublie enfin toutes ses résolutions & ses sermens pour ne se souvenir que de son devoir.

Le réveil dissipe ces pensées voluptueuses pour ranimer tous les sentimens d'aversion qui n'étoient qu'assoupis dans son cœur. Le projet de sa fuite l'occupe

plus que jamais , & répand sur sa figure un air sombre qui inquiète. Les caresses les plus tendres que son épouse croit lui devoir , & dont elle l'accable , ne servent qu'à l'aigrir. Il rougit de son bonheur comme d'une foiblesse qui n'est pour lui qu'un motif de plus d'accélérer son départ. Il donne des ordres secrets , & comme ses préparatifs étoient commencés depuis long-tems , tout se trouve prêt dès le soir - même. Il part sans s'inquiéter , ou peut-être en se réjouissant de la douleur qu'il laisse après lui.

La crainte d'être poursuivi par les parens de Mlle de la Valice , l'obligea de quitter d'abord la France. Son pere , qui n'avoit eu en vue dans son mariage que son propre intérêt , & que sa fuite n'affligeoit pas autant que les autres , lui faisoit passer tout ce qui lui étoit nécessaire. De Précelles parcourut en dix ans l'Allemagne , l'Angleterre , l'Italie ; il alloit enfin songer à se fixer lorsqu'il reçut des nouvelles qui changerent ses mesures. Son pere venoit , par la mort de le laisser maître de grands biens. Celui de son épouse , au contraire , accablé de malheurs , de pertes considérables , venoit de mourir dans la misère , & ne laissoit qu'un sort pareil à toute sa famille.

Ces deux événemens rappelerent de Précelles dans son pays, où rien ne pouvoit plus l'inquiéter. Il vint mettre ordre à ses affaires. Il ne s'informa point du sort de son épouse; mais il apprit, comme malgré lui, qu'elle s'étoit retirée chez un parent, où elle menoit tristement la vie la plus malheureuse. Ce cœur, toujours ulcéré, ne fut point touché des peines que souffroit une infortunée qui les méritoit si peu. Il ne vit dans le malheur qui accabloit son épouse que l'impossibilité où elle étoit de faire aucune démarche contre lui.

De Précelles, devenu maître de son bien, résolut d'en jouir à Paris. Il se livra aux plaisirs, à la dissipation; il oublia bientôt la haine au sein de l'indifférence; mais il lui falloit un sentiment plus vif pour remplir le vuide de son cœur. Il ne fut pas long-tems sans l'éprouver. Un jour qu'il revenoit d'une de ses terres, comme il traversoit une forêt, il entendit des cris affreux mêlés d'un bruit d'armes à feu, il courut du côté qui fixoit son attention. Il vit de loin des hommes qui s'enfuirent à son approche. Il ne douta point qu'ils ne fussent des voleurs, lorsque s'étant approché de plus près, il vit une femme baignée de pleurs & de sang qui

tâchoit vainement de rappeler à la vie un ecclésiastique étendu à ses pieds.

Il devinoit trop la cause des larmes de cette belle affligée , pour la lui demander il ne s'occupa que des moyens de la consoler. Des gémissemens & des cris furent la seule réponse qu'il en put recevoir. Il profita d'un instant où cette femme étoit sans connoissance pour la transporter dans sa chaise , à l'aide de son domestique , & après s'être bien assuré que l'ecclésiastique ne pouvoit plus recevoir aucun secours , il abandonna ce cadavre , & partit avec l'inconnue.

Lorsqu'elle reprit ses sens elle se vit avec surprise dans les bras d'un étranger. Son premier mouvement fut l'effroi ; mais il fit bientôt place à la reconnoissance qu'elle devoit à son libérateur. De Précelles l'instruisit de l'état où il l'avoit trouvée , du service qu'il lui avoit rendu , & la conjura de lui apprendre à son tour à qui il avoit le bonheur d'être utile. Hélas ! dit l'inconnue en soupirant , vous avez sauvé la vie à une infortunée qui ne desiroit que l'instant de la perdre. Souffrez que je vous taise mon nom & ma famille. Les maux qu'ils m'ont causés ne sont pas assez intéressans pour vous , & sont trop pénibles pour mon cœur. Qu'il

vous suffise de savoir qu'après avoir éprouvé les plus cruelles disgraces, je vivois chez un de mes oncles, l'ecclésiastique que vous avez vu massacrer presque à vos yeux. Nous allions ensemble à Paris solliciter une grace; des voleurs nous ont attaqués. Mon oncle a péri sous leurs coups, & pendant que les uns emmenaient nos équipages, votre généreux secours a empêché que je ne fusse la victime des autres.

Tandis que l'inconnue parloit, de Précieuses se sentoit agité de mouvemens aussi violens qu'extraordinaires. Cette ame qui n'avoit jamais su que haïr avec excès, commençoit à aimer avec transport. Elle n'étoit susceptible d'aucun sentiment foible. Ces pleurs qui donnent toujours un nouvel éclat à la beauté, l'infortune qui attache toute ame sensible, & ce je ne sais quoi de tendre que l'on ressent pour ceux que l'on oblige, tout concouroit à augmenter sa passion. Vous alliez à Paris, dit-il à la belle affligée. Je rends grace au fort de ce qu'il m'a choisi plutôt qu'un autre pour vous y conduire, & sur-tout pour vous sauver une vie qui me devient de momens en momens plus précieuse.

Angélique, c'est le seul nom que se donna l'inconnue, n'étoit pas en état d'en-

rendre cette déclaration. Elle refusa constamment de se rendre aux vives instances que lui faisoit de Précelles de se faire connoître davantage. Ils arriverent à Paris en ignorant mutuellement qui ils étoient. Angélique pria de Précelles de lui louer un petit appartement garni du prix le plus médiocre; de Précelles ne manqua pas de le choisir proche de son logis. Il ne quitta point sa chere Angélique sans avoir obtenu d'elle la permission de lui faire sa cour.

Il profitoit de cette liberté le plus souvent qu'il lui étoit possible. Il s'expliquoit ouvertement sur sa passion sans songer seulement qu'il ne lui étoit pas permis de la satisfaire. Chaque fois qu'il voyoit Angélique il la trouvoit dans les pleurs. Il attribuoit ce chagrin à la perte de son oncle; il tentoit d'après cette pensée tous les moyens de la consoler, mais il reconnut bientôt qu'il avoit une autre cause. Angélique avoit vendu pièce à pièce quelques bijoux & quelques hardes que les voleurs n'avoient pas eu le tems de lui ravir. Ces fonds s'étoient bientôt épuisés; elle voyoit la misère prête à fondre sur elle, & n'avoit que les moyens les plus vils pour s'en délivrer.

De Précelles s'apperçoit assez tôt de

l'extrémité où celle qu'il adore va être réduite. Il veut la prévenir. Il cherche, il emploie les motifs les moins humilians pour lui faire accepter ses bienfaits. Nouvel objet de reconnoissance pour la rendre Angélique, qui met dans l'aveu de sa misère autant de grandeur d'ame que son amant en mettoit à la réparer. Elle ne lui dissimula pas que les secours qu'elle peut recevoir de sa famille ne sont pas suffisans pour la soutenir. Mais, d'un autre côté, comment accepter des bienfaits d'un homme qu'elle ne connoît pas, auquel elle ne peut se faire connoître, & quel en sera le motif? De Précelles, sans cependant se nommer, la rassure sur toutes ses craintes, & goûte le souverain bonheur de partager ses biens avec l'objet qu'il adore.

Il sentit bientôt pourtant combien ce service lui coûtoit cher; il gênoit sa délicatesse au point de ne plus oser faire paroître sa tendresse. Il craignoit que sa générosité ne semblât à son amante le sentiment vil & intéressé d'un homme qui croit acheter l'amour en payant ses plaisirs. Il se contraignoit donc au silence, & n'en souffroit que davantage. Angélique s'en apperçut, & lui en fut gré. Sa

48 MERCURE DE FRANCÉ.

détresse l'avoit empêchée de faire les démarches qui l'avoient attirée à Paris. Elle y songea lorsqu'elle fut plus à son aise , & s'occupa vivement des moyens de rendre à de Précelles les bienfaits qu'elle en recevoit chaque jour,

Un soir que de Précelles l'avoit été voir , & qu'il l'avoit trouvée sortie ; à peine rentré chez lui , il en reçut un billet par lequel elle l'attendoit avec la plus grande impatience. L'air d'émotion qui paroissoit dans son style l'étonnoit beaucoup , & son nom , qu'il lui avoit caché avec tant de soin , & qui se trouvoit cependant sur l'adresse , ajoutoit encore à sa surprise. Il se rendit chez elle dans le moment. Jamais son cœur n'avoit été tant agité. Angélique , à sa vue , ne laissa pas voir moins de trouble. Sa main étoit tremblante sous les baisers de son amant. Elle étoit sans lumière , & la nuit commençoit à paroître ; mais cette obscurité étoit trop favorable pour tous deux pour qu'il la fissent cesser. Angélique parla la première.

Vous m'avez accablée de bienfaits , dit-elle à de Précelles ; vous seul avez soutenu cette vie que vous m'avez sauvée si noblement. Mais à quel titre , & quelle
reconnoissance

reconnoissance puis - je vous en témoigner ? Vous m'aimez : vous me l'avez dit avant que votre libéralité me donnât de si généreux secours. La violence que votre délicatesse a faite depuis à votre amour , n'a servi qu'à me le faire mieux connoître. Que ferai - je donc pour m'acquitter de ce que je vous dois ? Vous aimer autant que vous m'aimez ? Ah ! c'est une dette que mon cœur paye avec trop de plaisir à votre amour , pour qu'elle ne devienne que le prix de votre bienfaisance.

Ah ! charmante Angélique , s'écria de Précélles , comptez-vous pour rien ce tendre aveu ? Il est plus que suffisant pour payer toutes mes richesses. Que parlez-vous de bienfaits ? Ne vous les dois - je pas , puisque je vous adore ? Ecoutez moi , interrompit à son tour Angélique. Plus vous diminuez le prix de vos services , plus j'en dois être reconnoissante ; & la façon dont je veux vous le témoigner sera trop flatteuse pour vous , s'il est vrai que vous m'aimiez , pour que j'en puisse craindre un refus. — S'il est vrai que je vous aime ! Pouvez-vous douter. . . — Non , je le crois. Mais. . . Que ne m'avez-vous toujours aimée , ou plutôt que ne

Je suis-je sûr que quoi qu'il arrive, vous ne cesserez jamais de m'aimer. — Ah ! jamais, jamais... Mais, chère Angélique, quelle idée avez-vous de moi, si vous pouvez me croire capable d'inconstance. — Hélas ! dit Angélique en soupirant, & d'une voix plus altérée, c'est bien plutôt votre constance que je redoute.

De Précelles, sans la comprendre, s'aperçoit qu'elle essuye des larmes. Son cœur amoureux s'inquiète, & veut en savoir la cause. Angélique l'interrompt & continue ainsi, avec un trouble qu'elle s'efforce en vain de cacher. Il est tems que nous nous connoissions l'un & l'autre ; mais mon secret ne peut être révélé le premier. J'ai appris aujourd'hui votre nom, mais c'est à vous de me dire le reste. De Précelles, vous m'offrez votre cœur ; mais êtes-vous bien libre de me le donner ?

Cette question imprévue, & qui rappeloit un souvenir que de Précelles avoit banni depuis si long-tems de son esprit, le remplit à l'instant de l'agitation la plus cruelle. Il étoit inutile de cacher son mariage à Angélique qui ne paroïssoit pas l'ignorer. D'ailleurs pouvoit-il la tromper ? Mais aussi comment lui avouer une chose qui le rend si coupable. Que va pen-

fer celle qu'il aime de l'espece de ses desirs? Quels reproches ne mérite t'il pas? Il sent tous ceux dont son amante doit l'accabler, sur-tout après le tendre aveu qu'elle vient de lui faire. Il se tait, mais enfin il faut répondre. Il fait un effort sur lui-même; l'obscurité l'aide à cacher une partie de son embarras. Il se jette aux genoux d'Angélique, en arrosant ses mains de larmes.

Que de torts j'ai à vous avouer, s'écrie-t-il! Je vais vous paroître le plus odieux de tous les hommes; mais si je ne suis pas digne de votre clémence, je mérite au moins votre pitié. Je vous adore; je n'ai jamais aimé que vous. La violence de ma passion m'a fermé les yeux sur l'impossibilité de la satisfaire. Je n'ai vu, en vous adorant, que le seul plaisir de vous adorer. Ah! combien il m'eût été doux de lier mon sort au vôtre par les nœuds les plus étroits! mais ce bonheur m'est interdit par le destin le plus barbare. Je vous le confesse, en rougissant; mais je rougirois davantage de vous le dissimuler. Je ne suis plus libre... Je suis marié.

Pardon, Angélique, pardon; je prévois votre colere, elle est juste, & je ne pré-

52 MERCURE DE FRANCE.

tends pas la fléchir ; mais considérez l'état d'un cœur que vous ne partagez avec personne, qui ne peut aimer que vous, qui n'a senti que pour vous seule les transports d'une véritable passion ; considérez ce cœur enchaîné malgré lui à l'objet de son aversion. Obligé de fuir une épouse qu'il déteste , & qui , dix ans après , trouve la seule beauté qui pouvoit l'enflammer. Je vous aimai sans le savoir. Ai-je pu me mettre en garde contre les charmes de votre caractère & de votre personne ? Avois-je rien dans le cœur qui pût combattre ce doux penchant ? Et si je m'y suis laissé entraîner , ne suis-je pas plus malheureux que coupable ? Angélique , mon ame est constante. Je sens que je vous adorerai toujours ; que deviendrai-je , s'il faut que je vous fuye ? Irai-je retrouver une épouse , à qui cette même constance assure une haine éternelle de ma part ? Non , ne l'espérez pas. Mon enfance fut accoutumée à ne prononcer son nom qu'avec horreur. Le reste de ma vie ne pourroit effacer le sentiment né avec moi-même. Si ma haine étoit raisonnée , des motifs plus forts pourroient la balancer & la détruire ; mais elle est naturelle & ne reconnoît point l'empire de la raison.

Hélas ! si elle eût été moins enracinée, peut-être n'existeroit-elle plus ? Mon épouse a des charmes & des vertus qu'on m'a vantés sans cesse : il n'a tenu qu'à moi de chercher auprès d'elle le bonheur ; mais un sentiment aveugle & que je n'ai pu vaincre, m'en a toujours éloigné.

Plaignez donc, chere Angélique, plaignez donc un cœur que l'amour & la haine détruiront si cruellement ; mais ne m'accusez pas si je vous aime. Mon ardeur est involontaire, & je ne vous en ai jamais demandé d'autre prix que le plaisir de vous en assurer & le bonheur de vous y voir sensible. . . . De Précelles alloit continuer, lorsqu'il sent que la main d'Angélique, qu'il serroit dans les siennes, devient froide comme le marbre. Il la presse ; il lui parle, il s'apperçoit qu'il n'en est pas écouté : son visage est couvert de larmes ; elle est sans mouvement.

Cet accident effraye de Précelles. Il appelle promptement du secours. La lumière lui fait voir sa maîtresse évanouie, & portant sur son visage la pâleur de la mort. Il la fait mettre au lit ; elle reprend ses sens peu à peu : ses yeux s'ouvrent, & ses regards se tournent tristement sur son cher de Précelles. Elle lui serre foiblement la main, & ses larmes recommen-

54 MERCURE DE FRANCE.

cent à couler. La bienséance oblige l'amant de se retirer , avant d'avoir pu apprendre la cause d'un mouvement si subit & si extraordinaire. Il vole dès le lendemain au logis d'Angélique pour savoir des nouvelles de sa santé. Il apprend qu'elle se porte mieux ; mais sa porte lui est interdite , & l'on ne détermine point le tems où il pourra la voir. Il n'ose se plaindre d'un ordre si barbare ; mais il n'en est pas moins désespéré. Huit jours se passent dans ces cruelles souffrances.

Ce tems écoulé , de Précelles reçoit un billet d'Angélique. L'état où vous m'avez vue , lui disoit elle , n'a pas dû vous étonner , si vous avez réfléchi à ce que je sens pour vous & à ce que vous m'avez avoué. Ces nœuds que vous détestez & qui vous éloignent de moi , ne pouvoient qu'affliger cruellement une ame aussi sensible que la mienne. Il m'a fallu huit jours pour me déterminer sur les moyens d'accorder l'amour & la reconnoissance aux dépens de toute autre considération. Venez apprendre ce qu'ont produit les combats que j'ai soufferts en votre absence.

De Précelles vola sur le champ où l'amour l'appeloit. Il trouva sa chere Angélique , dont l'air abbatu prouvoit en-

core le désordre de son ame. Vous avez tout fait pour moi, lui dit-elle, je vous dois tout ce que l'honneur même me rend plus précieux; & mon cœur vous est acquis par des droits si légitimes, que la décence ne sauroit murmurer de ce que je fais pour vous. L'hymen ne veut pas que nous soyons unis, mais l'amour l'ordonne; c'est à lui de vous consoler des nœuds que vous détestez: si vous n'aimez que moi, c'est à moi seule que l'honneur vous engage. Tant que cette même ardeur nous enflammera l'un pour l'autre, nous serons véritablement époux.

De Précelles ne pouvoit suffire à ses transports. Il les exprimoit par mille folies auxquelles Angélique répondoit avec tendresse, mais sans que sa mélancolie pût l'abandonner. Cette première ivresse un peu dissipée, il fallut songer à s'arranger. L'oubli que je fais de moi-même en me donnant à vous, dit Angélique, m'oblige plus que jamais à vous cacher qui je suis: j'ai des parens qui ne resteroient pas tranquilles sur cette démarche, & je dois éviter un éclat qui feroit sans doute le malheur de tous deux. De Précelles n'en exigea pas davantage; il avoit, de son côté, des bienséances à ménager. Ils résolurent donc de tenir leur commerce secret.

Angélique prit un appartement convenable dans un des fauxbourgs de la ville ; & de Précelles ! sous le nom de Darville , y passoit pour son époux. Il lui donnoit tout le tems qu'il pouvoit dérober à ses affaires. Garçon à la ville , & marié dans les fauxbourgs , personne ne soupçonnoit leur intelligence.

Il y avoit six ans qu'elle duroit, lorsqu'un jour qu'ils étoient ensemble dans une promenade publique , de Précelles aperçut de loin un jeune homme avec un autre plus âgé qui les fixoient avec attention. Il n'y prit pas garde d'abord ; mais après plusieurs tours d'allée , voyant toujours les regards de ces deux mêmes personnes attachés sur eux , il le fit remarquer à Angélique : elle n'eut que le tems de les entrevoir ; la seule qui se trouvoit entr'eux les lui fit perdre de vue.

Deux jours après , comme de Précelles étoit chez Angélique , il reçut un billet d'un inconnu qui vouloit le voir , disoit-il , pour une affaire importante. Sa tendre maîtresse vouloit l'empêcher de s'y rendre, au moins avant qu'il eût de plus grands éclaircissemens. Il rit de ses craintes, tâcha de la rassurer , & partit sur le champ. Il trouva au rendez-vous le même jeune homme qu'il avoit remarqué à la prome-

nade. Il étoit seul, & paroissoit fort agité. Il le fut encore plus lorsqu'il vit arriver de Précelles. Il l'aborda le premier. N'est-ce pas vous, lui dit-il, qui vous nommez M. d'Arville? C'est un nom que je porte. —Faites moi la grace de me dire quelle est la Dame avec laquelle vous étiez avant hier à la promenade. —Que vous importe? Pardon de mon indiscretion. Croyez que ce n'est point une simple curiosité qui m'engage à vous faire cette question; je ne vous la fais que pour des raisons essentielles. Hé bien, cette Dame est ma femme. —Votre femme! je m'attendois à de la sincérité de votre part, mais vous m'en imposez. Elle ne peut être votre femme, puisqu'elle est celle d'un autre. —Doucement, Monsieur, modérez vos expressions. Vous avez, dites-vous, des raisons essentielles pour savoir à quel titre elle m'appartient; quand vous me les aurez apprises, je verrai ce que je dois vous répondre. —La seule explication que je veuille avoir avec vous, la voici, dit le jeune homme, en tirant l'épée : Vous n'êtes qu'un infame suborneur, qui avez abusé lâchement de sa misère pour lui ravir ce qu'elle avoit de plus cher; & vous vivez avec elle sans honte de votre conduite, sans remords du tort

58 MERCURE DE FRANCE.

que vous faites à sa famille , & sans crainte de la vengeance qu'elle en doit tirer.

A ces mots le jeune homme charge vivement de Précelles qui , outragé , attaqué , n'a que le tems de se mettre en défense , sans considérer la jeunesse de celui contre lequel il combat. Le jeune inconnu , aveuglé par sa fureur , s'enferme lui-même , tombe blessé ; s'écrie : ah ! ma mere ! je meurs sans vengeance , mais c'est pour votre honneur que j'ai combattu. — Eh quoi , dit de Précelles , ému de pitié , elle est votre mere. — Hélas ! pour son malheur & le mien. — Ah ! malheureux jeune homme , que ne me l'avez-vous dit plutôt ! Aurois - je jamais tenté d'arracher la vie au fils d'une femme que j'adore avec tant de passion. En parlant ainsi , de Précelles pansoit la plaie du jeune homme , s'efforçoit d'étancher , d'arrêter son sang. Il le relevoit pour l'aider à rentrer dans la ville , lorsqu'il vit de loin la malheureuse Angélique qui , conduite par l'homme âgé qu'il avoit vu à la promenade , accouroit vers eux à bras ouverts.

Quel spectacle pour cette tendre mere de voir son fils sanglant , près d'expirer à ses yeux ; & quelle douleur plus cruelle encore pour une amante de voir dans ce-

lui qu'elle adore le meurtrier de son fils. Ses gémissemens éclatent sans retenue. Elle serre son enfant dans ses bras ; elle le quitte pour chercher la mort sur l'épée de l'un des deux. On a mille peines à l'arrêter ; ses esprits sont égarés ; elle nomme son amant & son fils , & les prend l'un pour l'autre : ce n'est qu'en versant un torrent de larmes qu'elle parvient à se soulager.

Elle revient à elle ; trouve son fils dans ses bras , & est elle - même serrée dans ceux de son amant. Elle s'en arrache avec fureur , & découvrant son sein , tiens , dit-elle : après avoir massacré ton fils, il ne reste plus que moi de cette malheureuse famille que tu abhorres. Frappe l'infortunée de la Valice , ton épouse détestée ; que je sois ta dernière victime ! Que n'ai-je été la seule ! Mais il te falloit , pour assouvir ta rage , plonger dans le sein de ton fils. . . De ton fils , oui , il est ton fils , je te le répète pour ton tourment & pour ma vengeance. Viens , cher enfant, meurs dans mes bras , & que je meure avec toi pour le contenter. Respecte ton meurtrier. Il est ton pere. . . Il est mon époux. . . O nom que j'adore encore , pardonne à mes égaremens. . . Je n'ai pas cessé de t'aimer ;

mais je suis mere , & mon fils est dans mes bras , blessé de ta main.

Une foiblesse soudaine l'empêcha d'en dire davantage. Je n'entreprendrai point de peindre l'état de de Précelles , abîmé dans l'étonnement & dans le désespoir. Le vieillard , témoin de cette scène affreuse , ne savoit auquel des trois donner son secours. Il trouva heureusement une voiture qui les conduisit chez Angélique. Un chirurgien pensa le jeune homme ; sa blessure n'étoit pas dangereuse. L'état d'Angélique faisoit bien plus appréhender pour ses jours ; une fièvre violente la tourmentoît sans cesse , & ses transports la mettoient à chaque instant au bord du tombeau. La santé de de Précelles n'étoit pas plus certaine ; un noir désespoir le minoit rapidement. Le jeune homme guérit le premier , & sa convalescence rendit la vie à ses parens. Il consoloit tour - à - tour son pere & sa mere. Leur mal se dissipa bientôt avec le danger de leur fils.

Le médecin , à-peu-près instruit de ce qui s'étoit passé entre les trois personnages , avoit empêché qu'ils ne se parlaient , de peur de quelque nouvelle révolution. Cette privation ne faisoit qu'ac-

eroître le desir qu'ils avoient de se revoir. De Précelles en obtint enfin la permission , lorsqu'Angélique fut bien rétablie. Prévenue de sa visite , elle avoit fait venir auprès d'elle son fils, & son parent qui l'avoit amené ; elle vouloit qu'ils fussent témoins de cette scène touchante. De Précelles paroît en tremblant ; il ne fait qu'un saut aux genoux d'Angélique , & cache sa tête dans les mains de son épouse pour lui dérober sa confusion. Elle le relève , le serre contre son sein , colle son visage contre celui de son époux ; leurs larmes se confondent & coulent ensemble.

Le long silence qui permettoit un libre cours à leurs soupirs , à leurs transports , est enfin interrompu par Angélique. Je ne suis plus ton amante ; je redeviens ton épouse. . . Puis - je donc espérer que tu m'aimes encore ? De Précelles se leve pour toute réponse , regarde son fils avec amour & le couvre des plus tendres baisers ; il ne quitte ses bras que pour voler dans ceux de sa femme. Les larmes qui recommencent à couler , les caresses , les transports , tout est commun entr'eux ; ils sont tous trois dans une égale ivresse. On veut enfin s'expliquer. Ah ! dit de Pré-

62 MERCURE DE FRANCE.

celles : chere Angélique , épouse adorée , pourquoi m'as-tu privé si long - tems du bonheur que je goûte aujourd'hui , il n'eût pas été précédé de tant de douleur ?

J'ai craint , dit Angélique , que mon nom seul ne rappelât dans ton cœur la haine qui m'y paroissoit si bien affermie. Lorsqu'après m'avoir si cruellement abandonnée , mon bonheur te ramena dans cette forêt pour me sauver la vie & me rendre ton cœur , je ne te reconnus point. Dix ans d'absence , sans avoir pu me faire perdre ton souvenir , avoient effacé de mon esprit tes traits que je n'avois vu que quelques heures. Ce ne fut qu'à Paris que j'appris ton nom. Etonnée d'un hasard si heureux , je n'osai risquer d'en perdre le fruit. Je t'étois autant inconnue que tu l'avois été pour moi. Je résolus de sonder tes sentimens. Souviens-toi avec quelle horreur tu me parlas de ton épouse : j'ai tremblé de la faire renaître. Elle m'eût été bien plus cruelle , après avoir accoutumé mon cœur à t'adorer. Que m'importoit sous quel nom j'étois aimée ? Devois - je risquer de perdre un bien qui m'étoit précieux ? Sûre de mes sentimens & de ma vertu , me livrant sans crainte à une passion légitime , les bienséances ne

m'allarmoient point. J'ai méprisé les apparences pour m'assurer le bonheur de plaire toujours à mon époux. J'ai craint même que ma famille, instruite de ma félicité, ne fît des démarches pour assurer une union que ton erreur rendoit bien plus certaine. Cette entreprise pouvoit me perdre en l'éclairant. Je lui cachai donc & notre commerce & ma retraite. Telle fut la cause de nos chagrins. Mon fils, amené à Paris par mon parent pour tâcher de me découvrir, nous voit à la promenade. Il nous suit, s'informe, apprend que nous passons pour mariés. Persuadé que je ne pouvois être ton épouse, il te croit un séducteur, & veut en tirer vengeance. . . . Mais oublions des momens affreux pour ne nous occuper que du plaisir qu'ils nous ont causé.

La joie qui avoit précédé ce récit en fut encore la suite. De Précelles se fit honneur de déclarer son mariage. Les charmes de son épouse étoient toujours les mêmes, & la tendresse de l'époux augmentant, se partageoit entre sa chère Angélique & son fils. L'amour avoit si bien pris la place de la haine dans son cœur, que toute cette famille lui devint aussi chère qu'il l'avoit autrefois détestée.

LES QUILLES DE SIAM, Conte.

SUR chaque objet qui se présente
Vous exercez votre langue éloquente,
Disoit un enfant ; tous les jours
Vous m'instruisez par vos discours.
Que je joue au volant , aux dames , à la balle ,
Vous tirez de ces jeux une utile morale :
Elle me plaît assez. Mais je voudrois savoir
Si vous pourrez me dire quelque chose
Sur certain jeu qu'on me propose ,
Et qui m'amusera ce soir.
C'est le Siam. Certes j'ai grande envie
De m'endormir une fois dans ma vie ,
Sans que mon gouverneur ait eu l'occasion
De placer à propos quelque réflexion.
Déjà tous les acteurs sont arrivés. La boule
Est poussée avec art , & sur le parquet roule
Que de bois elle abbat ! Chacun la fuit des yeux.
Lorsque son mouvement s'arrête ,
Un autre la saisit promptement , & s'apprête
A réussir encore mieux.
De son côté chacun travaille
Pour ne point perdre la bataille.
Et même à ces braves soldats
Une seule ne suffit pas.

L'honneur & l'amour de la gloire,
 Excitent les guerriers à de nouveaux combats.
 Ce n'est qu'à l'heure du repas
 Qu'ils cèdent au plus fort une entière victoire.
 Eh ! bien , Monsieur , avez-vous médité ,
 Dit le jeune élève à son maître ,
 Sur le plaisir que nous avons goûté ?
 Sans morale aujourd'hui je dormirai peut-être.
 Non pas , mon bon ami , répond le gouverneur.
 Vous entendrez , malgré votre air moqueur ,
 Quelques réflexions que ce jeu m'a fait naître.
 Trois fois autour du neuf votre boule a tourné.
 Ce neuf , trois fois environné ,
 S'est tenu droit : vous n'avez pu l'abatre :
 Vous n'avez abbatu que le cinq ou le quatre.
 Image des projets que forment les humains.
 Aux biens , aux dignités , que de mortels aspirent ,
 A qui rarement les destins
 Accordent plus d'un quart des choses qu'ils désirent !
 Plusieurs n'obtiennent rien du tout.
 Vous avez vu la boule , adroitement lancée ,
 Parcourir tous les rangs , de l'un à l'autre bout ,
 Sans qu'une seule quille ait été renversée.
 Vous avez éprouvé vous-même ce malheur.
 Mais au lieu de vous plaindre avec impatience ,
 Il auroit mieux valu montrer de la constance.
 Et témoigner plus de vigueur.

De vos mauvais succès , par une erreur com-
mune ,

Vous avez , en jouant , accusé la fortune :

Vous en étiez l'unique auteur.

Pouviez-vous espérer , que d'une main peu sûre

L'instrument mal tenu , plus mal encor jeté ,

D'un cercle autour du jeu décrirait la figure ?

Nous imputons à la nature ,

Au hasard , au ciel irrité ,

Des peines , des chagrins , un affront , une injure ,

Que nous nous attirons par notre lâcheté ,

Par imprudence ou par témérité.

Rappelez vous un coup funeste.

Votre adversaire n'a que dix ,

Et vous comptez quarante-six.

Jetez le cinq à bas , & la palme vous reste.

Déjà vous triomphez. . Hélas ! quel changement !

La quille du Siam , par votre antagoniste

Est renversée adroitement.

Vous perdez. Je l'avoue , il n'est rien de plus triste ,

De plus insupportable. . . excepté cependant

Le sort d'un grand seigneur ou d'un homme puis-
sant ,

Qui , des heureux , grossit la liste.

Il se croit à l'abri de tout événement.

Un rival peu connu survient à l'improviste ,

Et le supplante en un moment.

*Par M. Janson , de Vitry-le-François
en Champagne.*

TRADUCTION de l'Ode XXX du premier livre d'Horace : O Venus regina Gnidi, &c.

TOI, qu'on adore à Gnide, à Paphos, à Cythère,
 Et dont les douces loix enchaînent jusqu'aux dieux ;
 Toi, qui préfères Chypre à la pompe des cieux :
 O Vénus ! entends moi : quitte une isle si chère :
 Et sensible à l'encens que t'offre ma Glicere,
 Descends dans cet asyle embelli par ses yeux ;
 Que ton fils, que ce dieu, dont la charmante ivresse,
 Sait couronner de fleurs le trait dont il nous blesse,
 Les graces, & les ris accompagnent tes pas ;
 Que Mercure les suive & l'aimable jeunesse,
 Qui ne pourroit sans toi conserver les appas.

A une respectable Dame, le jour de sa fête.

TOUT s'empresse à vous rendre hommage :
 Le feu, pour vous, s'élève dans les airs ;
 Pour vous, l'aimable dieu des vers,
 Du dieu du chant emprunte le langage ;

68 MERCURE DE FRANCE.

Flore , dépouillant ses jardins ,
De ses roses , de ses jasmins ,
Vient vous offrir mainte couronne :
Pour moi , plus simple en mes présens ,
Je n'offrirai qu'un peu d'encens ,
Mais c'est à votre cœur que mon amour le donne.

ETRENNES à mon Pere.

*Gaudes carminibus ; carmina possumus
Donare : non pretium dicere muneri.*

UN peu de verve , ou plutôt de folie
Jusqu'à ce jour me fit rimeur ;
L'âge me vient ; il est tems que j'oublie
Ces noms obscurs de Philis , de Sylvie ,
Que célébra si souvent mon erreur.
Je veux chanter la vertu , la sagesse ,
La constance dans le malheur.
Guidé par ma seule tendresse ,
Je vous offre ces vers , qu'avouera le Permesse ;
S'il ne dément jamais le langage du cœur ?

LE Triomphe de L'AMITIÉ. Stances.

JE languissois aux noirs soucis en proie ;
 Zélis parut , elle fut les bannir.
 Je renaissois dans une douce joie ,
 Zélis aussi la fit évanouir.

Ne puis-je donc savoir quelle magie
 Sur tous mes sens cette nymphe employa.
 Je l'aime tant ! las , elle est si jolie !
 Mais je ne fais si son cœur aimera.

Doute cruel ! oui , près de cette belle ,
 Lui seul , sans doute , a pu navrer mon cœur.
 Frémis , Amour , si Zélis t'est rebelle ,
 Vas , tu n'es plus qu'un vulgaire enchanteur.

Oui , si Zélis peut repousser tes flammes ,
 Si l'amitié seule obtient son encens ,
 Renonce , Amour , à l'empire des ames ,
 Tes loix , à peine , imposeront aux sens.

A l'amitié tu céderas la gloire
 De dispenser le suprême bonheur. . .
 Zélis prononce , ô ciel ! puis-je le croire ,
 L'Amour pros crit va cacher sa douleur !

Eh ! bien , aimons , comme Zélis l'ordonne :

Elle a raison, l'Amour n'a qu'un printems.
 Cléon vieillit, Thémire l'abandonne,
 Mais son ami lui reste en ses vieux ans.

EPIGRAMME, imitée de l'anglois.

NON, non, jamais, c'est chose sûre,
 Dit une belle, sans mourir,
 Je n'essuierois telle aventure
 Qu'amour à Lise fit subir.
 Quoi ! dit quelqu'un, belle Sylvie,
 Sous l'orme, hier, au point du jour,
 Philinte vous faisant sa cour
 Devoit trembler pour votre vie !

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du premier volume du Mercure de Janvier 1770, est *le puits* ; celle de la seconde est *anagramme* ; celle de la troisième est *lame* ; celle de la quatrième est la lettre *z*. Le mot du premier logogryphe est *Médecine*, où l'on trouve *cime*, *médecine* (potion,) *mine*, *nid*, *Dece*, *Medc*, *mie*, *Cid*, *nièce*, *Médecin*, *demie*, *Medine*, *Nice*. Le mot du second est *bas-se*, où se trouve *bas* : Celui du troisième

J A N V I E R. 1770. 71
est *Corbeau*, où se rencontre *cor & beau* :
celui du quatriéme est *orage*, où l'on trou-
ve *or & âge*.

É N I G M E

Imitée de Rabelais.

JE connois un chemin qui n'eut jamais d'ornière,
Fort doux, un peu tortu, sans crôte & sans pouf-
fière.

Sur ce chemin, point de voleurs,
Point de carosses, de charrettes,
De cabriolets, de brouettes,
Point de bœufs & point de paveurs.
Mais notez bien sur toute chose,
Et daignez croire ce qui suit :
Le chemin marche jour & nuit,
Et le voyageur se repose.

A U T R E.

AFIN d'éclairer l'homme on voit que je suis
faite ;
Car il me souffre, hélas ! à peine, en deux en-
droits.

Lorsqu'il faut me toucher, c'est du bout de ses
doigts ;

Et cependant mes feux lui font tourner la tête.

*Par F.... C. au greffe de l'hôtel-de-
ville de Paris.*

A U T R E.

PAR le secours de l'imposture
J'imité la réalité ;
J'emprunte l'air de la nature ,
Et je ne suis que fausseté.

Souvent j'excite l'allégresse
Dans le cœur des tendres amans ,
Et les transports de mon ivresse
Leur font passer d'heureux momens.

Souvent je cause le martyre
Des maris sombres & jaloux ;
Et bien loin de les faire rire ,
J'excite toujours leur courroux.

Mais dès qu'on voit fuir le prestige ,
Le vrai se montre en tout son jour ;
L'amant heureux pleure & s'afflige ,
Et le mari rit à son tour.

Par M. Fabre de Marseille.

AUTRE.

A U T R E.

Vous saurez que d'un perroquet ,
 D'un aigle ou bien d'une marmite ,
 J'ai quelque chose , & quand ma forme est trop
 petite ,
 Le singe est l'animal de qui j'emprunte un trait :
 L'on me reconnoîtra sans peine à ce portrait ;
 Je porte une double ouverture
 D'où coule une matiere impure :
 Je suis glouton , & j'ai des mets
 Qui , sans être une nourriture ,
 Sont conformes à ma nature
 Et pour moi sont faits tout exprès.
 Je suis visible à tout le monde ,
 Hors au mortel à qui je suis ;
 Seul de mon espece au logis ,
 Cependant en tous lieux j'abonde.

Par M. Parron , capitaine d'infanterie

LOGOGRYPHE.

Je suis enfant de la commodité ;
 Je me trouve par-tout , mais le luxe s'oppose

II. Vol.

D

Par fois à mon utilité,
 Et par respect, alors, pour ma beauté,
 En m'admirant beaucoup, on n'ose
 User de moi trop librement,
 Car je tiens fort à l'étiquette :
 Dans un palais, dans une humble retraite,
 Au potentat, comme au manant,
 Je sers d'une façon tout-à-fait uniforme
 En changeant bien souvent & de nom & de forme.
 Je suis le témoin très-discret
 De tout ce qui se dit, de tout ce qui se passe
 Chez un amant ou chez un homme en place,
 Dans un boudoir ou dans un cabinet.
 Mais pour bien garder mon secret
 Il ne faut pas en dire davantage.
 En décomposant l'assemblage
 Des huit lettres qui font mon nom,
 On voit la triste maladie
 Qui vient troubler la vision ;
 De la colonne une longue partie ;
 Deux élémens ; une conjonction ;
 L'indicatif du nécessaire ;
 Ce qu'on trouve en creusant la terre ;
 Ce qui forme le toit d'une habitation ;
 Deux notes de musique ; une plante bulbeuse ;
 Cette liqueur peu précieuse
 Qui s'amasse au fond d'un tonneau ;
 Ce qui conduit l'air aussi-bien que l'eau ;
 Ce qu'est toujours un petit maître ;

Dans la Flandre, l'objet d'un commerce important.

Tu dois à présent me connoître,
Je finis donc, lecteur, en t'assurant
Que le jaloux le plus insupportable
Voit sa maîtresse entre mes bras,
Et, quoiqu'il soit inexorable,
Sûrement ne s'en fâche pas.

Par le même.

A U T R E.

MESSIEURS, je ne viens point fier de mon
usage,
De mes services faire un pompeux étalage,
Accuser de rigueur un aveugle destin.
Non, bien qu'à vous servir mon malheur soit certain,
Je vous dois l'existence, agréez mon hommage.
Sexe enchanteur par vos attraits,
Je n'aurai jamais l'avantage
De rafraîchir vos tendres traits.
Mon corps est rond, & sur dix pieds voyage;
Il présente d'abord à qui veut combiner,
Une molle partie attachée à mon être.
Ami, lecteur, à ce début peut-être
Facilement tu vas me deviner.

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

Ne crois pas , cependant , me trouver si facile ;
Poursuis & tu verras certain mont enflammé
Affaissé sur le corps d'Encélade indocile ;
Le pere de Jason , une ville en Sicile ;
Ce qui contraste à rien ; comment est bien nommé
Tout homme à préjugés , & plus d'un petit maître
L'action sans laquelle on n'est point assassin ;
De ton cousin la mere , on y verroit un traître
S'il le trouvoit un seul ; dans mon sein ;
O manes des Troyens ! Vous , cendres de Pergame !
Pardon , si j'ose ici rappeler un infame !
Vois , ce fleuve lorrain qui , chez le Bourguignon ,
Dirige en serpentant sa course vagabonde ;
De ton pere l'épouse en race si féconde ;
De ton individu la dure portion ;
Le tapageur sujet d'Eole ;
Un grain dont le serin s'affole ;
Assez commun chez le Flamand ;
Le plus grossier d'un aliment ;
Ce que sur-tout aime un marchand ;
Plus , d'Anacréon la patrie ;
Une cité de Laconie ;
Certaine isle du même nom
Assise sur la mer Egée ;

Le synonyme de limon;

Ce qui , chez le bourgeois , pare la cheminée ;
 Poisson , carte , animal , de Lubin l'épousée ;
 L'impératif hardi. . . Mais c'est trop babiller.
 Bien que j'exprime encore un illustre prophète ,
 A samedi , lecteur , je te dois barbouiller ;
 Car tu ne peux , sans moi , briller un jour de fête.

*Par M. Mauger , de Rouen , lieutenant
 de marine marchande,*

A U T R E.

Au moment que Phébus , de nos côteaux pour-
 prés ,

Va se précipiter dans le sein d'Amphitrite ,
 Avant que la nuit sombre au doux sommeil in-
 vite ,

En route je me mets , porté sur quatre pieds.

Consulte , ami lecteur , ton active pensée ,

Ma queue à bas , ce qui reste est pour soi ;
 Sans chef & si ma queue est par toi déplacée ,
 Je présente celui qui nous donne la loi.

Par le même.

D iij

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Satires de Juvenal, traduites par M. Dusaulx, ancien commissaire de la gendarmerie, de l'académie royale des sciences & belles - lettres de Nancy ; avec cette épigraphe : *Vestra res agitur.*
 A Paris, de l'imprimerie de M. Lambert, rue des Cordeliers, un vol in-8°.

ON a toujours regardé Juvenal comme un poëte très - difficile à traduire ; les efforts de Chaline, Marolles, Martignac, la Valterie, Tarteron, &c. n'ont servi qu'à confirmer cette opinion ; il leur manquoit une ame forte nourrie par la philosophie, capable de sentir avec énergie & de s'exprimer de même. Ces qualités étoient absolument nécessaires au traducteur de Juvenal ; ce sont celles que l'on trouve dans M. Dusaulx ; la maniere dont il a rendu son auteur, annonce un homme fait pour imaginer plutôt que pour imiter. Il s'est approprié les idées de Juvenal, & l'on diroit qu'il crée lors même qu'il traduit.

Nous allons d'abord rendre compte du

discours préliminaire. Ce morceau vraiment philosophique , lui appartient tout entier ; & il n'est point d'écrivain auquel il ne fît le plus grand honneur. M. Dufaulx en avoit déjà composé un à-peu près sur le même sujet en 1757 pour sa réception à l'académie de Nancy ; il le prononça dans une séance publique que feue Sa Majesté le Roi de Pologne avoit honorée de sa présence. M. d'Heguerty , alors directeur , répondit en ces termes au récipiendaire. « Vous venez de l'enten-
 » dre , Messieurs , quels traits lumineux ?
 » Quelle énergie d'expression , quelle mâ-
 » le liberté de penser ? Le feu de son âge
 » a passé dans son style , & la noblesse de
 » ses sentimens s'est peinte dans son dis-
 » cours , &c. » On verra dans ce nouvel ouvrage , que M. Dufaulx n'a pas négligé , depuis cette glorieuse époque , de nourrir ce feu sans lequel on ne doit point parler de Juvenal , encore moins le traduire. Il débute par quelques conjectures sur la vie de ce poète fameux ; & après avoir dit un mot de ses ouvrages , il expose ainsi le plan de ce discours. « Com-
 » me on a coutume , pour déprimer Ju-
 » venal , de le comparer avec Horace , je
 » vais essayer de faire sentir que ces deux
 » poètes ayant , en quelque sorte , partagé

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

» le vaste champ de la satire , l'un n'en
» saisit que l'enjouement , l'autre que la
» gravité ; & que chacun d'eux , fidèle au
» but qu'il se propoisoit , a fourni sa car-
» rière avec autant de succès , quoiqu'ils
» aient employé des moyens contraires.
» Cette maniere de les envisager , plus
» morale peut-être que littéraire , n'en est
» pas moins capable de les montrer par
» le côté le plus intéressant. Voyons dans
» quelles circonstances l'un & l'autre pei-
» gnirent les mœurs , & ce qui constitue
» la différence de leurs caractères. »

La marche de ce parallele est si rapide ; les idées s'appartiennent & se correspondent tellement , qu'il faut le lire tout entier pour en sentir l'effet. Nous allons cependant citer deux morceaux.

» Nul ne connut mieux que lui (Ho-
» race) le pouvoir de la louange , nul ne
» fut l'apprêter plus adroitement , ni ga-
» gner avec plus d'art la bienveillance des
» premiers de l'empire ; & c'est par-là
» sur-tout que son livre est devenu si cher
» aux courtisans : avouons le cependant ,
» tout homme qui pense ne sauroit s'em-
» pêcher d'en faire ses délices. Le client
» de Mécène joignoit des qualités émi-
» nentes & solides à ses talens agréables.
» Non moins philosophe que poëte , il

» dictoit avec une égale aisance les pré-
 » ceptes de la vie & ceux des arts. Com-
 » me il aimoit mieux capituler que com-
 » battre , comme il attachoit peu d'im-
 » portance à ses leçons , & qu'il ne re-
 » noit à ses principes qu'autant qu'ils fa-
 » vorisoient ses inclinations épicurien-
 » nes, ce Protée compta pour amis, ou
 » pour admirateurs, ceux même dont il
 » critiquoit les opinions ou la conduite...
 » Si Juvenal reprend les ridicules, ce
 » n'est qu'autant qu'ils tiennent au vice
 » ou qu'ils y mènent. Quand il sévit,
 » quand il immole , on n'est jamais tenté
 » de plaindre ses victimes , tant elles sont
 » odieuses & difformes. Je sais qu'on l'ac-
 » cuse d'avoir été trop avare de louanges :
 » mais quand on connoît le cœur humain,
 » quand on ne veut ni se faire illusion à
 » soi-même , ni tromper les autres , en
 » peut-on donner beaucoup ? Il a peu
 » loué : le malheur des tems l'en dispen-
 » soit. Ce qu'il pouvoit faire de plus hu-
 » main étoit de compatir à la servitude
 » involontaire de quelques hommes se-
 » crétement vertueux , mais emportés par
 » le torrent. Au reste , il étoit trop gé-
 » néreux pour flatter des tyrans & pour
 » mendier les suffrages de leurs esclaves.
 » Les éloges ne sont le plus souvent donc

82 MERCURE DE FRANCE.

» nés qu'en échange ; il méprisoit ce tra-
» fic. Il aimoit trop sincèrement les hom-
» mes pour les flatter : tout ce qui pou-
» voit leur nuire l'indignoit, &c. »

Avant de finir son parallele , l'auteur descend encore plus avant dans le cœur des deux satyriques Romains : il les oppose l'un à l'autre , & discute pourquoi Horace a plus de partisans que Juvenal. Il en conclut « qu'Horace écrivit en cour-
» tisan adroit , Juvenal , en citoyen zélé :
» que l'un ne laisse rien à desirer à un es-
» prit délicat & voluptueux , & que l'au-
» tre satisfait pleinement une ame forte
» & rigide. »

L'auteur prétend & prouve qu'il ne faut point confondre Juvenal avec ces satyriques , plus fameux par leur malignité qu'estimables par leur zèle. Il fait ensuite cette belle apostrophe. « S'il s'élevoit un
» homme intègre , impartial & capable
» de suppléer aux loix, oseroit-on le taxer
» de méchanceté parce qu'il fouilleroit
» dans les sépulcres où gissent pompeu-
» sement , mais sans honneur , ceux qui
» pouvant bien mériter de leur patrie ,
» n'en furent que les fléaux ? Parce qu'il
» dévoueroit aux furies quelques - uns de
» ses contemporains en butte à l'exécra-
» tion publique , pour avoir corrompu le

» cœur des Rois , pour avoir opprimé le
 » foible ou dévoré la substance du pau-
 » vre , afin d'étaler un luxe scandaleux, &
 » d'afficher des jouissances exclusives? Je
 » présume trop bien du caractère général
 » de l'humanité , quelle que fût la dépra-
 » vation, pour craindre qu'un tel Athlete,
 » s'il succomboit dans cette noble carriè-
 » re , n'emportât pas l'estime & les re-
 » grets du plus grand nombre de ses com-
 » patriotes. Je n'ai fait que peindre ce
 » qu'osa Juvenal »

Qu'on ne s'imagine pas que M. Du-
 faulx ait eu dessein d'inspirer le goût de
 la satyre. « J'avoue, dit-il, que la fonc-
 » tion de satyrique est une espece de ma-
 » gistrature , qu'il seroit dangereux d'a-
 » bandonner, sans choix , à tous ceux qui
 » se croiroient en droit de l'exercer. La
 » réputation des citoyens ne doit point
 » dépendre du caprice , de l'humeur , de
 » l'intérêt ou de l'inexpérience des écri-
 » vains animés d'un faux zèle. Je pense
 » même que dans un état bien policé, il
 » est plus sûr de renoncer à la satyre que
 » de s'exposer à ses abus. D'ailleurs , on
 » peut se passer de ce violent secours. La
 » vraie satyre du présent , & la leçon de
 » tous les siècles à venir , c'est l'histoire :
 » les tableaux qu'elle nous transmet con-

84. MERCURE DE FRANCE.

» tiennent tous les portraits de la posté-
» rité ; que chacun y cherche le sien. Que
» les princes & leurs premiers sujets à qui
» nos bienféances modernes défendent
» d'adresser certaines vérités proscrites par
» leurs flatteurs, aient donc le courage
» de consulter ces fastes véridiques, où
» sont appréciés tous les mobiles de leurs
» actions ; où leurs injustices & leurs tur-
» pitudes secrètes sont , sous d'autres
» noms , consignées à d'éternels oppro-
» bres ; & si la pudeur & le remords ne
» sont point de vains titres , qu'ils rou-
» gissent & se corrigent. »

L'auteur rend compte, avec modestie, de son travail & des idées qu'il s'est faites de l'art de traduire. Cette partie de son discours n'est point inférieure à l'autre. M. Dufaulx met de l'ame & du sentiment dans tout ce qu'il traite. « Quelles pour-
» roient être, s'écrie-t-il, les prétentions
» d'un traducteur ? L'avenir, ce patrimoine
» ne du génie, & dont tout homme qui
» compose ne fauroit s'empêcher d'anti-
» ciper la jouissance, l'avenir ne présage
» aux meilleurs interprètes que l'oubli de
» leurs veilles : chaque jour les vieillit
» sensiblement, tandis que les siècles ne
» font, pour ainsi dire, que rajeunir de
» plus en plus & consacrer leurs brillans

„ modèles. „ Le nouveau traducteur de
 Juvenal a le courage de dire „ que les
 „ meilleures traductions des chef-d'œu-
 „ vres de l'antiquité ne sont & ne peu-
 „ vent être que de foibles équivalens qui
 „ donnent plutôt la mesure de l'instinct
 „ du copiste que celle du génie de l'au-
 „ teur. „ Il est vrai qu'il tâche de relever
 ensuite le mérite de son art qu'il avoit trop
 rabaislé. *„ Interprète trop scrupuleux, dit*
„ Horace, ne t'épuise point à combiner des
„ mots. En nous délivrant de cette gêne,
 „ a-t-il rendu l'art plus facile ? Pour moi
 „ je crois entrevoir qu'il exigeoit pour
 „ l'art de traduire, trop méprisé de nos
 „ jours, de plus grandes qualités qu'on ne
 „ le suppose. Il croyoit sans doute qu'il
 „ n'appartient qu'au génie d'interpréter
 „ le génie. Qu'attendre de ces timides
 „ esprits qui n'osent envisager leur mo-
 „ dèle que le compas à la main, qui le
 „ calquent servilement, & dont tous les
 „ efforts se bornent à lever un plan froid
 „ & sans vie des morceaux les plus chauds,
 „ les plus animés ; Poètes divins, ce n'est
 „ qu'en éprouvant vos transports, qu'en
 „ brûlant de votre feu, qu'un traducteur
 „ bien pénétré de vos sujets, transmettra
 „ dans sa langue quelques-unes des beau-
 „ tés dont étincellent vos ouvrages. In-

86 MERCURE DE FRANCE.

» dépendamment du rapport des carac-
» tères & des mêmes études, il faut en-
» core une ame vaste pour contenir votre
» ame, un esprit souple & hardi pour su-
» pléer au vôtre & l'atteindre : Il vous
» faudroit vous-mêmes, & peut-être
» éprouveriez-vous les douleurs d'un se-
» cond enfantement. »

Ce discours éloquent & plein d'images décele un poëte traducteur d'un poëte. Les bornes de nos extraits ne nous permettent pas de nous étendre actuellement sur la traduction ; nous en citerons quelques morceaux dans l'un des Mercures suivans ; le Public nous saura toujours gré sans doute de l'entretenir deux fois d'un même ouvrage, lorsqu'il aura le mérite de celui-ci. Nous connoissons peu d'éditions aussi exactes & aussi élégantes, sans aucun ornement étranger ; la partie typographique ne laisse rien à désirer ; les lecteurs y trouveront le texte latin corrigé avec beaucoup de soin, & purgé des fautes dont fourmillent la plupart des éditions qu'on en a données.

Cet ouvrage se distribue chez Lambert, imprimeur-libraire, rue des Cordeliers, au collège de Bourgogne ; Delalain, libraire, rue de la Comédie Française ; Lacombe, libraire, rue Christine, près la rue Dauphine.

Œuvres de Sébastien Garnier ou la Henriade & la Loyffée de Sébastien Garnier, procureur du Roi Henri IV au comté & bailliage de Blois; 2^e édit. sur la copie imprimée à Blois, chez la veuve Gommel, en 1594 & en 1693; à Paris, chez J. B. G. Musier, fils, libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

Il n'y a peut-être point d'homme de lettres qui n'ait entendu dire, depuis plus d'un an, qu'on alloit faire paroître une *Henriade*, d'après laquelle celle de M. de Voltaire avoit été faite, & qui décéleroit un larcin inconnu jusqu'à ce jour. Les obscurs ennemis de ce grand homme triomphoient de cette prétendue découverte, & répétoient toutes les inepties qu'ils ne se lassent pas de rebattre sans cesse & qui amusent quelques lecteurs de province; que *M. de Voltaire n'avoit rien à lui; qu'à la vérité il avoit bien de l'esprit, mais qu'il étoit incapable d'aller au génie.* Ceux qui avoient eu l'adresse merveilleuse de trouver Zaïre dans Othello, & Mahomet dans Atrée, se flattoient bien de retrouver aussi la *Henriade* dans Sébastien Garnier; mais depuis la publication des œuvres de ce Garnier, ces grands délateurs de plagiat gardent un silence de

88 MERCURE DE FRANCE.

consternation. On ne reconnoît point là leur intrépidité ordinaire. Il ne faut pas perdre courage. Peut-être y a-t-il moyen, quoi qu'on en dise, de prouver à toute force que la première Henriade a fait naître la seconde. Premièrement, c'est le même sujet, le même héros. Ensuite il y a des choses dans l'une visiblement copiées dans l'autre. Chez Garnier, l'ombre de l'amiral de Coligni apparôit à son fils Châtillon, & l'excite à venger sa mort. Chez M. de Voltaire, l'ombre de Guise apparôit au moine Clément, lui demande vengeance & lui remet une épée. Il est évident que voilà une apparition dont M. de Voltaire est redevable à Garnier. D'ailleurs, chez Garnier, Henri IV tue le comte d'Egmont, & chez M. de Voltaire aussi, nouveau larcin. En voilà assez, je pense, pour fonder le plagiat au moins autant que celui de Zaïre; car enfin, a-t-on dit, Othello est Maure & Orosmane est Turc. Rien ne se ressemble davantage. Othello aime beaucoup sa femme Desdémona, & Orosmane aime beaucoup Zaïre sa maîtresse. D'une femme à une maîtresse il n'y a pas grande différence. C'est un mouchoir & un rêve qui fondent la jalousie d'Othello; c'est un billet qui fonde la jalousie d'Orosmane.

Ce n'est pas tout-à-fait la même chose ; mais enfin c'est de la jalousie. Othello étrangle sa femme après l'avoir bien considérée dans son lit & lui avoir donné un baiser. Orosmane poignarde sa maîtresse au milieu de la nuit , au moment où il la croit en rendez-vous. Il est vrai qu'il ne lui donne point de baiser ; mais enfin entre le poignard & la corde il n'y a pas une grande distance. Il en résulte clairement que Zaire est une copie d'Othello. Voilà comme on raisonne , & il faut avouer , comme a dit M. de Voltaire , *que c'est puiffamment raisonner.*

Quoi qu'il en soit, le poëme de Sébastien Garnier est en seize chants. Il y en a six de perdus , & en vérité ce n'est pas une grande perte. L'éditeur invite tous les gens de lettres , tous les bibliographes à réunir leurs efforts pour retrouver ces six chants perdus ; mais il vaudroit mieux retrouver ce que nous avons perdu de Tacite & de Tite-Live. Garnier l'épique ne vaut pas mieux que Garnier le tragique. Ce dernier même a quelques étincelles qu'on ne voit jamais dans l'autre. La Henriade est une narration empoulée & sèche en prose barbare & en mauvaises rimes. Il n'y a pas l'apparence de la poésie ni dans le plan ni dans les détails. Pour

90 MERCURE DE FRANCE.

toute machine poétique il y a deux ou trois apparitions. Le reste du poëme est une description de combats. La bataille d'Ivry tient seule quatre ou cinq chants. L'éditeur dit dans sa préface qu'on y remarque des imitations d'Homère. Ces imitations se réduisent aux injures que se disent les guerriers avant de se battre. A l'égard du style nous allons transcrire l'exorde & l'invocation qui suffiront pour en donner une idée.

Je veux dire en mes vers le céleste bonheur
De ce divin Henri , de ce grand belliqueur ,
De ce Roi Navarrois qui , par la providence
De Dieu , fut appelé au royaume de France ,
Après que le dernier des de Valois sacré ,
Sous un prétexte feint , eut été massacré ,
Et que , de toutes parts , brûloient d'armes civiles
Les citoyens ligués contre lui de ses villes.
O toi ! grand gouverneur de ce bel univers ,
Si je t'ai toujours mis le premier en mes vers ,
Assiste-moi , mon Dieu , embrasant ma poitrine
Du feu des saints rayons de ta grace divine ,
Envoyant de ton ciel sur moi ton St Esprit ,
Qu'il me soit favorable à coucher par écrit
De ce Roi généreux l'admirable sagesse ,
La peine , le travail , l'industrie & l'adresse ,
Les périls , les hasards , la force & la vertu
Dont il est par sur tous autres Rois revêtu ,

Qui, dedans peu de jours, remettra notre France,
 Altérant le ligueur par sa force & vaillance
 Comme Cadmus jadis les terrestres géans,
 Sortis de terre armés la sémence des dents,
 Du serpent de Pallas, garde de sa fontaine,
 Qu'il défit combattant au milieu de la plaine,
 Des champs Béotiens, de mourans arroufés,
 Les sillons du sang chault de leurs corps renver-
 sés.

Princes Bourbonniens, race sainte & divine,
 Qui retirez d'en haut votre belle origine,
 De ce grand Roi Loys, astre qui luit aux cieux;
 Contemplant notre Dieu au rang des demi-dieux.
 Toi ! principalement valeureux Roi de France,
 Qui tiens le premier rang de ceux de sa sémence,
 Prends ma défense en main ; car j'ai, mon bon sei-
 gneur,

Ce labeur entrepris du tout en ton honneur.
 Garde ton écrivain, défendant son ouvrage,
 O prince généreux ! de la fureur & rage
 D'un tas de mal-disans envieux de son nom,
 Le voyant eslever dessus tous ton renom,
 Comme Auguste jadis défendit son Virgile
 Des veneneuses dents de l'impudent Bathile
 Et ton Garnier, mon Roi, ne redoutera lors
 Des Zoïles mordans les furieux efforts,
 Ni les poisons infects qu'ils ont en leurs poitri-
 nes,
 D'ordinaire sortans de leurs bouches malignes.

92 MERCURE DE FRANCE.

Le poëme commence peu après la journée d'Arques, & finit après celle d'Ivry. Nous avons trois chants de la Loyssée du même auteur. Le sujet est la guerre de St Louis en Afrique. Il est traité comme celui de la Henriade, sans invention, sans caractères, sans intérêt & sans poësie. Cependant Garnier fut comblé d'éloges par ses contemporains. Ses talens furent célébrés de toutes les manieres. On trouve dans cette édition des sonnets en son honneur, des anagrammes, des vers latins qui même ne sont pas mauvais, & jusqu'à une longue prose à sa louange faite précisément dans le goût des proses qu'on chante dans nos églises & qui ne sont que des especes de couplets rimés en mauvais latin. Cependant Garnier n'étoit pas dépourvû de connoissances littéraires. On voit qu'il avoit lu les anciens; mais il en profite mal. Le commencement de la Loyssée ressemble à celui du poëme de Claudien sur l'enlèvement de Proserpine.

Inferni raptoris equos, &c.

Audaci promere cantu

Mens congesta jubet, &c.

Je ne fais quel desir enflamme ma poitrine ;

Comme poussé d'en haut d'une faveur divine

A coucher par écrit les actes valeureux

De ce grand Roi Louis , &c.

Il faut convenir que *coucher par écrit* ne rend pas élégamment *audaci promere cantu.*

La Henriade est dédiée à Henri IV , & la Loyssée , à la princesse Catherine sa sœur. L'épître dédicatoire , adressée à notre grand Henri , est l'expression naïve du zèle & de l'attachement qu'un bon citoyen ressent pour un bon Roi , & cette simplicité touchante est bien préférable aux complimens recherchés qui composent ordinairement les dédicaces dont l'art consiste à mentir avec esprit. Il y a d'ailleurs un endroit bien remarquable. « Et » d'autant que je ne puis , que je ne me » fasse infinis ennemis , (n'y ayant rien » qui les engendre plutôt que la vérité ,) » & ne reçoive incommodité en mes affaires domestiques & particulières , lesquelles je délaisse pour vacquer à si haut dessein , je supplie humblement » Votre Majesté favoriser cette entreprise » du secours de votre bonté & libéralité , » & me servir de tarque & de bouclier » pour me garder de leurs dards enveni-

94 MERCURE DE FRANCE.

» mès , me tenant en votre protection &
 » sauvegarde avec ces miens livres , que
 » dis - je miens ? Mais plutôt vôtres , ne
 » contenant autre chose que la pure vé-
 » rité tant des vertus qui vous sont par-
 » ticulieres que de vos braves exploits &
 » généreux faits d'armes , & des princes
 » & des autres grands seigneurs qui ont
 » librement exposé leur vie pour mainte-
 » nir votre bon droit & la conservation
 » de l'église gallicane en son entier contre
 » la violence & la tyrannie des ennemis
 » communs de cet état. »

Il est évident que l'auteur croyoit cou-
 rir beaucoup de risques en composant un
 poème à la louange de son Roi , ce qui
 peut donner une idée des dispositions où
 étoit encore une grande partie du royaume
 à l'égard de Henri IV. Cette dédicace
 est pourtant datée de l'année 1594. Il
 avoit alors fait abjuration , & avoit été
 sacré.

Il ne paroît pas que Henri IV ait été fort
 libéral envers Garnier son poète & son pro-
 cureur à Blois. Il le fut envers Malherbe.
 Garnier se plaint dans une élégie de n'a-
 voir point de récompense , & il rappelle
 au Roi qu'Auguste a enrichi Virgile &
 Horace ; mais si Henri valoit beaucoup
 mieux qu'Auguste , Garnier ne vaut ni

Virgile ni Horace. Lui-même seroit probablement fort étonné de se voir réimprimé ; c'est un honneur qu'il doit à la *Henriade* de M. de Voltaire qui , peut-être , n'a jamais lu la sienne ; on ignoroit même qu'elle existât.

Jenneval ou le Barnevelt françois, drame en cinq actes en prose ; par M. Mercier. A Paris , chez le Jai , libraire, rue, St Jacques , au-dessus de celle des Mathurins , in 8°. *figur.*

Peu de sujets dramatiques sont plus intéressans que *Barnevelt* ou le *Marchand de Londres* de Lillo ; il n'en est peut-être aucun qui offre un but moral plus frappant & plus utile ; l'auteur a peint fortement les suites funestes d'une liaison vicieuse , il a montré à la jeunesse que le crime est voisin du libertinage ; c'est cette leçon pathétique & terrible que M. Mercier a tâché d'approprier à la scène françoise ; il a saisi l'idée de l'auteur anglois , & en a fait la base d'un drame absolument différent de *Barnevelt* ; il a rejeté les horreurs que le peuple applaudit au théâtre de Londres , & qu'un autre avec moins de goût , & séduit par les beautés qu'elles présentent, n'auroit pas eu le cou-

rage de sacrifier ; il s'étoit imposé par-là l'obligation d'y en substituer de nouvelles , & celles qu'il y a répandues ne permettent pas de regretter les détails qui accompagnent la catastrophe de Lillo. Nous donnerons une idée de ce drame intéressant.

Jenneval est un jeune homme bien né ; il a perdu ses parens de bonne heure ; la fortune qu'ils lui ont laissée est bornée ; mais M. Ductône son oncle & son tuteur est en état de l'augmenter , & il y est absolument disposé. Il vient à Paris pour faire son droit ; il demeure chez M. d'Abelle , chef de bureau ; il est sur-tout recommandé à M. Bonnemer , caissier de M. d'Abelle , ancien ami du pere de Jenneval , & qui a conservé pour le fils les sentimens les plus tendres. Jenneval passe quelque tems dans cette maison où il se fait estimer ; son caractère honnête , sa conduite ajoutent à ses graces naturelles ; Lucile , la fille de M. d'Abelle , n'est pas la dernière à les remarquer ; la vertu seule peut faire impression sur son cœur ; elle ne peut se défendre d'aimer en secret Jenneval ; celui-ci ne paroît pas s'appercevoir des sentimens de sa jeune hôtesse ; elle lui en inspire quelques-uns ; mais il
n'ose

n'ose les témoigner ; ses jours s'écoulent délicieusement ; sa passion timide & naissante ne lui fait éprouver aucune inquiétude ; de foibles espérances suffisent pour le rendre heureux ; le hasard lui procure malheureusement la connoissance de Rosalie , une de ces femmes séduisantes, faites pour inspirer de l'amour sans jamais le sentir , & qui font un commerce honteux des agrémens que la nature leur a donnés ; Rosalie ne tarde pas à connoître le caractère de Jenneval ; elle voit qu'il est très-sensible, elle ne désespère pas de se servir de ce caractère du jeune homme pour étouffer dans son ame l'honneur & la vertu ; elle commence par se déguiser à ses yeux ; un roman touchant qu'elle lui fait de sa position, la rend intéressante ; le manège qu'elle emploie séduit bientôt le jeune homme qui conçoit pour elle la passion la plus violente ; elle a l'adresse de l'augmenter en refusant de la satisfaire , & en affectant beaucoup de vertu avec l'amour le plus tendre.

Rosalie, sûre de son empire sur le cœur & l'esprit du jeune homme qui ne la quitte plus , se propose d'en tirer adroitement quelques secours ; ses tentatives ne font qu'affliger Jenneval qui n'est pas en état

98 MERCURE DE FRANCE.

de lui en donner ; elle paroît le plaindre , & lui suggère des moyens honteux ; il n'a pas la force de résister à la séduction ; il garde le montant d'une lettre de change que Bonnemere l'avoit chargé de recevoir ; la bassesse de son action l'humilie ; il passe quelques jours sans retourner chez M. d'Abelle ; son ami l'excuse long - tems ; mais enfin le jour vient où il faut tout avouer , & il éclaircit ce mystere au moment où M. d'Abelle , qui veut marier sa fille , faire son bonheur , après l'avoir pressée de lui ouvrir son cœur , alloit lui entendre dire qu'elle aimoit Jenneval. Cette nouvelle ferme la bouche de Lucile , prête à prononcer le nom de l'homme qu'elle préfère ; elle rougit de sa passion & se propose de l'étouffer. M. d'Abelle voit le trouble de sa fille & n'a pas de peine à en connoître la cause ; il songe aux moyens de ramener Jenneval à la vertu ; il excuse une foiblesse ; le jeune homme vient lui avouer avec confusion le vol qu'il a fait ; mais il se tait sur le motif ; il offre de le réparer par des engagements ; M. d'Abelle le renvoie à Bonnemere , mais il n'ose se présenter devant lui ; il se regarde comme indigne d'habiter désormais cette maison ; il va cher-

cher des consolations chez Rosalie ; cette femme artificieuse a bientôt étouffé ses remords ; elle lui propose de faire des dettes en attendant le moment où il pourra les payer.

Cette scène est très-adroite ; il est difficile , en la lisant, de ne pas plaindre Jenneval , & même de l'excuser ; celle qui suit, est d'un autre genre ; c'est Bonnemer qui a épié les pas de son ami , qui a appris enfin dans quel lieu il va si souvent , & qui vient l'y chercher & l'en arracher. Nous en connoissons peu d'aussi hardie & traitée avec plus de sagesse & d'intérêt. Rien de plus délicat que la maniere dont elle est traitée , & l'auteur y a mis une noblesse dont , à la première idée , on ne l'auroit pas cru susceptible. La vertu de Bonnemer contraste avec les transports de la passion de Jenneval ; celui-ci amoureux de bonne foi , croit qu'il n'a qu'à montrer sa maîtresse à son ami pour justifier son amour , ce qui conduit à une nouvelle scène qui présente un tableau neuf où l'on voit l'artifice tentant envain de se masquer aux yeux de l'honnête homme , & l'amour aveuglé , séduit par la première , repousser la main qui veut lui arracher le bandeau. Bonnemer est forcé de

se retirer seul ; Rosalie qui prévoit ce qu'elle a à craindre de cet homme respectable , conseille l'hypocrisie à Jenneval , & la crainte des dangers auxquels il la voit exposée , livre ce jeune homme à ses avis.

L'oncle de Jenneval , instruit de la conduite de son neveu , est venu à Paris ; c'est un homme droit , rigoureusement honnête homme , & qui n'attache aucun mérite à remplir ce qui est un devoir ; il est brusque & vif ; il ne veut pas entendre parler de justification ; Bonnemer lui amène Jenneval qui a suivi les conseils de sa maîtresse ; mais il ne soutient pas long-tems le rôle qui lui est imposé ; il entend son oncle parler de faire enfermer Rosalie ; à ce mot il s'emporte , il promet de la défendre , de ne jamais l'abandonner ; ses emportemens ne font qu'aigrir son oncle qui le menace ; ils se quittent furieux l'un contre l'autre. M. Ducrône va demander un ordre pour arrêter Rosalie ; cette fille en est prévenue , elle a le tems de fuir & de se réfugier dans un grenier d'où elle peut défier ceux qu'elle appelle ses persécuteurs ; toute sa rage se tourne contre Ducrône ; elle médite sa mort ; un scélérat qui vit avec elle peut

la servir ; mais pour être à l'abri des poursuites , elle a besoin de l'aveu de Jenneval ; elle lui fait donner son adresse ; il accourt ; il ne peut voir sans douleur le lieu qu'elle habite , & sans éclater contre son oncle ; Rosalie , qui épie tous les mouvemens de son cœur , cherche à l'échauffer ; elle lui fait sentir que son oncle le deshélite , que s'il mourait ce seroit un bonheur pour elle & pour son amant ; Jenneval est égaré ; il lui échappe un souhait pour la mort de cet oncle ; Rosalie fait un signe au scélérat qu'elle a instruit ; il part ; elle ose avouer à Jenneval ce qu'on va faire ; il frémit , mais il ne peut résister aux larmes d'une femme qu'il adore & qui tombe à ses pieds ; il passe rapidement de l'amour à la rage , de la pitié à la fureur ; dans son égarement il est prêt à tout faire ; il ne parle que de crime , que de sang , & il sort résolu d'en répandre. Cette scène est du plus grand pathétique & prépare l'ouverture du cinquième acte qui réunit la terreur & l'intérêt. Bonnemmer , inquiet , demande à chaque instant s'il est vrai que M. d'Abelle & M. Ducrône soient sortis seuls & sans domestiques ; Lucile le lui confirme , ce qui augmente son inquiétude ; elle la

partage ; elle voudroit en savoir le motif ; Bonnemer , accablé , lui dit qu'il a rencontré son ami dans un désordre extrême ; il a voulu l'arrêter ; Jenneval , furieux , l'a méconnu , & s'est attaché de ses bras ; il ajoute qu'un exempt est venu lui dire d'avertir M. Ducrône d'être sur ses gardes. M. d'Abelle arrive en ce moment ; le trouble de Lucile & de Bonnemer augmente en le voyant seul ; il s'en fait expliquer la cause , & paroît effrayé lui-même ; Ducrône l'a quitté pour aller à ses affaires ; il fait mettre les chevaux à deux carrosses pour envoyer Bonnemer d'un côté & courir lui-même de l'autre ; lorsqu'ils se disposent à partir , M. Ducrône paroît tenant Jenneval par la main , celui-ci a son épée sous son bras ; leur présence ramène la joie & le calme ; M. Ducrône raconte qu'il a été attaqué , & qu'il auroit péri sûrement si son neveu n'étoit venu le défendre. Jenneval ne peut soutenir les éloges qu'on donne à son action. « Arrêtez , s'écrie-t-il , suspendez ces cris de joie , frémissez tous de m'entendre ; je rejette vos louanges , je ne les mérite point. . . Sachez qu'une larme de plus , j'étois un parricide. . . Ah ! mon oncle , cette main qui presse la vôtre avec ten-

„ dresse, cette même main qui a sauvé
 „ vos jours, étoit prête à se plonger dans
 „ votre sang ; vous vous étonnez ! Ah !
 „ Dieu, vous n'avez pas vu cette femme
 „ en pleurs, prosternée à mes genoux ;
 „ vous n'avez pas entendu ses accens.
 „ Vous ne concevez pas de quels traits
 „ elle a frappé mon cœur... Echauffé par
 „ ses cris, excité par ses larmes, plein du
 „ poison dont elle m'avoit enivré... j'al-
 „ lois... » La réponse de Ducrône, à ces
 aveux, est sublime : *Mon cher neveu, nous*
ne sommes point encore embrassés. L'oncle,
 au milieu de sa reconnoissance, conserve
 toujours son caractère brusque ; M. d'A-
 belle, qui a écouté tout ce que le neveu a
 dit, ne doute plus que son retour à la ver-
 tu ne soit sincère ; il a lu dans le cœur de
 sa fille ; il ne craint point de destiner sa
 main à Jenneval, qui sent ses premiers
 feux pour elle se ranimer, & qui fait la
 différence d'un amour vertueux à un amour
 criminel. Il étoit difficile d'amener ce dé-
 nouement heureux ; mais l'auteur, dans le
 cours de la piece, l'a préparé avec beau-
 coup d'art. Il y a peu de drames aussi in-
 téressans & plus heureusement combinés ;
 il est plein de situations neuves & pathé-
 tiques ; on ne peut que regretter qu'il n'ait

pas été représenté ; mais quelle actrice auroit voulu se charger du rôle de Rosalie ; celles qui auroient pu le jouer plus naturellement l'auroient sans doute refusé. Peut-être s'en trouvera-t-il en province qui n'auront pas la délicatesse mal entendue de celles de la capitale. Cette pièce fera le plus grand effet , & il seroit à souhaiter qu'elle fût jouée dans toutes les grandes villes ; c'est le meilleur préservatif qu'on puisse donner à la jeunesse contre la séduction & les liaisons dangereuses.

Origine des premières sociétés, des peuples, des sciences & arts , & des idiomes anciens & modernes ; avec cette épigraphe :

Multa tenens antiqua.

ENNIUS , in frag.

A Amsterdam ; & se trouve à Paris , chez Lacombe , rue Christine , in-8°.

Cet ouvrage intéressant & savant présente un système nouveau sur l'état des hommes après le déluge , & sur l'origine des peuples ; on connoît les recherches de l'auteur de *l'antiquité dévoilée par ses usages* , pour montrer dans tous les monu-

mens des anciens & dans la plûpart de leurs institutions des traces du déluge ; cet écrivain croit voir par-tout une commémoration de cet événement terrible , où un avertissement de la venue du grand juge qui sera suivie d'une nouvelle destruction du monde. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons embrasse une opinion tout-à-fait opposée , au lieu de faire tout dériver de l'eau , comme Boullanger, il fonde son système sur le feu : lorsque les eaux qui couvroient la terre se furent retirées , la surface du globe se trouva enduite d'un limon visqueux , humide & marécageux ; cet engrais fécond étoit une vaste pépinière de plantes & d'arbrisseaux de toute espèce que le flux & le reflux des eaux avoient semés & dispersés d'une hémisphère à l'autre. Il fallut peu d'années pour que les montagnes & les plaines ne fussent qu'une immense forêt. Les hommes , échappés au déluge , n'eurent point d'autre demeure que ces bois ; ils y vécurent dans l'ignorance de tous les arts connus avant la destruction du monde , & dans un état peu différent de celui des animaux ; un événement à jamais mémorable changea la face du globe , & tira les hommes de cette espèce d'abrutissement.

E v

La foudre tomba sur un arbre, au sommet d'une montagne, & l'embrasa. La nuit vint; un homme, témoin du phénomène s'en approcha; il éprouva une sensation agréable; la chaleur qui s'exhaloit de l'arbre séchoit l'humidité dont ses membres étoient pénétrés; il fut le premier de l'espèce humaine qui se douta que le feu étoit bienfaisant; il communiqua aux autres hommes sa découverte, & les encouragea à en profiter; il fut regardé comme un héros bienfaisant; il imagina de conserver le feu en lui fournissant de l'aliment; pendant qu'il étoit avec les autres autour du brasier, un lion sortit d'une tanière voisine; les hommes qui l'auroient apperçu dans une autre circonstance n'auroient pas manqué de prendre la fuite; à la clarté du feu ils distinguent leur nombre; ils sentent qu'ils font troupe; la confiance prend la place de la terreur; ils fondent tous ensemble sur leur ennemi commun, & le mettent en pièces; après ce premier exploit, le sentiment de leur force & l'intérêt de leur conservation dût naturellement les porter à ne se point séparer.

L'auteur suit l'histoire des hommes ainsi rassemblés; les ravages du feu dé-

couvrent le sommet de la montagne ; l'homme apperçoit le ciel pour la première fois ; l'horison s'étend successivement à ses yeux ; ses idées se multiplient, il apprend à cultiver la terre , &c. Des années stériles le forcent à se nourrir de la chair des animaux ; différentes causes l'obligent à chercher de nouvelles demeures ; c'est en portant le feu par-tout qu'il s'ouvre des routes, qu'il se répand par toute la terre , & qu'il va enseigner l'usage de cet élément aux hommes sauvages habitans des bois qui l'ignoroient encore. Tous ces détails sont présentés de la manière la plus intéressante , & appuyés sur des passages des écrivains anciens , & tendent à prouver que les Vulcains , les Prométhées , les Cyclopes , &c. si fameux dans la fable , ont existé réellement. Le monde montre encore des traces sensibles & multipliées d'un incendie universel ; il a dû commencer quelque part ; l'auteur cherche qu'elle est la contrée qui fut la première embrasée ; ce sera celle qui fut peuplée la première , & on pourra la regarder comme le berceau des hommes ; Diodore de Sicile parle de l'incendie des Pyrénées ; ce nom , chez les anciens , n'étoit pas seulement affecté aux montagnes qui

séparent les Gaules de l'Espagne ; on comprenoit, sous ce nom, toutes les Gaules & la Germanie jusqu'à la Norwege, toute l'Espagne & la majeure partie des Alpes. C'est cette partie du monde qui fut la première habitée ; l'auteur cherche & trouve le mot *feu* dans les noms de presque toutes les provinces qui la composent. La plupart de ces détails qui sont extrêmement curieux , & qui présentent les recherches les plus savantes ne sont pas susceptibles d'extraits. Il en est de même d'une dissertation dans laquelle on tâche de prouver que le paradis terrestre étoit en Espagne ; il est difficile d'appuyer une opinion d'un plus grand nombre d'autorités & de lui donner plus de vraisemblance ; celle de l'auteur n'attaque aucune idée orthodoxe ; la description que Moïse a donnée du jardin d'Eden a produit différentes interprétations , parmi lesquelles le système dont il est question dans cet ouvrage peut trouver place ; mais qu'apprennent toutes ces discussions ? Peut-on se flatter de découvrir réellement où étoit le paradis terrestre ? Tous ceux qui ont fait des recherches à ce sujet ont commencé par supposer que Moïse avoit décrit Eden & ses environs tels qu'ils

étoient de son tems; n'est-il pas plus vraisemblable de croire qu'il les a décrits tels qu'ils étoient lors de la création? On rejettera alors sur les changemens qu'a dû causer le déluge, l'impossibilité de retrouver leur situation.

L'auteur revient ensuite à son système sur l'origine des hommes; il présente de nouvelles preuves & de nouvelles recherches par lesquelles il le concilie avec les monumens de l'histoire sacrée. Plusieurs usages des anciens peuples attestent qu'autrefois la possession du feu n'étoit rien moins que commune, & que sa conservation exigeoit la plus extrême vigilance; dans beaucoup de pays on ne le connoissoit point, & plusieurs nations qui le connoissoient, ignoroient l'art de le reproduire. L'auteur ajoute qu'on peut supposer Noé dans ce cas, & que ses enfans, après avoir laissé éteindre le foyer unique conservé dans l'arche, se disperserent dans les diverses contrées de la terre pour aller à la découverte de ce qui leur manquoit; ils ne dûrent se disperser que de proche en proche, à l'aide de quelques radeaux, & se réfugier sur les montagnes voisines, d'où ils s'étendirent encore plus loin & de hauteurs en hauteurs jusqu'aux extrê-

mités de la terre ; car les eaux n'étoient point encore retirées au point de la rendre habitable. Ces suppositions une fois admises , le système de l'auteur marche de suite , & les usages , les monumens , &c. les langues même de presque tous les peuples de la terre viennent à l'appui.

Les derniers chapitres de l'ouvrage offrent des recherches également curieuses , & peut-être plus intéressantes ; l'auteur , après avoir prouvé que la Celtique prise dans sa plus grande étendue , a été le berceau du genre humain en général , fait voir que les Grecs , les Romains & les autres peuples ont eu des armoiries dès les plus anciens âges historiques , & qu'ils les tenoient des Celtes ; il présente ensuite des recherches sur les noms ; il en montre plusieurs qui existent encore & qui étoient portés autrefois par d'anciennes familles celtiques ; nous citerons un passage qui donnera une idée des recherches de l'auteur à ce sujet. *Segonax* , roi , qui commandoit dans la Grande-Bretagne lorsque César y fit sa descente. « C'est » *Seguier* , interprété dans le sens de prêtre ou sacrificateur de la victoire. *Seg* , » qui signifie *victoire* , est traduit par *Sego* ; & comme *ier* peut s'interpréter » dans le sens du mot grec *iereus* , qui

» signifie un prêtre , un sacrificateur , Cé-
 » sar le traduit par *nax* , qui vient du grec
 » *naxai* , sacrifier , & qui par conséquent
 » est l'équivalent d'*iereus*. » Presque tous
 les peuples , lorsqu'ils ont parlé de quel-
 ques étrangers, ont cherché à adoucir leurs
 noms en les traduisant dans leurs langues.
 Ils les dénaturaient , pour ainsi dire, en
 leur ôtant cette physionomie , ou , si l'on
 veut , cette dissonance étrangère qui eût
 offensé les oreilles dédaigneuses d'Athè-
 nes & de Rome. Il y a peu d'ouvrages
 qui présentent plus de recherches d'éru-
 dition & moins de sécheresse ; nous ne
 connoissons aucun système appuyé d'un
 plus grand nombre de preuves & qui en
 présente d'aussi satisfaisantes ; cela ne
 nous empêche pas de le regarder comme
 plus ingénieux que solide. Si les recher-
 ches qu'a faites l'auteur pour le prouver ne
 remplissent pas tout-à-fait ce but , elles
 n'en sont pas moins précieuses ; elles éclair-
 cissent plusieurs parties de l'histoire des
 premiers tems , & jettent quelque lumiè-
 re sur les ténèbres épaisses dont elle est
 envelopée.

*Le bon Fils , ou les Mémoires du Comte
 de Samarandes ; par l'auteur des mé-*

moires du Marquis de Solanges , avec
cette épigraphe :

Hic me , pater optime , fessum

Deseris , heu ! tantis nequiequam erepte periclis.

VIRGIL. ÆNEID. liv. III.

A Amsterdam ; & se trouve à Paris ;
chez Delalain , libraire , rue & à côté
de la Comédie Françoisse , & Lacombe ,
rue Christine , 4 part. in-12.

Parmi les romans qui paroissent journallement , & qui ont paru depuis quelques années , celui-ci mérite d'être distingué ; nous le devons à la plume élégante qui nous a donné les mémoires du marquis de Solanges , où il a répandu le sentiment , l'intérêt & la vérité qui font le succès de ces sortes d'ouvrages ; le bon Fils n'en présente pas moins ; un précis des événemens qu'il renferme mettra le lecteur en état d'en juger. Le pere du comte de Samarandes avoit été de bonne heure orphelin ; un curé de village , honnête homme , s'étoit chargé de son éducation ; le président de Bonelles le débarrassa de ce soin qui étoit au-dessus de sa fortune & de ses talens ; il l'éleva lui-

même & lui fit obtenir , au moyen des dispenses vraiment justifiées par un mérite prématuré, une charge de conseiller au parlement de Cette place le conduisit à une supérieure, & le jeune Samarandes se vit à la tête d'un sénat auguste, dans un âge où l'on est encore sur les bancs de l'école. Le président n'avoit point d'enfans ; il destinoit ses biens, & une nièce déjà fort riche par elle-même à son jeune élève ; la mort prévint l'exécution de ce dessein ; il mourut en le recommandant à son épouse ; Samarandes ne la quitta point après la perte de son bienfaiteur ; Madame de Bonelles étoit encore jeune ; l'habitude de voir Samarandes le lui avoir rendu cher ; ses sentimens devinrent plus vifs, & elle crut remplir les intentions du feu président en le rendant maître de sa fortune & de sa main. Elle mourut en donnant le jour au comte & à une fille, dont il ne fut l'aîné que de quelques heures. M. de Samarandes chercha à se consoler de sa perte dans l'éducation de ses enfans ; il fut obligé de mettre sa fille dans un couvent ; il fut l'ami de son fils, & lui inspira de bonne heure les meilleurs principes de vertu.

Le comte étoit né sensible ; attaché à son pere par la nature & la reconnoissan-

ce, il vouloit n'aimer que lui; il refusoit de songer au mariage de crainte de se voir forcé de donner à l'auteur de ses jours la seconde place dans son cœur. M. de Samarandes desiroit cependant d'établir son fils; il l'introduit chez Mde de Rosieres qui avoit deux filles, dédommagées de leur peu de fortune par leur caractère & leurs agrémens. L'aînée étoit sérieuse, son abord étoit froid & fier; la cadette Henriette étoit plus affable & plus tendre; elle ne put se défendre d'aimer le comte qui ne s'en apperçut point; il fallut que son pere l'éclairât; des circonstances particulières le forcèrent de céder aux desirs de M. de Samarandes; disposé à se marier, il voulut l'unir lui-même à Mde de Rosieres qui préféra de lui donner sa fille, qu'il accepta. Le comte, dans ce moment, auroit voulu faire encore le mariage du chevalier de Rosieres avec sa sœur qui étoit encore dans son couvent & qui vouloit s'y renfermer pour cacher peut-être les effets de la petite vérole sur son visage. Mais ce souhait ne fut point rempli; les nouveaux époux vivent heureux & tranquilles; le comte achete une charge à la cour qui l'oblige de s'éloigner tous les ans pendant quelques mois. A son retour dans sa famille, il y trouve une étrangère,

Mde de Charmes ; elle vivoit dans une terre voisine de celle où le duc de alla oublier ses égaremens ; elle le vit & l'anima à la vertu ; le duc reconnoissant voulut l'épouser ; son rang exigeoit que le mariage fût secret ; il mourut sans pouvoir le déclarer , & la veuve avoit été contrainte par les héritiers de rendre tout ce qu'elle tenoit du duc , jusqu'aux présens qu'il lui avoit faits. M. de Samarandes avoit été forcé de prononcer contre elle , & avoit cru que l'humanité l'obligoit de l'en indemniser. Mde de Samarandes étoit jalouse de cette nouvelle veuve ; sa fierté ne lui permettoit pas de l'avouer , elle se contentoit de traiter froidement son mari qui alloit s'en consoler avec son amie ; il se lia plus étroitement avec elle ; les divisions ne manquent pas d'augmenter dans la famille. Envain le comte emploie tous ses soins pour y ramener la paix ; l'orgueil de sa belle-mère repousse sans cesse son mari qui , entraîné par un penchant invincible pour Mde de Charmes , fuit avec elle sa maison. Le comte affligé vole sur leurs traces , & les perd en arrivant à Paris ; il croit que son pere aura été voir le ministre , il se rend chez lui dans l'espérance d'y apprendre son adresse ; le ministre ne l'a point vu ;

il est très-mécontent de lui ; il le fait connoître au comte qui se retire à son logement très-affligé. Il y trouve M. de Samarandes & M^{de} de Charmes à table, avec un M. Dombreville, garde du Roi, frere de la Dame, & le marquis de P. Le garde du Roi étoit un jeune libertin ; le marquis de P. paroïssoit honnête homme & décent ; cette société paroît fort désagréable au comte de Samarandes ; il passe la journée avec son pere ; le lendemain, accablé de ses chagrins, il se leve de bonne heure, se promene dans un jardin ; il entend frapper à la porte de l'hôtel, il va ouvrir lui-même, tout le monde dort encore ; c'est un exempt chargé d'une lettre de cachet pour arrêter M. de Samarandes ; le comte porte ce nom & se fait arrêter pour son pere à qui il écrit ce qu'il fait pour lui ; il est conduit à Vincennes où il passe quelques mois. Il ne tarde pas à obtenir sa liberté ; le Roi est touché du sacrifice qu'il a fait à son pere, & lui donne de grands éloges ; il revient chercher M. de Samarandes ; il ne peut le trouver ; il va chez le marquis de P. qui lui apprend que sa femme est arrivée avec sa sœur, & qu'il les a logées à Charenton pour qu'elles fussent plus à portée d'apprendre de ses nouvelles ; il y vole, conduit par le

marquis ; il trouve le frere de Mde de Charmes qui paroît aimer Hortense sa sœur qui , depuis qu'elle est sortie du couvent , s'est embellie ; le comte qui connoît le caractère de d'Ombreville , ne manque pas d'en instruire sa sœur & de la mettre en garde contre la séduction ; d'Ombreville s'apperçoit de l'effet des soins du comte ; il en montre de l'humeur , & se fait chasser de la maison. Quelques jours s'écoulent , un valet fidèle du comte de Samarandes vient le réveiller une nuit , & lui dire que l'on enleve sa sœur ; il vole à son secours ; les ravisseurs , au nombre de deux , l'entraînent déjà dans le jardin ; le valet en tue un. Le comte , d'un coup de couteau de chasse , fait tomber l'autre ; il ramene sa sœur ; le valet va dépouiller les morts & les jeter dans la riviere ; le lendemain un homme apporte une lettre ; elle est de Mde de Charmes ; elle s'accuse d'avoir fait le malheur de la famille du comte , en montre du repentir , l'avertit que son pere , pour unir Hortense à d'Ombreville , se propose de l'enlever ; on l'en prévient ; le comte voit que cette lettre est arrivée trop tard ; il frémit ; celui qu'il a immolé , est son pere ; il se livre pendant quelques instans à sa douleur , s'enferme dans son apparte-

ment, où il ne voit personne ; un soir on y fait entrer son fils ; il s'attendrit & veut le ramener lui-même à sa femme ; il vole à son appartement ; il ouvre la porte ; il la voit avec le marquis de P. dans une situation trop cruelle pour un mari. Il ne peut soutenir ce spectacle ; il se retire, renvoie son épouse & sa sœur auprès de M^{de} de Rosieres ; il fait un long voyage par ordre du Roi ; il trouve en Hollande le chevalier de Rosieres qui , instruit de la conduite de sa sœur , s'est battu avec le marquis de P. & la tué ; ce dernier en mourant a avoué que l'arrivée de Samarandes l'a empêché de profiter de l'effet de sa séduction.

Cette aventure a rendu public le deshonneur de la comtesse de Samarandes ; elle s'est retirée dans un couvent où sa sœur avoit pris le voile après la mort de son mari ; cette femme altière qui ne fait pardonner aucune foiblesse , a traité la comtesse d'une manière qui a troublé sa tête ; la comte en est instruit ; la pitié le fait voler à son secours ; il voit mourir son épouse à qui il pardonne. Le chevalier revient en France & est arrêté ; le Roi le tire des prisons de la conciergerie , & le fait mettre à la bastille pour le soustraire à la justice. Le comte, en at-

rendant une grace entiere, fonde un établissement pour la retraite des vieillards. Mde de Samarandes en a la conduite ; pendant qu'il s'occupe de l'administration de cette maison , il voit arriver le chevalier qui s'est sauvé de la bastille ; il a amené avec lui une Dame à qui il a facilité les moyens de fuir aussi ; c'est Mde de Charmes ; elle avoue tous ses crimes ; la lettre qu'elle avoit écrite au comte étoit un artifice pour l'engager à ne point faire de mal à d'Ombreville lorsqu'il enleveroit Hortense , en lui persuadant que son pere lui-même étoit l'auteur de cet enlèvement ; la lettre étoit arrivée trop tard ; le comte n'a point commis de parricide. Pour achever de le consoler , il retrouve son pere dans la maison qu'il a fondée ; tous se réunissent & vivent heureux.

Nous n'avons pu donner qu'une idée imparfaite de ce roman intéressant. L'auteur annonce que les amours du chevalier de Rosieres & d'Hortense feront encore une partie ; nous l'exhortons à se hâter de la publier , de crainte que quelqu'autre ne l'entreprenne & ne donne une suite inférieure à ce qui précède.

Instructions pour les seigneurs & leurs gens d'affaires ; par M. R * * *, avocat au parlement de Toulouse. A Paris, chez Lottin l'aîné, libraire & imprimeur, rue St Jacques, au coq, & Lacombe, rue Christine, in 12.

L'auteur de cet ouvrage a pour but d'éclairer les seigneurs & leurs gens d'affaires ; en apprenant à ceux-ci à régir les biens dont l'administration leur est confiée, il indique à ceux-là ce qu'ils doivent faire pour n'être pas trompés. Son ouvrage est divisé en deux parties. La première a pour objet le choix que les seigneurs doivent faire parmi les gens d'affaires qui leur sont présentés, & la conduite qu'ils se doivent à eux-mêmes. Tout démontre que le seigneur riche en fonds de terre doit être délicat sur le choix d'un intendant, il ne peut le prendre au hasard dans la classe des protégés ; il a besoin d'un homme instruit qui connoisse les fiefs, rôtures, biens fonds à affermer & à régir, qui soit en état de mettre tout l'ordre, toute l'attention, toute l'exactitude possible dans la comptabilité ; qui sache conduire une affaire, en accélérer ou en suspendre la conclusion suivant les circonstances

constances, & qui garde un secret inviolable sur tout ce qui lui sera confié. Un pareil sujet ne peut être choisi que parmi les jeunes avocats qui entrent dans la carrière du barreau, & qui, n'ayant point encore d'état formé, annoncent des talens & des dispositions; il est inutile pour le trouver de le chercher spécialement dans les tribunaux de la capitale; ceux de province peuvent en fournir d'excellens; c'est même un avantage de le prendre dans la province même où le seigneur auroit des terres considérables; formé aux loix, aux usages, aux ressources du pays qu'il habite, il sera dans l'instant au fait de tout ce qui regarde la terre qui forme le principal revenu du propriétaire. La seconde partie, qui est la plus étendue, traite des devoirs des gens d'affaires des seigneurs dans tout ce qui a rapport à leur état. L'auteur, à ce sujet, entre dans une infinité de détails extrêmement importants & peu susceptibles d'extraits; il expose le travail des intendants & de leurs subordonnés, en parcourant successivement tout ce qui doit former l'objet de leurs études, tels que les mouvances actives & passives concernant les fiefs, celles qui regardent les biens en roture, les baux à

122 MERCURE DE FRANCE.

ferme , les parties à régir , les droits seigneuriaux , les cens & rentes , les bois taillis , les moulins , les forges , les étangs , &c. Il faut lire tous ces détails dans l'ouvrage même ; les intendans y trouveront des instructions qu'ils ne sauroient trop méditer , & les seigneurs eux-mêmes qui voudront acquérir quelques lumières sur l'administration de leurs biens , & y veiller quelquefois , profiteront de cet ouvrage & sauront gré à l'auteur de son travail.

Traité de la résolution des équations invariables ; par M. S. R. Mourraille , de l'académie des sciences & belles-lettres de Marseille. A Paris , chez Jombert fils , libraire , rue Dauphine ; & à Toulouse , chez Dupleix & la Porte , un vol. in-4°.

Cet ouvrage , de M. Mourraille , paroît depuis quelque tems ; nous l'avons annoncé l'année dernière , chez de Bure pere quai des Augustins ; de nouveaux libraires le débitent actuellement , & c'est à eux qu'il faut s'adresser pour se le procurer ; on fait combien il est important de savoir résoudre les équations pour la solution des problèmes ; depuis Descartes

& Newton qui, l'un & l'autre, ont travaillé sur cette matière, on n'a encore fait que des progrès très-médiocres. Le dernier de ces grands hommes se contenta de donner une méthode d'approximation; il sentit qu'il étoit impossible d'en donner une à la fois générale & exacte. La méthode d'approximation de Newton fait l'objet de l'ouvrage de M. Mourraille, qui s'écarte cependant de son auteur; Newton déduit sa méthode d'un raisonnement purement analytique, & M. Mourraille la dérive de la propriété générale des courbes. Nous ne nous arrêtons pas sur ce grand ouvrage qui annonce de profondes connoissances & de grandes vues que les géomètres seuls peuvent apprécier.

Traité de la défense des Places; ouvrage original de M. le maréchal de Vauban. A Paris, rue Dauphine, chez Charles-Antoine Jombert pere, libraire du génie & de l'artillerie, à l'image Nôtre Dame, un volume in-8°.

Cet ouvrage, de M. le Maréchal de Vauban, paroît pour la première fois; c'est une suite nécessaire de son traité de l'attaque des places; la difficulté où l'on

a été long-tems de s'en procurer une copie complète & correcte, en a retardé la publication jusqu'à présent; on la doit à M. Belidor qui rend un service essentiel aux militaires, & au public zélé pour la gloire de cet illustre ingénieur à qui l'on doit le degré de perfection où l'on a porté l'attaque des places; le traité qui regarde la maniere de les défendre est divisé en trois parties; la première contient l'explication de la fortification des places qui peuvent être assiégées; elle fait connoître l'usage & la propriété des pièces qui composent ces fortifications, leurs avantages & leurs défauts les plus connus. Dans la seconde, l'auteur indique les munitions de guerre & de bouches nécessaires à leur défense relativement à leur force; & dans la troisième il entre dans tous les détails de la défense depuis le moment où la place est investie, jusqu'à celui où elle se rend. Ces trois parties complètent ce traité, & ne laissent rien à désirer; c'étoit à l'homme qui avoit su tirer les plus grands avantages des terrains sur lesquels il avoit fait construire des fortifications, qu'il convenoit de montrer aux militaires le parti qu'ils doivent en tirer pour faire une belle défense.

Tous ceux qui voudront connoître les vrais principes de cette partie de l'art de la guerre , & ménager la vie des hommes dans les sièges , ne peuvent trop consulter & méditer cet ouvrage.

Les histoires de Salluste, traduites en françois avec le latin revu & corrigé, des notes critiques & une table géographique ; par M. Beauzée , de l'académie *della Crusca* , des académies royales de Rouen & de Metz , des sociétés littéraires d'Arras & d'Auxerre ; professeur de grammaire à l'école royale militaire. À Paris , chez Barbou , imprimeur-libraire , rue & vis-à-vis la grille des Mathurins , in 12.

On connoît la grammaire générale de M. Beauzée ; il a approfondi la philosophie du langage ; des personnes , aux avis desquelles il défère , lui ont conseillé de faire entrer dans son système les principes de l'art de traduire ; il falloit pour cela qu'il éprouvât par lui-même les difficultés qui se présentent devant un traducteur , pour examiner qu'elles peuvent être ses ressources & établir , d'une manière plus sûre , les principes qui doivent le

guider ; il s'est en conséquence essayé sur Salluste ; les deux histoires n'avoient pas assez d'étendue pour le détourner longtemps de son objet principal , & suffisoient pour lui fournir l'épreuve dont il avoit besoin ; telles sont les raisons de son choix.

« La célébrité même de cet écrivain, ajoute-t'il, donne naturellement à son traducteur de nouvelles entraves ; & si je n'avois pensé qu'à la petite gloire du succès de ma traduction , j'avois encore à redouter la concurrence de celle du pere d'Orteville de l'Oratoire, dont la troisième édition vient de paroître. Mais c'est une expérience que je fais de bonne foi , & que je présente au public sans autre prétention que de profiter de mon essai & de ses avis pour me mettre en état d'éclaircir & de mettre en ordre les principes d'un art dont les règles semblent jusqu'à présent n'avoir guères été connues que d'un petit nombre d'adeptes. »

M. Beauzée n'a donc point été conduit par l'enthousiasme ; il n'est point l'admirateur aveugle de Salluste ; il l'apprécie avec une justice dont peu de traducteurs ont donné l'exemple ; il en relève les défauts avec la même impartialité qu'il en

admire les beautés ; il pense avec raison que les jeunes gens à qui on le fait lire ne doivent point être séduits par des éloges déplacés ; ses observations lui fournissent beaucoup de notes intéressantes & critiques qui suppléent aux omissions de Salluste , & aux jugemens que la prévention lui a fait porter quelquefois ; la correction du texte n'est point oubliée , ni les motifs qu'il a eus pour traduire quelques endroits autrement que ne les ont entendus plusieurs interprètes. L'ouvrage est suivi d'une table géographique dans laquelle l'auteur a fait connoître l'ancienne géographie en la rapprochant de la moderne. La traduction de M. d'Otteville ne fait aucun tort à celle de M. Beauzée ; cette dernière a le mérite rare de la plus grande fidélité. L'auteur s'est toujours tenu aussi près du texte qu'a pu le lui permettre le génie de notre langue ; & il n'est pas étonnant si quelquefois ses tours sont moins vifs & moins serrés qu'on ne le désireroit dans une version de Salluste.

Abregé de l'Histoire Grecque & Romaine ,
traduit du latin de Velleïus Paterculus,
avec le texte corrigé , des notes critiques & historiques, une table géogra-

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

phique, une liste des éditions, & un discours préliminaire; par M. l'abbé Paul. A Paris, chez Barbou, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, un volume *in-12*.

L'ouvrage de Velleïus-Paterculus, *le modèle inimitable des abrégés*, selon M. le président Henault, avoit déjà été traduit deux fois en françois; la traduction de J. Beaudoin est oubliée avec la plûpart de celles qui ont été données anciennement des Ecrivains Grecs & Latins; les versions d'Amiot se sont seules soutenues. En 1672 M. Doujat, célèbre juriconsulte, en donna une qui fut estimée, & qui a conservé encore une partie de sa réputation, peut-être parce que nous n'en avons pas d'autre. Celle de M. l'abbé Paul la relègue pour toujours à côté de celle de Jean Beaudoin. Le nouveau traducteur s'est attaché à épurar, autant qu'il lui a été possible, le texte de son auteur, souvent altéré par le tems ou par le défaut des copistes. Il a travaillé sur l'édition du P. Riguez, qui a profité des recherches des commentateurs & répandu toutes les variantes dans ses notes; c'est d'après l'examen le plus scrupuleux qu'il s'est décidé sur le choix des leçons; il s'écarte quelquefois du texte de

M. Philippe , & s'appuie dans ces cas sur de bonnes raisons ; c'est en rendant justice à l'érudition & au génie de ce célèbre éditeur qui a contribué à rendre les presses de Barbou & des Couteliers , rivales de celles des Elzevirs , qu'il prouve qu'il a eu raison de lire différemment ; à ce travail M. l'abbé Paul en joint un autre qui n'est pas moins intéressant ; c'est une esquisse de supplément de Velleïus Paterculus , pour former une chaîne continue d'évenemens depuis l'enlèvement des Sabines jusqu'à la guerre de Persée. Avant d'oser tracer le tableau en grand , il a voulu pressentir le public ; on ne peut que l'exhorter à entreprendre ce supplément en forme ; il est peut-être impossible à un moderne de suppléer entièrement à un ancien auteur , surtout dans une langue morte ; il ne faut pas se flater sans doute de prendre sa manière & son génie , mais on peut quelquefois en approcher ; cet effort auroit son mérite ; on lui devoit de justes éloges , & M. l'abbé Paul peut y aspirer.

Les Pressentimens justifiés, anecdote historique , avec cette épigraphe :

*Auri sacra fames ,
Quid non mortalia pectora cogis.*

F v

A Amsterdam ; & se trouve à Paris ,
chez Pillot, libraire, rue St Jacques,
à la Providence, *in-12.*

Euphrosine étoit née en province ; sa mere étant morte , son pere la mit dans un couvent à Paris ; elle y fit connoissance avec une jeune pensionnaire nommée Sophie , qu'une famille injuste & barbare destinoit au cloître pour grossir la fortune du président de Monsir son frere aîné. Le chevalier d'Armency, son cadet, la plaignoit seul , & la défendoit ; il venoit souvent la consoler au parloir ; il eut occasion de voir Euphrosine qui étoit devenue la compagne inséparable de sa sœur ; il l'aima ; il fit des impressions sur son cœur , & ne tarda pas à apprendre qu'il étoit payé du plus tendre retour. Euphrosine , convaincue qu'elle ne pouvoit être heureuse qu'avec d'Armency, songe aux moyens de déterminer son pere à consentir à son bonheur ; elle imagine de mettre dans sa confidence son cousin le marquis de Ferou qui peut parler à son pere en sa faveur ; ce cousin est l'ami intime du chevalier ; il saisit avec transport l'occasion de le servir ; cette affaire l'oblige de venir souvent au couvent d'Euphrosine , il voit Sophie & ne manque pas d'en

devenir aussi amoureux ; les quatre amans se trouvent souvent au parloir , en faisant des vœux pour le bonheur de se voir un jour sans être séparés par une grille ; l'entremise du marquis auprès du pere d'Euphrosine , après quelques difficultés & quelques lenteurs , réussit ; son mariage est arrêté ; le pere de Sophie , pressé par son fils aîné de hâter l'instant où sa fille doit faire ses vœux , la traite de la manière la plus dure , & pour vaincre sa résistance & la dérober aux visites du chevalier qu'on accuse de l'entretenir dans ses dégoûts pour la retraite , il la conduit dans un autre couvent sans en instruire personne. Le chevalier & le marquis , avertis , mais trop tard , prennent la poste ; le premier tombe malade ; ce n'est qu'une fièvre légère ; mais son frere vient pour le soigner , la maladie devient bientôt dangereuse & il meurt. Euphrosine avoit eu des pressentimens de ce malheur dont elle gémit le reste de sa vie , sans pouvoir recevoir aucune nouvelle de son amie.

Le fond de ce roman est simple , commun ; mais il offre quelquefois de l'intérêt ; & on ne le lit point sans plaisir , s'il finissoit d'une manière plus heureuse.

Mémoire sur la maniere d'agir des bains d'eau douce & d'eau de mer , & sur leur usage , qui a remporté le prix en 1767 au jugement de l'académie royale des belles-lettres , sciences & arts de Bordeaux ; par M. Marer , médecin - chirurgien de la faculté de médecine de Montpellier , agrégé au collège de médecine de Dijon , un des médecins de l'hôpital & de la charité de la même ville , associé honoraire du collège royal des médecins de Nancy , de l'académie de Clermont Ferrand , & secrétaire perpétuel de l'académie des sciences , arts & belles-lettres de Dijon. A Paris , chez Des Ventes de la Doué , libraire , rue St Jacques , vis-à-vis le collège de Louis le Grand ; & à Bordeaux , chez Racle , imprimeur de l'académie , rue St James.

L'académie de Bordeaux avoit proposé , pour le sujet du prix qu'elle a distribué en 1767 , de déterminer qu'elle est l'action des bains , soit d'eau douce , soit d'eau de mer , & qu'elle est leur utilité. Les bains sont une immersion du corps humain dans l'eau en tout ou en partie ; il faut donc rendre raison des effets que pro-

duit l'eau appliquée à la surface du corps. Il est nécessaire pour cela de connoître exactement les propriétés de l'élément & la nature du corps sur lequel il agit. L'auteur en conséquence entre dans des détails sur ces deux objets; c'est un préliminaire nécessaire après lequel il s'attache à expliquer l'action des bains, & à démontrer leur utilité. Toute cette partie de l'ouvrage est fondée sur les principes établis dans l'autre; on présente ensuite les regles qu'on doit suivre pour rendre les bains aussi utiles qu'ils le peuvent être. Nous ne nous arrêterons pas sur cet ouvrage important, digne du médecin qui l'a composé, & de l'académie qui l'a couronné.

Essai sur les combinaisons de la Loterie de l'Ecole royale - militaire, pour servir d'instruction sur cette Loterie, & d'éclaircissement sur les divers avantages que l'on en peut tirer, avec cette épigraphe:

Aspice diversos anceps rotat alea casus:

Nunc tibi, nunc aliis officiosa favet.

par M. A. C***; à Paris, chez Defnos, libraire géographe du Roi de Dan.

134 MERCURE DE FRANCE.

nemarck, rue St Jacques, au globe ;
in 8°.

Cet ouvrage présente un tableau fidèle de tout ce qui compose la loterie de l'Ecole royale militaire ; on a tâché d'en développer les principes de manière que tout le monde soit à portée de les connoître, & d'y mettre en conséquence avec plus de confiance. Il est divisé en cinq combinaisons générales ou grands tableaux qui offrent du premier coup d'œil les chances déjà sorties par *extrait*, par *ambe* & par *terne*, celles qui attendent leur tour & que le sort semble plus ou moins favoriser, ainsi que la manière de les combiner les unes avec les autres. On s'est attaché sur-tout à mettre la plus grande fidélité dans les calculs. « Au reste » il ne faut pas s'attendre à trouver ici des » règles qui indiquent les numéros que » l'on doit prendre avec la certitude de » gagner ; si on avoit donné dans une pareille extravagance, on auroit raison » de la traiter de folie. Qui peut se flatter » de lire dans l'avenir, & d'avoir l'esprit » assez perçant pour inventer un système » qui apprend à fixer le hasard ? On n'auroit raisonné que sur des hypothèses,

» & l'édifice qu'on élève sur des fonde-
 » mens auffi fragiles n'est pas long-tems à
 » s'écrouler. Ce feroit abuser de la bonne
 » foi des gens fimples , & mériter le mé-
 » pris des fages. D'ailleurs on avouera
 » avec franchise que fi l'on connoiffoit
 » un moyen sûr pour gagner tous les
 » mois des *ambes* & des *ternes* , on com-
 » menceroit par s'enrichir foi - même ,
 » avant de révéler au public le fecret
 » d'arriver à la fortune. » Tous ceux qui
 mettent à la loterie de l'Ecole royale mi-
 litaire doivent favoir gré à l'auteur de fon
 travail , & les autres qui connoiffent peu
 cette loterie ne feront pas fâchés de lui de-
 voir quelques lumieres fur ce fujet. On an-
 nonce que s'il eft accueilli , il fera fuivi
 d'un traité des loteries en général avec
 l'hiftoire de celles des différens peuples
 tant anciens que modernes. Cet ouvrage
 fera fans doute curieux , s'il eft fait avec
 foin , & nous exhortons l'auteur à le pu-
 blier ; il ne manquera pas d'acheteurs.

Stratagêmes de guerre des François , ou
 leurs plus belles actions militaires de-
 puis le commencement de la monar-
 chie jufqu'à préfent ; fuite de l'Officier
 Partifan. A Paris , chez Delalain , rue

de la Comédie Françoisé ; & la veuve
Duchefne , rue St Jacques ; tomes IV.
& V, *in* 12.

L'Officier Partisan forme les deux premiers volumes de cet ouvrage intéressant ; la suite avec le titre des stratagèmes de guerre des François est présentée sous une forme différente ; l'auteur offre peu de préceptes & beaucoup d'exemples ; c'est dans ces derniers qu'on doit puiser les premiers. Les deux volumes que nous annonçons se lient naturellement au troisième & au sixième qui ont paru il y a quelque tems. Le quatrième continue de traiter de la guerre offensive & défensive ; cette partie de l'art militaire est fort étendue ; les batailles , les différentes espèces de combats en dépendent ; l'auteur n'oublie pas la guerre maritime qu'il fait précéder de quelques observations sur la navigation ; pour montrer comment il faut faire la guerre , il présente l'histoire de celles que la France a faites ; & indique les causes de ses succès & de ses pertes. Les sièges fournissent les détails du cinquième volume , & ils sont traités de la même manière que les précédens. Ce que nous avons dit de cette production , en

parlant des premiers volumes, peut s'appliquer à ceux-ci. M. de Saint-Geniès a su réunir l'instruction & l'agrément; son livre est celui d'un militaire instruit qui donne des leçons de son art; les officiers doivent le lire & le méditer.

Histoire de la dernière guerre, commencée l'an 1756 & finie par la paix d'Hubertsbourg, le 15 Février 1763. A Cologne; & se trouve à Paris, chez Merigot, jeune, quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur, in-8°.

Des événemens aussi recens que ceux de la dernière guerre sont connus de tout le monde; ils ne peuvent exciter la curiosité qu'autant qu'ils sont présentés avec exactitude, avec impartialité, & que l'historien a des connoissances particulières, & qu'il les a puisées dans des sources non suspectes. On ne trouvera pas toujours toutes ces qualités à l'ouvrage que nous annonçons; la préface qui est à la tête ne prévient pas beaucoup en sa faveur; l'auteur commence par des réflexions morales sur les devoirs mutuels qui doivent lier l'homme à l'homme; ces devoirs paroissent avoir leur source dans l'égalité

primitive ; ces vérités ne sont pas neuves, & il y a si long - tems qu'on a dit que les titres de noblesse dispa-roissent en ré-mo-n-tant à Adam, qu'il n'étoit pas nécessaire de le répéter. L'ouvrage est écrit d'un ton un peu différent, c'est une justice qu'il faut rendre à l'auteur ; on peut lui reprocher cependant de n'avoir fait que copier les gazettes, & de n'avoir pas toujours mis assez de choix dans les extraits qu'il en a tirés. On lui saura gré cependant d'avoir rassemblé en corps la plûpart des évé-nemens dont elles ont fait mention dans le tems, & de les avoir présentés souvent avec intérêt.

Almanach dansant, ou positions & attitudes de l'allemande, avec un discours préliminaire sur l'origine & l'utilité de la danse, dédié au beau sexe, par Guillaume, maître de danse, pour l'année 1770, où se trouve un recueil de contredanses & menuets nouveaux. Prix 30 sols en blanc & 36 coloré. A Paris, chez l'auteur, rue des Arcis, maison du commissaire ; & chez Valade, libraire, rue St Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie.

Les amateurs de la danse trouveront de

quoi se satisfaire dans cet almanach; l'auteur y explique de la maniere la plus claire & la plus précise les pas & les enchaînemens de la nouvelle allemande. Il y a joint douze planches en taille-douce qui représentent les principales attitudes de cette danse; il s'est attaché à mettre ses lecteurs en état de se passer de maîtres. A la fin de son ouvrage il y a un recueil de dix contredanses nouvelles & choisies, tant françoises qu'allemandes & quelques menquets des meilleurs auteurs, qui sont gravées avec soin; l'explication des figures de chacune de ces contredanses est prise de la musique. Le discours préliminaire sur l'origine & l'utilité de la danse n'est qu'un extrait de l'histoire générale de cet art, par M. Bonnet; on a eu soin sur tout de recueillir les anecdotes les plus curieuses; mais toutes sont trop connues pour que nous ne nous dispensions pas d'entrer dans des détails.

The stage, the high road to Hell, Being an Essay on the pernicious nature of theatrical entertainments, &c. Le théâtre, grand chemin de l'enfer, essai sur la nature dangereuse des amusemens qu'il présente, in-8°.

L'auteur de cet essai montre beaucoup plus d'humeur que de raison. Le théâtre, selon lui, est l'école du vice & du libertinage, & les écrivains dramatiques & les acteurs sont les corrupteurs des hommes & les instrumens du diable. Pour confirmer son opinion, il allégué que la plupart des drames anglois fournissent une infinité de traits indécens & la morale la plus dangereuse. Dans la tragédie d'Hamlet, le héros est représenté déterminé à tuer son oncle pour venger le meurtre de son pere, résolution contraire aux préceptes de la religion qui ordonne le pardon des injures. Dans Venise sauvée on présente, comme-héroïque & glorieux, l'horrible dessein de mettre le feu à une ville & d'en massacrer tous les habitans. Dans l'Orpheline, la scène où Polydore se glisse dans la chambre de Monimie, & quelques autres qui suivent, sont de la plus grande indécence. Il n'y a rien qui soit plus obscène, ajoute l'auteur, que le recit que fait Lothario de la maniere dont il a triomphé de la vertu de Caliste. Dans la tragédie de Jeanne Shore, la prostituée, fait l'apologie de sa mauvaise conduite en des termes qui semblent choisis avec soin pour encourager les femmes dans le

vice. La plûpart de ces exemples sont vrais, mais l'auteur ne les envisage pas tous du côté naturel ; les conjurés qui veulent mettre Venise à feu & à sang, sont découverts & punis ; Lothario reçoit le châtiment dû à son crime. La mort de l'oncle d'Hamlet prouve que la justice divine venge tôt ou tard l'innocence, & que les forfaits les plus secrets ne le sont point devant l'œil qui voit tout. L'auteur poursuit son examen. Les comédies angloises lui fournissent de nouveaux exemples plus forts & plus vrais que les précédens ; la décence & les mœurs n'y sont pas toujours respectées ; on y trouve des hardiesses condamnables & des maximes impies ; il cite encore en preuve la vie déréglée de plusieurs écrivains dramatiques. Son ouvrage est généralement bien écrit.

An account of the manners and customs of Italy, with observations on the mistakes of some Travellers, with regard to that Contry. Exposition des mœurs & des usages de l'Italie, avec des observations sur les erreurs de quelques voyageurs relativement à ce pays ; par M. Joseph Baretti, in 8°. 2 vol.

La plûpart des voyages d'Italie, publiés en Angleterre, n'offrent que des satyres; M. Baretti, dans l'ouvrage que nous annonçons, a voulu justifier son pays & détromper les Anglois. Quoiqu'il annonce qu'il veut relever les erreurs de quelques voyageurs, il semble se borner à un seul, M. Sharp, écrivain estimable à bien des égards, mais égaré quelquefois par les préjugés propres à sa nation. « Quoique » M. Sharp se soit trompé souvent, dit » M. Baretti, il faut cependant lui rendre » cette justice; par-tout il montre un bon » naturel, un cœur humain & sensible. » Parcourt-il un désert, il se rappelle qu'il » étoit autrefois célèbre par sa fertilité, » par sa population, & il s'attendrit. Il » ne peut voir sans compassion des prêtres très- riches & très-gras au milieu » d'un peuple pauvre & maigre. Il soupire » en considérant le tombeau de Galilée; » le souvenir des inquiétudes que l'inquisition donna à ce grand homme lui arrache des larmes, &c. Mais que devient ce bon naturel quand il parle de Lorette, qu'il s'étend avec complaisance sur la facilité qu'auroient les Barbares à en piller le trésor, qu'il lui échappe, pour ainsi dire, un vœu en faveur des pirates,

» qu'il trace d'une manière si détaillée la
 » route qu'ils devroient prendre pour ve-
 » nir à Lorette, & la leur montre en quel-
 » que sorte. » M. Baretti s'égaie sur ce
 sujet ; il fait voir qu'une pareille entre-
 prise ne seroit pas si facile, & montre que
 M. Sharp n'est pas le premier qui en ait
 parlé ; plusieurs voyageurs Protestans, &
 M. Addison lui-même, avoient formé
 le même souhait. La superstition des Ita-
 liens, ajoute notre auteur, donne-t-elle
 aux autres nations le droit d'envahir leur
 pays, de ravir leurs biens & de faire cou-
 ler leur sang ?

La religion, les mœurs, les usages de
 l'Italie ont presque toujours été mal pré-
 sentés par les Ecrivains Anglois. Les dé-
 tails dans lesquels on entre à ce sujet sont
 tous précis, intéressans, & lavent les Ita-
 liens des reproches calomnieux qu'on leur
 fait. M. Baretti n'oublie pas de rappeler
 que le feu Pape Benoît XIV offrit d'a-
 bolir toutes les fêtes de l'année à l'excepti-
 on du dimanche ; cette offre, après de
 longues contestations, fut refusée par tous
 les princes de cette contrée.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans tous
 ses détails ; nous nous arrêterons à ce qu'il
 dit du théâtre de l'Italie ; il en présente

une histoire suivie, qui mérite d'être connue. Les deux premières pièces régulières qui parurent en Italie après la renaissance des lettres furent la *Cassandre* du cardinal Bibiena & la *Sophonisbe* de Trifin. Le plaisir que donnerent ces deux productions & plusieurs autres, écrites dans le même tems, dût être bien général, puisque dans la bibliothèque léguée il y a quelques années aux Dominicains de Venise par Apostolo - Zeno, il y a environ quatre mille ouvrages de cette espèce, tous composés dans l'espace d'un siècle, & connus en Italie sous le titre général de *commedie antiche*, quoique ce soit des comédies, des tragédies & des tragi-comédies. M. Baretti en a lu plusieurs dans sa jeunesse; elles sont encore admirées dans les écoles parce qu'elles ont été scrupuleusement modelées sur les tragédies de Sophocle & d'Euripide, & sur les comédies de Terence & de Plaute; mais il n'est point étonné du mépris dans lequel elles sont tombées vers le commencement du siècle dernier.

Les Italiens chercherent des amusemens plus vifs; il s'établit aussi - tôt une autre espèce de drame plus conforme à leur caractère & à leurs usages; les acteurs jouent

rent en masque. Pour distinguer ces pièces de celles qu'on appeloit *comédie antiche*, on les nomma *comédie dell'arte*. Riccoboni a prouvé que les acteurs masqués n'étoient pas une invention moderne, & qu'ils viennent des *Antellanes* de Rome, qui ont conservé leur droit de plaire aux Italiens de génération en générations, à travers les siècles de barbarie. Dans plusieurs endroits ils étoient préférés aux Bibiena, aux Triffin & à leurs imitateurs, dans le tems même qu'ils réunissoient l'admiration générale.

Chacun de ces personnages masqués, dans les comédies de l'art, avoit originairement pour but de représenter le caractère de quelque ville ou de quelque canton particulier. Ainsi *Pantalon* étoit un marchand Vénitien; le *Docteur*, un médecin Boulonnois; *Spaviento*, un faux brave Napolitain; *Polichinelle*, un plaisant de la Pouille; *Gianguirto* & *Covielle*, deux payfans de la Calabre; *Gelsomino*, un petit-maître Romain; *Beltrame*, un sot de Milan; *Brighelle*, un Ferrarois, & *Arlequin*, un valet balourd de Bergame. Chacun de ces acteurs avoit son habit, son masque particulier, & parloit le dialecte de son pays. Il devoit y avoir au

146 MERCURE DE FRANCE.

moins quatre de ces personnages dans une comédie de l'art ; les amoureux , les amoureuses , les soubrettes jouoient sans masques , & parloient tous Toscan ou Romain. On a imprimé très-peu de comédies de cette espèce, parce qu'elles ont été rarement écrites. On en traçoit seulement le canevas , c'est-à-dire , la marche des scènes & leur sujet ; le comédien Flaminio Scala en publia cinquante de son invention en 1611. M. Baretti , qui en a parcouru quelques-unes , croit qu'elles ne pourroient être représentées que par des acteurs très-exercés à faire leurs rôles en les jouant ; en effet le plaisir que peuvent donner ces comédies dépend entièrement d'eux ; il y a peu d'acteurs en état de réussir ; le Pantalon & l'Arlequin de la comédie italienne à Paris sont tous deux supérieurs en leur genre , & M. Baretti observe que ce n'est que dans de grandes villes qu'on peut espérer d'en trouver de pareils. Pour suppléer à la médiocrité des acteurs , les Italiens introduisirent la musique sur leur théâtre au commencement du siècle dernier. Dès-lors ils eurent des opéras sérieux & burlesques. Des premiers auteurs qui écrivirent en ce genre , peu ont échappé à l'oubli , & aucun ne mérit-

toit que son nom fût conservé ; Zeno & Métastase sont les seuls qui ayent été dignes de cet honneur..

Zeno trouva l'opéra imparfait & grossier ; il le soumit aux règles d'Aristote ; il connoissoit les anciens , il s'efforça de lui faire prendre la majesté des pièces grecques ; il tâcha par ses duo , ses trio , ses chœurs , d'imiter les strophes , les antistrophes & les épodes. Ce poëte brille sur-tout par l'invention , le naturel , les caractères ; mais son style est inégal , sans chaleur & sans élégance ; malgré cela ses drames trouvent des lecteurs , parce qu'ils intéressent , mais il y a peu de musiciens qui veuillent les mettre en musique. Traduits dans une autre langue , ils feroient peut-être plus de plaisir que ceux de Métastase ; les beautés du fond paroîtroient seules , on ne seroit point dégoûté par son style ; & le style en général fait le principal mérite de Métastase. Ses vers semblent faits pour la musique ; ils sont si harmonieux que le musicien a peu de travail ; *C'est peut être à lui seul ,* ajoute M. Baretti , *que la musique italienne doit sa prééminence sur celle des autres nations.* Quant aux opéras comiques , c'est un ramas d'absurdités ; on

fait en Italie comme en France ; on va écouter les airs , on ne songe pas aux paroles.

Les comédies de l'art, les opéras sérieux & bouffons ne furent pas les seuls drames qu'on substitua aux comédies anciennes ; on en inventa deux autres espèces , les comédies pastorales & les comédies rustiques. On trouve encore une centaine d'ouvrages du premier genre dans les bibliothèques des curieux. Les jeunes gens lisent l'*Aminte* , le *Pastor fido* , la *Filli di Sciro* & l'*Alcée* ; mais les gens de goût & les critiques ne les estiment plus autant qu'on le faisoit autrefois ; ce sont des mœurs imaginaires, des concetti puériles, des sentimens peu vrais , peu naturels, de l'esprit & des tours épigrammatiques. Le goût des pastorales est tellement éteint dans l'Italie , que le nom de Politien n'a pu sauver son *Alphée* d'un mépris total , & les sçavans eux-mêmes savent à peine que cet ouvrage existe. Quant aux comédies rustiques on n'en a qu'un petit nombre , & une seule , la *Tancia* , est encore lue par les gens de lettres ; elle est de Michel-Ange Bonarrotti , neveu du célèbre Michel-Ange ; c'est un drame régulier & en vers ; les personnages sont des paysans

Florentins; on y trouve des mœurs vraies, de la correction & de la clarté.

Lorsque les tragiques François furent connus dans l'Italie, & sur-tout Corneille & Racine, quelques écrivains donnerent à leur nation des pièces dans le genre de celles de ces grands hommes; telles sont la Mérope du marquis Scipion Maffey, l'Electre du comte Gasparo Gozzi, &c. Presque toutes les tragédies de Corneille, Racine, Crébillon & Voltaire, traduites en vers blancs, ont été représentées depuis peu de tems en Italie, mais la nation n'est pas en état de les goûter; elle ignore encore le plaisir de pleurer, & elle auroit gardé une fidélité inviolable à Pantalón, à Big-helle & à Arlequin, si Goldoni & Chiari n'avoient paru il y a dix - huit ou vingt ans. M. Baretti donne une idée de ces deux auteurs comiques; on voit avec peine l'amertume & la dureté de sa critique sur le célèbre Goldoni; il va jusqu'à lui refuser tout mérite. Il oublie sa fécondité surprenante, sa gaieté; le seul article où il peut avoir raison est celui du langage; il est certain que M. Goldoni a mêlé la plupart des dialectes, qu'il a *toscanisé*, si l'on peut s'exprimer ainsi, plusieurs mots vénitiens. Notre auteur ne traite pas mieux

Chiari, qu'il met beaucoup au-dessus de M. Goldoni. Nous ne nous arrêterons pas sur cet endroit de son ouvrage, où il semble avoir mis souvent l'humeur à la place des raisons. Il réserve tous ses éloges pour un autre auteur comique que nous ne connoissons point, qui a fait douze pièces qui ne sont pas imprimées, & dont il vante le mérite. Cet écrivain est Carlo Gozzi, frere cadet du comte Gasparo Gozzi. On raconte ainsi la maniere dont il fut entraîné à composer des comédies. Il se trouva un jour avec M. Goldoni dans la boutique d'un libraire. Leur conversation tomba sur l'art de la comédie; tous deux l'envisageoient différemment; M. Goldoni lui dit enfin qu'il étoit aisé de critiquer un ouvrage de cette espèce, mais qu'il étoit difficile d'en faire un. Point du tout, répliqua Gozzi, il est très-facile d'en faire qui plaisent aux Vénitiens, & si je voulois m'en donner la peine, j'en ferois un des *trois Oranges*, où je suis sûr qu'on verroit courir toute la ville.

Les trois Oranges sont un conte dont les nourrices Vénitiennes amusent les enfans depuis un tems immémorial. M. Gozzi fut pris au mot; il soutint la gageure; la pièce fut faite, & elle eut le

J A N V I E R. 1770. 151
plus grand succès; encouragé par cet essai
il écrivit onze nouvelles comédies; M.
Baretti prétend qu'il éclipsa ses deux con-
currens, & les força de lui abandonner la
carrière. Ce qu'il dit de Goldoni annonce
trop de partialité pour que nous puissions
nous en rapporter à son jugement au sujet
de Gozzi; ce sont les ouvrages de celui-
ci qui doivent décider s'il mérite ou non
ces éloges, & on ne pourra prononcer
que lorsqu'ils seront imprimés. La pro-
duction de M. Baretti est intéressante,
elle se fait lire avec plaisir; mais il faut
se précautionner contre ses décisions. Elle
a sur-tout le mérite du style, &, au ju-
gement des Anglois, il est le premier
étranger qui ait écrit dans leur langue
avec autant de pureté, de force & d'élé-
gance.



A C A D É M I E S.

I.

D I J O N.

L'ACADÉMIE des sciences, arts & belles-lettres de Dijon, a proposé pour sujet de son prix pour l'année 1771, *de déterminer l'action des acides sur les huiles, le mécanisme de leur combinaison & la nature des différens composés savonneux qui en résultent.*

L'académie invite les auteurs à indiquer dans les trois regnes les productions naturelles les plus simples qui participent de l'état savonneux acide, à essayer en ce genre de nouvelles compositions, à expliquer leurs propriétés générales & leurs caracteres particuliers, & à ne présenter leur théorie qu'appuyée de l'observation & de l'expérience.

Ceux qui voudront être admis au concours, ne se feront connoître ni directement ni indirectement; ils mettront une devise, par forme d'épigraphe, à la tête de leur ouvrage, & ils écriront la même

J. A N V I E R. 1770. 153
devise dans un billet cacheté dans lequel ils auront inscrit leur nom.

Les mémoires seront adressés, francs de port, à M. Maret, docteur en médecine, secrétaire perpétuel de l'académie, rue St Jean à Dijon, qui les recevra jusqu'au premier Avril 1771 inclusivement.

Ce prix, fondé par M. le marquis du Terrail, consiste en une médaille d'or, portant, d'un côté, l'empreinte du nom & des armes de feu M. POUFFIER, fondateur de l'académie; & de l'autre, la devise de la compagnie.

I I.

Ecole Vétérinaire.

Le concours des élèves de l'Ecole royale vétérinaire s'est fait le 28 du mois dernier; M. Bertin, ministre & secrétaire d'état, y assista; les élèves, qui y furent admis, traiteront des médicamens internes dans ce qu'ils sont, dans leurs effets sensibles sur les animaux, dans ce qu'ils offrent de nuisible ou d'avantageux, selon le choix & l'application qu'on peut en faire, dans les divers mélanges que suggèrent l'art, & sur-tout une pratique

G v

éclairée. Les noms des élèves sont MM. Simon, d'Hirzenghen en Alsace; Becquemie de la province du Bourbonnois; Perret, de celle du Mans, élève entretenu par M. le comte de la Suze; Genson, entretenu par l'Ecole royale militaire; Gengon, par M. Poullier de Perigny; Lamaniere, Garnier, Maillard, par la généralité d'Amiens; Lacueille du Périgord, par M. l'abbé Berrin, conseiller d'état; Bruyere, par la généralité de Dombes; Cambray, par la ville de Valenciennes; Chauffour, par la généralité de Limoges, & Plantier, de la légion de Lorraine, l'un des élèves militaires des casernes établies sous Charenton. Les Srs Simon, Chauffour, Becquemie, Perret & Genson ont obtenu le prix qui a été adjugé par la voie du sort au Sr Perret. L'*accessit* a été accordé aux Sieurs Lacueille, Cambray, Maillard, Plantier & Genson.



S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'OPÉRA continue toujours les mardis & vendredis les représentations de Dardanus, & les dimanches & jeudis celles des fragmens, composés de la Provençale, Anacréon & Psyché; en attendant l'ouverture du nouveau théâtre, qui se fera le 16 Janvier, par Zoroastre, tragédie en cinq actes, paroles de Cahusac, musique de Rameau, dont on parlera dans le Mercure suivant, ainsi que de la nouvelle salle construite par M. Moreau, architecte de la ville.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a donné sur ce théâtre, le premier Janvier de cette année, une représentation de l'*Electre* de M. de Crébillon, qui n'avoit pas été jouée depuis huit ans, c'est-à-dire, à-peu-près depuis le tems où l'*Oreste* de M. de Voltaire, chef-

G vj

d'œuvre méconnu dans sa naissance , reparut avec tant d'éclat & prit sa place à côté de Mérope & d'Œdipe , sujets qui , comme Oreste , sont consacrés dans l'antiquité , & dans lesquels l'auteur moderne a surpassé ses originaux pour l'éloquence dramatique & l'art théâtral. La supériorité d'Oreste n'a pourtant pas empêché qu'on ne rendît justice aux beautés tragiques répandues dans l'Electre de M. de Crébillon , & qui font regretter qu'un homme de ce génie ait cru , comme on le voit par sa préface , qu'un sujet aussi intéressant par lui-même avoit besoin sur notre théâtre d'une intrigue romanesque , tandis que M. de Voltaire a tout tiré des sentimens de la nature & des ressources de son ame.

On prépare sur la scène françoise un drame de M. de Beaumarchais , & une petite comédie , en un acte , de M. de Champfort , intitulée : *les Esclaves de Smyrne*.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont été contrainsts , par l'indisposition d'une actrice ,

de
fi
rue
dir
rem
cou
très
qu'el
que
rend
Trial.
Les
remet
des Fe
M. Ph
9 de c
d'un g
drons
Si c
il ne
Rosalie
l'Opéra
celui-c
que le
mérité
Lauret
encore
du mo
& dans

de suspendre les représentations de la Rosière de Salenci, dans laquelle Mde Larnette & M. Clairval se faisoient applaudir par la vérité de leur jeu; M. Caillot remplissoit celui de Régisseur avec beaucoup de gaieté, & Mlle Beaupré s'étoit très-bien asservie à celui d'innocente qu'elle y jouoit; les autres rôles, quoique moins importants, étoient fort bien rendus par Mesdames Favart, Berard & Trial.

Les mêmes Comédiens se disposent à remettre incessamment la nouvelle École des Femmes, embellie de la musique de M. Philidor. Ils ont aussi donné le mardi 9 de ce mois une pièce Italienne, ornée d'un grand spectacle & dont nous rendrons compte dans le prochain volume.

Si ce théâtre est fertile en nouveautés il ne l'est pas moins en débuts; Mlle Rosaline, tant applaudie sur le théâtre de l'Opéra comique, est venue recevoir sur celui-ci des preuves de l'ancienne amitié que le Public eut pour elle & qu'elle a méritée dans les rôles d'Annette & de Laurette. Le Sr Fargès, qui n'avoit point encore paru sur le théâtre, a débuté le 27 du mois de Décembre dans *la Clachette* & dans *Isabelle & Gertrude*, pièces mêlées

158 MERCURE DE FRANCE.

d'ariettes. Il a rempli avec succès les rôles d'amoureux dans ces deux pièces. On a applaudi en lui un Acteur qui a la pratique du théâtre, & qui peut faire valoir ses rôles par l'agrément de sa figure & l'élégance de sa taille ; son jeu est facile & varié ; sa voix légère & qu'il conduit avec goût est très-propre pour l'ariette ; il met dans son chant le degré de sensibilité qu'exige la musique imitative & théâtrale. Le Sr Tessier a aussi débuté dans *Le Sorcier* par le rôle de Julien ; cet Acteur qui vient de Rouen y retourne incessamment pour y former une voix plus forte qu'agréable & un jeu plus brusqué que réfléchi , afin de pouvoir par la suite se rendre utile au théâtre auquel il paroît se destiner.

ÉCOLES GRATUITES DE DESSIN.

Tout le monde connoît cet établissement utile que lon doit à M. de Sartine, Conseiller d'Erat & Lieutenant-Général de Police. Les personnes les plus distinguées , les corps & communautés , les particuliers , amis du bien public , se sont empressés de concourir à cette œuvre pa-

triotique par leurs contributions, & c'est avec le plus grand plaisir qu'on voit l'émulation qui règne dans ces Ecoles, & les sujets distingués qui en sortent pour exercer les arts utiles.

Le mercredi 27 décembre on fit au Château des Tuileries la distribution solennelle des maîtrises & des prix qu'on donne aux Ecoliers qui se sont le plus distingués; l'assemblée fut très-nombreuse & se tint dans la galerie de la Reine dont les murailles étoient couvertes des ouvrages des Elèves. Le Sr Bachelier, Directeur, fit un discours analogue aux circonstances & que l'on verra ici avec plaisir. Les spectateurs touchés de voir ce nombre prodigieux de jeunes gens destinés à la culture des arts, & qui trouvent dans cette Ecole des ressources que leurs parens n'auroient pu leur procurer, furent attendris jusqu'aux larmes lorsque ces enfans de la patrie témoignèrent par des acclamations réitérées leur reconnoissance à M. de Sartine leur bienfaiteur, qui embrassa, avec l'humanité qui le distingue, les Elèves couronnés en leur donnant à chacun des leçons & des éloges plus flatteurs & plus encourageans que les prix qu'ils avoient mérités.

Une circonstance qu'il n'est pas inutile de rapporter, c'est que cet établissement utile va être imité par les Nations voisines, & il est déjà arrivé des lettres d'Espagne pour demander les statuts de ces Ecoles qu'on veut y former.

*DISCOURS prononcé par le Sieur
Bachelier, Directeur.*

MESSEIERS,

Si quelque spectacle est digne d'intéresser les cœurs sensibles, c'est celui que le patriotisme offre aujourd'hui à vos yeux dans ce lieu auguste; vous n'avez certainement pas oublié, Messieurs, avec quels transports de joie & de reconnoissance vous vîtes l'année dernière la même distribution de prix échauffer, attendrir, émouvoir les cœurs de tous ceux qui en furent les témoins ou les objets. Les prix qui se délivrent à la fin de chaque quartier, les grands prix annuels, la distribution des apprentissages & des maîtrises, sont autant de véhicules qui doivent vous conduire par degrés à remplir dignement la profession à laquelle chacun de vous se destine. Un Roi, l'amour & de

pere de ses sujets; les Princes de son sang, comme lui protecteurs de la jeunesse laborieuse; tous les ordres & toutes les classes des citoyens ont concouru, Messieurs, au soutien de cet établissement.

Les noms de vos bienfaiteurs doivent vous être assez chers pour rester toujours gravés dans votre mémoire; vous les rappeler, ce seroit vous accuser d'ingratitude. Tous les corps & communautés ont aussi contribué à votre avancement; je dis tous, parce que ceux qui ne l'ont pas encore fait, en ont formé le dessein; & leur nombre se réduit à si peu que j'aime mieux leur faire partager le tribut de votre reconnoissance que de paroître douter de leur zèle.

Le Magistrat, sous les auspices duquel cette Ecole s'est ouverte; vous donne encore, Messieurs, une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il prend à vos progrès. Il a mis au nombre de ses plus intéressantes occupations, le plaisir de couronner lui-même ceux que leurs talens ont distingués; sa présence doit vous être doublement chère, en ce qu'elle est un gage & de sa faveur particulière, & de la protection que Sa Majesté veut bien accorder à cet établissement.

Je m'étendrois davantage sur les obligations que vous lui avez , si sa modestie ne m'imposoit silence , & si la voix publique ne faisoit mieux que moi l'éloge de sa vigilance patriotique & de son amour pour les arts.

Quel plaisir pour moi, Messieurs, de voir d'un côté tous les bienfaiteurs de l'Ecole réunis dans ce jour solennel , & de l'autre des cœurs pénétrés de la plus vive reconnoissance : quel bonheur ce doit être pour vous de vous souvenir à jamais que les premières années de votre vie ont été honorées des regards du meilleur & du plus chéri de tous les Rois.

A R T S.

S C U L P T U R E.

LA renommée a déjà annoncé le tribut immortel que Catherine II , Impératrice des Russies , veut payer à la mémoire du fondateur de ce vaste Empire , Pierre I. Sa Statue Equestre va être élevée au milieu de la Ville de Saint Pétersbourg , dont il est le Créateur. C'est M. Falconnet,

Sculpteur du roi de France, qui est chargé de ce beau monument. La description qu'un citoyen instruit & éclairé de Saint Pétersbourg, en donne dans une de ses lettres, peut nous faire juger du mérite de cet important ouvrage. Sa base est un roc escarpé, qu'à l'aide d'un vigoureux coursier, le Héros franchit avec la dernière intrépidité. On voit sous les pieds de ce coursier un serpent à demi écrasé. Déjà & presque à la cime du rocher Pierre I, d'un air aussi serein que tranquille, étend sa main paternelle sur son peuple, unique objet de ses vœux & de ses travaux. L'action du courageux animal qui le porte & que rien n'arrête, l'agitation du serpent écrasé, répandent en quelque sorte le mouvement sur cette composition poétique. Le roc & le serpent désignent les difficultés que Pierre le Grand a surmontées; l'action de son coursier, la promptitude avec laquelle il les a vaincues; l'extension de sa main sur son peuple, sa bienfaisance envers lui. L'air calme du Héros semble encore indiquer sa constance, au milieu des opérations les plus pénibles, ainsi que sa fermeté dans les plus grands dangers. Pour dernier trait, ce rocher qui est coupé

devant lui annonce à la postérité que ce grand homme n'a pu aller plus loin, qu'il n'a point déchu de sa gloire, & qu'au milieu de ses travaux le destin a terminé sa carrière. Cette poésie est simple ; elle est en même tems juste , sublime & précise.

G R A V U R E.

I.

Saint Grégoire fait des prières publiques ;
 c'est le sujet de la troisième estampe de la vie de S. Grégoire le Grand, annoncée dans le premier Mercure de ce mois ; on la distribue à Paris chez Lacombe Libraire, rue Christine, & chez Vernet le jeune, marchand d'estampes, Quai des Augustins ; prix 6 liv.

CETTE nouvelle estampe est dédiée à Monseigneur Léopold Charles de Choiseul, Archevêque de Cambrai, Prince du S. Empire, Comte du Cambresis, Abbé de l'Abbaye Royale de S. Arnould,

Prieur Commendataire du Prieuré de Reuil. L'habile Peintre, M. Vanloo, a représenté Saint Grégoire à la tête du Clergé de Rome, qui fait une procession générale, pour obtenir du Tout-Puissant, la cessation de la peste qui affligeoit la Ville. On reconnoît aisément ce Saint à la beauté de son caractère de tête, & à la noblesse de son attitude. Ses prières semblent déjà être exaucées en faveur d'une personne malade, que le Peintre a placée sur le devant de son tableau :

*Mors, pestisque soror, donec bacchantur in urbe ;
Ecce chorus supplex, divo duce, monstra repellit.*

« Quand la peste & la mort exercent leur fureur,
» Ce juste, par ses vœux, fléchit le ciel vengeur. »

Cette estampe a été gravée par M. Voyez l'ainé, qui a très-bien rendu le *faire* du grand maître qu'il copioit. On reconnoît dans sa gravure le moëlleux du pinceau du célèbre Vanloo, & le soin qu'il prenoit de bien arrondir les objets, & de les éclairer par des accidens de lumière, doux, agréables, amis de l'œil, & plus capables de plaire que d'étonner.

I I.

L'orage impétueux, estampe d'environ 17 pouces de large, sur 13 & demi de haut, gravée d'après le tableau original de M. Vernet, Peintre du Roi, par Mlle R. Bertrand; prix 2 liv. 8 sols. A Paris, chez l'Auteur, Place des Trois Maries, chez le Chapelier, & chez Joulain, Marchand d'Estampes, Quai de la Mégisserie.

Cette nouvelle estampe de Mademoiselle Bertrand, peut servir de pendant à celle qu'elle a publiée précédemment & qui est intitulée, *les Pêcheurs à la ligne*. Celle-ci présente une mer calme, celle que nous annonçons est une mer agitée. Des vaisseaux sont prêts à périr; des hommes se fiant aux foibles débris de leurs barques, font les derniers efforts pour gagner le rivage. Les secours qu'on s'empresse de leur rendre augmentent encore l'intérêt que l'on doit prendre, à cette scène. Mlle Bertrand l'a rendue avec intelligence; cette Artiste s'est efforcée de faire passer dans sa gravure les grands effets du tableau.

I I I.

Combat des deux sexes, estampe allégorique. A Paris, chez Maillard, marchand d'estampes, rue St Jacques, aux armes de Bourgogne, près la rue des Mathurins. Prix 3 liv.

Il y a, au bas de l'estampe, une explication étendue qui donne le détail de ce combat allégorique, où les deux sexes se disputent la supériorité du mérite.

V.

Gravure dans la maniere du pastel.

Nous avons annoncé plusieurs fois le nouveau genre de gravure du Sr Bonnet, avec lequel il imite les dessins aux crayons rehaussés de blanc & les tableaux au pastel. Cet artiste vient de faire paroître dans ce dernier genre le portrait en médaillon de Mde la Comtesse du Barry, que les arts s'empressent de reconnoître pour leur protectrice. Ce portrait peut être regardé comme une miniature dans le genre du pastel, genre si difficile pour l'exécution, sur-tout dans les morceaux

que l'on veut réduire en petit. Il se distribue à Paris, chez l'auteur, rue Galande place Maubert, vis-à-vis la rue du Fouare. Prix 3 liv.

G É O G R A P H I E.

I.

Carte du diocèse de Lyon, divisé par ses vingt archiprêtres. A Lyon, chez la Veuve Daudet & le Sr Joubert, marchands d'estampes, grande rue Merciere; & à Paris, chez Lattré, graveur, rue St Jacques, vis-à-vis la fontaine St Severin, à la ville de Bordeaux. Prix 4 liv.

CETTE carte, dressée par le Sr Joubert fils, & dirigée par M. l'abbé Berlié, est recommandable par l'exactitude qui y règne, par la netteté de l'exécution, le bon goût des ornemens & les objets utiles dont elle est enrichie. Les deux côtés de cette carte offrent par ordre alphabétique l'état des archiprêtres; on y a joint la liste des collateurs de toutes les cures du diocèse, le nombre de ses paroisses, les diverses

J A N V I E R. 1770. 169
verses provinces où il s'étend, les généralités qui y ont leur ressort, & un état ecclésiastique de la ville de Lyon en particulier. Cette carte est dédiée à Mgr Auroine de Malvin de Montazet, archevêque & comte de Lyon, primat de France.

I I.

Sixième feuille de la carte de Normandie, en seize feuilles. A Paris, chez Denis, rue St Jacques, vis-à-vis le collège de Louis le Grand.

Cette nouvelle feuille contient les villes de Fécamp, de St Vallery, les bourgs de Cassy, Valmont, Ourville, Grainville, Vittefleur, Urcelles, Fontaine-le-Dun, Basqueville, Anglesqueville, Lindebœuf, St Laurent, Bouretout, Dondeville, &c.



M U S I Q U E.

Troisième recueil, contenant quatre ariettes & deux duo pour les dessus ou hautes-contras, avec grande symphonie, par M. Lejay ; prix, 7 liv. 4 sols.

Le tableau parlant, comédie-parade, en un acte, en vers, dédié à Mgr le duc de Choiseul, mis en musique par M. Gretry ; prix, 15 liv.

Trois quatuors pour le clavecin, flûte, violon & basse, par Giuseppe Baur, œuvre 11^e ; prix, 7 liv. 4 s. à Paris, au bureau d'abonnement musical, cour de l'ancien grand cerf, rue S. Denis S. Sauveur, & aux adresses ordinaires de musique.

Six sonates à solo pour la harpe, par Philippe-Giacomo Mayer, opéra 4 ; prix, 7 liv. 4 s. à Paris, chez Cousineau, luthier & marchand de musique, rue des Poulies, vis-à-vis le Louvre & aux adresses ordinaires.

Sinfonie à due violino, due flauto, alto-viola, col basso & cors, *ad libitum*, del signor Roze. Œuvre 2^e; prix, 2 liv. 8 s. à Paris, chez l'éditeur, rue des fossés de M. le Prince, vis-à-vis le riche laboureur & aux adresses ordinaires.

Deux sonates en quatuor pour le clavecin, deux violons & basse, dédiées à Madame Barret de Turpeaux, & composées par L. J. de S. Amans; prix, 4 liv. 16 s. à Paris, chez l'auteur, rue du chanfre, maison du café militaire & aux adresses ordinaires de musique.

Six duo pour deux violons ou deux mandolines, composés dans le goût Italien, par Jean Fouquet, maître de mandoline; prix 6 l. à Paris, chez l'auteur, au café des menus plaisirs du Roi, rue S. Honoré, Lacombe, libraire, rue Christine & aux adresses ordinaires.

Sixieme livre *des amusemens du Parnasse*, contenant la marche des gardes-françoises & celle des gardes-suísses, avec

H ij

des ariettes choisies, accommodées pour le clavecin, par M. Corrette; prix 4 liv. le premier livre contient une méthode courte & facile pour cet instrument; il est du même prix. A Paris, aux adresses ordinaires de musique.

*Suite des conseils d'un Pere à son Fils,
sur la musique.*

Des Modulations.

Commencer un morceau par un ton, avoir pour but la *dominante*, pour y fixer un repos, c'est moduler. De cette *dominante*, aller à la *médiane*, de là parcourir d'autres modulations, & ensuite, pour terminer son morceau, revenir au premier ton, c'est moduler. Plus ils sont étendus, ainsi que les symphonies, les concertos, les chœurs, &c. plus ils doivent avoir de modulations. Par la même raison, ceux qui sont plus courts doivent en avoir moins. Pour tout ce qui est chant, les plus simples, les plus douces & les plus insensibles, sont celles qu'il faut toujours préférer. Il ne faut se servir des modulations dures & des transitions extraordinaires, que dans le genre d'un carac-

tere m
ais de
dans les
geance. R
modulation
Lorsqu'elles
tout bien
forte qu'elles
l'ame la terre
merveilleux e
rapport du ton
Plus la modu
semble que la
de la pensée.
détail, qu'une l
modulation per
qu'il est possible
d'intéressantes,
nous affectent,
contribuent au
vrages.

Remarquez la
jeux, lorsqu'ils
sol, ré, la, mi,
viennent successive
brillans. Ainsi que

tere violent; tels que les invocations, les airs de furie, les chœurs de démons, ou dans les sentimens de fureur & de vengeance. Rien n'est si élégant que certaines modulations éloignées du ton primordial. Lorsqu'elles sont bien ménagées & surtout bien amenées, leur valeur est si forte qu'elles portent quelquefois dans l'ame la terreur ou l'attendrissement. Ce merveilleux effet consiste dans le parfait rapport du ton, au sentiment des paroles. Plus la modulation est heureuse, plus il semble que la musique peint la couleur de la pensée. On peut présumer par ce détail, qu'une bonne musique n'est qu'une modulation perpétuelle. Il faut, le plus qu'il est possible, en imaginer de neuves, d'intéressantes, d'ingénieuses, puisqu'elles nous affectent, nous attachent & qu'elles contribuent au succès de tous les ouvrages.

Des Tons.

Remarquez la gradation des tons majeurs, lorsqu'ils montent par quinte *ut, sol, ré, la, mi, si, fa*. Comme ils deviennent successivement plus clairs & plus brillans. Ainsi que les tons mineurs quand

H iij

ils descendent par quinte , *la, ré, sol, ut, fa, sib, mib, lab*, sont par l'effet contraire plus sombres & plus tristes. Il faut choisir de ces différens tons celui qui est le plus propre à exprimer le sentiment qu'exigent les paroles.

Comme il y a peu d'auteurs qui fassent ces réflexions, aussi y a-t-il peu de morceaux de musique vocale où les tons soient fidèlement observés. Evitez ce défaut, qui prouve au connoisseur le manque de sçavoir, la négligence ou le peu de discernement. Songez, mon fils, qu'il n'est pas permis de s'y tromper.

Du Composé.

Le composé tient le milieu entre le genre sublime & le simple, ou pour mieux dire, il participe des deux. C'est un mélange de phrases inégales, dont les unes sont fortes & les autres foibles. Quoiqu'il ait son mérite, il plaît moins que les autres par l'inégalité de deux genres dont il est émané. Il a lieu dans tous les sentimens où le cœur indéterminé ressent à la fois la tendresse & la fureur. Il est rare qu'on puisse l'employer autrement, sans risquer l'ennui toujours

inséparable de tout ce qui ne peint pas le vrai. Un compositeur qui n'auroit que ce genre, ne produiroit pas un bon ouvrage. Les chants ne feroient que grimacer. L'harmonie, tantôt bruyante & tantôt décharnée, feroit des contrastes défectueux. La monotonie perpétuelle s'ensuivroit; les airs de violons & les accompagnemens forts & foibles ne peindroient rien. L'expression (cette partie si nécessaire) y seroit totalement absorbée; enfin; le tout paroîtroit mauvais, quoiqu'il y eût quantité de bonnes choses. C'est ainsi que plusieurs auteurs, n'ayant qu'une manière dans laquelle ils ne se sont pas perfectionnés, faute de réfléchir sur leurs talens, faute d'une étude particulière des genres, entreprennent des ouvrages dont ils ne sont point capables, & dont la chute leur prouve la médiocrité de leurs forces.



HOGARTH , peintre comique , Anglois.

GUILLAUME Hogarth , naquit à Londres en 1698 dans la Paroisse de Saint Barthelemy. Peu de tems après la mort de son pere , il entra en apprentissage chez un graveur en argenterie ; il choisit vraisemblablement cette profession parce qu'elle exige une légère connoissance du dessin. Son génie le portoit particulièrement à cet art ; il y fit quelques progrès pendant le tems qu'il demeura chez ce graveur ; renonçant ensuite à toute autre occupation , il s'y livra entièrement & avec tant de succès , qu'il y devint maître en peu de tems sans le secours de personne. Ses talens extraordinaires le firent connoître de Sir James Tornhill , qui peu de tems avant sa mort , lui accorda sa fille en mariage.

Hogarth ne tarda pas à étudier l'art de peindre ; il s'y fit également admirer quoique sa touche fût quelquefois sèche & rude. En 1736 , il fit présent à l'Hôpital de sa paroisse , d'un tableau précieux qui représentoit la piscine de Bethesda ;

il y avoit déployé un talent particulier pour l'expression ; la foiblesse , les peines des malades qui se font transporter vers cette source salutaire , & leur espoir sont rendus avec beaucoup de force & de génie , la douceur & la bienfaisance , distinguent la figure du Fils de l'homme , qui contraste heureusement avec les autres. Lorsque l'Hôpital des Enfans-Trouvés fut fini , Hogarth en fut nommé l'administrateur , & il lui donna un autre tableau tiré de la bible , c'est Moyse enfant , porté à la fille de Pharaon.

Jusques-là le Peintre avoit suivi une route dans laquelle il avoit beaucoup de concurrens , & de maîtres ; il s'en fraya une nouvelle ou personne ne pût l'atteindre. On dit que les premiers ouvrages qu'il composa dans ce genre , furent les dessins qu'on le chargea de faire pour une nouvelle édition d'Hudibras. Quoi qu'il en soit , il est certain que dans la peinture burlesque de la vie humaine , il surpassa tous ceux qui étoient venus avant lui. L'ouvrage qu'il publia d'abord , fut la vie & les aventures de James Harlot ; il prend son Héros dans l'enfance , le présente dans différentes situations , & le conduit à travers les vicissitudes de la

H v

débauche & du libertinage, à une mort prématurée qui en est la suite : c'étoit peindre à la fois à la raison & au cœur. On n'avoit point avant lui fait servir l'art à la morale & à l'instruction; un livre tel que celui là est propre à tous les pays, à tous les observateurs, il ne faut que des yeux pour l'entendre, & tous les hommes peuvent le lire.

La vie du libertin suivit bientôt celle d'Harlot; elle ne l'égale pas, mais elle a encore un degré de perfection, dont personne n'avoit approché. Le principal mérite de cet ouvrage consiste dans les détails; la vie humaine présente une infinité d'images agréables & variées, qui employées par le génie, donnent plus de force & de vérité au tableau. Dans son mariage à la mode, par exemple, rien n'est plus délicatement imaginé que son vieux Lord, affligé de la goutte, & conservant son orgueil au milieu de ses infirmités; ses armes sont gravées jusques sur les bequilles sur lesquelles il s'appuye.

L'Abbé du Bos s'est souvent étonné de ce qu'aucun Peintre d'Histoire, n'avoit songé à présenter une suite d'aventures de son héros, depuis sa naissance jusqu'à

sa mort ; un recueil de tableaux dans ce genre seroit sans doute fort intéressant, & c'est ce qu'à fait Hogarth. Il vint en France après la paix d'Aix-la-Chapelle ; il y fit ce tableau burlesque connu sous le nom de *Calais ; ou le Rostbif du vieil Anglois* ; il le commença à Calais même, où il lui arriva une aventure assez plaisante ; il dessinoit pour son tableau une des portes de cette ville ; quelques personnes qui le virent dans cette occupation, le prirent pour un espion qui levoit le plan des fortifications ; elles communiquèrent à d'autres leurs soupçons & leurs craintes ; un ordre fut donné pour arrêter Hogarth qui fut conduit en prison ; il n'eut pas de peine à se justifier ; on lui rendit la liberté ; & il rit beaucoup de cet accident.

Hogarth ne se borna pas à la Peinture, il écrivit aussi ; en 1750 il publia son analyse de la beauté, *in 4°*. Quelques-unes de ses opinions furent fortement attaquées & avec raison ; cela n'empêche pas que son ouvrage n'ait un mérite réel ; il contient des détails qui annoncent l'homme de génie. Sept ans après, son beau frere se démit en sa faveur de sa place de Peintre du Roi. Depuis ce tems, il travailla moins : il sentoit le besoin du

H vj

repos; sa réputation étoit faite; il acheta une maison de campagne à Chiswick près de Londres, où il alloit passer ordinairement une partie de l'été, & l'autre dans une maison qu'il avoit à Leicester-Fields.

Sa santé commença à s'altérer dans l'année 1762. Il se plaignit d'une douleur d'entrailles qui le fit beaucoup souffrir par intervalles, qui devint ensuite continue, & bientôt incurable. Elle se fit sentir avec plus de violence vers la fin de 1764. Il étoit alors à Chiswick; le 25 Octobre il se fit transporter à Leicester Fields; quoiqu'il fût très-mal, il conserva sa gaieté pendant la route; son esprit étoit libre; ayant trouvé en arrivant une lettre d'un de ses amis qui étoit en Pensylvanie, il lui répondit sur le champ. En se mettant au lit il fut attaqué d'un vomissement violent qui le contraignit de se coucher sur le ventre; il expira deux heures après dans cette situation; il laissa à sa veuve une fortune considérable qu'il avoit entièrement acquise; elle fit transporter son corps à Chiswick ainsi qu'il l'avoit désiré, & elle y a fait ériger un très-beau monument à sa mémoire.

Ses ouvrages sont au nombre de trente.

J A N V I E R. 1770. 181

fix; on distingue sur-tout la vie & les aventures d'Harlot dont nous avons parlé en six tableaux; celle du libertin en huit, le mariage à la mode en six; un portrait du célèbre Garrick, dans le rôle du roi Richard III; il est représenté dans la dixieme scène. On prétend que M. Duncomb d'York-Shire, l'acheta 200 liv. sterling, &c. On a aussi de sa main le portrait de M. Wilkes. Il fit celui de Churchill poëte satyrique, avec lequel il se brouilla quelque tems après. Le poëte l'attaqua avec les armes qui lui étoient particulieres, & le peintre lui répondit avec son pinceau; il le peignit à sa maniere. La satyre a été oubliée à la mort de celui qui en étoit l'objet; & le tableau d'Hogarth jouit encore de quelque estime.

LETTRE sur l'opération de la Pierre.

M.

Vous connoissez l'histoire du Franc Archer, qui ayant commis un sacrilège dans l'Eglise de Meudon, fut condamné

182 MERCURE DE FRANCE.

à mort, l'an 1474, par Sentence du **Prévôt de Paris**, confirmée au **Parlement**. Les **Médecins & Chirurgiens** remontrent au **Roi** que plusieurs & diverses personnes étoient fort travaillées & molestées de la pierre, colique, passion, & maladie de côté... qu'il seroit fort requis de voir les lieux où lesdites maladies sont concrétées dedans le corps humain, laquelle chose ne pouvoit être mieux sçue, que d'inciser un homme vivant; ce qui ayant été fait sur cet homme, il en fut bien guéri. Cela est rapporté dans la chronique scandaleuse de **Louis XI**, par **Jean de Troyes**, greffier de la ville de Paris; par **Mathieu**, autre historien de ce Prince; par **Varillas**, enfin par **Mézerei**. Tous altèrent un peu le recit original du premier historien, sans citer des garans de leurs variations. On a prétendu que c'étoit l'opération de la taille, au petit appareil; ou que c'étoit la **néphrotomie**: ces deux opinions sont sans fondement. Il est étonnant qu'on n'ait pas vérifié ce fait dans les registres du **Parlement** & dans ceux de la **Faculté de Médecine**: on auroit été instruit sans doute plus particulièrement de cette anecdote qui est intéressante: on n'auroit pas tiré

de fausses inductions telles qu'on en lit dans les auteurs qui en ont parlé après Jean de Troyes, & qui ne méritent pas d'être rapportées.

Quoi qu'il en soit, il est évident que l'on fit une expérience qui fait honneur à ceux qui osèrent la tenter : Mauperruis a parlé avant moi de toute l'utilité que l'on retireroit des criminels sur lesquels on feroit les essais de plusieurs autres opérations de chirurgie, dont le succès est incertain, & peut être la pratique salutaire à l'humanité. Il n'y a point dans ces expériences cette barbarie que Celse & St Augustin reprochent à Hérophile & à ses Sectateurs : ils disséquoient des hommes vivans par un simple motif de curiosité : mais ici des criminels condamnés à mort deviendroient utiles à la société qu'ils ont troublée pendant leur vie. Je veux croire qu'on fit l'extraction d'une pierre de la vessie du Franc Archer ; mais je ne dirois pas avec Château, continuateur de l'*Index funereus Chirurgorum* de Devaux, « qu'on seroit tenté de croire » qu'on n'avoit jamais fait en France avant » ce jour-là, l'extraction de la pierre » ; induction qu'il tire des expressions de Varillas.

L'anecdote suivante, extraite des registres du greffe de la ville de Langeac, prouve le contraire.

« Aujourd'hui samedi 27 septembre
 » 1404, pardevant moi Pierre Dauver-
 » gne, Lieutenant du Bailli de Langeac;
 » Jean Cortes, de Montpellier, Chirur-
 » gien, a pris en traitement André, âgé
 » de 12 ans, fils de Hugon Fabre, pour
 » lui faire l'extraction de la pierre; & à
 » la réquisition dudit Jean Cortes, ledit
 » Hugon Fabre, & Jean Fabre son frere,
 » ont consenti que ledit Chirurgien en-
 » treprenne la guérison dudit André, &
 » en cas qu'il vienne à mourir, *de cette*
 » *opération*, ils le tiennent quitte *de sa*
 » *mort* ». Acte passé à Langeac en pré-
 sence de Jean Dauvergne, de M^e Pierre
 de Pont-Gibaut & de Jean Bergognon,
 & est signé Pierre Dauvergne.

*Et hodie qui est sabbatum 27 mensis
 Septembris anno 1404, coram me Petrus
 Dalvernia, Locum tenens Bajuli Langia-
 ci; Joannes Cortesius, de Montepessulano
 surgicus, (Chirurgus) recepit in curam
 Andream, filium Hugonis Fabre, etatis
 dictus filius 12 annorum, videlicet ad*

J A N V I E R. 1770. 185
projiciendam Petram : & ad requisitionem ipsius Joannis Cortesii dictus Hugo Fabre pater, & Joannes Fabre frater suus, in casu quod dictus Andreas moriretur, ipsum Jurgicum quittaverunt, & ipsum Andream reciperet in curam voluerunt. Acta fuerunt hæc apud Langiacum præsentibus testibus Joanne Dalvernia, Magistro Petro de Pont-Gibaut & Joanne lo Bergonho. Signé, Petrus Dalvernia.

Je tire deux conséquences de cet acte : la première, c'est que la pierre étoit regardée comme une opération douteuse, puisque le Chirurgien n'osoit l'entreprendre sans autorité du Juge. La seconde, c'est que les Médecins & les Chirurgiens étoient responsables de leurs propres fautes dans les grandes maladies. Je pourrai produire dans la suite des exemples qui démontreront ce que j'ai l'honneur de vous dire. Il me suffit aujourd'hui de vous prouver que la taille de la pierre étoit connue en France avant l'année 1474.

Je finis en vous disant que ce Pierre Dauvergne, originaire du village d'Auvergne, Paroisse de Chantenge, près Langeac, étoit aïeul de Martial Dauvergne, auteur des arrêts d'amour & de

plusieurs autres ouvrages en vers & en prose.

Je suis, Monsieur,

Votre très-humble &
très-obéissant serviteur,

NIOBET.

TRAIT DE PIÉTÉ ET D'HUMILITÉ.

L'HOMME pieux est capable de tout, dès qu'il a pu se mettre par sa vertu au-dessus de tout. Cette pensée du Père Massillon est confirmée par ce beau trait de M. Radman, premier pasteur de l'église Suédoise, érigée en Pensylvanie. Ce pasteur étoit un homme sçavant & fidèle à remplir ses devoirs. Les quakers & ceux des autres communions s'empressoient de l'entendre prêcher; ils proposèrent des souscriptions pour bâtir son église. Lorsqu'elles furent ouvertes, M. Radman souscrivit pour une somme considérable, qu'il ne fut pas en état de payer dans le

J A N V I E R. 1770. 187

tems ; mais pour ne point manquer à ses engagemens, il s'obligea, envers l'entrepreneur, à porter du mortier à tant par jour, jusqu'à ce qu'il eût rempli la somme pour laquelle il avoit souscrit.

A N E C D O T E S.

I.

M. de Guilleragues avoit beaucoup d'esprit. Quand il eût été nommé Ambassadeur à Constantinople, la veille de son départ, il alla prendre congé du Roi à son coucher, & demanda à sa Majesté ses dernières instructions. » Si vous voulez, lui dit le Roi, vous acquitter à mon gré de votre Ambassade; faites tout le contraire de ce qu'a fait votre Prédécesseur. » M. de Guilleragues en faisant la révérence au Roi, » Sire, dit-il, je ferai en sorte que votre Majesté ne donne pas la même instruction à mon successeur. »

I I.

Cette gaîté que le vin pris modérément communique, cet oubli des chagrins les

plus cuisans qu'il procure , cette hardiesse qu'il inspire , ces saillies qu'il suggère sont autant de preuves de son excellence , pour disposer l'ame à jouir de tous ses droits. Le chantre immortel de l'Iliade animoit quelquefois la vivacité de son imagination par l'usage de cette liqueur : *laudibus arguitur vini vinosus Homerus*. Athénée témoigne qu'Eschyle n'eût composé ses tragédies que lorsqu'il étoit échauffé par le vin ; & l'ancien Lamprias ne paroït jamais plus en verve que lorsqu'il s'étoit excité à boire. Aussi avoit-il coutume de dire qu'il ressembloit à l'encens auquel la chaleur fait exhaler son odeur agréable.

I I I.

Un jeune homme se plaignoit de ce que sa femme n'étoit pas jolie : » Mon » ami , lui répondit un vieux philosophe , » mettez moins d'eau dans votre vin , » & elle vous paroîtra bientôt plus » agréable ».

I V.

Le gros bon sens du paysan est souvent dans les arts un guide plus sûr que les

J A N V I E R. 1770. 189
réflexions des prétendus connoisseurs. Un peintre avoit représenté l'abondance sous l'emblème d'une femme , qui portoit en ses mains une corne , de laquelle sortoit quantité de fruits ; entre ces fruits s'élevoient plusieurs épis. Chacun admiroit la composition de ce tableau, en louoit le dessein , le coloris , la touche. Un manant jette un coup d'œil en passant sur ce chef d'œuvre & fait remarquer que les têtes des épis n'étoient point courbées vers la terre.

V.

Le seigneur d'un village , homme dur , étoit détesté des payfans. On demandoit à l'un d'eux si les chiens du château qu'on lui montrait étoient renfermés :
» Il n'y a , répondit-il , que le seigneur
» d'ici qui sçache mordre , les autres chiens
» ne vous toucheront pas ».

V I.

Après l'exécution de M. de Barneveldt ses fils conspirèrent, dit-on , contre Maurice de Nassau Prince d'Orange , auteur de la mort de leur pere. La faction fut découverte , & l'aîné des deux freres fut

190 MERCURE DE FRANCE.

arrêté & condamné à être décapité. Madame de Barnevelt alla trouver le Prince, & lui demanda grace pour son fils. Le Prince lui dit qu'il étoit surpris que n'ayant point demandé grace pour son mari, elle vînt la demander pour son fils :
» Je n'ai point, dit-elle, demandé grace
» pour mon mari parce qu'il étoit innocent, mais je la demande pour mon
» fils, parce qu'il est coupable.

V I I.

Fontenelle étant reçu à l'Académie Française, dit : » Dieu merci : il n'y a
» plus que trente-neuf personnes dans le
» monde qui aient plus d'esprit que
» moi. »

V I I I.

Louis XV, allant visiter les Hôpitaux après le siège de Menin, un Grenadier qui étoit à l'Hôpital, s'écria : ah ! Voilà du fruit nouveau : » Que dis-tu-là, lui
» dit le Roi ; » il repartit : » Je dis que
» voilà le premier Général qui soit venu
» dans ces endroits-ci.

I X.

L'Empereur Kam-Hi employa un stra-

tagème singulier pour enlever une partie des trésors d'un mandarin de Nankin qui passoit pour le particulier le plus riche de la Chine; il le fit venir dans son parc où il se promenoit, & lui ordonna de conduire sa monture par la bride. Le mandarin obéit & reçut une pièce d'or pour récompense. L'Empereur lui rendit à son tour l'office de palfrenier, & lui demanda ensuite : combien de fois suis-je plus grand & plus puissant que toi ? Le mandarin se prosterna, & lui dit : » qu'il » n'y avoit aucune comparaison à faire » entre le maître & l'esclave. » Je la ferai, reprit Kam-Hi : » je suis vingt mille fois » plus grand que toi, & ma peine doit » être payée à proportion. » Le mandarin l'entendit, & paya 20000 pièces d'or, en se félicitant de la modération de l'Empereur qui pouvoit s'estimer cent mille fois plus grand que son sujet.

X.

M. de Tourville, Amiral François, méditoit une descente en Angleterre, dans le commencement du regne de Guillaume. Comme il se proposoit d'aborder à Susssex, il fit venir un pêcheur de cet en-

droit que les vaisseaux avoient pris : il
 espéroit d'en apprendre ce que le peuple
 pensoit du gouvernement, » tes com-
 » patriotes, lui demanda-t-il, aiment ils
 » le roi Jacques ! Sont-ils attachés au
 » Prince d'Orange, ou au roi Guillaume,
 » comme vous l'appellez ; sont-ils con-
 » tens du gouvernement actuel ? » Le pê-
 cheur resta interdit à ces questions. » Je
 » n'ai jamais entendu parler, répondit-il,
 » des Messieurs que vous me nommez ;
 » ils peuvent être de très bons Seigneurs ;
 » je ne veux de mal ni à l'un ni à l'autre ;
 » ils ne m'en ont jamais fait, & je ne
 » les connois pas, je souhaite que le Ciel
 » les bénisse. Quant au gouvernement,
 » comment voulez-vous qu'un homme
 » qui ne fait ni lire, ni écrire, puisse y
 » entendre quelque chose ; je m'occupe
 » de ma barque, de mes filets & de la
 » vente de mon poisson. « L'amiral com-
 prit à la manière dont cet homme s'expri-
 moit, qu'il ne lui en imposoit pas sur
 son ignorance. » Au moins, lui dit-il,
 » vous m'avez l'air d'un bon matelot,
 » & comme vous êtes indifférent pour les
 » deux partis, vous ne pouvez refuser de
 » servir dans mon vaisseau. Moi, s'écria
 » sur le champ le pêcheur ; je combat-

» trois,

J A N V I E R. 1770. 193
» trois, contre mon pays ! Je ne le ferois
» pas pour la rançon d'un Roi.

U S A G E S A N C I E N S .

Duels judiciaires.

LE S François n'abandonnèrent qu'avec peine l'usage des duels judiciaires où l'on combattoit par soi-même , ou par des champions ou advoués, contre celui par qui on prétendoit avoir été offensé. Le plaisir de se faire en quelque sorte justice à soi-même , par la supériorité de la force ; l'appareil qui accompagnoit ces combats judiciaires , où le Roi assistoit ordinairement en personne ; l'intervalle immense qu'une pareille distinction sembloit mettre entre le noble & le roturier ; enfin l'importance que ces duels pompeux donnoient aux querelles particulières des grands : voilà sans doute les motifs qui firent durer si long temps cette coutume singulière & barbare.

Philippe le Bel l'avoit abolie en 1303 ; mais on y revint bientôt , avec cette différence seulement que les combats judi-

II. Vol.

I

ciaires ne furent plus permis qu'en certains cas seulement , énoncés dans l'Ordonnance que le même prince donna à ce sujet en 1306. Rien de plus curieux que le formulaire des combats qui fut fait en conséquence de cette ordonnance , ou plutôt qui en étoit une suite ; car c'est le Roi qui y parle comme dans l'Ordonnance elle-même.

Suivant ce formulaire , le demandeur ou appelant proposoit devant le Roi ou le juge nommé ses plaintes contre la partie adverse , & offroit , en cas de déni de sa part , de faire preuve par son corps contre le sien , ou par son advoué en champ clos , & il jettoit en même temps un de ses gands pour son gage de bataille. Le défenseur , après avoir donné un démenti à l'appelant , sauf l'honneur du Souverain ou du juge par lui commis , offroit la même chose de son côté , & pour engagement il ramassoit le gage de bataille. Tous deux juroient de se représenter au jour & à l'heure indiqués pour juger s'il y auroit combat , & de se trouver ensuite à la journée de la bataille.

Pour ce combat , on préparoit une lice ou champ de bataille de quarante pas de

largeur sur quatre - vingt de longueur. A la droite du siège du Roi ou du juge étoit le pavillon de l'appelant ; à la gauche celui du défendant.

Le jour du duel le roi d'armes ou hérald d'armes venoit à cheval à la portée des lices où il crioit par deux fois *que l'appellant vienne*. Les deux combattans partoient de leurs hôtels accompagnés de leur conseil, de leurs gardes, & faisant porter devant eux leurs écus, leurs glaives, & *toutes armures raisonnables* ; ils portoient aussi un crucifix & des bannieres représentant des saints ou des saintes, & *ils se signoient comme vrais chrétiens*, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au champ de bataille où l'appelant devoit se rendre avant l'heure de midi & le défendant avant l'heure de none. Avant que d'y entrer ils prononçoient sur la porte du lieu leurs requêtes & protestations, ou bien ils les faisoient prononcer par un avocat ; car souvent ces pieux chevaliers ne sçavoient pas lire : *Se ainsi étoit, porte le formulaire, que les paroles dessus dites, escrites, il ne sceut dire, voulons qu'elles puissent estre dites par un advocat*. Enfin s'étant présentés au Roi

& au juge , ils se rendoient à leurs pavillons.

Peu de temps après , l'appelant sortoit du sien à pied , la visière haussée , les mains garnies de gantelets , & accompagné comme il l'étoit en entrant , il se rendoit sous l'échafaud du Juge , où il se mettoit à genoux devant un siège richement paré où étoit placé un crucifix couché sur un *Te igitur*. A droite de ce siège étoit un prêtre ou un religieux qui lui adressoit un petit discours sur la sainteté & les conséquences du serment qu'il alloit faire. Ensuite le Maréchal du champ lui prenoit les deux mains , & lui ayant fait mettre la droite sur la croix , & la gauche sur le *te-igitur* , il prononçoit le serment que l'appelant répétoit à mesure & mot à mot. Le défendant venoit faire la même chose , & cette cérémonie se répétoit une seconde fois.

Pour le troisième serment les deux combattans , toujours accompagnés comme il a été dit plus haut , sortoient en même tems de leurs pavillons ; & s'étant avancés , pas à pas , jusqu'au lieu du serment , ils se mettoient à genoux. Après un nouveau discours que le prêtre leur adress-

soit, le maréchal leur ôtoit le gantelet de la main droite & il les faisoit jurer l'un après l'autre en ces termes :
Je tel N. appelant, jure sur cette vraie figure de la passion de nostre vrai Rédempteur Jesus-Christ, & sur cestes Evangiles qui cy sont, sur la foi de baptême comme chrestien, que je tiens de Dieu, sur les très-souveraines joies du Paradis auxquelles je renonce pour les très-angoissantes peines d'enfer, sur mon ame, sur ma vie & sur mon honneur, que j'ai bonne, sainte & juste querelle à combattre celui faux & mauvais, traître, meurtrier, parjure, menteur tel N. que je vois cy présent devant moi, & de ce j'en appelle Dieu mon vrai juge, Notre-Dame, & Monsieur Saint George le bon Chevalier, à tesmoins, & pour ce leaument faire par les sermens que j'ai faits, je n'ai, ne entends porter sur moi ne sur mon cheval, paroles, pierres, herbes, charmes, charrois, conjuremens, ne invocations d'ennemis, ne nulles autres choses, où j'aye espérance d'avoir ayde, ne à lui nuire, ne ay recours fors que en Dieu, en mon bon droit, par mon corps mon cheval, & par mes armes; & sur ce je baise cette vraye Croix & les saints Evangiles & me tais. Le défendant ayant prêté le

même serment, le Maréchal les faisoit prendre par la main droite & prononçoit un nouveau défi, qu'ils répétoient l'un après l'autre en s'adressant la parole.

» Après tous les sermens faits, dit le for-
 » mulaire, ils doivent rebaïser le cruci-
 » fix, & puis chacun ensemble, pèr-à-pèr,
 » se livrer, & leur retourner en leurs pa-
 » villons pour faire leur devoir, & le
 » prêtre prend alors sa croix, son *te igitur*
 » & le siège sur quoi ils étoient, & les
 » boutte hors & s'en va ».

Quand les combattans étoient rentrés dans leurs pavillons, le roi d'armes ou les héros crioient à haute voix « or
 » oez, or oez, (or écoutez) seigneurs,
 » chevaliers, écuyers & toutes manieres
 » de gens, que notre souverain seigneur
 » par la grace de Dieu, roi de France,
 » vous commande & défend, *sur peine de*
 » *perdre corps & avoir*, que nul ne soit ar-
 » mé, ne porte épées ne autres harnois
 » quelconques, se ne sont les gardes du
 » champ, & ceux qui de par le Roi notre
 » Sire, en auront congé que
 » nul, durant la bataille, ne soit à che-
 » val, & ce aux gentilshommes, *sur peine*
 » *de perdre le cheval*, & aux serviteurs &

» rôturiers, *sur peine de perdre l'oreille.....*
 » Ainçois le Roi, notre Sire, commande
 » & défend à toutes personnes, de quel-
 » que condition qu'ils soient, qu'ils se
 » assient sur banc ou sur terre, afin que
 » chacun puisse voir les parties combat-
 » tre, & ce *sur peine du poing*. Ainçois
 » le Roi, notre Sire, vous commande &
 » défend, que nul ne parle, ne signe, ne
 » touffe, ne crache, ne crie, ne fasse au-
 » cun semblant quel qu'il soit; *sur peine*
 » *de perdre corps & avoir* ».

» Or, ajoute le formulaire, après ce
 » que le roi d'armes aura crié, & que
 » chacun se fera assis & ordonné sans dire
 » mot, & que les parties seront toutes
 » prêtes & en point de faire leur devoir;
 » alors, par le commandement du ma-
 » réchal, viendra le roi d'armes ou hé-
 » rault au milieu du lieu par trois fois,
 » crier, *faites vos devoirs*. Et après ces pa-
 » roles, les deux champions souldront de
 » leurs pavillons sur les escabeaux qui se-
 » ront là tout prêts, & leurs bâtons à l'en-
 » tour de eux, de quoi ils se doivent ai-
 » der, environnés de leurs conseillers.
 » Adonc subitement leurs pavillons se-
 » ront par-dessus les lices jettés hors ».

» Quand tout sera en point, lors le
 » maréchal partant, en criant par trois
 » fois, *laissez-les aller*, & ces paroles dites,
 » jette le gand, & alors qui veut se monte
 » prêtement à cheval, & qui ne veut en
 » gaige de querelle, soit à son bon plaisir;
 » (mais dans ce dernier cas, il étoit
 » censé vaincu & puni en conséquence.)
 » Alors les conseillers, sans plus atter-
 » dre, s'en partent, & laissent là à cha-
 » cun sa bouteillette pleine de vin & un
 » pain, lié en une toïailllette, & fasse
 » chacun le mieux qu'il pourra ».

Comme ces combats se faisoient à ou-
trance, le formulaire ajoute encore :
 » Voulons & ordonnons, que gaige de
 » bataille ne soit point oultré, lors de
 » deux manieres, c'est à sçavoir, quand
 » l'une des parties confesse sa coulpe, &
 » est rendu, & l'autre qui est la seconde,
 » quand l'un met l'autre hors des lices
 » vif ou mort, dont mort ou vif comme
 » sera le corps, il sera du juge livré au
 » maréchal, pour de lui faire justice tout
 » à nostre bon plaisir.... Voulons & or-
 » donnons que le vainqueur se parte des
 » lices honorablement à cheval, par la
 » forme qu'il y est entré, s'il n'a effoine

» de son corps, portant le baston duquel
 » il aura déconfit son adversaire, en sa
 » dextre main, & lui seront ses pleiges
 » & hostaiges délivrés. Et que de cette
 » querelle pour quelques informations du
 » contraire, il ne soit tenu d'y répondre,
 » ne nuls juges ne l'en puissent plus con-
 » traindre, s'il ne veut. *Quia transivit in*
 » *rem judicatam, & judicatum inviolabi-*
 » *liter observari debet* ».

LETTRE d'un Officier Major d'infan-
terie, ancien Elève de l'Ecole Royale
Militaire, aux jeunes Elèves qui sont
actuellement à l'hôtel.

M E S S I E U R S ,

J'ai joui du même bonheur que vous dans un
 tems où mon âge & mon peu d'expérience ne
 m'ont pas permis d'en connoître le prix : peut-être
 êtes vous aussi malheureux que je l'ai été, & que
 vous ne pensez pas plus mûrement que je faisois
 alors. Cependant, si vous négligez, ainsi que je
 l'ai fait, les momens précieux que vous pouvez
 consacrer à l'étude, vous manquez non-seule-
 ment de reconnaissance envers le Roi, mais encore
 vous vous privez de tout espoir de jamais pouvoir
 servir utilement la patrie, & de façon à la dé-

I v

dommager des soins laborieux qu'elle donne à votre enfance.

Tout Elève de l'Ecole Royale Militaire, par ce seul titre, ne dépend plus de ses parens ni de ses caprices ; il n'est plus le maître de disposer de ses jours, autrement que pour la gloire du Prince : il est l'enfant de l'état, & doit en être un des plus fidèles défenseurs. Comment donc pourroit-il rendre son zèle efficace, s'il passe sa jeunesse dans une oisiveté qui, en corrompant toutes les vertus humaines, en détruit même jusqu'au germe ?

Croyez-vous, Messieurs, qu'il suffise à un officier d'être brave, & qu'il soit juste de croire qu'après avoir reçu une éducation incomparable, & impossible dans le sein de vos familles qui, à peine, peuvent subvenir aux besoins physiques, que vous serez pleinement justifiés de votre ignorance, lorsque, pour unique excuse, vous répondrez : *Je vais bien aux coups de fusils ?* Non, Messieurs, vous ne pouvez pas borner ainsi les desirs de la patrie ; ce n'est pas là le seul caractère d'un officier, & elle a droit d'exiger de vous des connoissances au - dessus du commun. Elle n'épargne rien pour faire de vous des sujets de distinction. Son choix a mis à votre tête un citoyen vertueux à qui vous devez l'hommage de la félicité que vous préparent les bontés de Sa Majesté, si vous vous en rendez dignes. C'est lui qui a fait naître au meilleur des Rois, l'idée de ce projet sublime qui arrache aux calamités de la plus cruelle indigence la portion la plus précieuse du royaume, & vous lui devez un trône dans vos cœurs. C'est cet homme respectable qui est venu essuyer les larmes douloureuses que versaient vos tendres mères sur

l'affreuse destinée à laquelle vous livroit lent infortune. Pénétrez vous , Messieurs , de ces sentimens & vous appercevrez combien vous seriez ingrats si vous étiez indifférens au recit d'une si grande bienfaisance : quand même vous n'en devriez pas recueillir un bien certain , vous devez le sacrifice de vos jours à l'intention seule du Roi & aux bienfaits dont vous en êtes comblés.

Que ne puis-je me transformer & revenir à votre âge ? Vous me verriez signaler mon application & chercher à prolonger les instans pour les employer à l'étude.

Que de regrets n'éprouve-t'on pas & que de reproches n'a-t'on point à se faire, lorsque sortant de l'Ecole Militaire, dénué de toute connoissance, l'on n'a aucun talent qui puisse vous faire accueillir & vous faire distinguer dans un corps ? C'est alors qu'on sent avec douleur la nécessité de savoir. Chacun s'empresse à vous questionner & vous dit naïvement : De quelle utilité vous ont été les bons maîtres que vous avez eus ? A quoi vous ont servi l'attention & les soins qu'on a donnés à votre éducation ? L'on conclut malheureusement sur cette seule apparence qu'on en étoit indigne

Voilà , Messieurs , les réflexions que mon devoir me dicte , & que ma reconnoissance a cru devoir à un établissement sur lequel sont tournés les yeux de toutes les nations & qui est l'espoir de l'état.

Je suis , &c.

L. B. D. B.

ARRÊTS, LETTRES-PATENTES, &c.**I.**

ARRÊT du conseil d'état du Roi, du 28 Juin 1768 ; qui casse un arrêt de la cour des Aides de Rouen, du 8 Juillet 1765 : Et fait défenses aux nommés Dugay & Hennequin-Desnoyers, amineurs titulaires du grenier de Caën, de s'immiscer au mesurage des sels des dépôts de ladite ville.

I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 5 Septembre 1769 ; qui casse une ordonnance de police, rendue en la sénéchaussée de la Rochelle le 24 Janvier 1769 : ordonne que les réglemens & arrêts du conseil, notamment ceux des 22 Avril, 13 Mai & 5 Août 1760, seront exécutés selon leur forme & teneur ; & conformément à iceux, entend Sa Majesté, qu'il soit libre à toutes personnes de tenir hôtellerie ou cabaret, & de vendre vin à la Rochelle & dans l'étendue de la généralité, sans être tenu de prendre la permission des officiers de police ou autres juges, & sans être assujetti à autres formalités que d'en faire déclaration au bureau des aides en la forme ordinaire, avec défenses auxdits officiers de police de rendre de pareilles ordonnances.

I I I.

Arrêt de la chambre des comptes, du 14 Septembre 1769 ; qui ordonne aux nommés Jean Pepin & Guillaume - Claude Leroux, de rapporter

les provisions de mesureurs & tirefacs, porteurs de sel aux dépôts & entrepôts de la ville d'Honneur, qu'ils avoient obtenues : déclare lesdites provisions nulles & de nul effet ; & fait défenses auxdits Pepin & Leroux, de s'immiscer au mesurage des dépôts, à peine de trois mille livres d'amende.

I V.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 31 Octobre 1769 ; qui, en cassant un arrêt du parlement de Douai du 25 Février 1767, confirmatif d'une sentence du bureau des finances de Lille du 14 Février 1766, ordonne l'exécution de celui du conseil du 6 Mai 1738 ; & en conséquence, que les maîtres tailleurs de Lille seront tenus de déclarer, de même que les fripiers-tailleurs, les habits, marchandises & hardes, tant neuves que vieilles, qu'ils tiendront en magasin pour être vendues, & d'en payer les droits de Tonlieu.

A V I S.

I.

Calendrier, ou essai historique & légal sur la chasse, dans lequel on trouve des remarques curieuses & utiles sur les anciennes chasses tant anciennes que nationales, les reglemens anciens & modernes qui ont été faits sur cet objet, & un précis du droit des entrées du gibier dans Paris. A Paris, chez le

Jay, libraire, rue St Jacques, au grand
Corneille.

Cet essai historique & légal sur la chasse est déjà connu ; nous en avons rendu compte dans le tems ; il offre aux chasseurs des instructions utiles qui leur feront sans doute plaisir , & que l'auteur a trouvé l'art de rendre agréables à ceux-mêmes qui n'aiment point la chasse. On vient de le réimprimer avec des augmentations considérables ; on y a joint un précis du droit des entrées du gibier à Paris ; cet article étoit le seul que l'auteur eût laissé à désirer dans la première édition ; le format de l'ouvrage, le calendrier qu'on a mis à la tête lui donnent un air d'almanach ; & il en est peu d'aussi intéressant & d'aussi curieux.

I I.

Le bien de l'humanité doit être le premier mobile des actions des hommes. Poussé par le desir d'être utile à ses concitoyens, le Sieur Ray n'a rien épargné pour perfectionner son stomachique ; il débarrasse & purge l'estomac de toute matière superflue, comme vents, matière visqueuse, bile, flegmes, humeurs noires, crudités, glaires, &c. Il précipite les eaux qui s'y forment par les mauvaises digestions, le nettoie parfaitement, le dispose à recevoir les alimens & à les digérer : il procure à la masse du sang un bon chyle qui le purifie, le rafraîchit & en chasse l'âcrimonie, &c. Il rend entièrement le ressort aux estomacs affoiblis par la maladie & le trop long usage des remèdes, il prévient les hydropisies, les coliques venteuses, arrête les vomissemens les plus invétérés. Il est très-bon pour les poitrinaires,

& dans toutes sortes d'affections de poulmon, rhumes négligés, & toux invétérées. On en prend soir & matin deux cuillerées dans un verre de lait chaud, qu'il fait passer facilement & empêche qu'il ne se caille. Il conserve à la vieillesse cette chaleur si nécessaire, & dont elle n'est que trop tôt dépourvue. Cette liqueur produit aussi de très-bons effets. Elle fortifie les intestins en en délayant deux ou trois cuillerées dans un lavement. On en fait usage de la même façon pour les coliques d'entrailles, qu'elle guérit promptement.

L'auteur croit devoir avertir que son stomachique n'est point un remède composé à l'eau-de-vie, ni à l'esprit de vin, mais seulement un extrait liquide de simples artistement préparées. Il peut être employé pour tous les tempéramens, il agit avec succès, & pour s'en convaincre, il suffit de consulter l'usage qu'en font faire à leurs malades les plus célèbres médecins de l'Europe & notamment MM. de la faculté de médecine de Paris, devant lesquels ledit remède a été composé en 1765, & qui en ont donné une attestation authentique; ils ont tous rendu justice à l'efficacité de ce remède, & en ont reconnu la bonté par les bons effets qu'il a produits sur les deux sexes, & par l'usage qu'ils en ont ordonné à des personnes de la première distinction.

Le Sr Ray ose se flatter d'être assez connu. Il a mérité la confiance, tant de la capitale que des provinces, & d'une partie des isles de l'Amérique, où il fait des envois; un grand nombre de lettres & certificats prouvent ce qu'il avance; & particulièrement une lettre de M. de Portalis, commissaire ordonnateur des guerres à Toulon, dans laquelle on traite son remède de divin, par les bons effets qu'il a produits, tant à son égard qu'à l'égard d'un de ses amis.

Le Sr Ray demeure rue Chapon , au Marais , la première porte cochère en entrant par la rue Transnonains. On le trouve tous les matins jusqu'à midi. Ceux qui lui feront l'honneur de lui écrire, auront la bonté d'affranchir leurs lettres. Il continue à débiter avec succès son topique pour les entorses & foulures de quelque nature qu'elles soient.

I I I.

Elixir spécifique de Mde Parizeau, autorisé par la commission royale de médecine.

Ce remède, tiré du règne végétal, purifie la masse du sang, en la débarrassant des humeurs qui nuisent à la circulation ; en sorte qu'il convient aux différentes maladies occasionnées par l'âcreté de ce fluide, & singulièrement aux dartres les plus invétérées & les plus compliquées. Son efficacité a été constatée par des expériences sans nombre, certifiées par les personnes de l'art. Ce remède est aisé à prendre, & le régime qu'il exige n'est point assujétissant. La Dame Parizeau l'indique à ceux qui prennent de son élixir. Le prix des bouteilles est de 12 livres : elles contiennent environ un demi-septier. Cet élixir peut-être transporté partout, sans éprouver aucune altération. Mde Parizeau demeure rue des Fossés de M. le Prince, maison du riche laboureur. Les personnes de province qui lui écriront pour avoir de son remède sont priées de lui en faire remettre le prix & d'affranchir leurs lettres.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 3 Novembre 1769.

Les avis reçus du camp du Grand Visir portent qu'il s'est retiré en deçà du Danube avec son armée pour prendre des quartiers d'hiver à Isatchin, où l'étendard du Prophète est demeuré. On assure que jusqu'à présent la Porte n'a voulu entendre à aucune des propositions de médiation qui lui ont été faites pour le rétablissement de la paix.

De Mittau, le 27 Novembre 1769.

Le 14 de ce mois, le Duc, notre souverain, manda auprès de sa personne les quatre Conseillers de régence, & leur déclara que son grand âge & la foiblesse de sa santé l'avoient déterminé à se démettre du gouvernement de ses états en faveur du Prince Pierre, son fils aîné & son successeur. Il leur ordonna en même tems de dresser l'acte de renonciation nécessaire pour cet effet; ce qui a été exécuté; le nouveau Duc a reçu à cette occasion les complimens du ministre de Russie & de toute la noblesse assemblée en cette ville.

D'Elfeneur, le 2 Décembre 1769.

On essuya ici la nuit du 24 au 25 du mois dernier une tempête si violente, que tous les vaisseaux Russes, & le bâtiment garde-côte Danois chasserent sur leurs ancres. Le 26 on en essuya une seconde, pendant laquelle le vaisseau que montoit le chef d'escadre Elphinston toucha jusqu'à trois fois. Le choc fut si violent à la troisième fois que la plus grande partie des gens de l'équipage, qui étoient sur le tillac, fut renversée, cependant le vaisseau n'a reçu aucun dommage. Ce jour-là la

chaloupe du vaisseau Danois garde-côte, voulant se rendre auprès de ce bâtiment, ne put y parvenir à cause de la force du vent. Le vaisseau vogua vers le vaisseau du chef d'escadre russe & y parvint heureusement; mais quelque instans après, la tourmente devint si grande, que la chaloupe se brisa entièrement contre le vaisseau russe & coula à fond. Ces tems orageux qui règnent depuis huit jours ont causé le naufrage d'un navire hollandois à Masterland, & ont fait périr à la hauteur d'El-simbourg un petit bâtiment danois venant de l'Islande & chargé de vivres pour Coppenhague. On a tout lieu de craindre que ce ne soit pas là les seuls accidens qu'ils ayent occasionnés.

De Smyrne, le 17 Octobre 1769.

La nouvelle qu'on a reçue qu'une escadre russe étoit destinée à une expédition dans le levant, occasionne ici & parmi les nations chrétiennes dans l'Archipel des vives inquiétudes, attendu qu'on ne sçait pas vers quel port elle dirigera ses attaques. Les Consuls de ces nations ont envoyé à leurs cours respectives des dépêches par lesquelles ils les supplient d'interposer leurs bons offices auprès de la cour de Russie, pour empêcher que les maisons & les magasins des habitans soient exposés, par les opérations de cette escadre, au pillage & à l'incendie.

De Florence, le 25 Novembre 1769.

On a trouvé dernièrement, en creusant dans un endroit de cette ville, une grande quantité d'ossements d'hommes, différentes médailles romaines & quelques morceaux de vases de terre très-épais. Les médailles ne se sont pas assez bien conservées pour qu'on puisse aisément distinguer l'empreinte : il n'y en a qu'une sur laquelle on apperçoit

d'un côté le buste de Crispe, fils de Constantin le grand, avec cette inscription au tour : *Crispus nob. Cæs.* sur le revers & au milieu de la médaille, on voit une couronne qui paroît être de laurier & qui renferme ces mots : *Vot. V.* on lit autour de la couronne : *Cæsarum nostrorum.* Toutes ces médailles sont de bronze ; celle dont on vient de parler doit être la moins ancienne ; les autres, autant qu'on peut en juger par les restes de leur empreinte, paroissent avoir été frappées sous des Empereurs plus reculés. Il y a même quelque indice qui fait soupçonner que l'une d'entr'elles pourroit bien être du règne de Gordien,

De Londres, le 15 Décembre 1769.

Les Négocians de cette ville, intéressés au commerce de l'Amérique, se rendirent en corps le 9 de ce mois auprès du comte de Hillsbourgh, secrétaire d'état pour les affaires des colonies, & après lui avoir exposé l'état de décadence de ce commerce, ils le supplièrent d'employer tous ses soins & de se concerter avec les autres ministres pour le rétablir ou du moins pour en prévenir l'anéantissement. Le 13 les ministres eurent entre eux à White-Hall une longue conférence sur cet objet. Ils y délibérèrent sur les moyens de rétablir le commerce dans son ancienne vigueur, sans blesser la dignité de la couronne & le privilège du Parlement, & sans soustraire les colonies à la dépendance où elles doivent être à l'égard du gouvernement Britannique. Le résultat de ces délibérations fut communiqué sur le champ au Roi, & le soir le Duc de Grafton eut un long entretien avec Sa Majesté sur ces différens objets.

D'Amsterdam, le 1 Janvier 1770.

On apprend, par une lettre de la Nouvelle Or-

léans, qu'une flotte espagnole de vingt-deux voiles, ayant à bord trois mille hommes, arriva de la Havane à la Basile au mois d'Août dernier, le Sr O-Reilly, qui la commandoit, fit prévenir la colonie qu'il étoit muni des ordres des cours de France & d'Espagne. En conséquence on nomma des députés pour aller l'assurer que toute la colonie étoit prête à le recevoir. Il entra le 18 dans la ville, ses troupes ayant la bayonnette au bout du fusil, & on lui remit les clefs. Le 21, le Sieur O-Reilly publia une amnistie, & le 26 on prêta serment de fidélité à Sa Majesté Catholique.

D'Utrecht, le 31 Décembre 1769.

Nous apprenons que la nuit du 27 au 28 de ce mois, vers les deux heures après minuit, la digue nommée Rhyndick s'est affaîlée entre Heussen, petite ville dans le pays de Cleves & Angeren, village situé dans le Beruwe supérieur; de sorte que toute cette partie de la Gueldre qui comprend les comtés de Buuren, Cuylembourg, la Baronnie d'Arquey, &c. &c. est submergée. On ajoute qu'on est très-occupé dans ces derniers endroits, à détourner les eaux qui les menacent d'une inondation générale, & qui doivent se décharger près de Gorcum; cet accident fait baisser les eaux du Lecq aux environs du Vaert & autres lieux circonvoisins.

De Versailles, le 23 Décembre 1769.

Le Sr Maynon d'Invaü ayant donné sa démission de la place de contrôleur général des finances, le Roi a nommé pour le remplacer, l'abbé Terray, conseiller-clerc du parlement de Paris, lequel a eu l'honneur d'être présenté aujourd'hui à Sa Majesté en cette qualité, par le comte de Saint-Florentin, ministre & secrétaire d'état.

Du 30 Décembre.

Le Marquis de Tottzel, capitaine au régiment Royal Cravattes, vient d'obtenir du Roi la survivance de la charge de grand Prevôt de France, dont le marquis de Sourches son pere est pourvu. Il a eu l'honneur de faire à cette occasion, le 18 de ce mois, ses très-humbles remerciemens à Sa Majesté.

De Paris, le 1^r Janvier 1769.

On a appris, par des lettres particulieres de Lisbonne, que le Roi de Portugal étant à la chasse, & se trouvant éloigné de la suite, avoit été attaqué par un homme qui avoit osé le frapper d'une espece de massue dont il étoit armé. Heureusement ce prince n'a reçu qu'une légère contusion à la main qui ne l'a pas empêché de continuer sa chasse. L'assassin a été arrêté sur le champ & conduit en lieu de sûreté. On ne connoît pas encore d'autres circonstances de cet horrible attentat.

Du 8 Janvier.

On mande de la Rochelle, qu'en conséquence d'un arrêt du conseil du 19 Septembre 1759, on va y travailler incessamment au rétablissement du port; la sûreté de ses rades & les avantages de sa position ne pouvant manquer de rendre ce rétablissement très-utile, non-seulement au commerce de la Rochelle, mais encore à la navigation du royaume en général.

L O T E R I E S.

Le cent huitième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait le 23 du mois dernier en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 3996. Celui de vingt mille livres, au N°. 1099, & les deux de dix mille livres aux numéros 3735 & 11168.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 de ce mois. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 26, 17, 19, 73, 40.

M O R T S.

Joachim-Casimir-Léon, Comte de Bethune & des Bordes, brigadier des armées du Roi, lieutenant-général de la province d'Artois, gouverneur des ville & citadelle d'Arras, & chevalier d'honneur de Madame Adelaïde, en survivance, est mort à Glatigny près de Versailles, le 19 du mois dernier, âgé de 46 ans.

Marie-Anne de la Rochefoucauld-Cousages, veuve de Henri de la Rochefoucauld, marquis de Chavagnac, ancien exempt des gardes du corps & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, est morte au château de Cousages.

*FAUTE à corriger dans le premier volume
du Mercure de Janvier.*

P 10. 129, méthode de faire purger, lisez de faire parquer.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 6	
Étrennes au Mercure,	<i>ibid.</i>
Inscriptions pour différens portraits,	7
Vers sur l'existence de Dieu,	8
L'Accès de fièvre, ode,	12
La probité villageoise,	18
Vers de Mlle de Surville à Jeanne-Agathe,	31
L'Ecole de l'Amour, ode anacréontique,	32

Fables, le Souriceau,	34
L'homme, l'Abeille & le Frélon,	35
L'Araignée & le Vers à soie,	36
Bouquet d'une Dame à une Demoiselle,	37
Quatrain à M. Moncrif,	37
Avis trop tard donné,	38
La Haine mal fondée, conte,	<i>ibid.</i>
Les quilles de Siam, conte,	64
Traduction de l'ode XXX du premier livre d'Horace,	67
A une Dame, le jour de sa fête,	<i>ibid.</i>
Etrennes à mon pere,	68
Le triomphe de l'amitié, stances,	69
Epigramme imitée de l'Anglois,	70
Explication des Enigmes,	<i>ibid.</i>
ENIGMES,	71
LOGOGYPHES,	73
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	78
Satires de Juvenal,	<i>ibid.</i>
Œuvres de Sebastien Garnier,	87
Jenneval,	95
Origine des premières sociétés,	104
Le bon fils, ou mémoires de Samarandes,	111
Instructions pour les seigneurs & leurs gens d'affaires,	120
Traité de la résolution des équations inva- riables,	122
Traité de la défense des places,	123
Les histoires de Salluste,	125
Abregé de l'histoire grecque & romaine,	127
Les pressentimens justifiés,	129
Mémoire sur les bains,	132
Essai sur les combinaisons de la loterie de l'Ecole royale militaire,	133
Stratagèmes de guerre des François,	135
Histoire de la guerre de 1756,	137

216 MERCURE DE FRANCE.

Almanach dansant ,	138
Le théâtre, grand chemin de l'enfer,	139
Exposition des mœurs & usages de l'Italie,	141
ACADÉMIES,	152
SPECTACLES,	155
Opéra ,	<i>ibid.</i>
Comédie françoise ,	<i>ibid.</i>
Comédie italienne ,	156
Ecoles gratuites de dessin ,	158
Discours de M. Bachelier , directeur ,	160
ARTS ; Sculpture ,	162
Gravure ,	164
Géographie ,	168
Musique ,	170
Suite des conseils d'un pere à son fils ,	172
Hogarth , peintre Anglois ,	176
Lettre sur l'opération de la pierre ,	181
Trait de piété & d'humilité ,	186
ANECDOTES ,	187
Duels judiciaires ,	193
Lettre d'un Officier , &c.	201
Arrêts , Lettres-patentes , &c.	204
AVIS ,	205
Nouvelles Politiques ,	209
Loteries ,	213
Morts ,	214

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu , par ordre de Monseigneur le Chancelier, le second vol. du Mercure de Janvier 1770 , & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 14 Janvier, 1770.

GUIROY.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue des Cordeliers.

NOV 4 - 1936

